Accession 18390
Class B3.C151

INTERNATIONAL CENTER

SAN FRANCISCO PUBLIC LIBRARY

3 1223 00486 3263

DATE DUE

COLLECTION POUR LES JEUNES FILLES

Couronnée par l'Académie française

CHOIX DE MÉMOIRES ET ÉCRITS DES FEMMES FRANÇAISES

Aux XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles

AVEC LEURS BIOGRAPHIES

Par M^me^ CARETTE, née BOUVET

MADAME CAMPAN

DOUZIÈME ÉDITION

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Librairie Paul Ollendorff

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1907

Tous droits réservés.

shipcase

B
L151

18390

HISTORY DEPARTMENT

S.F. PUBLIC LIBRARY

3 1223 00486 3263

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Madame Campan, Jeanne-Louise-Henriette Genêt, est née à Paris en 1752. Elle appartenait à une famille de cette bourgeoisie intelligente et intègre qui fut à toutes les époques honorée par nos rois. Son père, premier commis aux affaires étrangères sous le ministère du duc de Choiseul, eut six enfants. Il s'occupa lui-même avec beaucoup de soin de leur éducation; toute jeune encore mademoiselle Genêt expliquait les grands poètes étrangers, le Dante, le Tasse, Shakespeare, Milton dont la langue lui était familière. Elle était fort instruite, et lisait avec

goût, ce qui était au XVIII^e^ siècle un talent qu'on se plaisait à cultiver. Sa situation de fortune était modeste, M. Genêt se préoccupa de chercher de bonne heure un établissement pour sa fille. Quelques grandes dames, amies de la famille, s'y intéressèrent, en parlèrent à la cour, et bientôt mademoiselle Genêt, ayant obtenu le poste de lectrice de Mesdames, filles de Louis XV, vint s'établir à Versailles. Madame Campan nous peint avec une vivacité charmante son arrivée à la cour ; les dernières années du règne de ce prince déjà âgé, blasé sur toutes les jouissances, traînant après lui un incurable ennui qui s'étendait sur cette cour de France, si brillante, si animée naguère, devenue un séjour morose où tout était livré à l'intrigue et à la corruption.

« La reine Marie Leckzinska, nous dit madame « Campan, venait de mourir lorsque je fus pré- « sentée à la cour. Ces grands appartemens « tapissés de noir; ces fauteuils de parade « élevés sur plusieurs marches, et surmontés « d'un dais orné de panaches; ces chevaux ca- « paraçonnés ; ce cortège immense en grand « deuil; ces énormes nœuds d'épaules brodés « en paillettes d'or et d'argent qui décoraient les

« habits des pages, et même ceux des valets de « pied ; tout cet appareil enfin produisit un tel « effet sur mes sens, que je pouvais à peine me « soutenir, lorsqu'on m'introduisit chez les « princesses. Le premier jour où je fis la lec- « ture dans le cabinet intérieur de madame Vic- « toire, il me fut impossible de prononcer plus « de deux phrases ; mon cœur palpitait, ma voix « était tremblante et ma vue troublée. Magie « puissante de la grandeur et de la dignité qui « doivent entourer les souverains, que vous « étiez bien calculée ! Marie-Antoinette, vêtue « de blanc avec un simple chapeau de paille, « une légère badine à la main, marchant à pied « suivie d'un seul valet dans les allées qui con- « duisaient au Petit-Trianon, ne m'aurait pas fait « éprouver un pareil trouble ; et cette extrême « simplicité fut, je crois, le premier et peut- « être le seul des torts qu'on lui reproche[1]. »

Malgré l'éclat de la représentation, la vie des princesses, enchaînée par l'étiquette et vouée aux exercices d'une extrême dévotion, était bien sévère pour une toute jeune personne. Elle passait des journées entières enfermée dans les

1. Notes de madame Campan.

appartements de Mesdames, occupée à des lectures pieuses ou historiques.

Cependant la jeunesse ne perd pas ses droits. Les princesses étaient bienveillantes et douces; mademoiselle Genêt conserva auprès d'elles son enjouement.

« Un jour au château de Compiègne[1], dit-elle, « le roi interrompit la lecture que je faisais à « Madame. Je me lève, et je passe dans une « autre chambre. Là, seule dans une pièce qui « n'avait point d'issue, sans autre livre qu'un « Massillon que je venais de lire à la princesse, « légère et gaie comme on l'est à quinze ans, je « m'amusais à tourner sur moi-même, avec « mon panier de grand habit, et je m'agenouil- « lais tout-à-coup pour voir ma jupe de soie « rose, que l'air gonflait autour de moi. Pendant « ce grave exercice, le roi entre; la princesse le « suivait : je veux me lever, mes pieds s'embar- « rassent, je tombe au milieu de ma robe enflée « par le vent. *Ma fille*, dit Louis XV en éclatant « de rire, *je vous conseille de renvoyer au cou- « vent une lectrice qui fait des fromages.* »

Une jeune personne de quinze ans, de goûts

1. Notes de madame Campan.

sérieux et modestes, ne semblait guère dans son cadre à la cour de Louis XV. Son érudition lui attira un jour une singulière boutade de la part du roi.

« Louis XV, nous dit-elle dans des notes qui ne « font pas partie de ses Mémoires, avait le main- « tien le plus imposant. Ses yeux restaient atta- « chés sur vous pendant tout le temps qu'il par- « lait; et malgré la beauté de ses traits, il inspirait « une sorte de crainte. J'étais bien jeune, il est « vrai, lorsqu'il m'adressa la parole pour la pre- « mière fois : s'il fut gracieux, vous allez en juger. « J'avais quinze ans. Le roi sortait pour aller à « la chasse ; un service nombreux le suivait. Il « s'arrête en face de moi. — Mademoiselle Genêt, « me dit-il, on m'assure que vous êtes fort ins- « truite ; que vous savez quatre ou cinq langues « étrangères. — Je n'en sais que deux, Sire, « répondis-je en tremblant. — Lesquelles ? — « L'anglais et l'italien. — Les parlez-vous fami « lièrement? — Oui, Sire, très-familièrement. — « En voilà bien assez pour faire enrager un « mari. »

C'est auprès de Mesdames qu'elle ne quittait guère, que madame Campan fut remarquée par

Marie-Antoinette. La jeune dauphine venait journellement visiter ses tantes et particulièrement madame Victoire, princesse affable, intelligente et bonne. Le rapprochement des âges fut un premier lien. La jeune lectrice accompagnait Marie-Antoinette sur la harpe ou sur le clavecin quand la dauphine chantait des airs de Gluck ou de Grétry. Aussi lorsque plus tard mademoiselle Genêt épousa M. Campan, dont le père était secrétaire du cabinet de la reine, on lui assura la situation de première femme de chambre de Marie-Antoinette, ce qui était alors une place d'honneur, et elle fut autorisée à continuer en même temps ses fonctions de lectrice auprès de Mesdames.

Pendant vingt ans, madame Campan fut mêlée à l'existence de Marie-Antoinette. Ses Mémoires sont l'histoire intime de la reine. Occupant à la cour des fonctions qui lui permettaient de rester à l'écart des compétitions ambitieuses, madame Campan ne devait pas être l'historien des grandes crises politiques. C'est par le récit des petits faits, qu'elle nous fait pénétrer dans le vif des plus graves événements.

C'est la vie même qu'elle nous peint, la vie

avec ses joies, ses douleurs, ses illusions, ses défaillances, telle en un mot qu'elle s'accomplit pour tous les hommes, rois ou sujets, héros ou martyrs, victimes et bourreaux. Mais comme l'époque où a vécu madame Campan est pleine de fièvres, comme la vie qu'elle note au jour le jour est traversée par les plus terribles ouragans, les incidents les moins graves prennent alors une signification, et bien des coins de l'histoire s'éclairent, qui étaient restés obscurs.

Il n'est pas de figure à laquelle s'attache un intérêt aussi pathétique que celle de la reine Marie-Antoinette, cette princesse parée de tous les dons, fille bien-aimée de l'impératrice Marie-Thérèse, accueillie à son arrivée en France comme une jeune divinité et dont la vie, à part quelques heureuses années, ne fut qu'une suite de traverses, d'épreuves, de luttes pour s'achever au milieu de la plus sanglante tragédie que l'histoire ait connue.

Victime des intrigues politiques qui déjà ébranlaient un trône, cette jeune princesse, dès son arrivée en France, est en butte à la haine, à la calomnie, qui doivent la conduire jusqu'à l'échafaud.

Lorsque, presque adolescente encore, Marie-Antoinette quittait la cour de Vienne dont elle était l'idole, pour s'unir à l'héritier de la couronne, d'amères déceptions l'assaillirent. Saluée par l'enthousiasme de tout un peuple, sa venue ne causa pas au jeune époux qu'on lui destinait tout le bonheur que ses charmes devaient lui faire espérer. Le dauphin, prévenu par une puissante cabale contre une alliance avec une archiduchesse, ne témoigna tout d'abord à celle que la raison d'État lui imposait pour partager son trône qu'une froideur offensante. En effet, durant plusieurs années, il laissa cette jeune princesse dans un abandon dont elle supporta la rigueur avec une patience et une dignité bien rares dans un âge aussi tendre. Le dauphin, cependant, doué d'un cœur juste et sensible ne pouvait pas manquer de s'attacher à une compagne ornée de tant de qualités. Échappant enfin aux influences de cour qui avaient été jusqu'à oser prétendre à l'annulation du mariage, il comprit tout ce que valait cette princesse jeune, aimable et belle; et les joies d'une heureuse union vinrent embellir leur vie durant quelques années.

En dehors des mémoires que nous publions

plus loin, dans des lettres inédites, dans des notes qui n'étaient pas destinées à la publicité, madame Campan nous fait connaître la douceur, la grâce, la bonté tendre et sensible de Marie-Antoinette. « J'ai beaucoup vécu, dit-elle; « la fortune m'a mise à portée de voir et de « juger les femmes célèbres de plusieurs « époques. J'ai fréquenté de jeunes personnes « dont les grâces et l'aimable caractère seront « connus long-temps après elles. Jamais, dans « aucun rang, dans aucun âge, je n'ai trouvé « de femme d'un naturel aussi séduisant que « Marie-Antoinette; à qui l'éclat éblouissant « de la couronne laissât un cœur aussi tendre; « qui, sous le poids du malheur, se montrât « plus compatissante aux malheurs d'autrui: « je n'en ai pas vu d'aussi héroïque dans le « danger, d'aussi éloquente dans l'occasion, « d'aussi franchement gaie dans la prospé- « rité. »

Lorsqu'on écrit sur des événements historiques dont on a été le témoin il faut être d'une exactitude rigoureuse, ne se permettre ni exagération, ni interprétation. Madame Campan, douée d'un esprit judicieux et ferme, est digne

de toute croyance. Elle s'est attachée à exclure tous les faits qui n'ont pas un caractère vraiment personnel. Si on remarque dans son style un peu de cette ampleur pompeuse qui se retrouve dans la plupart des auteurs de la fin du XVIIIe siècle, si la phrase n'a pas toujours cette netteté incisive qui prête tant de grâce au sujet, si elle s'inspire parfois trop de la forme pédagogique, l'expression est juste, correcte, non sans élégance, et charme surtout par cet accent de sincérité qui permet au récit de se poursuivre sans jamais lasser l'intérêt. Grâce à madame Campan on connaît Marie-Antoinette. On peut la suivre, jeune femme heureuse, dans les allées de Trianon, environnée d'amis, recherchant l'intimité et les agréments d'une vie simple, exempte des lourdes entraves de l'étiquette par lesquelles on croyait alors rehausser le prestige de l'autorité royale prête à succomber.

La reine vit familièrement comme une très grande dame parmi ses égaux. Puis éclate l'affaire du collier, et la calomnie jusqu'alors retenue se déchaîne, et commence cette longue suite d'outrages dont la reine devait être abreuvée.

Bientôt les difficultés politiques surgissent et la reine prend part aux affaires. Mais c'est à regret avec une sorte d'épouvante : « Hélas, dit-elle, à « madame Campan, ils font de moi une intri- « gante. Une reine qui n'est pas régente, ne doit « pas prendre part aux affaires[1]. »

Madame Campan ne cache pas dans ses Mémoires que la jeune reine, élevée à la cour de Vienne dont l'étiquette était bannie, ait commis quelques inconséquences; mais il n'y avait qu'inconséquence lorsque, bravant les préjugés des vieux courtisans, elle indispose contre elle une partie de la noblesse, en voulant s'affranchir de certaines coutumes ridicules; également, lorsque, plus tard, nous la voyons retarder le départ de la famille royale projeté dès 1791, pour emporter un nécessaire d'argent dont cette malheureuse reine croit ne pas pouvoir se passer; mais c'est la même femme que nous verrons un jour, manquant de tout, repriser elle-même ses bas au Temple.

Pendant vingt ans la reine honora de sa confiance intime madame Campan qui était femme

1. Notes de madame Campan.

d'esprit et connaissait les hommes; il lui arrivait souvent de dire tout franchement ce qu'elle pensait des plus redoutés. Au début de la Révolution, à la suite d'une entrevue secrète qui eut lieu dans les jardins de Saint-Cloud entre la reine et Mirabeau, ce dernier s'écria en se retirant: « Madame, la monarchie est sauvée! » La reine fait ce récit à madame Campan qui lui répond par cette parole de doute pleine d'une judicieuse finesse : « Hélas, madame, Mira-« rabeau se croit, en politique, l'Atlas du monde « entier[1]. »

Madame Campan avait pour Marie-Antoinette un dévouement à toute épreuve; dans les circonstances les plus délicates, les plus dangereuses, elle fut à même de rendre des services signalés à la famille royale dont elle ne fut séparée que lorsque le roi et la reine eurent été conduits aux Feuillants avec madame Élisabeth et leurs enfants. Madame Campan sollicita vainement la faveur d'être réunie à ses maîtres infortunés. Dans l'éloignement elle ne cesse pas de leur donner des gages de son attachement, cherchant, à tra-

1. Notes de madame Campan.

vers mille périls, à leur faire parvenir tout ce qui pouvait adoucir cette horrible captivité.

Madame Campan nous fait aimer ses maîtres. Elle peint admirablement l'affection, le dévouement réciproque de cette famille exposée chaque jour aux plus grands dangers.

Le 20 juin 1791 une horde de bandits pénètre dans les Tuileries pour assassiner le roi et la reine. Madame Élisabeth accourt auprès de son frère. Elle veut partager tous ses dangers. Ces brigands croient reconnaître la reine! Ils poussent des cris de mort en la menaçant et en réclamant la tête de « l'Autrichienne ». « Ah! laissez-leur croire que je suis la reine, s'écrie cette jeune princesse en arrêtant ceux qui cherchent à les détromper. Qu'elle ait du moins le temps de se sauver. »

Pendant ce temps, la reine qui n'avait pu rejoindre le roi subissait, dans une autre partie du palais, les mêmes outrages, les mêmes dangers. Entourée de femmes héroïques et dévouées, tenant son fils entre ses bras, elle s'apprêtait à mourir en priant Dieu.

Dans la nuit du 10 août, madame Campan fut, à la lettre, touchée par le couteau des assas-

sins, et ne dut la vie qu'à un revirement dans le caprice de la foule.

Madame Campan n'a plus revu la reine transportée aux Feuillants après cette date.

Ses mémoires s'arrêtent après la mort du roi. Il semble que sa plume ait reculé devant l'évocation du long martyre de la reine.

Madame Campan s'était retirée avec sa famille à Saint-Germain où elle s'ensevelit dans l'obscurité et le silence pour échapper à la tourmente; mais toutes ses ressources étaient épuisées.

« Un mois après la chute de Robespierre, dit-« elle, je pensai qu'il fallait vivre et faire vivre « une mère âgée de soixante-dix ans, mon mari « malade, mon fils âgé de neuf ans, et une partie « de ma famille ruinée. Je n'avais plus rien au « monde qu'un assignat de cinq cents francs. « J'avais signé pour trente mille francs de dettes « pour mon mari. Je choisis Saint-Germain pour « y établir une pension : cette ville ne me rappe-« lait pas, comme Versailles, et les temps heu-« reux et les premiers malheurs de la France, « et m'éloignait de Paris où s'étaient passés « nos horribles désastres, et où résidaient des « gens que je ne voulais pas connaître. Je pris

« avec moi une religieuse de l'Enfant-Jésus, « pour donner la garantie non douteuse de mes « principes religieux[1]. Je n'avais pas le moyen « de faire imprimer mon prospectus; j'en « écrivis cent, et les envoyai aux gens de ma « connaissance qui avaient survécu à nos « affreuses crises.

« Au bout d'un an j'avais soixante élèves; bien- « tôt après cent. Je rachetai des meubles; je payai « mes dettes. J'étais heureuse d'avoir trouvé une « ressource éloignée de toute intrigue[2]. »

Bientôt la maison d'éducation de Saint-Germain reçut du bon ton, de l'esprit, de l'expérience de sa directrice, un renom de distinction et de bonne compagnie qui lui attira la confiance des quelques familles de l'aristocratie que la révolution n'avait pas chassées de France.

« Un homme de lettres, ami de madame de « Beauharnais, continue madame Campan, lui « parla de ma maison. Elle m'amena sa fille « Hortense de Beauharnais, et sa nièce Émilie

1. La maison d'éducation de Saint-Germain fut la première dans laquelle on osa se permettre d'ouvrir un oratoire. Le Directoire, mécontent, ordonna qu'il fût fermé sur-le-champ.

2. Ce fragment est extrait d'un mémoire dont Napoléon a ordonné le dépôt aux archives.

« de Beauharnais. Six mois après, elle vint me « faire part de son mariage avec un gentil- « homme corse, élève de l'École-Militaire, et « général. Je fus chargée d'apprendre cette « nouvelle à sa fille qui s'affligea longtemps de « voir sa mère changer de nom. J'étais aussi « chargée de surveiller l'éducation du jeune « Eugène de Beauharnais, placé à Saint-C - « main dans la pension où était mon fils.

« Mes nièces, mesdemoiselles Auguié, étaient « avec moi, logées dans la même chambre que « mesdemoiselles de Beauharnais. Il s'établit « une grande intimité entre ces jeunes per- « sonnes. Madame de Beauharnais partit pour « l'Italie, en me laissant ses enfans. A son « retour, après les conquêtes de Bonaparte, ce « général fut très-content des progrès de sa « belle-fille, m'invita à dîner à la Malmaison, et « vint à deux représentations d'*Esther* à ma « maison d'éducation[1]. »

C'est ainsi que madame Campan devint l'éducatrice d'Hortense de Beauharnais, la mère de Napoléon III, qui fut, sous le nom de la reine

1. Notes de madame Campan.

Hortense, une des femmes les plus aimables, les plus séduisantes de son temps, par le charme de l'esprit, la sensibilité et les talents.

C'est ainsi que toute une génération de femmes charmantes, auxquelles elle sut imprimer les grâces exquises et les nobles façons de l'ancienne cour, grandit autour de madame Campan. Au milieu du désordre de la société renaissante du commencement du siècle, c'était un titre de distinction pour une jeune femme que de pouvoir se dire élève de madame Campan. C'est sur elle que Napoléon jeta les yeux lorsqu'il songea à créer, pour les filles de ses soldats, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, qui devaient perpétuer pour les familles militaires l'institution de madame de Maintenon à Saint-Cyr.

Napoléon lui disait un jour : « Les anciens systèmes d'éducation ne valent rien; que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées en France? — Des mères, lui répondit madame Campan. — Le mot est juste, reprit Napoléon. En bien ! Madame, que les Français vous aient l'obligation d'avoir élevé des meres pour leur enfans. » La réponse de madame

Campan renferme l'idée principale de son système d'éducation.

Madame Campan fut nommée directrice de la maison d'Écouen où l'on réunit les premières pupilles de la Légion d'honneur. Lorsque Napoléon, qui voulut connaître tous les détails de l'organisation intérieure de cet établissement, eut tout visité, lorsqu'il eut pris connaissance de tous les détails ayant trait au bien-être, aux études, à la direction morale des jeunes personnes, il remercia madame Campan : « Tout est bien, lui-dit-il. »

Après la Restauration, madame Campan était devenue suspecte. Victime à son tour de la calomnie, elle fut accusée d'avoir trahi ses devoirs envers la reine Marie-Antoinette, à laquelle cependant elle avait prodigué les gages les plus touchants de son dévouement. La reine l'avait reconnu par des dispositions particulières de ses dernières volontés.

La Restauration supprima la maison d'éducation d'Écouen; madame Campan, privée de sa situation, abreuvée d'amertumes, se retira à Mantes où elle avait des amis. C'est là qu'elle finit sa vie en 1822, entourée des soins les

plus touchants et suivie dans sa retraite par l'affection et la reconnaissance de toutes les jeunes femmes qui l'avaient connue, dont elle avait dirigé l'éducation et dont elle avait contribué à cultiver le cœur et l'esprit.

CARETTE, née BOUVET.

MÉMOIRES

DE

MADAME CAMPAN

J'avais quinze ans lorsque je fus nommée lectrice de Mesdames. Je dirai d'abord ce qu'était la cour à cette époque.

Marie Leckzinska venait de mourir; la mort du dauphin avait précédé la sienne de trois ans; les jésuites étaient détruits, et la piété ne se trouvait plus guère à la cour que dans l'intérieur de Mesdames; le duc de Choiseul régnait.

Le roi ne pensait qu'au plaisir de la chasse; on aurait pu croire que les courtisans se permettaient une épigramme, quand on leur entendait dire sérieusement, les jours où Louis XV ne chassait pas : *le roi ne fait rien aujourd'hui.*

Les petits voyages étaient aussi une affaire très-importante pour le roi. Le premier jour de l'an il marquait sur son almanach les jours de départ pour

Compiègne, pour Fontainebleau, pour Choisy, etc. Les plus grandes affaires, les événements les plus importants ne dérangeaient jamais cette distribution de son temps.

L'étiquette existait encore à la cour avec toutes les formes qu'elle avait reçues sous Louis XIV; il n'y manquait que la dignité; quant à la gaieté, il n'en était plus question; de lieu de réunion où l'on vît se déployer l'esprit et la grâce des Français, il n'en fallait point chercher à Versailles. Le foyer de l'esprit et des lumières était à Paris.

Séparer Louis de Bourbon du roi de France, était, comme on le sait, ce que le monarque trouvait de plus piquant dans sa royale existence. *Ils l'ont voulu ainsi; ils ont pensé que c'était pour le mieux.* C'était sa façon de parler quand les opérations des ministres n'avaient pas de succès.

Louis XV voyait très peu sa famille ; il descendait, tous les matins, par un escalier dérobé, dans l'appartement de madame Adélaïde. Souvent il y apportait et y prenait du café qu'il avait fait lui-même. Madame Adélaïde tirait un cordon de sonnette qui avertissait madame Victoire de la visite du roi; madame Victoire, en se levant pour aller chez sa sœur, sonnait madame Sophie, qui, à son tour, sonnait madame Louise. Les appartemens des princesses étaient très vastes. Madame Louise logeait dans l'appartement le plus reculé. Cette dernière fille du roi était contrefaite et fort petite; pour se rendre à la réunion quotidienne, la pauvre princesse traversait,

en courant à toutes jambes, un grand nombre de chambres, et, malgré son empressement, elle n'avait souvent que le temps d'embrasser son père qui partait de là pour la chasse.

Tous les soirs à six heures, Mesdames interrompaient la lecture que je leur faisais pour se rendre avec les princes chez Louis XV : cette visite s'appelait *le débotter du roi*, et était accompagnée d'une sorte d'étiquette. Les princesses passaient un énorme panier qui soutenait une jupe chamarrée d'or ou de broderie; elles attachaient autour de leur taille une longue queue, et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers, portant de gros flambeaux, les accompagnaient chez le roi. En un instant tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement; le roi baisait chaque princesse au front, et la visite était si courte, que la lecture, interrompue par cette visite, recommençait souvent au bout d'un quart d'heure : Mesdames rentraient chez elles, dénouaient les cordons de leur jupe et de leur queue, reprenaient leur tapisserie, et moi mon livre...

Pendant l'été, le roi venait quelquefois chez les princesses avant l'heure de son débotter : un jour il me trouva seule dans le cabinet de madame Victoire, et me demanda où était *Coche;* et comme j'ouvrais de grands yeux, il renouvela sa question, mais sans que je le comprisse davantage. Quand le roi fut

sorti, je demandai à Madame de qui il avait voulu parler. Elle me dit que c'était d'elle, et m'expliqua d'un grand sang-froid qu'étant la plus grasse de ses filles, le roi lui avait donné le nom d'amitié de *Coche;* qu'il appelait madame Adélaïde *Loque*, madame Sophie *Graille*, madame Louise *Chiffe*. Le piquant des contrastes pouvait seul faire trouver au roi quelque gaieté dans l'emploi de mots semblables. Les gens de son intérieur avaient remarqué qu'il en savait un grand nombre. Si ces façons de parler triviales trahissaient les goûts du roi, ses manières ne s'en ressentaient nullement; sa démarche était aisée et noble ; il portait sa tête avec beaucoup de dignité; son regard, sans être sévère, était imposant; il joignait à une attitude vraiment royale une grande politesse, et saluait avec grâce la moindre bourgeoise que la curiosité attirait sur son passage.

Il était fort adroit à faire certaines petites choses futiles sur lesquelles l'attention ne s'arrête que faute de mieux ; par exemple, il faisait très bien sauter le haut de la coque d'un œuf d'un seul coup de revers de sa fourchette : aussi en mangeait-il toujours à son grand couvert, et les badauds qui venaient le dimanche y assister, retournaient chez eux, moins enchantés de la belle figure du roi, que de l'adresse avec laquelle il ouvrait ses œufs.

Dans les sociétés de Versailles, on citait avec plaisir quelques réponses de Louis XV qui prouvaient la finesse de son esprit et l'élévation de ses sentimens. Elles ont été placées dans les

recueils d'anecdotes, et sont généralement connues.

Ce prince était encore aimé; on eût désiré qu'un genre de vie, convenable à son âge et à sa dignité, vînt enfin jeter un voile sur les égaremens du passé, et justifier l'amour que les Français avaient eu pour sa jeunesse. Il en coûtait de le condamner sévèrement.

Mesdames avaient trop négligé les moyens de plaire au roi, mais on pouvait en trouver la cause dans le peu de soins qu'il avait accordés à leur jeunesse.

Pour consoler le peuple de ses souffrances et fermer les yeux sur les véritables déprédations du Trésor, les ministres faisaient de temps en temps peser sur la maison du roi, et même sur les dépenses personnelles, les réformes les plus exagérées.

Le cardinal de Fleury, qui, à la vérité, eut le mérite de rétablir les finances, poussa ce système d'économie au point d'obtenir du roi de supprimer la maison et l'éducation des quatre dernières princesses. Elles avaient été élevées, comme simples pensionnaires, dans un couvent, à quatre-vingts lieues de la cour.

Madame Victoire attribuait des crises de terreur panique, qu'elle n'avait jamais pu vaincre, aux violentes frayeurs qu'elle éprouvait à l'abbaye de Fontevrault, toutes les fois qu'on l'envoyait par pénitence prier seule dans le caveau où l'on enterrait les religieuses.

Les gâteries les plus ridicules se mêlaient à ces pratiques barbares. Madame Adélaïde, l'aînée des

princesses, était impérieuse et emportée ; les bonnes religieuses ne cessaient de céder à ses ridicules fantaisies. Le maître de danse, seul professeur de talent d'agrément qui eût suivi Mesdames à Fontevrault, leur faisait apprendre une danse alors fort en vogue, qui s'appelait le *menuet couleur de rose*. Madame voulut qu'il se nommât le *menuet bleu*. Le maître résista à sa volonté : il prétendit qu'on se moquerait de lui à la cour, quand Madame parlerait *d'un menuet bleu*. La princesse refusa de prendre sa leçon, frappa du pied, et répétait *bleu, bleu ; rose, rose*, disait le maître. La communauté s'assembla pour décider de ce cas si grave ; les religieuses crièrent *bleu* comme Madame ; le menuet fut débaptisé, et la princesse dansa.

Quand Mesdames, encore fort jeunes, furent revenues à la cour, elles jouirent de l'amitié de monseigneur le dauphin, et profitèrent de ses conseils. Elles se livrèrent avec ardeur à l'étude, et y consacrèrent presque tout leur temps ; elles parvinrent à écrire correctement le français et à savoir très-bien l'histoire. Madame Adélaïde, surtout, eut un désir immodéré d'apprendre : elle apprit à jouer de tous les instrumens de musique, depuis le cor (me croira-t-on ?) jusqu'à la guimbarde. L'italien, l'anglais, les hautes mathématiques, le tour, l'horlogerie, occupèrent successivement les loisirs de ces princesses. Madame Adélaïde avait eu un moment une figure charmante ; mais jamais beauté n'a si promptement disparu que la sienne. Madame Victoire était belle et très-gra-

cieuse; son accueil, son regard, son sourire étaient parfaitement d'accord avec la bonté de son âme. Madame Sophie était d'une rare laideur; je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché : elle marchait d'une vitesse extrême, et pour reconnaître, sans les regarder, les gens qui se rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité, qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot. On assurait cependant qu'elle montrait de l'esprit et même de l'amabilité dans la société de quelques dames préférées; elle s'instruisait beaucoup, mais elle lisait seule; la présence d'une lectrice l'eût infiniment gênée. Il y avait pourtant des occasions où cette princesse, si sauvage, devenait tout-à-coup affable, gracieuse, et montrait la bonté la plus communicative; c'était lorsqu'il faisait de l'orage: elle en avait peur, et tel était son effroi, qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables; elle leur faisait mille questions obligeantes; voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main; pour un coup de tonnerre, elle les eût embrassées; mais le beau temps revenu, la princesse reprenait sa roideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité.

Mesdames eurent dans leur auguste mère, Marie Leckzinska, le plus noble modèle de toutes les vertus

pieuses et sociales; par ses éminentes qualités, par sa modeste dignité, cette princesse voilait les torts que trop malheureusement on était autorisé à reprocher au roi; et tant qu'elle vécut, elle conserva à la cour de Louis XV cet aspect digne et imposant qui seul entretient le respect dû à la puissance. Les princesses ses filles furent dignes d'elle. Elles aimaient la promenade et ne pouvaient jouir que des jardins publics de Versailles : elles auraient eu du goût pour la culture des fleurs, et n'en pouvaient avoir que sur leurs fenêtres.

Depuis plusieurs années, madame Louise vivait très-retirée; je lui faisais la lecture cinq heures par jour; souvent ma voix se ressentait des fatigues de ma poitrine; la princesse me préparait de l'eau sucrée, la plaçait auprès de moi, et s'excusait de me faire lire si long-temps sur la nécessité d'achever un cours de lecture qu'elle s'était prescrit.

Un soir, pendant que je lisais, on vint lui dire que M. Bertin, ministre des parties casuelles, demandait à lui parler; elle sortit précipitamment, revint, reprit ses soies, sa broderie, me fit reprendre mon livre, et, quand je me retirai, elle m'ordonna d'être, le lendemain à onze heures du matin, dans son cabinet. Quand j'arrivai, la princesse était partie; j'appris que le matin à sept heures elle s'était rendue au couvent des Carmélites de Saint-Denis où elle voulait prendre le voile; je me rendis chez madame Victoire. Là, j'appris que le roi seul avait connu le projet de madame Louise, qu'il en avait fidèlement gardé le

secret, et qu'après s'être long-temps opposé à son désir, il lui avait envoyé la veille seulement son consentement; qu'elle était entrée seule dans le couvent où elle était attendue ; que quelques instans après elle avait reparu à la grille, pour montrer à la princesse de Guistel qui l'avait accompagnée, et à son écuyer, l'ordre du roi de la laisser dans le monastère.

A la nouvelle du départ de sa sœur, madame Adélaïde avait eu de violens emportemens; elle avait adressé au roi des reproches fort durs sur le secret qu'il avait cru devoir en garder.

Madame Victoire perdait la société de la sœur qu'elle préférait ; elle se contenta de verser en silence des larmes sur son abandon. La première fois que je revis cette excellente princesse, je me jetai à ses pieds, je baisai une de ses mains, et je lui demandai, avec la confiance de la jeunesse, si elle nous quitterait comme avait fait madame Louise? Elle me releva, m'embrassa et me dit, en me montrant la bergère à ressort dans laquelle elle était étendue : « Rassurez-vous, mon enfant, je n'aurai jamais le courage qu'a eu Louise, j'aime trop les commodités de la vie; *voici un fauteuil qui me perd.* » Aussitôt que j'en eus obtenu la permission, je fus à Saint-Denis voir mon auguste et sainte maîtresse; elle voulut bien me recevoir à visage découvert dans son parloir particulier; elle me dit qu'elle venait de quitter la buanderie, qu'elle était chargée ce jour-là de couler la lessive. « J'ai beaucoup abusé de vos jeunes poumons, deux ans

avant d'exécuter mon projet, ajouta-t-elle; je savais que je ne pourrais plus lire ici que des livres destinés à notre salut, et je voulais repasser tous les historiens qui m'avaient intéressée. »

Elle me raconta qu'on lui avait apporté l'agrément du roi pour se rendre à Saint-Denis pendant que je lui faisais la lecture; elle se flattait avec raison d'être rentrée dans son cabinet sans la moindre marque d'agitation, quoiqu'elle en éprouvât une si vive, me dit-elle, qu'elle avait de la peine à se rendre jusqu'à son fauteuil. Elle ajouta que les moralistes avaient raison lorsqu'ils disaient que le bonheur n'habite point dans les palais; qu'elle en avait acquis la certitude; que, si je voulais être heureuse, elle me conseillait de venir jouir d'une retraite où l'activité des idées pouvait se satisfaire en s'élevant vers un monde meilleur. Je n'avais point à faire à Dieu le sacrifice d'un palais et des grandeurs de la terre, mais celui de l'intérieur d'une famille bien unie; et c'est là que les moralistes qu'elle me citait ont justement placé le vrai bonheur. Je lui répondis que dans la vie privée l'absence d'une fille aimée, chérie, se faisait trop cruellement sentir à sa famille. La princesse n'ajouta rien à ce qu'elle m'avait dit.

On attribua la vocation de madame Louise à différens motifs : on eut l'injustice d'en supposer un dans le déplaisir d'être, pour le rang, la dernière des princesses. Je crois avoir pénétré la véritable cause.

Son âme était élevée, elle aimait les grandes choses; il lui était souvent arrivé d'interrompre ma lecture

pour s'écrier : « Voilà qui est beau! voilà qui est noble! » Elle ne pouvait faire qu'une seule action d'éclat : quitter un palais pour une cellule, de riches vêtemens pour une robe de bure. Elle l'a faite.

Je vis encore madame Louise deux ou trois fois à sa grille. Ce fut Louis XVI qui m'apprit sa mort. « Ma tante Louise, me dit-il, votre ancienne maîtresse, vient de mourir à Saint-Denis, j'en reçois à l'instant la nouvelle; sa piété, sa résignation ont été admirables, cependant le délire de ma bonne tante lui avait rappelé qu'elle était princesse, car ses dernières paroles ont été : *Au paradis, vite, vite, au grand-galop.* » Sans doute qu'elle croyait encore donner des ordres à son écuyer.

Madame Victoire, bonne, douce, affable, vivait avec la plus aimable simplicité dans une société qui la chérissait : elle était adorée de sa maison. Sans quitter Versailles, sans faire le sacrifice de sa moelleuse bergère, elle remplissait avec exactitude les devoirs de la religion, donnait aux pauvres tout ce qu'elle possédait, observait rigoureusemeut les jeûnes et le carême. Il est vrai qu'on reprochait à la table de Mesdames d'avoir acquis pour le maigre une renommée que portaient au loin les parasites assidus à la table de leur maître-d'hôtel. Madame Victoire n'était point insensible à la bonne chère, mais elle avait les scrupules les plus religieux sur les plats qu'elle pouvait manger en temps de pénitence. Je la vis un jour très-tourmentée de ses doutes sur un oiseau d'eau qu'on lui servait souvent pendant le carême. Il s'agis-

sait de décider irrévocablement si cet oiseau était maigre ou gras. Elle consulta un évêque qui se trouvait à son dîner : le prélat prit aussitôt le son de voix positif, l'attitude grave d'un juge en dernier ressort. Il répondit à la princesse qu'il avait été décidé, qu'en un semblable doute, après avoir fait cuire l'oiseau, il fallait le piquer sur un plat d'argent très-froid; que si le jus de l'animal se figeait dans l'espace d'un quart d'heure, l'animal était réputé gras; que si le jus restait en huile, on pouvait le manger en tout temps sans inquiétude. Madame Victoire fit aussitôt faire l'épreuve, le jus ne figea point; ce fut une joie pour la princesse qui aimait beaucoup cette espèce de gibier. Le maigre, qui occupait tant madame Victoire, l'incommodait; aussi attendait-elle avec impatience le coup de minuit du samedi-saint; on lui servait aussitôt une bonne volaille au riz, et plusieurs autres mets succulens. Elle avouait avec une si aimable franchise son goût pour la bonne chère et pour les commodités de la vie, qu'il aurait fallu être aussi sévère en principes, qu'insensible aux excellentes qualités de cette princesse, pour lui en faire un crime.

Madame Adélaïde avait plus d'esprit que madame Victoire; mais elle manquait absolument de cette bonté qui, seule, fait aimer les grands : des manières brusques, une voix dure, une prononciation brève, la rendaient plus qu'imposante. Elle portait très-loin l'idée des prérogatives du rang. Un de ses chapelains eut le malheur de dire *Dominus vobiscum* d'un air trop aisé : la princesse l'apostropha rude-

ment après la messe pour lui dire de se souvenir qu'il n'était pas évêque, et de ne plus s'aviser d'officier en prélat.

Mille ambitions se partageaient la cour de Louis XV. Les ennemis du duc de Choiseul cherchaient par quelle voie ils pourraient amener la chute du ministre qui les importunait.

Ils vinrent à bout de leur projet. Ceux qui ne pardonnaient pas à ce ministre la destruction des jésuites, et qui avaient toujours été opposés au traité d'alliance avec l'Autriche, influençaient l'esprit de Mesdames. Le duc de la Vauguyon, gouverneur du jeune dauphin, lui inspirait les mêmes préventions.

Telle était la disposition des esprits, lorsque la jeune archiduchesse Marie-Antoinette arriva dans la cour de Versailles, au moment où le parti qui l'y amenait était près d'être renversé.

Madame Adélaïde avouait hautement son éloignement pour une princesse de la maison d'Autriche; et lorsque M. Campan fut prendre ses ordres, au moment de partir avec la maison de la dauphine, pour aller la recevoir aux frontières, elle lui dit : Qu'elle désapprouvait le mariage de son neveu avec une archiduchesse, et que, si elle avait des ordres à donner, ce ne serait pas pour envoyer chercher une Autrichienne.

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, fille de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, naquit le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne; et cette

catastrophe qui semblait marquer d'un sceau fatal l'époque de sa naissance, sans être pour la princesse un motif de crainte superstitieuse, avait pourtant fait impression sur son esprit.

La reine s'entretenait avec plaisir des premières années de sa jeunesse. Son père, l'empereur François, avait fait une profonde impression sur son cœur ; elle le perdit qu'elle avait à peine sept ans.

La reine parlait souvent de sa mère avec un profond respect, mais elle avait formé tous ses projets pour l'éducation de ses enfans d'après les choses essentielles qui avaient été négligées dans la sienne. Marie-Thérèse, imposante par ses grandes qualités, inspirait aux archiduchesses plus de crainte et de respect que d'amour; c'est au moins ce que j'ai remarqué dans les sentimens de la reine pour son auguste mère ; aussi désirait-elle ne jamais établir entre elle et ses enfans cette distance qui avait existé dans la famille impériale. Elle en citait un effet funeste et qui lui avait fait une impression si forte que le temps n'avait pu l'effacer. Lorsque l'empereur Joseph II perdit sa femme, elle lui fut enlevée en peu de jours par une petite vérole de la plus mauvaise qualité. Son cercueil venait d'être déposé dans le caveau de la famille impériale. L'archiduchesse Josèphe, accordée au roi de Naples, au moment de quitter Vienne, reçut de l'impératrice l'ordre de ne point partir sans avoir été faire une prière dans le caveau de ses pères ; la jeune archiduchesse, persuadée qu'elle gagnerait la maladie dont sa belle-sœur venait d'être la victime,

regarda cet ordre comme son arrêt de mort. Elle aimait tendrement la jeune archiduchesse Marie-Antoinette : elle la prit sur ses genoux, l'embrassa en pleurant, et lui dit qu'elle ne la quitterait pas pour se rendre à Naples, mais bien pour ne plus la revoir; qu'elle allait descendre au caveau de ses pères, mais qu'elle y retournerait bientôt pour y rester. Son pressentiment fut réalisé; une petite vérole confluente l'emporta en peu de jours. Sa sœur cadette monta à sa place sur le trône de Naples.

L'impératrice était trop occupée de grands intérêts politiques, pour pouvoir se livrer aux soins de maternité. Le célèbre Wanswietten, son médecin, venait visiter tous les matins la jeune famille impériale, se rendait ensuite près de Marie-Thérèse et lui donnait les détails les plus circonstanciés sur la santé des archiducs et des archiduchesses qu'elle ne voyait quelquefois qu'après un intervalle de huit ou de dix jours. Aussitôt qu'on avait connaissance de l'arrivée d'un étranger de marque à Vienne, l'impératrice s'environnait de sa famille, l'admettait à sa table, et donnait à croire, par ce rapprochement calculé, qu'elle-même présidait à l'éducation de ses enfans.

Les grandes maîtresses, n'ayant aucune inspection à craindre de la part de Marie-Thérèse, cherchèrent à se faire aimer de leurs élèves en suivant la route si blâmable et si commune d'une indulgence funeste aux progrès et au bonheur futur de l'enfance. Marie-Antoinette fit congédier sa grande maîtresse en

avouant à l'impératrice que toutes ses pages d'écritures et toutes ses lettres étaient habituellement tracées au crayon; la comtesse de Brandès fut nommée pour remplacer cette gouvernante, et s'acquitta de ses devoirs avec beaucoup d'exactitude et de talent. La reine regardait comme un malheur pour elle d'avoir été trop tard confiée à ses soins, et resta toujours en relation d'amitié avec cette dame. L'éducation de Marie-Antoinette fut donc très-négligée.

Cependant elle savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné. Sa facilité à apprendre était inconcevable, et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase, qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. La reine parlait cette langue avec grâce et facilité, et traduisait les poëtes les plus difficiles. Elle n'écrivait pas le français correctement, mais elle le parlait avec la plus grande aisance et mettait même de l'affectation à dire qu'elle ne savait plus l'allemand. La musique était le talent qui plaisait le plus à la reine. Elle ne jouait bien d'aucun instrument, mais elle était parvenue à déchiffrer à livre ouvert, comme le meilleur professeur. Elle avait acquis ce degré de perfection en France, cette partie de son éducation ayant été aussi négligée à Vienne que les autres. Peu de jours après son arrivée à Versailles, on lui présenta son maître de chant, c'était La Garde, auteur de l'opéra d'*Églé*. Elle lui donna un rendez-vous pour un temps assez éloigné.

ayant besoin, disait-elle, de se reposer des fatigues de la route et des fêtes nombreuses qui avaient eu lieu à Versailles; mais son motif réel était de cacher à quel point elle ignorait les premiers élémens de la musique. Elle demanda à M. Campan si son fils, qui était bon musicien, pourrait en secret lui donner, pendant trois mois, des leçons: « Il faut, ajouta-t-elle en souriant, que la dauphine prenne soin de la réputation de l'archiduchesse. » Les leçons s'établirent secrètement, et, au bout de trois mois de travail constant, elle fit appeler M. La Garde et l'étonna par sa facilité.

Le désir de perfectionner Marie-Antoinette dans l'étude de la langue française fut probablement le motif qui avait déterminé Marie-Thérèse à lui donner pour maîtres et lecteurs deux comédiens français, *Aufresne* pour la prononciation et la déclamation, et un nommé *Sainville* pour le goût du chant français. Ce choix déplut justement. Les deux acteurs furent congédiés. Ce fut à cette époque que le duc de Choiseul s'occupa de lui envoyer un instituteur.

M. l'archevêque de Toulouse, depuis archevêque de Sens, entra un jour chez M. le duc de Choiseul, au moment où il était véritablement embarrassé pour cette nomination; il lui proposa l'abbé de Vermond, bibliothécaire du collége des Quatre-Nations. Le bien qu'il dit de son protégé le fit agréer le jour même.

Cet abbé de Vermond, dont les historiens parleront peu parce que son pouvoir était resté dans

l'ombre, déterminait presque toutes les actions de la reine. Il avait établi son influence sur elle dans l'âge où les impressions sont le plus durables. Marie-Antoinette parlait la langue française avec beaucoup d'agrément, mais l'écrivait moins bien. L'abbé de Vermond revoyait toutes les lettres qu'elle envoyait à Vienne. La fatuité insoutenable avec laquelle il s'en vantait, dévoilait le caractère d'un homme plus flatté d'être initié dans les secrets intimes, que jaloux d'avoir rempli dignement les importantes fonctions d'instituteur.

Il est très-probable, par les relations constantes et connues de cet homme avec le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire pendant toute la durée du règne de Louis XVI, qu'il était utile à la cour de Vienne, et qu'il a souvent déterminé la reine à des démarches dont elle n'appréciait pas les conséquences.

Enivré de la réception que la cour de Vienne lui avait faite, n'ayant rien vu de grand avant cette époque, l'abbé de Vermond n'admirait et n'estimait que les usages de la famille impériale ; il ne cessait de tourner en dérision l'étiquette de la maison de Bourbon ; la jeune dauphine était sans cesse excitée par ses sarcasmes à s'en dégager, et ce fut lui qui, le premier, lui fit supprimer une infinité d'usages dont il ne jugeait ni la sagesse ni le but politique.

On trouvera peut-être que je peins sévèrement le caractère de l'abbé de Vermond ; mais comment pourrai-je voir sous des couleurs favorables un

homme qui, après s'être arrogé le rôle important de confident et de conseiller unique de la reine, la dirigea avec si peu de prudence, et nous donna la douleur de voir cette princesse mêler à des qualités, qui faisaient le charme de tout ce qui l'environnait, des torts qui nuisaient à sa gloire et à son bonheur?

Tout le monde sait que le mariage de monseigneur le dauphin avec l'archiduchesse avait été arrêté à l'époque de la puissance du duc de Choiseul. La procuration pour la cérémonie du mariage fut donnée au marquis de Durfort qui devait remplacer dans l'ambassade de Vienne le baron de Breteuil ; mais six mois après le mariage du dauphin, le duc de Choiseul fut disgracié, et mesdames de Marsan et de Guéménée, qui se trouvèrent plus puissantes par la disgrâce du duc, firent donner cette ambassade au prince Louis de Rohan, depuis cardinal et grand-aumônier.

On ne pouvait faire un choix plus mauvais en lui-même et plus désagréable à Marie-Thérèse, qu'en lui envoyant, comme ambassadeur, un homme aussi léger et aussi immoral que l'était le prince Louis de Rohan. Il n'avait que de faibles teintures en tous genres, et ignorait tout ce qui peut servir à la diplomatie. Sa réputation l'avait précédé à Vienne, et sa mission s'entama sous les auspices les plus défavorables. Manquant d'argent, et la maison de Rohan ne pouvant lui faire de grandes avances, il obtint de sa cour un brevet qui l'autorisait à emprunter sur ses bénéfices la somme de 600,000 livres, s'endetta de

plus d'un million, et crut éblouir la ville et la cour de Vienne par le luxe le plus indécent et en même temps le plus mal entendu. Il obtenait rarement des audiences particulières de l'impératrice, qui ne l'estimait pas et s'exprimait sans ménagement sur sa conduite comme évêque et comme ambassadeur. J'ai cru ne devoir négliger aucun détail sur le caractère moral et politique d'un homme dont l'existence a été dans la suite si funeste à la gloire de Marie-Antoinette.

On avait préparé, sur les frontières auprès de Kell, un superbe pavillon composé d'un très-vaste salon qui communiquait à deux appartemens : l'un où devaient se tenir les dames et les seigneurs de la cour de Vienne ; l'autre destiné à la suite de la dauphine, composée de madame la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur ; madame la duchesse de Cossé, sa dame d'atours ; quatre dames du palais ; M. le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur ; M. le comte de Tessé, premier écuyer ; M. l'évêque de Chartres, premier aumônier, les officiers des gardes-du-corps et les écuyers.

Lorsqu'on eut entièrement déshabillé madame la dauphine, pour qu'elle ne conservât rien d'une cour étrangère, pas même sa chemise et ses bas (étiquette toujours observée dans cette circonstance), les portes s'ouvrirent ; la jeune princesse s'avança cherchant des yeux la comtesse de Noailles, puis s'élança dans ses bras, en lui demandant les larmes aux yeux, et avec une franchise qui partait de son cœur, de la diriger,

de la conseiller, d'être en tout son guide et son appui. On ne put qu'admirer cette marche aérienne : on était séduit par un seul sourire ; et dans cet être tout enchanteur où brillait l'éclat de la gaieté française, je ne sais quelle sérénité auguste, peut-être aussi l'attitude un peu fière de sa tête et des épaules, faisait retrouver la fille des Césars.

En rendant justice aux vertus de la comtesse de Noailles, les gens sincèrement attachés à la reine ont toujours regardé comme un de ses premiers malheurs, peut-être même comme le plus grand qu'elle pût éprouver à son entrée dans le monde, de n'avoir pas rencontré, dans la personne naturellement placée pour être son conseil, une femme indulgente, éclairée, et unissant à des avis sages cette grâce qui décide la jeunesse à les suivre. Madame la comtesse de Noailles n'avait rien d'agréable dans son extérieur ; son maintien était roide, son air sévère. Elle connaissait parfaitement l'étiquette ; mais elle en fatiguait la jeune princesse sans lui en démontrer l'importance. Toutes ces formes étaient gênantes à la vérité, mais elles avaient été calculées sur la nécessité de présenter aux Français tout ce qui peut leur commander le respect, et surtout de garantir une jeune princesse, par un entourage imposant, des traits mortels de la calomnie. Il aurait fallu faire sentir à la dauphine qu'en France sa dignité tenait beaucoup à des usages qui n'étaient nullement nécessaires à Vienne pour faire respecter et chérir la famille impériale par les bons et soumis Autrichiens.

Le dauphine était donc perpétuellement importunée par les représentations de la comtesse de Noailles, et en même temps excitée par l'abbé de Vermond à tourner en dérision et les préceptes sur l'étiquette et celle qui les donnait. Elle écouta plutôt la raillerie que la raison, et surnomma madame la comtesse de Noailles : *madame l'Étiquette*. Cette plaisanterie fit présumer qu'aussitôt que la jeune princesse agirait selon ses volontés, elle se soustrairait aux usages imposans.

Les fêtes qui eurent lieu à Versailles pour le mariage du dauphin, furent très-brillantes. La dauphine y arriva pour l'heure de sa toilette après avoir couché à la Muette, où Louis XV avait été la recevoir.

La dauphine reçut à Versailles dans un appartement du rez-de-chaussée, au-dessous de celui de la feue reine, qui ne fut prêt que six mois après le jour de son mariage.

Madame la dauphine, alors âgée de quinze ans, éclatante de fraîcheur, parut mieux que belle à tous les yeux. Sa démarche tenait à la fois du maintien imposant des princesses de sa maison, et des grâces françaises; ses yeux étaient doux, son sourire aimable. Lorsqu'elle se rendait à la chapelle, dès les premiers pas qu'elle avait faits dans la longue galerie, elle avait découvert, jusqu'à l'extrémité de cette pièce, les personnes qu'elle devait saluer avec les égards dus au rang, celles à qui elle accorderait une inclination de tête, celles enfin qui devaient se contenter d'un sourire,

en lisant dans ses yeux un sentiment de bienveillance fait pour consoler de n'avoir pas de droits aux honneurs.

Louis XV fut enchanté de la jeune dauphine ; il n'était question que de ses grâces, de sa vivacité et de la justesse de ses reparties. Elle obtint encore plus de succès auprès de la famille royale, lorsqu'on la vit dépouillée de tout l'éclat des diamans dont elle avait été ornée pendant les premiers jours de son mariage. Vêtue d'une légère robe de gaze ou de taffetas, on la comparait à la Vénus de Médicis, à l'Atalante des jardins de Marly. Les poëtes célébrèrent ses charmes, les peintres voulurent rendre ses traits. Il y en eut un dont l'idée ingénieuse fut récompensée par Louis XV. Il avait imaginé de placer le portrait de Marie-Antoinette dans le cœur d'une rose épanouie.

Madame la dauphine ne cessait de donner des preuves d'esprit et de sensibilité; quelquefois même elle se laissait entraîner à ces élans de bonté compâtissante, qui ne sont arrêtés ni par le rang, ni par les usages qu'il établit.

Lors de l'événement du feu de la place Louis XV, à l'occasion des fêtes du mariage, le dauphin et la dauphine envoyèrent l'année entière de leurs revenus, pour soulager les familles infortunées qui avaient perdu leurs parens dans cette journée désastreuse.

Cet acte de générosité rentre dans le nombre de ces secours d'éclat qui sont dictés par la politique des princes, au moins autant que par leur compas-

sion, mais la douleur de Marie-Antoinette fut profonde et dura plusieurs jours; rien ne pouvait la consoler de la perte de tant d'innocentes victimes; elle en parlait, en pleurant, à ses dames, lorsqu'une d'elles, cherchant sans doute à la distraire, lui dit qu'un grand nombre de filoux avaient été trouvés parmi les cadavres, que leurs poches étaient remplies de montres et d'autres bijoux. « Ils ont été au moins bien punis, ajouta la personne qui racontait ces détails. — Oh! non, non, Madame, reprit la dauphine, ils sont morts à côté d'honnêtes gens. »

En passant par Reims, à son arrivée de Strasbourg: « Voilà, dit-elle, la ville de France que je désire revoir le plus tard possible. »

La dauphine avait apporté de Vienne une grande quantité de diamans blancs; le roi y ajouta le don des diamans et des perles de la feue dauphine, et lui remit aussi un collier de perles d'un seul rang dont la plus petite avait la grosseur d'une aveline, et qui, apporté en France par Anne d'Autriche, avait été substitué, par cette princesse, aux reines et dauphines de France.

Les trois princesses, filles de Louis XV, se réunirent pour lui offrir de magnifiques présens. Madame Adélaïde donna en même temps à la jeune princesse une clé des corridors particuliers du château, par lesquels, sans aucune suite, et sans être aperçue, elle pourrait parvenir jusqu'à l'appartement de ses tantes et les voir en particulier. La dauphine leur dit avec infiniment de grâce, en prenant cette clé,

que pour lui faire apprécier toutes les choses superbes qu'elles voulaient bien lui donner, il n'eût pas fallu, en même temps, lui en offrir une d'un prix inestimable, puisqu'elle devrait à cette clé une intimité et des conseils si précieux pour son âge. Elle s'en servit en effet bien souvent; mais madame Victoire seule l'autorisait, tant qu'elle fut dauphine, à rester familièrement chez elle; madame Adélaïde ne pouvait vaincre ses préventions contre les princesses autrichiennes, et était ennuyée de la gaieté un peu pétulante de la dauphine; madame Victoire s'en affligeait, et sentait que leur société et leurs avis eussent été bien utiles à une jeune personne destinée à ne rencontrer que des complaisans ou des flatteurs. Elle chercha même à lui faire trouver de l'agrément dans la société de madame la marquise de Durfort, sa dame d'honneur et sa favorite. On donna plusieurs fêtes agréables chez cette dame : la comtesse de Noailles et l'abbé de Vermond s'opposèrent bientôt à ces réunions.

L'événement arrivé à la chasse, près du village d'Achères, dans la forêt de Fontainebleau, donna à la jeune princesse l'occasion de développer son respect pour la vieillesse et sa sensibilité pour l'infortune. Un paysan très-âgé est blessé par le cerf; la dauphine s'élance hors de sa calèche, y fait placer e paysan avec sa femme et ses enfans, fait reconduire sa famille jusqu'à sa chaumière, et la comble de tous les soins et de tous les secours nécessaires. Son cœur était toujours prêt à éprouver les émotions

de la compassion; et dans ces circonstances, l'idée de son rang n'arrêtait jamais les effets de sa sensibilité. Plusieurs personnes de son service entraient un soir dans sa chambre, croyant n'y trouver que l'officier de garde, elles aperçoivent la jeune princesse assise à côté de cet homme déjà avancé en âge; elle avait placé auprès de lui une jatte pleine d'eau, étanchait le sang qui sortait d'une blessure qu'il avait à la main, après avoir déchiré son mouchoir pour lui faire des compresses, et remplissait enfin auprès de lui toutes les fonctions d'une pieuse fille de la charité. Le vieillard, attendri jusqu'aux larmes, laissait par respect agir son auguste maîtresse. Il s'était blessé en voulant avancer un meuble un peu lourd que la princesse lui avait demandé.

Au mois de juillet 1770, un événement fâcheux, arrivé dans une famille que la dauphine honorait de ses bontés, contribua à montrer encore, non-seulement sa sensibilité, mais la justesse de ses idées. Une de ses femmes avait un fils officier dans les gendarmes de la garde; ce jeune homme se crut offensé par un commis de la guerre; un cartel en forme fut imprudemment envoyé: il tua son adversaire dans la forêt de Compiègne; la famille du jeune homme tué, munie du cartel, demanda justice. Le roi affligé de plusieurs duels qui viennent d'avoir lieu, avait malheureusement prononcé qu'il n'accorderait point de grâce au premier événement de ce genre dont on pourrait donner la preuve; le coupable fut arrêté. Sa mère, dans le désordre

de la plus grande douleur, courut se jeter aux pieds de la dauphine, du dauphin et des jeunes princes; ils obtinrent du roi, après une heure de prière, la grâce tant désirée. Le lendemain, en félicitant madame la dauphine, une grande dame, qui s'était sûrement laissé prévenir contre la mère du gendarme, eut la méchanceté d'ajouter que cette mère n'avait négligé, dans cette circonstance, aucun moyen de réussir; qu'elle avait sollicité, non-seulement la famille royale, mais même madame Du Barry. La dauphine répondit que ce trait justifiait l'opinion générale qu'elle avait conçue de cette brave femme; que, pour sauver la vie de son fils, rien ne devait coûter au cœur d'une mère, et qu'à sa place, si elle l'eût jugé nécessaire, elle aurait été se jeter aux pieds de Zamore.

Quelque temps après les fêtes du mariage, madame la dauphine fit son entrée à Paris; elle y fut reçue avec des transports de joie. Après avoir dîné dans l'appartement du roi, aux Tuileries, elle fut forcée, par les cris multipliés de la foule qui remplissait le jardin, de se présenter sur le balcon, en face de la grande allée. Elle s'écria, en voyant toutes ces têtes pressées, les yeux levés vers elle : « Grand Dieu! que de monde! — Madame, lui dit le vieux duc de Brissac, gouverneur de Paris, sans que Monseigneur le dauphin puisse s'en offenser, ce sont autant d'amoureux. » M. le dauphin ne s'offensait ni des acclamations, ni des hommages dont madame la dauphine était l'objet. Une indifférence

affligeante, une froideur, qui dégénérait souvent en brusquerie, étaient les seuls sentimens que lui montrait alors le jeune prince. Cet éloignement, qui dura fort long-temps, était, dit-on, l'ouvrage de M. le duc de La Vauguyon. La dauphine n'avait véritablement de sincères amis à la cour que le duc de Choiseul et son parti. Croira-t-on que les projets formés contre Marie-Antoinette allaient jusqu'à voir la possibilité d'un divorce? Quelques gens possédant à la cour des places éminentes me l'ont assuré, et beaucoup de choses pouvaient confirmer cette opinion. Tout était employé pour entretenir et augmenter la froideur que le dauphin témoigna long-temps à sa jeune épouse. Elle en fut profondément affligée, mais ne se permit jamais d'articuler la moindre plainte à cet égard. Rien ne lui faisait rompre le silence; et quelques larmes, qui s'échappaient involontairement de ses yeux, étaient les seules traces que son service ait pu voir de ses peines secrètes.

Madame la dauphine avait trouvé à la cour de Louis XV, avec les trois princesses, filles du roi, les princes, frères du dauphin, en éducation; mesdames Clotilde et Elisabeth encore entre les mains de madame de Marsan, gouvernante des enfans de France. L'aînée de ces deux princesses épousa, en 1777, le prince de Piémont, devenu roi de Sardaigne. Cette princesse était, dès son enfance, d'une si énorme grosseur, que le peuple lui avait donné le sobriquet de *gros Madame*. La seconde princesse était la pieuse Élisabeth, victime de son respect et de son tendre

attachement pour le roi son frère, et dont les hautes vertus méritent la couronne céleste. Elle était encore presque à la lisière, à l'époque du mariage du dauphin. La dauphine lui donnait une préférence marquée. La gouvernante, qui cherchait à faire valoir celle des deux princesses que la nature avait traitée moins favorablement, sut mauvais gré à madame la dauphine de son affection particulière pour madame Élisabeth, et par des plaintes indiscrètes, elle refroidit l'amitié qui existait cependant entre madame Clotilde et Marie-Antoinette. Il s'éleva même quelque rivalité sur l'article de l'éducation, et on s'expliqua assez haut et très défavorablement sur celle que l'impératrice Marie-Thérèse avait fait donner à ses filles. L'abbé de Vermond se crut offensé, prit parti dans cette querelle, et unit ses plaintes et ses plaisanteries à celles de madame la dauphine sur les critiques de la gouvernante, et s'en permit même à son tour quelques-unes sur l'instruction de madame Clotilde. Tout se sait dans une cour. Madame de Marsan fut à son tour instruite de ce qui s'était dit chez la dauphine, et lui en sut très-mauvais gré. A partir de ce moment, il s'établit un foyer d'intrigues, ou plutôt de commérages, contre Marie-Antoinette, dans la société de madame de Marsan; ses moindres actions y étaient mal interprétées; on lui faisait un crime de sa gaieté et des jeux innocens qu'elle se permettait quelquefois dans son intérieur avec les plus jeunes de ses dames, et même avec des femmes de son

service. Le prince Louis de Rohan, placé à l'ambassade de Vienne par cette société, y fut l'écho de ces injustes critiques, et se jeta dans une série de coupables délations qu'il colorait du nom de zèle. Il représentait la jeune dauphine comme s'aliénant tous les cœurs par des légèretés qui ne pouvaient convenir à la dignité de la cour de France. Cette princesse recevait souvent de Vienne des remontrances dont la source ne pouvait lui demeurer longtemps cachée, et c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'éloignement qu'elle n'a jamais cessé de témoigner au prince de Rohan.

Vers le même temps, la dauphine eut connaissance d'une lettre écrite par le prince Louis à M. le duc d'Aiguillon, dans laquelle cet ambassadeur s'exprimait en termes peu convenables sur l'attitude de Marie-Thérèse, relativement au partage de la Pologne. Cette lettre du prince Louis avait été lue chez la comtesse Du Barry; la légèreté de la correspondance de l'ambassadeur blessait à Versailles la sensibilité et la dignité de la dauphine, tandis qu'à Vienne les rapports qu'il faisait à Marie-Thérèse contre la jeune princesse finirent par lui rendre suspects les motifs de ces interminables plaintes.

Marie-Thérèse, partageant enfin les mêmes soupçons, prit le parti d'envoyer à Versailles son secrétaire du cabinet, le baron de Neni, qui devait examiner avec attention la conduite de madame la dauphine, et acquérir la mesure juste de l'opinion de la cour et de Paris sur le compte de cette prin-

cesse. Le baron de Neni, après y avoir mis le temps et la sagacité convenables, détrompa sa souveraine sur les exagérations de l'ambassadeur français; l'impératrice n eut pas de peine à remarquer dans les calomnies qu'on avait osé lui faire parvenir, à titre d'intérêt pour son auguste fille, la preuve de l'inimitié d'un parti qui n'avait jamais approuvé l'alliance de la maison de Bourbon avec la sienne. A cette époque, madame la dauphine, n'ayant encore obtenu aucun pouvoir sur le cœur de son époux, craignant Louis XV, se défiant avec raison du duc d'Aiguillon, n'avait pas mérité le moindre reproche sur ce genre de légèreté que la haine et ses malheurs ont, par la suite, transformée en crime. Convaincue de l'innocence de Marie-Antoinette, l'impératrice donna l'ordre au baron de Neni de solliciter le rappel de M. le prince de Rohan, et d'instruire le ministre des affaires étrangères de tous les motifs qui le lui faisaient désirer; mais la maison de Rohan se mit entre son protégé et l'envoyé autrichien, et l'on ne répondit que d'une manière évasive.

Ce ne fut que deux mois après la mort de Louis XV, que la cour de Vienne obtint son rappel. Les griefs positivement énoncés furent : sa morgue et sa hauteur à l'égard des autres ministres étrangers, ce qui aurait eu des suites majeures, surtout avec les ministres d'Angleterre et de Danemarck, si l'impératrice elle-même ne s'en fût mêlée; son mépris pour les choses de la religion dans le pays où il était le plus nécessaire d'en montrer. On l'avait vu souvent se

revêtir d'habits de toutes les couleurs, prenant les uniformes de chasse des différens seigneurs chez qui il allait, avec tant de publicité, qu'un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniforme vert, galonné en or, avaient forcé une procession qui les gênait, pour se rendre à une partie de chasse chez le prince de Paar; des dettes immenses contractées par lui et ses gens, dettes qui ne furent que tardivement et imparfaitement acquittées.

Les mariages successifs du comte de Provence et du comte d'Artois avec deux filles du roi de Sardaigne, augmentèrent à Versailles le nombre des princesses de l'âge de Marie-Antoinette, procurèrent à la dauphine une société plus conforme à son âge, et changèrent sa position. D'assez beaux yeux attirèrent à madame la comtesse de Provence, lors de son arrivée à Versaille, les seules louanges qu'il était raisonnablement permis de lui donner.

La comtesse d'Artois, sans difformité dans la taille, était fort petite et avait un très beau teint; son visage assez gracieux n'avait cependant rien de remarquable que l'extrême longueur de son nez. Mais, bonne et généreuse, elle fut aimée de ceux qui l'environnaient, et jouit même de quelque crédit, tant qu'elle fut la seule qui eût donné des héritiers à la couronne.

Dès ce moment la plus grande intimité s'établit entre les trois jeunes ménages. Ils firent réunir leurs repas, et ne mangèrent séparément que les jours où leurs dîners étaient publics. Cette manière

de vivre en famille exista jusqu'au moment où la reine se permit d'aller dîner quelquefois chez la duchesse de Polignac, lorsqu'elle fut gouvernante; mais la réunion du soir pour le souper ne fut jamais interrompue, et avait lieu chez madame la comtesse de Provence. Madame Élisabeth y prit place lorsqu'elle eut terminé son éducation; et quelquefois Mesdames, tantes du roi, y étaient invitées. Cet usage, qui n'avait point eu d'exemple à la cour, fut l'ouvrage de Marie-Antoinette, et elle l'entretint avec la plus grande persévérance.

La cour de Versailles n'éprouva aucun changement d'étiquette pendant la durée du règne de Louis XV. Le jeu se tenait chez madame la dauphine, comme étant la première personne de l'État. Il avait eu lieu, depuis la mort de la reine Marie Leckzinska jusqu'au moment du mariage de monsieur le dauphin, chez madame Adélaïde. Ce changement, suite d'un ordre de préséance qui ne pouvait être dérangé, n'en avait pas moins désobligé madame Adélaïde qui, ayant établi un jeu séparé dans ses appartemens, ne se rendait presque jamais à celui où devait se réunir non-seulement la cour, mais la famille royale. La visite en grand appareil *au débotter* du roi avait toujours lieu. La messe en musique était entendue tous les jours; les promenades des princesses n'étaient que de rapides courses qu'elles faisaient en berlines, accompagnées de gardes-du-corps, d'écuyers, de pages à cheval. On se rendait au grand galop à quelques lieues de Versailles; les

calèches ne servaient que pour suivre la chasse.

Les jeunes princesses voulurent animer leur société intime d'une manière utile et agréable. On forma le projet d'apprendre et de jouer toutes les bonnes comédies du théâtre français; le dauphin était le seul spectateur; les trois princesses, les deux frères du roi, et MM. Campan, père et fils, composèrent seuls la troupe; mais on mit la plus grande importance à tenir cet amusement aussi secret qu'une affaire d'État : on craignait la censure de Mesdames; et on ne doutait pas que Louis XV n'eût défendu de pareils amusemens, s'il en avait eu connaissance. On choisit un cabinet d'entresol où personne n'avait besoin de pénétrer pour le service. Une espèce d'avant-scène, se détachant et pouvant s'enfermer dans une armoire, formait tout le théâtre. M. le comte de Provence savait toujours ses rôles d'une manière imperturbable; M. le comte d'Artois assez bien; il les disait avec grâce; les princesses jouaient mal. La dauphine s'acquittait de quelques rôles avec finesse et sentiment. Le bonheur le plus réel de cet amusement était d'avoir tous les costumes très-élégans et fidèlement observés. Le dauphin prenait part aux jeux de la jeune famille, riait beaucoup des figures des personnages, à mesure qu'ils paraissaient en scène, et c'est à dater de ces amusemens qu'on le vit renoncer à l'air timide de son enfance, et se plaire dans la société de la dauphine.

Le désir d'étendre le répertoire des pièces que l'on

voulait jouer, et la certitude que ces amusemens seraient entièrement ignorés, avaient fait admettre mon beau-père et mon mari à l'honneur de figurer avec les princes.

Je n'ai su ces détails que long-temps après, M. Campan en ayant fait un secret; mais un événement imprévu pensa dévoiler tout le mystère. La reine ordonna un jour à M. Campan de descendre dans son cabinet pour y chercher quelque chose qu'elle avait oublié; il était habillé en Crispin et avait même son rouge; un escalier dérobé conduisait directement à cet entresol dans le cabinet de toilette. M. Campan crut y entendre quelque bruit, et resta immobile derrière la porte qui était fermée. Un valet de garde-robe, qui en effet était dans cette pièce, avait de son côté entendu quelque bruit, et, par inquiétude ou par curiosité, il ouvrit subitement la porte; cette figure de Crispin lui fit si grande peur, que cet homme tomba à la renverse en criant de toutes ses forces : « Au secours! » Mon beau-père le releva, lui fit entendre sa voix, et lui enjoignit le plus profond silence sur ce qu'il avait vu. Cependant il crut devoir prévenir la dauphine sur ce qui était arrivé; elle craignit que quelque autre événement de la même nature ne fit découvrir ces amusemens : ils furent abandonnés.

Cette princesse s'occupait beaucoup, dans son intérieur, de l'étude de la musique et de celle des rôles de comédie qu'elle avait à apprendre; ce dernier exercice avait eu au moins l'avantage de

former sa mémoire et de lui rendre la langue française encore plus familière.

L'abbé de Vermond venait chez elle tous les jours, mais évitait de prendre le ton imposant d'un instituteur, et ne voulait pas même, comme lecteur, conseiller l'utile lecture de l'histoire. Je crois qu'il n'en a pas lu un seul volume, dans toute sa vie, à son auguste élève : aussi n'a-t-il jamais existé de princesse qui eût un éloignement plus marqué pour toutes les lectures sérieuses.

Tant que dura le règne de Louis XV, les ennemis de Marie-Antoinette n'essayèrent pas de changer l'opinion publique sur son compte. Elle était toujours l'objet des vœux et de l'amour des Français en général, et particulièrement des habitans de Paris qui, privés de la posséder dans leur ville, venaient successivement à Versailles, la plupart attirés par le seul désir de la voir. Les courtisans ne partageaient pas entièrement cet enthousiasme vraiment populaire qu'avait inspiré madame la dauphine : la disgrâce de M. le duc de Choiseul l'avait privée de son véritable appui, et le parti qui dominait à la cour, depuis l'exil de ce ministre, était, par ses opinions politiques, aussi opposé à sa famille qu'à elle-même. La dauphine était à Versailles environnée d'ennemis.

Cependant tout le monde cherchait extérieurement à lui plaire : l'âge de Louis XV et le caractère du dauphin avertissaient assez la prévoyante sagacité des courtisans du rôle important qui était réservé à

cette princesse, si, sous le règne suivant, le dauphin finissait par lui être attaché.

Vers les premiers jours de mai 1774, Louis XV, annonçant par la force de sa constitution une existence encore assez longue, fut attaqué d'une petite vérole confluente des plus funestes. Mesdames inspirèrent, à cette époque, à madame la dauphine un sentiment de respect et d'attachement dont elle leur donna des preuves multipliées lorsqu'elle fut sur le trône. En effet, rien ne fut plus admirable et plus touchant que le courage avec lequel elles affrontèrent la maladie la plus horrible : l'air du palais était infecté; plus de cinquante personnes gagnèrent la petite vérole pour avoir seulement traversé la galerie de Versailles, et dix en moururent.

La fin de ce monarque approchait : son règne, assez paisible, avait conservé une force imprimée par la puissance de son prédécesseur; d'un autre côté, sa faiblesse avait de même préparé les malheurs de celui qui régnerait après lui. La scène allait changer ; l'espoir, l'ambition, la joie, la douleur, tous les sentimens qui s'emparaient diversement des cœurs des courtisans, se déguisaient vainement sous un extérieur uniforme. Il était aisé de démêler les différens motifs qui leur faisaient, à chaque instant, répéter à tous cette phrase : « Comment va le roi ? » Enfin, le 10 mai 1774, se termina la carrière de Louis XV.

Toute la cour se rendit au château; l'œil-de-bœuf se remplit de courtisans, le palais de curieux. Le

dauphin avait décidé qu'il partirait avec la famille royale au moment où le roi rendrait le dernier soupir. Mais, dans une semblable occasion, la bienséance ne permettait guère de faire passer de bouche en bouche des ordres positifs de départ. Les chefs des écuries étaient donc convenus avec les gens qui étaient dans la chambre du roi, que ceux-ci placeraient une bougie allumée auprès d'une fenêtre, et qu'à l'instant où le mourant cesserait de vivre, un d'eux éteindrait la bougie.

La bougie fut éteinte : à ce signal les gardes-du-corps, les pages, les écuyers montèrent à cheval, tout fut prêt pour le départ. Le dauphin était chez la dauphine. Ils attendaient ensemble la nouvelle de la mort de Louis XV. Un bruit terrible, et absolument semblable à celui du tonnerre, se fit entendre dans la première pièce de l'appartement : c'était la foule des courtisans qui désertaient l'antichambre du souverain expiré, pour venir saluer la nouvelle puissance de Louis XVI. A ce bruit étrange, Marie-Antoinette et son époux reconnurent qu'ils allaient régner, et, par un mouvement spontané qui remplit d'attendrissement ceux qui les entouraient, tous deux se jetèrent à genoux, tous deux, en versant des larmes, s'écrièrent : *Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes.*

Madame la comtesse de Noailles entra, la salua la première comme reine de France, et demanda à LL. MM. de vouloir bien quitter les cabinets intérieurs pour venir dans la chambre recevoir les princes et

tous les grands officiers qui désiraient offrir leurs hommages à leurs nouveaux souverains. Appuyée sur son époux, un mouchoir sur les yeux, et dans l'attitude la plus touchante, Marie-Antoinette reçut ces premières visites : les voitures avancèrent, les gardes, les écuyers étaient à cheval. Le château resta désert; tout le monde s'empressait de fuir une contagion qu'aucun intérêt ne donnait plus le courage de braver.

En sortant de la chambre de Louis XV, le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre d'année, enjoignit à M. Andouillé, premier chirurgien du roi, d'ouvrir le corps et de l'embaumer. Le premier chirurgien devait nécessairement en mourir. « Je suis prêt, répliqua Andouillé; mais pendant que j'opérerai, vous tiendrez la tête : votre charge vous l'ordonne. » Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne fut ni ouvert ni embaumé. Quelques serviteurs subalternes et de pauvres ouvriers restèrent près de ces restes pestiférés : ils rendirent les derniers devoirs à leur maître. Les chirurgiens prescrivirent de verser de l'esprit-de-vin dans le cercueil.

La totalité de la cour partit à quatre heures pour Choisy. Mesdames, tantes du roi, dans leur voiture particulière; les princesses en éducation, avec madame la comtesse de Marsan et leurs sous-gouvernantes; le roi, la reine, Monsieur, frère du roi, Madame, le comte et la comtesse d'Artois, réunis dans une même voiture. La scène imposante qui venait de se passer sous leurs yeux, les idées multipliées

qu'offrait à leur imagination celle qui s'ouvrait pour eux, les avaient naturellement portés vers la douleur et la réflexion; mais, du propre aveu de la reine, cette disposition, peu faite pour leur âge, cessa en entier vers la moitié de la route : un mot, plaisamment estropié par madame la comtesse d'Artois, fit éclater un rire général, et de ce moment les larmes furent essuyées. La circulation entre Choisy et Paris était immense : jamais on ne vit plus de mouvement dans une cour. Quelle sera l'influence de Mesdames tantes? de la reine? Quels ministres le jeune roi va-t-il choisir? — Toutes ces questions furent décidées en peu de jours. Il fut arrêté que l'âge du roi exigeait qu'il eût près de lui une personne de confiance; qu'il y aurait un premier ministre, et les yeux se fixèrent sur MM. de Machault et de Maurepas, tous deux fort âgés : le premier, retiré dans sa terre auprès de Paris; le second à Ponchartrain, où il avait été très-anciennement exilé. La lettre pour rappeler M. de Machault était écrite, lorsque madame Adélaïde obtint la préférence de ce choix important en faveur de M. de Maurepas. On rappela le page qui était muni de la première lettre.

Le duc d'Aiguillon avait eu trop ouvertement le titre d'ami particulier de la maîtresse du roi; il fut congédié. M. de Vergennes, alors ambassadeur de France à Stockholm, fut nommé ministre des affaires étrangères; le comte du Muy, intime ami du dauphin, père de Louis XVI, eut le département de la guerre. L'abbé Terray dit et écrivit en vain qu'il avait coura-

geusement fait tout le mal possible aux créanciers de l'État, pendant le règne du feu roi; que l'ordre était rétabli dans les finances, qu'il n'avait plus que du bien à faire; et que la nouvelle cour allait jouir des avantages de la partie régénératrice de son plan de finances : toutes ces raisons, développées dans cinq ou six mémoires qu'il fit successivement remettre au roi et à la reine, ne purent lui servir à conserver son poste. On convenait de ses talens; mais l'odieux que ses opérations avaient nécessairement attiré sur son caractère, et l'immoralité de sa conduite privée, ne permettaient point son plus long séjour à la cour : il fut remplacé par M. de Clugny. Le chancelier de Maupeou fut exilé; la joie en fut universelle; ensuite le rappel des parlemens produisit la plus grande sensation : Paris était dans l'ivresse de la joie, et l'on rencontrait tout au plus une personne sur cent qui prévît que l'esprit de l'ancienne magistrature serait toujours le même ; et qu'avant peu elle oserait porter de nouvelles atteintes à l'autorité royale.

Tout le monde s'attendait au rappel de M. le duc de Choiseul; les regrets qu'il avait laissés à la cour parmi ses nombreux amis, l'attachement d'une jeune princesse qui lui devait le trône de France, tout paraissait annoncer son retour : la reine le demanda au roi avec les instances les plus vives, mais elle rencontra un obstacle invincible et qu'elle n'avait pas prévu. Le roi avait, dit-on, puisé les plus fortes préventions contre ce ministre, dans des Mémoires secrets écrits par son père, avec l'injonction faite au

duc de La Vauguyon de les lui remettre aussitôt qu'il serait en âge de s'occuper de l'art de régner. Ce furent ces Mémoires qui lui inspirèrent l'estime qu'il avait conçue pour le maréchal du Muy, et l'on peut ajouter que madame Adélaïde qui, dans ces premiers momens, influença beaucoup les décisions du jeune monarque, le soutenait dans les mêmes principes.

La reine s'entretint avec M. Campan du regret qu'elle avait de ne pouvoir contribuer à faire rappeler M. de Choiseul et lui en confia les motifs. L'abbé de Vermond qui, jusqu'à l'époque de la mort de Louis XV, avait vécu avec M. Campan dans la plus étroite intimité, entra chez lui le second jour de l'arrivée de la cour à Choisy, et prenant un air sérieux et sévère : « Monsieur, dit-il, la reine eut hier l'indiscrétion de vous parler d'un ministre auquel elle doit être attachée et que ses amis désiraient vivement de revoir auprès d'elle. La reine ne doit avoir ici que moi pour confident des choses qui doivent être ignorées. » M. Campan lui répondit qu'il n'enviait pas le rôle important et dangereux que s'attribuait l'abbé de Vermond dans la nouvelle cour; qu'il se bornerait aux fonctions de ses charges, assez satisfait des bontés constantes, dont la reine l'honorait, pour ne rien désirer de plus. Cependant il rendit compte, dès le soir même, à la reine de l'injonction qu'il avait reçue. Elle lui avoua qu'elle avait parlé de sa conversation à l'abbé; qu'il l'avait, en effet, sérieusement grondée, pour lui faire sentir la nécessité du secret dans les affaires; et elle ajouta :

« L'abbé ne peut vous aimer, mon cher Campan ; il ne s'attendait pas que je trouverais dans mon intérieur, en arrivant en France, un homme qui me conviendrait aussi parfaitement que vous Je sais qu'il en a conçu de l'ombrage; cela suffit : je sais aussi que vous êtes incapable de faire, auprès de moi, pour le desservir, des tentatives qui seraient d'ailleurs inutiles; je lui suis trop anciennement attachée. » L'abbé de Vermond, s'étant assuré dans l'intérieur de la reine le poste de confident unique, était cependant tremblant aussitôt qu'il apercevait le jeune monarque. Il ne pouvait ignorer qu'il était placé par le duc de Choiseul, et taxé de tenir aux encyclopédistes contre lesquels Louis XVI avait une secrète prévention, malgré l'ascendant qu'il leur a laissé prendre sous son règne. L'abbé jugeait donc qu'il ne devait pas être agréable au roi. Il avait de plus observé que jamais, étant dauphin, ce prince ne lui avait dit une seule parole; et que, très-souvent, il ne lui avait répondu que par un haussement d'épaules. Il prit alors le parti d'écrire à Louis XVI, et lui manda qu'il devait son état à la cour uniquement à la confiance dont le feu roi l'avait honoré ; et que les habitudes contractées pendant l'éducation de la reine, le plaçant sans cesse dans son intérieur le plus intime, il ne pouvait jouir de l'honneur de rester auprès de Sa Majesté, sans en avoir obtenu le consentement du roi. Louis XVI lui renvoya sa lettre après y avoir écrit ces mots : *Je consens à ce que l'abbé de Vermond continue ses fonctions aupres de la reine.*

Louis XVI, à l'époque de la mort de son aïeul, commençait à être fort attaché à la reine. Les premiers temps d'un deuil si imposant ne permettant pas de prendre le délassement de la chasse, il lui proposa des promenades dans les jardins de Choisy : ils sortirent maritalement, le jeune monarque donnant le bras à la reine, accompagnés d'une suite nombreuse. L'influence de l'exemple sur l'esprit des courtisans produisit un si grand effet, qu'on eut le plaisir de voir, dès le lendemain, plusieurs époux très-anciennement désunis, et pour de bonnes raisons, se promener sur la terrasse avec cette même intimité conjugale. Ils passaient ainsi des heures entières, bravant par flatterie l'insupportable ennui de leurs longs tête-à-tête.

Le dévouement de Mesdames pour le roi leur père, pendant son affreuse maladie, avait produit sur leur santé l'effet généralement redouté. Le quatrième jour de leur arrivée à Choisy, les trois princesses furent saisies d'un violent mal de tête et d'un mal de cœur qui ne laissait aucun doute sur leur état. Il fallut faire promptement partir la jeune famille royale; et le château de la Muette, dans le bois de Boulogne, fut choisi pour la recevoir. Cette habitation, fort rapprochée de Paris, attira dans les environs une affluence de monde si considérable, que dès la pointe du jour la foule était déjà établie aux grilles du château. Les cris de *vive le roi!* qui commençaient à six heures du matin n'étaient presque point interrompus jusqu'après le coucher du soleil. L'espérance qui

naît d'un règne nouveau, la défaveur que le feu roi s'était attirée pendant les dernières années du sien, occasionnaient ces transports.

Un bijoutier à la mode fit une grande fortune, en vendant des tabatières de deuil où le portrait de la jeune reine, placé dans une boîte noire faite de chagrin, amenait le calembourg suivant : *La consolation dans le chagrin.* Toutes les modes, toutes les coiffures prirent des noms analogues à l'esprit du moment. Les symboles de l'abondance furent partout représentés, et les coiffures des femmes étaient surchargées d'épis de blés. Les poëtes célébraient le nouveau monarque; tous les cœurs ou plutôt toutes les têtes françaises étaient remplies d'un enthousiame sans exemple. Jamais commencement de règne n'excita des témoignages d'amour et d'attachement plus unanimes. Il est à remarquer pourtant qu'au milieu de cette ivresse le parti anti-autrichien ne perdait pas la jeune reine de vue, et guettait, avec la malicieuse envie de lui nuire, les fautes qui pourraient échapper à sa jeunessse et à son inexpérience.

On eut à recevoir à la Muette les révérences de deuil de toutes les dames présentées à la cour; aucune d'elles ne crut pouvoir se dispenser de rendre hommage aux nouveaux souverains. Les plus vieilles comme les plus jeunes dames accoururent pour se présenter dans ce jour de réception générale; les petits bonnets noirs à grands papillons, les vieilles têtes chancelantes, les révérences profondes et répondant au mouvement de la tête, rendirent, à

la vérité, quelques vénérables douairieres un peu grotesques ; mais la reine, qui avait beaucoup de dignité et de respect pour les convenances, ne commi pas la faute grave de perdre le maintien qu'elle devait observer. Une plaisanterie indiscrète d'une des dames du palais lui en donna cependant le tort apparent. Madame la marquise de Clermont-Tonnerre, fatiguée de la longueur de cette séance, et forcée, par les fonctions de sa charge, de se tenir debout derrière la reine trouva plus commode de s'asseoir à terre sur le parquet, en se cachant derrière l'espèce de muraille que formaient les paniers de la reine et des dames du palais. Là, voulant fixer l'attention et contrefaire la gaieté, elle tirait les jupes de ces dames, et faisait mille espiégleries. Le contraste de ces enfantillages avec le sérieux de la représentation qu régnait dans toute la chambre de la reine, déconcerta Sa Majesté plusieurs fois : elle porta son éventail devant son visage pour cacher un sourire involontaire, et l'aréopage sévère des vieilles dames prononça que la jeune reine s'était moquée de toutes les personnes respectables qui s'étaient empressées de lui rendre leurs devoirs; qu'elle n'aimait que la jeunesse, qu'elle avait manqué à toutes les bienséances; et qu'aucune d'elles ne se présenterait plus a sa cour. Le titre de moqueuse lui fut généralement donné, et il n'en est point qui soit plus défavorablement accueilli dans le monde.

Le lendemain il circula une chanson fort méchante, et où le cachet du parti auquel on pouvait l'attribuer

se faisait aisément remarquer. Je ne me rappelle que le refrain suivant :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière
Laire, laire, laire lanlaire, laire lanla.

Les fautes des grands, ou celles que la méchanceté leur attribue, circulent avec la plus grande rapidité dans le monde, et s'y conservent comme une espèce de tradition historique que le provincial le plus obscur aime à répéter. Plus de quinze ans après cet événement, j'entendais raconter à de vieilles dames, au fond de l'Auvergne, tous les détails du jour des révérences pour le deuil du feu roi, où, disait-on, la reine avait indécemment éclaté de rire au nez des duchesses et des princesses sexagénaires qui avaient cru devoir paraître pour cette cérémonie.

Le roi et les princes ses frères s'étaient décidés à profiter des avantages de l'inoculation, pour se préserver de la funeste maladie qui venait de faire succomber leur aïeul ; mais l'utilité de cette nouvelle découverte n'étant pas alors généralement reconnue en France, beaucoup de gens à Paris furent très-alarmés du parti que venaient de prendre les princes ; ceux qui le blâmèrent hautement se plurent à en rejeter tout le tort sur la reine, qui seule avait pu, disait-on, se permettre de donner un conseil aussi téméraire, l'inoculation étant déjà établie dans les

cours du Nord. Celle du roi et de ses frères, faite par le docteur Jauberthou, eut heureusement un succès complet.

Le voyage de Marly, lorsque l'état de convalescence fut entièrement établi, devint assez gai. On fit beaucoup de parties de cheval et de calèche. La reine eut l'idée de se donner une jouissance fort innocente; jamais elle n'avait vu le lever de l'aurore : comme elle n'avait plus d'autre permission à obtenir que celle du roi, elle lui fit connaître son désir. Il consentit à ce qu'elle se rendît, à trois heures du matin, sur les hauteurs des jardins de Marly; et malheureusement, peu porté à partager ses plaisirs, il fut se coucher. La reine suivit donc son idée; mais comme elle prévoyait quelques inconvéniens à cette partie de nuit, elle voulut avoir avec elle beaucoup de monde, et ordonna même à ses femmes de la suivre. Toute précaution était inutile pour empêcher l'effet de la calomnie, qui dès-lors cherchait à diminuer l'attachement général qu'elle avait inspiré. Peu de jours après il circulait à Paris le libelle le plus méchant qui ait paru dans les premières années du règne. On peignait sous les plus noires couleurs une partie de plaisir si innocente, qu'il n'y a point de jeune femme vivant à la campagne qui n'ait cherché à se la procurer. La pièce de vers qui parut à cette occasion était intitulée : *Le lever de l'aurore*.

Le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, était du nombre des personnes qui accompagnaient la jeune

reine à cette promenade nocturne : mais ce fut le seul instant de sa vie où il y eut quelque rapprochement d'intimité entre la reine et ce prince. Le roi n'aimait pas le caractère du duc de Chartres, et la reine le tint toujours éloigné de sa société particulière.

Ce fut à ce premier voyage de Marly que parut à la cour le joaillier Bœhmer, dont l'ineptie et la cupidité amenèrent, dans la suite, l'événement qui porta l'atteinte la plus funeste au bonheur et à la gloire de Marie-Antoinette. Cet homme avait réuni, à grands frais, six diamans, en forme de poires, d'une grosseur prodigieuse : ils étaient parfaitement égaux, et de la plus belle eau.

Bœhmer, recommandé par plusieurs personnes de la cour, vint présenter son écrin à la reine : il demandait quatre cent mille francs de cet objet ; la jeune princesse ne put résister au désir de l'acheter ; et le roi venant de porter à cent mille écus par an les fonds de la cassette de la reine qui, sous le règne précédent, n'était que de deux cent mille livres, elle voulut faire cette acquisition sur ses économies, et ne point grever le Trésor royal du paiement d'un objet de pure fantaisie : elle proposa à Bœhmer de retirer les deux boutons qui formaient le haut des girandoles, pouvant les remplacer par deux de ses diamans. Il y consentit, et reduisit les girandoles à trois cent soixante mille francs, dont le paiement fut réparti en différentes sommes et acquitté en quatre ou cinq années par la première femme de la

reine, chargée des fonds de sa cassette. Je n'ai omis aucuns détails sur cette acquisition, les croyant très-propres à jeter un vrai jour sur l'événement trop fameux du collier, arrivé vers la fin du règne de Marie-Antoinette. Ce fut aussi à ce premier voyage de Marly que madame la duchesse de Chartres, depuis duchesse d'Orléans, introduisit, dans l'intérieur de la reine, mademoiselle Bertin, marchande de modes, devenue fameuse, à cette époque, par le changement total qu'elle introduisit dans la parure des dames françaises.

On peut dire que l'admission d'une marchande de modes chez la reine fut suivi de résultats fâcheux pour Sa Majesté. L'art de la marchande, reçue dans l'intérieur en dépit de l'usage qui en éloignait sans exception toutes les personnes de sa classe, lui facilitait les moyens de faire adopter chaque jour quelque mode nouvelle. La reine, jusqu'à ce moment, n'avait développé qu'un goût fort simple pour sa toilette; elle commença à en faire une occupation principale; elle fut naturellement imitée par toutes les femmes.

On voulait à l'instant avoir la même parure que la reine; porter ces plumes, ces guirlandes auxquelles sa beauté, qui était alors dans tout son éclat, prêtait un charme infini. La dépense des jeunes dames fut considérablement augmentée ; les mères et les maris en murmurèrent; quelques étourdies contractèrent des dettes; il y eut de fâcheuses scènes de famille, plusieurs ménages refroidis ou brouillés; et

le bruit général fut que la reine ruinerait toutes les dames françaises.

Le costume changea successivement, et les coiffures parvinrent à un tel degré de hauteur, par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les femmes ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer, et qu'on leur voyait souvent pencher la tête ou la placer à la portière. D'autres prirent le parti de s'agenouiller pour ménager, d'une manière encore plus sûre, le ridicule édifice dont elles étaient surchargées. Des caricatures sans nombre exposées partout, et dont quelques-unes rappelaient malicieusement les traits de la souveraine, attaquèrent inutilement l'exagération de la mode; elle ne changea, comme cela arrive toujours, que par la seule influence de l'inconstance et du temps.

L'habillement de la princesse était un chef-d'œuvre d'étiquette; tout y était réglé. La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal; mais il y avait entre elles des distinctions. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour se laver les mains et passait la chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang; dans ce cas, la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme qui la présentait à la

princesse du sang. Chacune de ces dames observait scrupuleusement ces usages, comme tenant à des droits. Un jour d'hiver, il arriva que la reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise; je la tenais toute dépliée; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre : c'est madame la duchesse d'Orléans; ses gants sont ôtés, elle s'avance pour prendre la chemise, mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter; elle me la rend, je la donne à la princesse; on gratte de nouveau : c'est Madame, la comtesse de Provence ; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la reine qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : *C'est odieux! quelle importunité!*

Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque.

En parlant ici d'étiquette, je ne veux pas désigner cet ordre majestueux établi dans toutes les cours, pour les jours de cérémonies. Je parle de cette règle minutieuse qui poursuivait nos rois dans leur intérieur le plus secret, dans leurs heures de souffrances, dans celles de leurs plaisirs, et jusque

dans leurs infirmités humaines les plus rebutantes.

Ces règles serviles étaient érigées en espèce de code ; elles portaient un Richelieu, un La Rochefoucauld, un Duras, à trouver, dans l'exercice de leurs fonctions domestiques, l'occasion de rapprochemens utiles à leur fortune ; et, pour ménager leur vanité, ils aimaient des usages qui convertissaient en honorables prérogatives le droit de donner un verre d'eau, de passer une chemise et de retirer un bassin.

Des princes, accoutumés à être traités en divinités, finissaient naturellement par croire qu'ils étaient d'une nature particulière, d'une naissance plus pure que le reste des hommes.

Cette étiquette qui, dans la vie intérieure de nos princes, les avait amenés à se faire traiter en idoles, dans leur vie publique en faisait des victimes de toutes les convenances. Marie-Antoinette trouva, dans le château de Versailles, une foule d'usages établis et révérés qui lui parurent insupportables.

Des femmes en charge, ayant prêté serment et vêtues en grand habit de cour, pouvaient seules rester dans la chambre, et servir conjointement avec la dame d'honneur et la dame d'atours. La reine abolit tout ce cérémonial. Lorsqu'elle était coiffée, elle saluait les dames qui étaient dans sa chambre, et, suivie de ses seules femmes, elle rentrait dans un cabinet où se trouvait mademoiselle Bertin qui ne pouvait être admise dans la chambre. C'était dans ce cabinet intérieur qu'elle présentait ses nouvelles et nombreuses parures. La reine voulut aussi se servir

du coiffeur qui, dans ce moment, avait à Paris le plus de vogue. L'usage, qui interdisait à tout subalterne pourvu d'une charge d'exercer son talent pour le public, avait sans doute pour base de couper toute communication entre l'intérieur des princes et la société toujours curieuse des moindres détails de leur vie privée. La reine, craignant que le goût du coiffeur ne se perdît en cessant de pratiquer son état, voulut qu'il continuât à servir plusieurs femmes de la cour et de Paris, ce qui multiplia les occasions de connaître les détails de l'intérieur et souvent de les dénaturer.

Un des usages les plus désagréables était, pour la reine, celui de dîner tous les jours en public. Marie Leckzinska avait suivi constamment cette coutume fatigante : Marie-Antoinette l'observa tant qu'elle fut dauphine. Le dauphin dînait avec elle, et chaque ménage de la famille avait tous les jours son dîner public. Les huissiers laissaient entrer tous les gens proprement mis ; ce spectacle faisait le bonheur des provinciaux. A l'heure des dîners on ne rencontrait, dans les escaliers, que de braves gens, qui, après avoir vu la dauphine manger sa soupe, allaient voir les princes manger leur bouilli, et qui couraient ensuite à perte d'haleine pour aller voir Mesdames manger leur dessert.

L'usage, le plus anciennement établi, voulait aussi qu'aux yeux du public, les reines de France ne parussent environnées que de femmes ; l'éloignement des serviteurs de l'autre sexe existait même aux heures

des repas pour le service de table ; et quoique le roi mangeât publiquement avec la reine, il était lui-même servi par des femmes pour tous les objets qui lui étaient directement présentés à table. La dame d'honneur, à genoux pour sa commodité sur un pliant très-bas, une serviette posée sur le bras, et quatre femmes en grand habit, présentaient les assiettes au roi et à la reine. La dame d'honneur leur servait à boire. Ce service avait anciennement appartenu aux filles d'honneur. La reine, à son avénement au trône, abolit de même cet usage ; elle se dégagea aussi de la nécessité d'être suivie, dans le palais de Versailles, par deux de ses femmes, en habit de cour, aux heures de la journée où les dames n'étaient plus auprès d'elle. Dès-lors elle ne fut plus accompagnée que d'un seul valet de chambre et de deux valets de pied. Toutes les fautes de Marie-Antoinette sont du genre de celles que je viens de détailler. La volonté de substituer successivement la simplicité des usages de Vienne à ceux de Versailles lui fut plus nuisible qu'elle n'aurait pu l'imaginer.

La reine parlait à l'abbé de Vermond des importunités sans cesse renaissantes dont elle avait à se dégager, et je remarquais qu'après l'avoir écouté, elle se jetait avec complaisance dans les idées philosophiques de la simplicité sous le diadème, de la confiance paternelle dans des sujets dévoués. Ce doux roman de la royauté, qu'il n'est pas donné à tous les souverains de réaliser, flattait singulièrement le cœur

tendre et la jeune imagination de Marie-Antoinette.

Élevée dans une cour où la simplicité s'alliait avec la majesté ; placée à Versailles entre une dame d'honneur importune et un conseiller imprudent, il n'est pas étonnant que, devenue reine, elle ait voulu se soustraire à des contrariétés dont elle ne jugeait pas l'indispensable nécessité : cette erreur tenait à une vraie sensibilité. Cette infortunée princesse, contre laquelle on est parvenu à soulever l'opinion du peuple français, possédait des qualités dignes d'obtenir la plus grande popularité. En douterait-on si, comme moi, on l'eût entendue raconter avec délices les détails des mœurs patriarcales de la maison de Lorraine ? Elle disait qu'en les transportant en Autriche, ces princes y avaient fondé l'inattaquable popularité dont jouissait la famille impériale. Elle m'a souvent raconté de quelle manière touchante les ducs de Lorraine levaient des impôts. Le prince souverain se rendait à l'église, me disait-elle ; après le prône il se levait, agitait son chapeau en l'air pour indiquer qu'il allait parler, et disait ensuite quelle était la somme dont il avait besoin. Tel était le zèle des bons Lorrains, qu'on avait vu des hommes dérober, à l'insu de leurs femmes, le linge ou quelques ustensiles de ménage, et aller vendre ces objets pour augmenter la contribution ; aussi arrivait-il souvent que le prince recevait plus d'argent qu'il n'en avait demandé, alors il le faisait rendre.

Tous ceux qui connurent les qualités privés de la reine savent qu'elle méritait autant d'estime que

d'attachement ; bonne et patiente jusqu'à l'excès dans les détails de son service, elle appréciait avec indulgence toutes les personnes qui lui étaient attachées, s'occupait de leur sort et même de leurs plaisirs. Elle avait parmi ses femmes des jeunes filles sorties de la maison de Saint-Cyr, et toutes fort bien nées ; la reine leur interdisait le spectacle lorsque les pièces ne lui paraissaient pas d'une moralité convenable : quelquefois, lorsqu'on représentait d'anciennes comédies, sa mémoire se trouvant en défaut pour les juger, elle prenait la peine de les lire dans la matinée, et prononçait ensuite si les demoiselles pouvaient aller au spectacle, se regardant avec raison comme chargée de veiller aux mœurs et à la conduite de ces jeunes personnes.

Je trouve du plaisir à pouvoir consigner ici la vérité sur deux qualités estimables que la reine possédait aussi au plus haut degré, la sobriété et la décence. Elle ne mangeait habituellement que de la volaille rôtie ou bouillie, et ne buvait que de l'eau. Elle ne témoignait de goût particulier que pour son café du matin, et une sorte de pain auquel elle avait été accoutumée, dans son enfance, à Vienne.

Sa modestie était extrême dans tous les détails de sa toilette intérieure ; elle se baignait vêtue d'une longue robe de flanelle boutonnée jusqu'au col ; et, tandis que ses deux baigneuses l'aidaient à sortir du bain, elle exigeait que l'on tînt devant elle un drap assez élevé pour empêcher ses femmes de l'apercevoir. Cependant un nommé Soulavie a osé écrire,

dans le premier volume d'un ouvrage des plus scandaleux, que la reine était d'une effroyable immodestie; qu'elle se baignait nue, et qu'elle avait reçu dans cet état un ecclésiastique vénérable. Quel châtiment ne devrait-on pas infliger à des libellistes qui osent vouloir donner à leurs perfides mensonges le caractère de Mémoires historiques !

Louis XVI, pendant les premiers mois de son règne, avait séjourné à la Muette, à Marly, à Compiègne. Lorsqu'il fut fixé à Versailles, il travailla à la révision générale des papiers de son aïeul. Il avait promis à la reine de lui communiquer ce qu'il découvrirait, relativement à l'histoire de l'homme au masque de fer : il pensait, d'après ce qu'il en avait entendu dire, que ce masque de fer n'était devenu un sujet si inépuisable de conjectures, que par l'intérêt que la plume d'un écrivain célèbre avait fait naître sur la détention d'un prisonnier d'État qui n'avait que des goûts et des habitudes bizarres.

J'étais auprès de la reine lorsque le roi, ayant terminé ses recherches, lui dit qu'il n'avait rien trouvé dans les papiers secrets d'analogue à l'existence de ce prisonnier; qu'il en avait parlé à M. de Maurepas, rapproché par son âge du temps où cette anecdote aurait dû être connue des ministres, que M. de Maurepas l'avait assuré que c'était simplement un prisonnier d'un caractère très-dangereux par son esprit d'intrigue, et sujet du duc de Mantoue. On l'attira sur la frontière, on l'y arrêta, et on le garda prisonnier, d'abord à Pignerol, puis à la Bas-

tille. Ce transfert d'une prison à l'autre eut lieu parce que le gouverneur de la première fut nommé gouverneur de la seconde. Il connaissait les ruses de son prisonnier, et le prisonnier suivit le geôlier; et de peur que celui-ci ne profitât de l'inexpérience d'un gouverneur novice, le gouverneur de Pignerol vint à la Bastille

Telle est effectivement la véritable aventure de l'homme auquel on s'est amusé à mettre un masque de fer. C'est ainsi qu'elle a été écrite et publiée par M. ***, il y a une vingtaine d'années. Il avait fait des recherches dans le dépôt des affaires étrangères, et il y avait trouvé la vérité : il la fit connaître au public; mais le public, attaché à une version qui lui offrait l'attrait du merveilleux, n'a point voulu reconnaître l'authenticité du récit véritable. L'incident bizarre de ce masque provient peut-être de l'usage qu'avaient autrefois les femmes et les hommes, en Italie, de porter un masque de velours quand ils s'exposaient au soleil. Il est possible que le captif italien se soit quelquefois montré sur une terrasse de sa prison le visage ainsi couvert. Quant à une assiette d'argent que ce célèbre prisonnier aurait jetée par la fenêtre, il est connu que la chose est arrivée, mais à Valzin. C'est du temps du cardinal de Richelieu. On a joint cette anecdote aux fausseté inventées sur le prisonnier piémontais. Ce fut aussi dans cette revue des papiers de Louis XV que son petit-fils trouva des détails très-curieux sur son trésor particulier. Des intérêts dans les différentes

compagnies de finances lui formaient un revenu, et avaient fini par produire un capital assez considérable dont le roi disposait pour ses dépenses secrètes. Le roi réunit ces différens titres, et en fit don à M. Thierry de Villedavray, son premier valet de chambre.

La reine désirait assurer le bonheur des princesses, filles de Louis XV. On avait pour elles la plus grande vénération. Elle contribua à cette époque à leur faire assurer un revenu qui pût leur procurer une existence agréable. Le roi leur donna le château de Bellevue, et ajouta aux produits qui leur furent abandonnés l'entretien de leur écurie, de leur table, et le paiement de toutes les charges de leur maison, dont le nombre fut même augmenté. Pendant la vie de Louis XV, prince extrêmement égoïste, ses filles, quoique parvenues à l'âge de quarante ans, n'avaient d'autre séjour que leur appartement dans le château de Versailles, d'autres promenades que le grand parc de ce palais, et ne pouvaient satisfaire leur goût pour la culture des plantes, qu'en ayant des caisses et des vases remplis d'arbustes sur leurs balcons ou dans leurs cabinets. Elles eurent donc beaucoup à se louer des procédés de Marie-Antoinette qui eut la plus grande part dans la conduite du roi envers ses tantes.

Paris ne cessa, dans les premières années du règne, de donner des preuves de joie lorsque la reine paraissait à quelqu'un des spectacles de la capitale. Une représentation d'*Iphigénie en Aulide* fut

pour elle un des triomphes les plus doux qui aient été accordés à une souveraine. L'acteur qui chantait ces mots répétés par le chœur : *Chantons, célébrons notre reine*, par un geste respectueusement adressé à Sa Majesté, fixa sur elle les yeux de l'assemblée ; les cris *bis*, mille fois répétés, les battemens de mains, furent suivis d'un tel enthousiasme, que beaucoup de gens unirent leurs voix à celles des acteurs pour célébrer, on peut le dire avec trop de vérité, une autre Iphigénie. La reine, émue, couvrit de son mouchoir ses yeux remplis de pleurs, et cet aveu public de sa sensibilité vint encore ajouter à l'ivresse.

Une telle réception conduisit malheureusement la reine à rechercher trop souvent les occasions qui pouvaient lui offrir ou lui rappeler d'aussi douces jouissances.

Le roi lui donna le petit Trianon. Ce fut dès-lors qu'elle s'occupa d'embellir les jardins, en ne permettant aucune augmentation dans le bâtiment et aucun changement dans le mobilier devenu très-mesquin, et qui existait encore en 1789, tel qu'il était sous le règne de Louis XV. Tout fut conservé sans exception, et la reine y couchait dans un lit très-fané. Le reproche de prodigalité, généralement fait à la reine, est la plus inconcevable des erreurs populaires qui se soient établies dans le monde sur son caractère. Elle avait entièrement le défaut contraire ; et je pourrais prouver qu'elle portait souvent l'économie jusqu'à des détails d'une mesquinerie

blâmable, surtout dans une souveraine. Elle prit beaucoup de goût à sa retraite de Trianon; elle s'y rendait seule, suivie d'un valet de pied, mais y trouvait un service prêt à la recevoir ; un concierge et sa femme qui alors lui tenait lieu de femme de chambre; puis des femmes de garde-robe, des garçons du château, etc., etc.

Dans les premiers temps où elle fut en possession du petit Trianon, on répandit dans quelques sociétés qu'elle avait changé le nom de la maison de plaisance que le roi venait de lui donner, et lui avait substitué celui de *petit Vienne*, ou de *petit Schœnbrunn*. Un homme de la cour, assez simple pour croire légèrement à ce bruit, et désirant entrer avec sa société dans le petit Trianon, écrivit à M. Campan pour en demander la permission à la reine. Il avait, dans son billet, appelé Trianon le *petit Vienne*. L'usage était de mettre sous les yeux de la reine les demandes de ce genre, telles qu'elles étaient formées; elle voulait donner elle-même les permissions d'entrer dans ses jardins, trouvant agréable d'accorder cette légère marque de faveur; lorqu'elle en vint aux mots dont je viens de parler, elle fut très-désobligée, et s'écria avec vivacité qu'il y avait trop de sots qui servaient les méchants; qu'elle était déjà informée que l'on faisait circuler dans le monde qu'elle ne pensait qu'à son pays et qu'elle conservait le cœur autrichien, tandis que ce qui tenait à la France avait seul le droit de l'intéresser. Elle refusa une demande aussi gauchement faite, en ordonnant à M. Campan

de répondre qu'on n'entrerait pas à Trianon pendant quelque temps, et que la reine était étonnée qu'un homme de bonne compagnie pût croire qu'elle fît une chose aussi déplacée que de changer les noms français de ses palais pour en substituer d'étrangers.

Avant le premier voyage de l'empereur Joseph II en France, la reine reçut en 1775, la visite de l'archiduc Maximilien. Une prétention déplacée de la part des personnes qui conseillaient ce prince, ou plutôt une gaucherie de l'ambassadeur, appuyée auprès de la reine par l'abbé de Vermond, fit, à cette époque, naître une discussion dont les princes du sang et les grands du royaume surent généralement mauvais gré à la reine. Voyageant *incognito*, le jeune prince prétendit ne pas devoir la première visite aux princes du sang, et la reine soutint sa prétention.

Paris avait, depuis la régence, et à raison du séjour de la maison d'Orléans au sein de la capitale, conservé un attachement et un respect tout particuliers pour cette branche; et quoique la couronne s'éloignât de plus en plus des princes de la maison d'Orléans, ils avaient, surtout pour les Parisiens, l'avantage d'être les descendans de Henri IV. Une offense faite aux princes, et surtout à cette famille chérie, fut un sujet réel de défaveur pour la reine. C'est à cette époque, et peut-être pour la première fois, que les cercles de la ville et même de la cour s'exprimèrent d'une manière affligeante sur sa légèreté et sa partialité en faveur de la maison d'Autriche. Le prince, au sujet duquel la reine s'était

attiré une querelle importante de famille et de prérogatives nationales, était d'ailleurs peu fait pour inspirer de l'intérêt; très-jeune encore, manquant d'instruction et sans esprit naturel, il commettait, à chaque instant, des fautes ridicules.

Le voyage de l'archiduc fut de toute façon une mésaventure. Ce prince ne fit partout que des bévues; il alla au Jardin du roi; M. de Buffon, qui l'y reçut, lui présenta un exemplaire de ses Œuvres; le prince refusa le livre, en disant le plus poliment du monde, à M. de Buffon : « Je serais bien fâché de vous en priver. » On peut juger si les Parisiens se divertirent de cette réponse.

La reine fut très-mortifiée des fautes que son frère avait commises; mais ce qui la blessa le plus, à cette occasion, fut d'être accusée de conserver le cœur autrichien. Dans le long cours de ses malheurs, Marie-Antoinette eut à supporter plus d'une fois cette cruelle imputation; l'habitude n'avait point tari les larmes que lui coûtait une pareille injustice; mais la première fois qu'on la soupçonna de ne point aimer la France, elle fit éclater son indignation. Tout ce qu'elle put dire à ce sujet fut inutile; en servant les prétentions de l'archiduc, elle avait donné des armes à ses ennemis; ils essayèrent de lui faire perdre l'amour du peuple : on chercha, par tous les moyens, à répandre l'opinion que la reine regrettait l'Allemagne et la préférait à la France.

Pour conserver la faveur inconstante de la cour et du public, Marie-Antoinette n'avait d'autre appui

qu'elle-même ; le roi, trop indifférent pour lui servir de guide, ne l'aimait pas encore ; l'intimité qui s'était établie entre eux, à Choisy, n'avait point eu de suite.

Dans son cabinet, Louis XVI s'attachait à des études sérieuses. Au conseil, il s'occupait du bonheur de son peuple ; la chasse et des occupations mécaniques remplissaient ses loisirs.

Le sacre du roi eut lieu à Reims avec la pompe usitée. A cette époque, Louis XVI éprouva ce qui peut et doit le plus toucher le cœur d'un souverain vertueux. L'amour que le peuple avait pour lui éclatait avec ces transports unanimes qu'on peut distinguer aisément des mouvements de la curiosité ou des clameurs que poussent les partis. Il répondit à cet enthousiasme par une confiance honorable pour un peuple heureux d'être soumis à un bon roi ; il voulut se promener plusieurs fois sans gardes au milieu de la foule qui le pressait et le bénissait. J'ai remarqué dans ce temps l'impression que fit un mot de Louis XVI. Le jour de son couronnement, au milieu du chœur de la cathédrale de Reims, il porta la main à sa tête lorsqu'on y posa la couronne, et dit : « Elle me gêne. » Henri III avait dit : « Elle me pique. » Les témoins les plus rapprochés du roi furent frappés de cette similitude entre ces deux exclamations, et cependant on peut juger que ceux qui avaient l'honneur d'être ce jour-là assez près du jeune monarque pour entendre ce qu'il disait, n'étaient point de cette classe que des lumières bornées rendent superstitieuse.

Privée du bonheur de donner un héritier à la couronne, la reine cherchait à s'environner d'illusions qui pouvaient flatter son cœur. Elle avait toujours près d'elle quelques enfans appartenant aux gens de sa maison, et leur prodiguait les plus tendres caresses. Depuis long-temps elle désirait d'en élever un elle-même et d'en faire l'objet constant de ses soins. Un petit villageois de quatre à cinq ans, d'une figure agréable, brillante de santé, et dont les grands yeux bleus et la belle chevelure blonde étaient remarquables, se précipite par étourderie sous les pieds des chevaux de la reine qui se promenait en calèche et traversait le hameau de Saint-Michel, près Luciennes. Le cocher et les postillons arrêtèrent les chevaux; l'enfant est retiré d'un si grand péril sans avoir la plus légère blessure : sa grand'mère s'élance de la porte de sa chaumière pour le prendre; mais la reine, levée dans sa calèche, étendant les bras vers la vieille paysanne, s'écria que cet enfant était à elle, que le sort le lui avait donné pour la consoler, sans doute, jusqu'au moment où elle aurait le bonheur d'en avoir elle-même. « A-t-il sa mère? demanda-t-elle. — Non, madame, ma fille est morte l'hiver dernier, en me laissant cinq petits enfans sur les bras. — Je prends celui-ci, et je me charge de tous les autres; y consentez-vous? — Ah! Madame, ils sont trop heureux, répondit la paysanne. mais Jacques est bien mauvais : voudra-t-il rester avec vous! » La reine, en établissant le petit Jacques sur ses genoux, dit qu'elle l'accoutumerait à elle,

que c'était son affaire, et ordonna à son écuyer de faire continuer la promenade. Il fallut pourtant l'abréger, tant Jacques poussait des cris perçans et donnait de coups de pied à la reine et à ses dames.

L'arrivée de Sa Majesté dans ses appartemens, à Versailles, tenant ce petit rustre par la main, étonna tout son service; il criait à tue-tête qu'il voulait sa grand'mère, son frère Louis, sa sœur Marianne ; rien ne pouvait le calmer On le fit transporter par la femme d'un garçon de toilette, qui fut nommée pour lui servir de bonne. On mit les autres enfans en pension. Petit Jacques, surnommé Armand, revint deux jours après chez la reine; l'habit blanc, les dentelles, l'écharpe rose à frange d'argent, le chapeau décoré de plumes, avaient remplacé le bonnet de laine, le petit jupon rouge et les sabots. L'enfant était véritablement très-beau. La reine en fut charmée; on le lui amenait tous les matins à neuf heures ; il déjeunait, dînait avec elle, souvent même avec le roi. Elle se plaisait à l'appeler *mon enfant*, et lui prodiguait les caresses les plus tendres, en observant un profond silence sur les regrets dont son cœur était constamment occupé.

Cet enfant resta près de la reine, jusqu'à l'époque où Madame fut en âge de venir chez son auguste mère qui s'était particulièrement chargée du soin de son éducation.

La reine ne cessait de parler des vertus qu'elle admirait en Louis XVI, et s'attribuait, avec satisfaction, les moindres changemens favorables dans ses

manières extérieures; peut-être laissait-elle voir, avec trop d'abandon, la joie qu'elle en ressentait et la part qu'elle croyait y avoir.

Un jour, Louis XVI avait salué ses dames avec plus de bienveillance et de grâce que de coutume: la reine s'écria : « Convenez, Mesdames, que, pour un enfant mal élevé, le roi vient de vous saluer avec de très-bonnes manières. »

La reine haïssait M. de La Vauguyon : c'était lui seul qu'elle accusait des choses qui l'affligeaient dans les habitudes et même dans les sentimens du roi.

Une ancienne première femme de la reine Marie Leckzinska avait continué les fonctions de sa charge auprès de la jeune reine. C'était une de ces vieilles personnes qui ont le bonheur de dérouler le fil entier de leur vie au service des rois, sans savoir rien de ce qui se passe dans les cours. Elle était très-dévote : l'abbé Grisel, ex-jésuite, la dirigeait. Riche par ses économies et par un revenu de 50,000 livres long-temps possédé, elle avait une très-bonne table, et son appartement, au grand commun, réunissait souvent les personnages les plus distingués qui tenaient encore à l'ordre des jésuites. Le duc de La Vauguyon avait des relations avec elle; leurs chaises, à l'église des Récollets, étaient placées près l'une de l'autre; ils chantaient ensemble à la grand'messe et à vêpres le *Gloria in excelsis* et le *Magnificat*; et la pieuse fille, ne voyant en lui que l'élu de Dieu, était fort loin de croire le duc ennemi déclaré d'une princesse qu'elle servait et révérait. Le jour de sa mort, elle accourut

toute en larmes raconter a la reine les actes de piété, les actes d'humanité et de repentir des derniers instans du duc de La Vauguyon. Il avait, disait-elle, fait venir ses gens, pour leur demander pardon..... « De quoi? reprit la reine avec vivacité : il a placé et enrichi tous ses valets; c'était au roi et à ses frères que le saint homme que vous pleurez devait demander pardon, pour avoir si peu soigné l'éducation des princes dont dépendent les destinées et le bonheur de vingt-cinq millions d'hommes. Heureusement, ajouta-t-elle, que jeunes encore, le roi et ses frères n'ont point cessé de travailler à réparer les torts de leur gouverneur. »

Les années et la confiance qu'une position nouvelle donnait au roi et aux princes ses frères, depuis la mort de Louis XV, avaient amené le développement de leurs caractères. Je vais essayer de tracer leurs portraits.

Louis XVI avait des traits assez nobles, empreints d'une teinte mélancolique; sa démarche était lourde et sans noblesse; sa personne, plus que négligée; ses cheveux, quel que fût le talent de son coiffeur, étaient promptement en désordre, par le peu de soin qu'il mettait à sa tenue. Son organe, sans être dur, n'avait rien d'agréable; s'il s'animait en parlant, il lui arrivait souvent de passer, du médium de sa voix, à des sons aigus. Son précepteur, l'abbé de Radonvilliers, savant, aimable et doux, lui avait donné, ainsi qu'à Monsieur, le goût de l'étude. Le roi avait continué à s'instruire; il savait parfaitement la langue anglaise. Plusieurs fois je l'ai entendu traduire les passages

les plus difficiles du poëme de Milton. Il était géographe habile, et se plaisait à tracer et à laver des cartes; il savait parfaitement l'histoire, mais peut-être n'en avait pas assez étudié l'esprit; il appréciait les beautés dramatiques et en portait de fort bons jugemens. Un jour, à Choisy, plusieurs dames se récrièrent sur ce que les comédiens français devaient y représenter une pièce de Molière; le roi leur demanda pourquoi elles désapprouvaient ce choix? Une d'elles répondit qu'il fallait convenir que Molière était d'un *très-mauvais goût;* le roi répondit que l'on pouvait trouver dans Molière beaucoup de choses de *mauvais ton*, mais qu'il lui paraissait difficile d'en rencontrer qui fussent de mauvais goût.

Ce prince unissait à tant d'instruction toutes les qualités du meilleur époux, du plus tendre père, du maître le plus indulgent, et, quand on songe à tant de vertus, les années qui se sont écoulées depuis la barbarie des factieux et le malheur des Français, sont insuffisantes pour se persuader que le crime soit parvenu à l'accomplissement du forfait le plus inouï.

Le roi montrait malheureusement un goût trop vif pour les arts mécaniques. La maçonnerie, la serrurerie, lui plaisaient au point qu'il admettait dans son intérieur un garçon serrurier avec lequel il forgeait des clefs, des serrures; ses mains, noircies par ce travail, furent plusieurs fois, en ma présence, un sujet de représentations et même de reproches assez vifs de la part de la reine qui aurait désiré pour le roi d'autres délassemens.

Austère et sévère pour lui seul, le roi remplissait exactement les lois de l'Église, jeûnait et faisait maigre tout le carême. Il trouvait bon que la reine n'observât point ces usages avec la même rigueur; pieux dans le cœur, les lumières du siècle avaient cependant disposé son esprit à la tolérance; modeste et simple, Turgot, Malesherbes et Necker avaient jugé qu'un prince de ce caractère sacrifierait volontiers les prérogatives royales à la solide grandeur de son peuple; son cœur le portait, à la vérité, vers des idées de réforme; mais ses principes, ses préjugés, ses craintes, les clameurs des gens pieux et des privilégiés, l'intimidaient et lui faisaient abandonner des plans que son amour pour le peuple lui avait fait adopter.

Monsieur avait dans son maintien plus de dignité que le roi; mais sa taille et son embonpoint gênaient sa démarche; il aimait la représentation et la magnificence; il cultivait les belles-lettres, et, sous des noms empruntés, fit plusieurs fois insérer dans le *Mercure* ou dans d'autres journaux des vers dont il était l'auteur.

Sa mémoire prodigieuse servait son esprit, en lui fournissant les plus heureuses citations; il savait par cœur depuis les plus beaux passages de la latinité classique, jusqu'au latin de toutes les prières; depuis les Œuvres de Racine, jusqu'au vaudeville de *Rose et Colas*.

Le comte d'Artois était d'une figure agréable, bien fait, adroit dans les exercices du corps, vif, quelque-

fois impétueux, occupé de plaisirs et recherché dans sa toilette.

On se plaisait à répéter de lui des mots heureux, dont quelques-uns donnaient de son cœur une idée favorable. Les Parisiens aimaient dans ce prince cet air ouvert et dégagé, attribut du caractère français, et lui témoignaient une véritable affection.

L'empire que prenait la reine sur l'esprit du roi, le charme d'une société où Monsieur déployait les grâces de son esprit, et que le comte d'Artois animait par la vivacité de la jeunesse, avaient adouci, dans le caractère de Louis XVI, cette rudesse qu'une éducation mieux dirigée aurait pu réprimer.

Cependant ce défaut se manifestait encore trop souvent, et, malgré son extrême simplicité, le roi inspirait de la défiance à ceux qui avaient occasion de lui parler. Une louable crainte portait à éviter des brusqueries subites et difficiles à prévoir. Les courtisans, soumis en présence des souverains, n'en sont que plus disposés à les peindre d'un seul trait; ils avaient nommé, peu galamment, ces reparties si redoutées, *les coups de boutoir du roi*.

Très-méthodique dans toutes ses habitudes, le roi se couchait à onze heures précises. Un soir la reine devait se rendre, avec sa société habituelle, à une réunion chez le duc de Duras, ou chez la princesse de Guéménée. L'aiguille de la pendule fut adroitement avancée, pour hâter de quelques minutes l'instant du départ du roi; il crut réellement que l'heure de son coucher était arrivée, se retira, et ne trouva

chez lui personne de réuni pour son service du soir. Cette plaisanterie circula dans tous les salons de Versailles, et y fut désapprouvée. Les rois n'ont pas d'intérieur; les reines n'ont ni cabinets, ni boudoirs. C'est une vérité dont on ne saurait trop les pénétrer : s'il ne se trouve pas habituellement auprès des souverains des gens disposés à transmettre à la postérité leurs habitudes privées, le moindre valet raconte ce qu'il a vu ou entendu; ces propos circulent avec rapidité et forment cette redoutable opinion publique qui s'élève, s'agrandit, et empreint, sur les plus augustes têtes, des caractères souvent faux, mais presque toujours ineffaçables.

L'hiver qui suivit les couches de la comtesse d'Artois fut très-froid; les souvenirs du plaisir que des parties de traîneaux avaient procuré à la reine dans son enfance, lui donnèrent le désir d'en établir de semblables. Cet amusement avait déjà eu lieu à la cour de France; on en eut la preuve en retrouvant, dans le dépôt des écuries, des traîneaux qui avaient servi au dauphin, père de Louis XVI, dans sa jeunesse. On en fit construire quelques-uns d'un goût plus moderne pour la reine. Les princes en commandèrent de leur côté, et en peu de jours il y en eut un assez grand nombre. Ils étaient conduits par les princes et les seigneurs de la cour. Le bruit des sonnettes et des grelots dont les harnois des chevaux étaient garnis; l'élégance et la blancheur de leurs panaches; la variété des formes de ces espèces de voitures; l'or dont elles étaient toutes

rehaussées, rendaient ces parties agréables à l'œil. L'hiver leur fut très-favorable, la neige étant restée près de six semaines sur la terre; les courses dans le parc procurèrent un plaisir partagé par les spectateurs. Personne n'imagina que l'on eût rien à blâmer dans un amusement aussi innocent. Mais on fut tenté d'étendre les courses, et de les conduire jusqu'aux Champs-Élysées; quelques traîneaux traversèrent même les boulevards : le masque couvrant le visage des femmes, on ne manqua pas de dire que la reine avait couru les rues de Paris en traîneau.

Ce fut une affaire. Le public vit dans cette mode une prédilection pour les habitudes de Vienne : les parties de *traîneaux* n'étaient cependant pas une mode nouvelle à Versailles. Mais la critique s'emparait de tout ce que faisait Marie-Antoinette. Les partis, dans une cour, ne portent pas ouvertement des enseignes différentes, comme ceux qu'amènent les secousses révolutionnaires. Ils n'en sont pas moins dangereux pour les personnes qu'ils poursuivent, et la reine ne fut jamais sans avoir un parti contre elle.

Cette mode, qui tient aux usages des cours du Nord, n'eut aucun succès auprès des Parisiens. La reine en fut informée, et quoique tous les traîneaux eussent été conservés, et que depuis cette époque il y ait eu plusieurs hivers favorables à ce genre d'amusement, elle ne voulut plus s'y livrer.

C'est à l'époque des parties de traîneaux que la reine se lia intimement avec la princesse de Lamballe

qui parut enveloppée de fourrure avec l'éclat et la fraîcheur de vingt ans : on pouvait dire que c'était le printemps sous la martre et l'hermine. Sa position la rendait, de plus, fort intéressante : mariée, au sortir de l'enfance, à un jeune prince perdu par le contagieux exemple du duc d'Orléans, elle n'avait eu que des larmes à verser depuis son arrivée en France. Veuve à dix-huit ans et sans enfant, son état auprès de M. le duc de Penthièvre était celui d'une fille adoptive; elle avait pour ce prince vénérable le respect et l'attachement le plus tendre; mais la reine, en rendant, ainsi que la princesse, justice à ses vertus, trouvait que la vie habituelle de M. le duc de Penthièvre à Paris ou dans ses terres ne pouvait offrir à sa jeune belle-fille les plaisirs de son âge, ni lui assurer pour l'avenir un sort dont elle était privée par son veuvage. Elle voulut donc la fixer à Versailles, et rétablit en sa faveur la charge de surintendante qui n'avait point existé à la cour depuis la mort de mademoiselle de Clermont. On assure que Marie Leckzinska avait prononcé que cette place demeurerait vacante, la surintendante ayant un pouvoir trop étendu dans les maisons des reines, pour ne pas mettre souvent des entraves à leurs volontés. Quelques différends survenus bientôt entre Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe, relativement aux prérogatives de sa charge, prouvèrent que l'épouse de Louis XV avait eu raison de la réformer; mais une espèce de petit traité fait entre la reine et la princesse aplanit les difficultés. Le tort

de prétentions trop fortement articulées tomba sur un secrétaire de la surintendante, qui l'avait conseillée, et tout s'arrangea de manière à ce qu'une solide et touchante amitié régna toujours entre ces deux princesses, jusqu'à l'époque désastreuse qui termina leur destinée.

Une autre femme nommée Cahouette de Villers, dont le mari avait une charge de trésorier de France, ayant une conduite fort irrégulière et l'esprit le plus inventif, avait la fureur de vouloir passer aux yeux de ses amis, à Paris, pour une personne favorisée à la cour où ne l'appelait ni sa naissance, ni aucun emploi. Pendant les dernières années de la vie de Louis XV, elle avait fait beaucoup de dupes, et trouvé le moyen d'escroquer des sommes assez considérables en se faisant passer pour maîtresse du roi. La crainte d'irriter madame Du Barry était, selon elle, la seule chose qui la privait de jouir de ce titre d'une manière avouée; elle venait régulièrement à Versailles, se tenait cachée dans une chambre d'hôtel garni, et ses dupes la croyaient appelée à la cour par des motifs secrets. Cette femme forma le projet d'arriver, si elle le pouvait, jusqu'à la reine, ou au moins d'établir quelques probabilités qui pussent l'autoriser à le faire croire. Elle peignait assez bien ; elle pria M. Campan de lui rendre le service de présenter à la reine un portrait de Sa Majesté qu'elle venait de copier. M. Campan refusa. Peu de jours après, en entrant chez la reine, il vit sur le canapé de Sa Majesté

le portrait qu'il avait refusé de lui présenter; la reine le trouva mal peint, et donna l'ordre de le faire reporter chez la princesse de Lamballe qui le lui avait envoyé. Madame de Villers était parvenue à faire réussir son projet par l'entremise de la princesse. Le peu de succès du portrait ne détourna pas l'intrigante de suivre le dessein qu'elle avait de se faire croire admise dans l'intimité de la reine; elle se procura des brevets et des ordonnances signés par Sa Majesté; elle s'appliqua à imiter son écriture, et composa un grand nombre de billets et de lettres écrites par Sa Majesté dans le style le plus familier et le plus tendre. Pendant plusieurs mois elle les montra sous le plus grand secret à plusieurs amis particuliers; puis elle se fit écrire de même, par la reine, pour des acquisitions d'objets de fantaisie dont elle la priait de se charger; sous prétexte de vouloir exécuter fidèlement les commissions de Sa Majesté, elle faisait lire les lettres aux marchands, et parvint à faire dire, dans beaucoup de maisons, que la reine avait pour elle des bontés particulières. Cette femme agrandit son projet, et se fit demander par la reine de lui trouver à emprunter 200,000 francs dont elle avait besoin, ne voulant pas faire au roi la demande de fonds particuliers. Cette lettre, montrée à M. Béranger, fermier-général, produisit son effet; il se trouva heureux de pouvoir rendre ce service à sa souveraine, et s'empressa de remettre les 200,000 francs à madame de Villers. Quelques doutes suivirent ce premier mou-

vement; il les communiqua à des gens plus instruits que lui de ce qui se passait à la cour; on augmenta ses inquiétudes : il alla trouver M. de Sartine qui dévoila toute l'intrigue; la dame fut envoyée à Sainte-Pélagie, et l'infortuné mari ruiné par le remboursement de la somme empruntée et le paiement des bijoux faussement achetés au nom de la reine : les lettres imitées furent envoyées à Sa Majesté; je les ai comparées en sa présence avec sa propre écriture, on n'y remarquait qu'un peu plus d'ordre dans les caractères.

Si l'esprit d'indépendance répandu dans la nation avait déjà dépouillé le trône de quelques-uns de ses rayons fascinateurs; si un parti, formé au sein même de la cour, cherchait à faire tomber une princesse autrichienne, sans songer que les coups portés contre elle ébranlaient d'autant le trône, on pensera, je dois le dire, que c'était à cette princesse à veiller sur ses moindres démarches, à rendre sa conduite inattaquable; mais que l'on n'oublie pas sa jeunesse, son inexpérience, son isolement. Non, elle n'était pas coupable; l'abbé de Vermond était toujours le seul guide de la reine; en âge et en droit de lui représenter combien étaient graves les suites de ses moindres légèretés, il ne le fit pas; elle continua à chercher, sur le trône, les plaisirs de la société privée, et ce goût n'alla même qu'en augmentant.

Un an après la nomination de madame la princesse de Lamballe à la place de surintendante de la maison de la reine, les bals et les quadrilles amenè-

rent la liaison de la reine avec la comtesse Jules de Polignac. Elle inspira à Marie-Antoinette un véritable intérêt. La comtesse n'était pas riche, et vivait habituellement à sa terre de Claye. La reine s'étonna de ne l'avoir point vue plus tôt à la cour. L'aveu que son peu de fortune l'avait même privée de paraître aux fêtes des mariages des princes, vint ajouter à l'intérêt qu'elle inspira.

La reine était sensible et aimait à réparer les injustices du sort. La comtesse avait été attirée à la cour par la sœur de son mari, madame Diane de Polignac, qui avait été nommée dame de madame la comtesse d'Artois. La comtesse Jules aimait véritablement la vie paisible; l'effet qu'elle produisit à la cour la toucha peu; elle ne fut sensible qu'à l'attachement que la reine lui témoignait. J'eus occasion de la voir dès le commencement de sa faveur; elle passa plusieurs fois des heures entières avec moi, en attendant la reine. Elle m'entretint avec franchise et ingénuité de tout ce qu'elle entrevoyait, d'honorable et de dangereux à la fois, dans les bontés dont elle était l'objet. La reine recherchait les douceurs de l'amitié; mais ce sentiment, déjà si rare, peut-il exister dans toute sa pureté entre une reine et une sujette, environnée d'ailleurs de pièges tendus par l'artifice des courtisans? Cette erreur bien pardonnable fut fatale au bonheur de Marie-Antoinette, parce que le bonheur ne se trouve point dans les chimères.

On ne peut parler trop favorablement du caractère modeste de la comtesse Jules, devenue duchesse de

Polignac; je l'ai toujours considérée personnellement comme la victime d'une élévation qu'elle n'avait point briguée : mais si son cœur n'était point capable de former des projets ambitieux, sa famille et ses amis virent leur propre fortune dans la sienne, et cherchèrent à fixer d'une manière invariable la faveur de la reine.

La comtesse Diane, sœur de M. de Polignac, le baron de Besenval et M. de Vaudreuil, amis particuliers de la famille Polignac, employèrent un moyen dont le succès était infaillible. Un de mes amis, qui avait leur secret (le comte Demoustier), vint me raconter que madame de Polignac allait quitter Versailles subitement; qu'elle ne ferait d'adieux à la reine que par écrit; que la comtesse Diane et M. de Vaudreuil lui avaient dicté sa lettre, et que toute cette affaire était combinée dans l'intention d'exciter l'attachement jusqu'alors stérile de Marie-Antoinette. Le lendemain, quand je montai au château, je trouvai la reine tenant une lettre qu'elle lisait avec attendrissement; c'était la lettre de la comtesse Jules : la reine me la montra. La comtesse y témoignait sa douleur de s'éloigner d'une princesse qui l'avait comblée de ses bontés. La médiocrité de sa fortune lui en imposait la loi; mais bien plus encore la crainte que l'amitié de la reine, après lui avoir attiré de dangereux ennemis, ne la laissât livrée à leur haine et au regret d'avoir perdu l'auguste bienveillance dont elle était l'objet.

Cette mesure eut tout l'effet qu'on en avait attendu.

Une reine jeune et vive ne supporte pas long-temps l'idée d'une contradiction. Elle s'occupa plus que jamais de fixer madame la comtesse Jules près d'elle, en lui faisant un sort qui pût la mettre à l'abri de toute inquiétude. Son caractère lui convenait; elle n'avait que de l'esprit naturel, point de prétentions, point de savoir affecté. Sa taille était moyenne, son teint d'une grande fraîcheur, ses yeux et ses cheveux très-bruns, ses dents superbes, son sourire enchanteur, toute sa personne était d'une grâce parfaite. Elle n'aimait pas la parure, on la voyait presque toujours dans un négligé, recherché seulement par la fraîcheur et le bon goût de ses vêtements; rien n'avait l'air d'être placé sur elle avec apprêt, ni même avec soin. Je ne crois pas lui avoir vu une seule fois des diamans, même à l'époque de sa plus grande fortune, et quand elle eut à la cour le rang de duchesse; j'ai toujours cru que son sincère attachement pour la reine, autant que son goût pour la simplicité, lui faisait éviter tout ce qui pouvait faire croire à la richesse d'une favorite. Elle n'avait aucun des défauts qui accompagnent presque toujours ce titre. Elle aimait les personnes que la reine affectionnait, et n'était susceptible d'aucune jalousie. Marie-Antoinette se flattait que la comtesse Jules et la princesse de Lamballe seraient ses amies particulières, et qu'elle aurait une société choisie selon son goût. « Je la recevrai dans mes cabinets ou à Trianon, disait-elle; je jouirai des douceurs de la vie privée qui n'existent pas pour nous, si nous n'avons le bon esprit de nous

les assurer. » Ma mémoire m'a rappelé fidèlement tout le charme qu'une illusion si douce faisait entrevoir à la reine, dans un projet dont elle ne pénétrait ni l'impossibilité ni les dangers. Le bonheur qu'elle voulait s'assurer ne devait lui procurer que des chagrins. Tous les courtisans, non admis dans cette intimité, devinrent autant d'ennemis jaloux et vindicatifs.

Il fallut donner une existence convenable à la comtesse. La place de premier écuyer, en survivance du comte de Tessé accordée au comte Jules, à l'insu du titulaire, mécontenta les Noailles. Cette famille venait récemment d'éprouver un autre désagrément ; la nomination de la princesse de Lamballe ayant, en quelque sorte, nécessité la retraite de madame la comtesse de Noailles, dont le mari fut fait à cette époque maréchal de France. La princesse de Lamballe, sans se brouiller avec la reine, fut alarmée de l'établissement de madame la comtesse Jules à la cour, et ne fit point, comme Sa Majesté l'avait espéré, partie de cette société intime qui fut composée successivement de mesdames Jules et Diane de Polignac, d'Andlau, de Châlon; de MM. de Guignes, de Coigny, d'Adhémar, de Besenval, colonel en second des Suisses, de Polignac, de Vaudreuil et de Guiche : le prince de Ligne et M. le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, y furent aussi admis.

La comtesse Jules fut long-temps sans tenir un grand état à la cour. La reine se borna à lui donner un très-bel appartement au haut de l'escalier de marbre. Le traitement de premier écuyer, les faibles

émolumens du régiment de M. de Polignac, unis à leur modique patrimoine, et peut-être quelques pensions, faisaient alors toute la fortune de la favorite. Je n'ai jamais vu la reine lui faire de présens d'une valeur réelle; je fus frappée même d'entendre un jour S. M. raconter avec plaisir que la comtesse avait gagné dix mille francs à la loterie : elle en avait, ajoutait la reine, un très-grand besoin.

Les Polignac n'étaient donc point établis à la cour avec une splendeur qui pût légitimer aucun mécontentement. Les Noailles ayaient peut-être lieu d'être blessés dans cette occasion : ils avaient quelques droits sur la survivance du comte de Tessé; le rétablissement de la place de surintendante avait aussi été un désagrément pour la comtesse de Noailles qui, s'étant trouvée avoir une supérieure, avait pris sa retraite. Cette famille, prépondérante à la cour, ne fut pourtant pas la seule que la fortune du comte de Polignac indisposa contre Marie-Antoinette. Ce qu'un courtisan voit obtenir à d'autres lui semble toujours pris sur son bien, c'est une règle. Dans cette occasion cependant on envia moins le matériel des grâces accordées aux Polignac, que l'intimité qui allait s'établir entre eux, leurs cliens et la reine. On vit, dans le cercle de la comtesse Jules, une porte ouverte pour obtenir la faveur, les grâces, les ambassades. Ceux qui n'avaient pas l'espoir d'y entrer furent irrités.

Le salon de madame de Polignac a fait un grand tort à Marie-Antoinette; il a puissamment excité

ses ennemis. Cependant, au temps dont je parle, la société de la comtesse Jules, tout occupée de consolider sa faveur, était loin de se mêler des affaires sérieuses auxquelles la jeune reine était encore étrangère. Lui plaire était le désir généralement partagé par tous les amis de la favorite. Le marquis de Vaudreuil régnait dans la société du comte et de la comtesse Jules : c'était un homme brillant, ami et protecteur des beaux-arts. Parmi les gens de lettres et les artistes célèbres, il avait une nombreuse clientèle.

Le baron de Besenval avait conservé la simplicité des Suisses, et acquis toute la finesse d'un courtisan français. Cinquante ans révolus, des cheveux blanchis lui faisaient obtenir cette confiance que l'âge mûr inspire aux femmes, quoiqu'il n'eût pas cessé de viser aux aventures galantes : il parlait de ses montagnes avec enthousiasme; il eût volontiers chanté le ranz-des-vaches avec les larmes aux yeux, et était en même temps le conteur le plus agréable du cercle de la comtesse Jules. La chanson nouvelle, le bon mot du jour, les petites anecdotes scandaleuses formaient les seuls sujets d'entretien du cercle intime de la reine. Le bel esprit en était banni. La comtesse Diane, plus occupée de littérature que sa belle-sœur, l'invitait un jour à lire l'Iliade et l'Odyssée. La comtesse répondit en riant qu'elle connaissait parfaitement le poète grec et s'en tenait à ces mots :

Homère était aveugle et jouait du hautbois.

La reine trouvait ce genre d'esprit très-fort de son goût et disait que jamais pédante n'eût été son amie.

L'éclat de cette maison n'eut donc lieu que plusieurs années après l'époque dont je viens de parler, et la reine ne contracta l'habitude de passer une partie de ses journées chez la duchesse, que lorsqu'elle eut remplacé la princesse de Guéménée en qualité de gouvernante des enfans de France, et que le duc eut réuni la surintendance des postes à la charge de premier écuyer.

Avant d'avoir établi sa société chez madame de Polignac, la reine allait quelquefois passer des soirées chez le duc et la duchesse de Duras; une jeunesse brillante s'y trouvait réunie. On établit le goût des petits jeux, les questions, la *guerre-panpan*, le colin-maillard, et surtout un jeu nommé *descampativos*.

Paris, toujours critiquant, mais toujours imitant les habitudes de la cour, adopta cette manie des petits jeux. La fureur du *descampativos* et de la *guerre-panpan* fut générale dans toutes les maisons où se réunissaient beaucoup de jeunes femmes.

Madame de Genlis dans une de ses pièces de théâtre, écrite avec le projet de peindre les ridicules du moment, parle de ce fameux *descampativos* et de la fureur de se faire une amie que l'on nommait *inséparable*, jusqu'à ce qu'un caprice ou le plus léger différend eût amené une rupture totale.

Le duc de Choiseul avait reparu à la cour à l'époque des cérémonies du sacre; un vœu presque

général avait donné à ses amis l'espoir de le voir rentrer au ministère ou dans le Conseil d'État ; mais cet espoir dura peu : le parti, opposé à celui qui le portait, était trop bien établi à Versailles, et le pouvoir de la jeune reine était trop balancé dans l'esprit du roi par d'anciennes et durables préventions; elle renonça donc pour toujours au projet de faire rappeler le duc. Ainsi cette princesse, que l'on a peinte si ambitieuse et servant si puissamment les intérêts de la maison d'Autriche, échoua deux fois dans le seul projet qui pouvait être utile aux vues qu'on n'a cessé de lui supposer, et passa toutes les années de son règne, jusqu'aux premières secousses de la révolution, environnée de ses ennemis et de ceux de sa maison.

Marie-Antoinette s'occupa très-peu de favoriser les lettres et les beaux-arts ; elle avait éprouvé des désagrémens pour avoir fait représenter la tragédie du *Connétable de Bourbon*, aux fêtes du mariage de madame Clotilde, sœur du roi, avec le prince de Piémont. Paris et la cour blâmèrent l'inconvenance des rôles que jouaient dans cette pièce les noms de la famille régnante et la puissance avec laquelle on contractait une nouvelle alliance. Une lecture de cet ouvrage, faite par le comte de Guibert dans les cabinets de la reine, avait produit dans le cercle de Sa Majesté ce genre d'enthousiasme qui éloigne les jugemens sains et réfléchis. Elle se promit bien de ne plus entendre de lectures. Cependant, à la sollicitation de M. de Cubières, écuyer du roi, la reine

consentit à se faire lire une comédie de son frère. Elle avait réuni son cercle intime : MM. de Coigny, de Vaudreuil, de Besenval, et mesdames de Polignac, de Châlon, etc. ; et pour augmenter le nombre des jugemens, elle admit les deux Parny, le chevalier de Bertin, mon beau-père et moi. Molé lisait pour l'auteur. Je n'ai jamais pu m'expliquer par quel prestige cet habile lecteur fit généralement applaudir à un ouvrage aussi mauvais que ridicule. Sans doute que l'organe enchanteur de Molé, en réveillant le souvenir des beautés dramatiques de la scène française, empêcha d'entendre les pitoyables vers de Dorat-Cubières. Je puis assurer que les mots *charmant ! charmant !* interrompirent plusieurs fois le lecteur. La pièce fut admise pour être jouée à Fontainebleau, et, pour la première fois, le roi fit baisser la toile avant la fin de la comédie. Le titre en était *le Dramomane* ou *le Dramaturge*. Tous les personnages mouraient empoisonnés par un pâté. La reine, très-piquée d'avoir recommandé cette ridicule production, prononça qu'elle n'entendrait plus de lectures et cette fois elle tint parole

La tragédie de *Mustapha et Zéangir*, de M. de Chamfort, obtint le plus grand succès à Fontainebleau, sur le théâtre de la cour; la reine fit accorder une pension de douze cents francs à l'auteur, mais la pièce tomba lorsqu'elle fut donnée à Paris.

L'esprit d'opposition qui régnait dans cette ville aimait à infirmer les jugemens de la cour ; la reine prit la résolution de ne plus accorder de protection

marquée aux nouveaux ouvrages dramatiques; elle réserva son appui aux seuls compositeurs de musique, et en peu d'années cet art parvint à une perfection qu'il n'avait jamais eue en France.

Ce fut uniquement pour plaire à la reine que l'entrepreneur de l'Opéra fit venir à grands frais, à Paris, la première troupe de bouffons. Gluck, Piccini, Sacchini, y furent successivement attirés. Ces compositeurs célèbres, et particulièrement le premier, furent traités avec distinction à la cour ; Gluck, dès l'instant de son arrivée en France, eut ses entrées à la toilette de la reine, et tout le temps qu'il y restait elle ne cessait de lui adresser la parole. Elle lui demandait un jour s'il était près de terminer son grand opéra d'*Armide*, et s'il en était satisfait; Gluck lui répondit de l'air le plus froid et avec son accent allemand : « Madame, il est bientôt fini et vraiment ce sera *superbe*. » Son sentiment, aussi naïvement exprimé, fut confirmé; et la scène lyrique n'a sûrement pas de pièce d'un plus grand effet. On se récria beaucoup sur la confiance avec laquelle cet artiste venait de parler d'une de ses productions; la reine le défendit avec chaleur : elle prétendait qu'il ne pouvait pas ignorer le mérite de ses ouvrages; qu'il savait que cette opinion était générale, et qu'il craignait sans doute que la modestie exigée par les bienséances ne parût en lui de la fausseté. La reine n'aimait pas uniquement le grand genre des opéra français et italiens; notre opéra-comique lui plaisait aussi infiniment; elle appréciait beaucoup la mu-

sique de Grétry, si analogue à l'esprit et au sentiment des paroles, que le temps n'a pu en diminuer le charme. On sait qu'un grand nombre de poëmes mis en musique par Grétry sont de Marmontel. Le lendemain de la première représentation de *Zémire et Azor*, Marmontel et Grétry furent présentés à la reine, dans la galerie de Fontainebleau, qu'elle traversait pour se rendre à la messe. La reine adressa tous ses compliments à Grétry, sur le succès du nouvel opéra; lui dit que, dans la nuit, elle avait songé à l'effet enchanteur du trio du père et des sœurs de Zémire derrière le miroir magique, et poursuivit son chemin après ce compliment. Grétry, transporté de joie, prend dans ses bras Marmontel : « Ah! mon ami, s'écrie-t-il, voilà de quoi faire d'excellente musique... — Et de détestables paroles, » reprit froidement Marmontel à qui Sa Majesté n'avait pas adressé un seul mot.

La peinture n'avait aucun attrait pour la reine; les plus misérables artistes étaient admis à l'honneur de la peindre; on exposa, dans la galerie de Versailles, un tableau en pied, représentant Marie-Antoinette dans toute sa pompe royale. Ce tableau, destiné pour la cour de Vienne, et peint par un homme qui ne mérite pas d'être nommé, révolta tous les gens de goût; il semblait alors que cet art, justement placé au premier rang, eût rétrogradé en France de plusieurs siècles. Il est vrai que Vanloo et Boucher avaient corrompu le style de l'école française à un tel point, qu'avec des yeux simplement

exercés par les chefs-d'œuvre étrangers et nationaux dont nous sommes en ce moment environnés, on ne conçoit pas que les tableaux de Boucher aient pu être l'objet de l'admiration dans un temps aussi rapproché du siècle de Louis XIV.

La reine ne pouvait pas porter sur cet art ce jugement éclairé, ou simplement ce goût qui suffit, dans les princes, pour protéger et faire éclore les plus grands talens ; elle avouait tout bonnement qu'elle ne voyait dans un portrait que le seul mérite de la ressemblance. Lorsqu'elle allait au Louvre, à l'exposition des tableaux, elle parcourait rapidement les petits tableaux de genre, et sortait sans avoir, disait-elle, levé les yeux vers les grandes compositions.

Il n'existe de bon portrait de la reine que celui de Werthmuller, premier peintre du roi de Suède, qui fut envoyé à Stockholm, et celui de madame Le Brun, sauvé des fureurs révolutionnaires par les commissaires de la garde du mobilier de Versailles. Il règne, dans la composition de ce tableau, une analogie frappante avec celui d'Henriette de France, femme de l'infortuné Charles I^er^ peint par Van-Dyck : comme Marie-Antoinette, elle est assise environnée de ses enfans, et ce rapprochement vient encore ajouter à l'intérêt mélancolique qu'inspire cette belle production.

En avouant, avec la sincérité dont je ne m'écarterai jamais, que la reine n'a donné d'encouragement direct qu'au seul art de la musique, j'aurais tort de

passer sous silence la protection qu'elle et les princes frères du roi ont accordée à l'imprimerie.

On doit à Marie-Antoinette une superbe édition in-quarto des Œuvres de Métastase; à Monsieur, frère du roi, le Tasse, in-quarto, orné de gravures faites d'après les dessins de Cochin; et à M. le comte d'Artois, une petite collection d'œuvres choisies, et considérée comme un des chefs-d'œuvre sortis des presses du célèbre Didot.

En 1775, à la mort du maréchal du Muy, l'ascendant que prenait la secte des novateurs fit appeler à la cour M. de Saint-Germain, pour lui confier le poste important du ministère de la guerre. Son premier soin fut de s'occuper de la destruction de la maison militaire du roi, imposant et utile rempart de la puissance royale.

M. de Saint-Germain conserva cependant cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers pour servir à la représentation royale, les jours de grand cérémonial; mais, en 1787, le roi réforma en entier ces deux espèces de noyaux de corps militaires. La reine dit alors, avec satisfaction, qu'enfin on ne verrait plus d'habits rouges dans les galeries de Versailles.

La reine, pendant les années qui s'écoulèrent depuis 1775 jusqu'en 1781, se trouvait à l'époque de sa vie où elle se livra le plus aux plaisirs qui lui étaient offerts de toutes parts. Il y avait souvent, dans les petits voyages de Choisy, spectacle deux fois dans une même journée : grand opéra, comédie

française ou italienne à l'heure ordinaire, et à onze heures du soir on rentrait dans la salle de spectacle, pour assister à des représentations de parodies où les premiers acteurs de l'Opéra se montraient dans les rôles et sous les costumes les plus bizarres. La célèbre danseuse Guimard était toujours chargée des premiers rôles; elle jouait moins bien qu'elle ne dansait; sa maigreur extrême et sa petite voix rauque ajoutaient encore au genre burlesque dans les rôles parodiés d'Ernelinde et d'Iphigénie.

La fête la plus noble et la plus galante qui ait été donnée à la reine, fut celle que Monsieur, frère du roi, lui avait préparée à Brunoy. Ce prince m'avait fait la grâce particulière de m'y admettre, et je suivais partout Sa Majesté dans le groupe qui l'environnait. Lorsqu'elle parcourut les jardins, elle trouva, dans le premier bosquet, des chevaliers armés de toutes pièces, endormis au pied d'arbres auxquels étaient suspendus leurs lances et leurs écus. L'absence des beautés qui avaient inspiré tant de hauts faits aux neveux de Charlemagne et aux preux de ce siècle, avait occasionné ce sommeil léthargique. Mais la reine paraît à l'entrée du bosquet, à l'instant ils sont sur pied; des voies mélodieuses annoncent la cause de leur désenchantement, et le désir qu'ils avaient de signaler leur adresse et leur valeur; de-là ils passèrent dans une arène très-vaste, décorée avec magificence et dans le style exact des anciens tournois.

Cinquante danseurs, en habits de pages, présen-

tèrent aux chevaliers vingt-cinq superbes chevaux noirs, et vingt-cinq d'une blancheur éclatante et très-richement enharnachés. Le parti, à la tête duquel était Auguste Vestris, portait les couleurs de la reine; Picq, maître des ballets de la cour de Russie, commandait le parti opposé; il y eut course à la tête noire, à la lance, enfin combat à outrance, parfaitement simulé : quoique l'on fût convaincu que les couleurs de la reine ne pouvaient qu'être victorieuses, les spectateurs n'en éprouvèrent pas moins toutes les sensations diverses et prolongées qu'amène l'incertitude du triomphe.

Presque toutes les femmes agréables de Paris, toujours empressées de jouir de ces sortes de spectacles, avaient été placées sur les gradins qui environnaient l'enceinte du tournoi; cette réunion achevait de compléter la vérité de l'imitation. La reine, environnée de la famille royale et de toute la cour, était placée sous un dais très-élevé. Un spectacle suivi d'un ballet-pantomime, et un bal, terminèrent la fête où ne manquèrent ni le feu d'artifice ni l'illumination. Enfin un échafaudage d'une prodigieuse hauteur, placé dans un endroit très-élevé, soutenait dans les airs, au milieu d'une nuit très-noire et par un temps très-calme, ces mots : *Vive Louis, vive Marie-Antoinette.*

A l'exception du roi, le plaisir seul occupait toute cette jeune famille; ce goût était excité sans cesse par cette foule de gens empressés qui, en prévenant les désirs et même les passions des princes, trouvent

le moyen de montrer du zèle et l'espérance de s'attirer ou d'entretenir la faveur.

Qui aurait osé combattre par de froids ou solides raisonnemens les amusemens d'une reine vive, jeune et jolie ? Une mère, un mari seul en auraient eu le droit ; et le roi ne portait aucun obstacle aux volontés de Marie-Antoinette ; il était esclave de tous les désirs de la reine qui, charmée du changement heureux qui s'était opéré dans le cœur du roi et dans ses habitudes, ne cachait point assez la satisfaction qu'elle en éprouvait, ni l'ascendant qu'elle prenait sur lui.

Pendant l'hiver les bals de l'Opéra faisaient passer beaucoup de nuits à la reine ; elle s'y rendait avec une seule dame du palais, et y trouvait toujours Monsieur et M. le comte d'Artois ; ses gens cachaient leur livrée sous des redingotes de drap gris. Elle croyait n'être jamais reconnue et l'était par toute l'assemblée, dès le moment où elle entrait dans la salle : feignant de ne pas la reconnaître, on établissait toujours quelque intrigue de bal pour lui procurer le plaisir de l'incognito.

Louis XVI voulut une fois aller avec la reine à un bal masqué ; il fut convenu que le roi ferait non-seulement son coucher public, mais même son petit coucher. La reine se rendit chez lui par les corridors intérieurs du palais, suivie d'une de ses femmes qui portait un domino noir ; elle aida à l'en revêtir, et ils furent seuls gagner la cour de la chapelle où une voiture les attendait avec le capitaine des gardes de quartier et une dame du palais. Le roi s'amusa

peu, ne parla qu'à deux ou trois personnes qui le reconnurent à l'instant, et ne trouva d'aimable dans le bal que les pierrots et les arlequins : ce que la famille royale s'amusait souvent à lui reprocher.

La reine partit un soir avec la duchesse de Luynes, dame du palais; sa voiture cassa à l'entrée de Paris. Il fallut descendre; la duchessse la fit entrer dans une boutique, tandis qu'un valet-de-pied fit avancer un fiacre. On était masqué, et en sachant garder le silence, l'événement n'aurait pas même été connu; mais aller en fiacre est pour une reine une aventure si bizarre, qu'à peine entrée dans la salle de l'Opéra, elle ne put s'empêcher de dire à quelques personnes qu'elle y rencontra : *C'est moi en fiacre, n'est-ce pas bien plaisant?*

De ce moment tout Paris fut instruit de l'aventure du fiacre.

La liste des gens reçus dans les cabinets de la reine, et que j'ai désignés plus haut, avait été remise par la princesse de Lamballe aux huissiers de la chambre, et les personnes qui y étaient inscrites ne pouvaient se présenter pour jouir de cette faveur que les jours où la reine désirait avoir sa société intime; ce qui était seulement dans le cas de légère indisposition. Les gens du premier rang à la cour lui demandaient quelquefois des audiences particulières, la reine les recevait alors dans une pièce précédée par celle que l'on appelait le cabinet des femmes de garde, qui annonçaient dans l'intérieur de Sa Majesté.

Je me trouvais dans ce cabinet un jour que le duc de Lauzun le traversa, après une scène qui exige quelques détails.

Le duc de Lauzun (depuis duc de Biron), qui a figuré dans la révolution parmi les intimes du duc d'Orléans, a laissé des Mémoires encore manuscrits, où il insulte au caractère de Marie-Antoinette. Il raconte une anecdote d'une plume de héron : voici la version véritable.

M. le duc de Lauzun avait de l'originalité dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque dans les manières. La reine le voyait aux soupers du roi et chez la princesse de Guéménée : elle l'y traitait bien. Un jour il parut chez madame de Guéménée en uniforme avec la plus magnifique plume de héron blanc qu'il fût possible de voir; la reine admira cette plume : il la lui fit offrir par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner; fort embarrassée du présent qu'elle s'était, pour ainsi dire, attiré, elle n'osa pas le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour, et, dans l'embarras, si elle lui donnait quelque chose, de faire ou trop ou trop peu, elle se contenta de porter une fois la plume, et de faire observer à M. de Lauzun qu'elle s'était parée du présent qu'il lui avait fait. Dans ses Mémoires secrets, le duc donne une importance au présent de son aigrette, ce qui le rend bien indigne d'un honneur accordé à son nom et à son rang.

Son orgueil lui exagéra le prix de la faveur qui lui

avait été accordée. Peu de temps après le présent de la plume de héron, il sollicita une audience; la reine la lui accorda, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu : peu d'instans après son arrivée, la reine rouvrit la porte, et dit d'une voix haute et courroucée : *Sortez, Monsieur.* M. de Lauzun s'inclina profondément et disparut. La reine était fort agitée. Elle me dit: « Jamais cet homme ne rentrera chez moi. »

La reine très-occupée par la société de madame de Polignac et par la chaîne des plaisirs qui se succédaient sans cesse, trouvait, depuis quelque temps, moins de momens à donner à l'abbé de Vermond; il prit alors le parti de s'éloigner de la cour. On lui fit l'honneur de croire qu'il s'était permis des représentations sur l'emploi trop frivole du temps de son auguste élève, et qu'il avait jugé que, par son double caractère d'ecclésiastique et d'instituteur, il était désormais déplacé à la cour; on se trompait: son mécontentement portait uniquement sur la faveur accordée à la comtesse Jules. Après une absence d'une quinzaine de jours, nous le vîmes reparaître à Versailles et reprendre ses fonctions accoutumées. Je raconterai plus tard les motifs de son absence et les conditions qu'il mit à son retour.

Pour détailler convenablement le service intérieur de la reine, il faut rappeler que toute espèce de service était *honneur*, et n'avait pas même d'autre dénomination. *Rendre les honneurs du service* était

présenter le service à une charge d'un grade supérieur qui arrivait au moment où on allait s'en acquitter; ainsi, en supposant que la reine eût demandé un verre d'eau, le garçon de la chambre présentait à la première femme une soucoupe de vermeil, sur laquelle étaient placés un gobelet couvert et une petite carafe; mais la dame d'honneur survenant, elle était obligée de lui présenter la soucoupe, et si Madame ou madame la comtesse d'Artois entraient en ce moment, la soucoupe passait encore des mains de la dame d'honneur dans celles de la princesse, avant d'arriver à la reine. Il faut observer cependant que s'il était entré une princesse du sang, au lieu d'une personne de la famille même, le service passait directement de la première femme à la princesse du sang, la dame d'honneur étant dispensée de le rendre, à moins que ce ne fût aux princesses de la famille royale. On ne présentait rien directement à la reine; son mouchoir, ses gants étaient placés sur une soucoupe longue, d'or ou de vermeil, qui se trouvait comme meuble d'étiquette, sur la commode et qui se nommait *gantière*. La première femme lui présentait, de cette manière, tout ce dont elle avait besoin à moins que ce ne fût la dame d'atours, la dame d'honneur, ou une princesse, et toujours en observant la gradation indiquée pour le verre d'eau.

La reine déjeunant dans son lit, ou levée, les petites entrées étaient également admises; elles étaient accordées, de droit, à son premier médecin, au premier chirurgien, au médecin ordinaire, à son lecteur,

à son secrétaire du cabinet, aux quatre premiers valets de chambre du roi, à leurs survivanciers, aux premiers médecins et chirurgiens du roi ; il y avait souvent dix à douze personnes à cette première entrée : si la dame d'honneur s'y trouvait ou la surintendante, c'étaient elles qui posaient la table de déjeuner sur le lit ; la princesse de Lamballe a très-souvent rempli ces fonctions.

La reine se levait ; la femme de garde-robe était admise pour enlever les oreillers, et mettre le lit en état d'être fait par des valets de chambre. Elle en tirait les rideaux, et le lit n'était ordinairement fait que lorsque la reine allait à la messe. Cette femme avait de même été introduite, au premier réveil, pour enlever les tables de nuit et remplir toutes les fonctions de sa place ; elle préparait l'eau pour laver les jambes de la reine, lorsqu'elle ne se baignait pas ; assez ordinairement, excepté à Saint-Cloud où la reine se baignait dans un appartement au-dessous du sien, on roulait un sabot dans sa chambre ; ses baigneuses étaient introduites avec toutes les choses accessoires au bain. La reine se baignait avec une grande chemise de flanelle anglaise boutonnée jusqu'au bas, et dont les manches, à l'extrémité, ainsi que le collet, étaient doublés de linge. Lorsqu'elle sortait du bain, la première femme tenait un drap très-élevé pour la séparer entièrement de la vue de ses femmes ; elle le jetait sur ses épaules. Les baigneuses l'en enveloppaient, et l'essuyaient complètement ; elle passait ensuite une très-grande et

très-longue chemise ouverte et entièrement garnie de dentelle, de plus un manteau de lit de taffeta blanc. La femme de garde-robe bassinait le lit; les pantoufles étaient de basin, garnies de dentelle. Ainsi vêtue, la reine venait se mettre au lit; les baigneuses et les garçons de la chambre enlevaient tout ce qui avait servi au bain. La reine, replacée dans son lit, prenait un livre ou son ouvrage de tapisserie. Le déjeuner, les jours de bain, se faisait dans le bain même. On plaçait le plateau sur le couvercle de la baignoire. Ces détails minutieux ne se trouvent ici que pour rendre hommage à l'extrême modestie de la reine. Sa sobriété était aussi remarquable; elle déjeunait avec du café ou du chocolat; ne mangeait à son dîner que de la viande blanche, ne buvait que de l'eau, et soupait avec du bouillon, une aile de volaille, et un verre d'eau dans lequel elle trempait de petits biscuits.

A midi la toilette de représentation avait lieu. On tirait la toilette au milieu de la chambre. Ce meuble était ordinairement le plus riche et le plus orné dans l'appartement des princesses. La reine s'en servait de même et à la même place, pour son déshabillé du soir. Elle couchait lacée avec des corsets à crevés de ruban, et des manches garnies de dentelle, et portait un grand fichu. Le peignoir de la reine était présenté par sa première femme, si elle était seule au commencement de la toilette, ou de même que les autres objets, par les dames d'honneur, si elles étaient arrivées. A midi, les femmes qui avaient servi vingt-

quatre **heures** étaient relevées par deux femmes en grand habit; la première avait été de même faire sa toilette. Les grandes entrées étaient admises pendant la toilette; des plians étaient avancés, en cercles, pour la surintendante, les dames d'honneur et d'atours, la gouvernante des enfans de France, lorsqu'elle y venait; les fonctions des dames du palais, dégagées de toute espèce de devoirs de domesticité, ne commençaient qu'à l'heure de sortir pour la messe; elles attendaient dans le grand cabinet, et entraient quand la toilette était terminée. Les princes du sang, les capitaines des gardes, toutes les grandes charges, ayant les entrées, faisaient leur cour à l'heure de la toilette. La reine saluait de la tête, ou par une inclination du corps, ou en s'appuyant sur sa toilette pour indiquer le mouvement de se lever; cette dernière manière de saluer était pour les princes du sang. Les frères du roi venaient aussi assez habituellement faire leur cour à Sa Majesté pendant qu'on la coiffait. L'habillement de corps se faisait, pendant les premières années du règne, dans la chambre et selon les lois de l'étiquette, c'est-à-dire que la dame d'honneur passait la chemise, versait l'eau pour le lavement des mains; la dame d'atours passait le jupon de la robe ou du grand habit, posait le fichu, nouait le collier. Mais lorsque les modes occupèrent plus sérieusement la jeune reine; lorsque les coiffures devinrent d'une hauteur si prodigieuse, qu'il fallait passer la chemise par en bas; lorsqu'enfin elle voulut avoir à son habillement sa marchande de

modes, mademoiselle Bertin, que les dames auraient refusé d'admettre pour partager l'honneur de servir la reine, l'habillement cessa d'avoir lieu dans la chambre; et la reine faisait un salut général en quittant sa toilette, et se retirait dans ses cabinets pour s'habiller.

La reine, une fois rentrée dans sa chambre, placée debout vers le milieu, environnée de la surintendante, des dames d'honneur et d'atours, de ses dames du palais, du chevalier d'honneur, du premier écuyer, de son clergé prêt à la suivre à la messe, des princesses de la famille royale qui arrivaient accompagnées de tout leur service, en dames et en charges d'honneur, passait en ordre par la galerie, comme pour se rendre à la messe. Les signatures des contrats se faisaient ordinairement au moment de l'entrée de la chambre. Le secrétaire des commandemens présentait la plume. Les présentations des colonels, pour prendre congé, avaient ordinairement lieu à cette heure. Celle des dames, et les prises de tabouret se faisaient le dimanche soir, avant l'heure du jeu, à la rentrée du salut. Les ambassadeurs étaient introduits chez la reine, tous les mardis matin, accompagnés de l'introducteur des ambassadeurs de service, et de M. de Séqueville, secrétaire des ambassadeurs. L'introducteur venait ordinairement, à la toilette de la reine, la prévenir des présentations d'étrangers qui auraient lieu. L'huissier de la chambre, placé à la porte de la reine, n'ouvrait les battans que pour les princes et princesses de la fa-

mille royale, les annonçait à haute voix. Il quittait son poste pour venir nommer, à la dame d'honneur, les personnes que l'on présentait ou qui venaient prendre congé : cette dame les nommait, en second, à la reine, au moment où ils saluaient; si elle était absente, ainsi que la dame d'atours, la première femme prenait sa place, et remplissait les mêmes fonctions. Les dames du palais, choisies uniquement pour faire la compagnie de la reine, n'étaient chargées d'aucune fonction de domesticité, quelque honorable que l'opinion établie dans un gouvernement monarchique pût les rendre. La lettre du roi, en les nommant, portait entre autres formules d'étiquette : « Vous ayant choisie pour faire la société de la reine. » Il n'y avait presque point d'appointemens attachés à cette place purement honorifique.

La reine entendait la messe avec le roi, dans la tribune en face du maître-autel et de la musique, à l'exception des jours de grandes cérémonies, où leurs fauteuils étaient placés en bas, sur des tapis de velours à franges d'or : ces jours étaient désignés par le titre de *grande chapelle.*

La reine avait d'avance nommé la quêteuse, et le lui avait fait dire par sa dame d'honneur qui, de plus, était chargée de lui faire parvenir la bourse. On choisissait presque toujours les quêteuses parmi les nouvelles présentées. Après être rentrée de la messe, la reine dînait, tous les dimanches, avec le roi seul, en public, dans le cabinet des nobles, pièce qui précédait sa chambre. Les dames titrées, ayant les honneurs,

'asseyaient, pendant les dîners, sur des plians placés aux deux côtés de la table. Les dames non titrées se plaçaient debout autour de la table; le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de la chambre, étaient derrière le fauteuil du roi; derrière celui de la reine, son premier maître-d'hôtel, son chevalier d'honneur, le premier écuyer. Le maître-d'hôtel de la reine tenait un grand bâton de six à sept pieds de hauteur, orné de fleurs de lis en or, et surmonté de fleurs de lis en couronne. Il entrait dans sa chambre, avec ce signe de sa charge, pour annoncer que la reine était servie. Le contrôleur lui remettait le menu du dîner; il le présentait lui-même à la reine, en cas d'absence du premier maître-d'hôtel; autrement il lui rendait les honneurs du service. Le maître-d'hôtel ne quittait point sa place, il ordonnait seulement de servir et desservir; les contrôleurs et gentilshommes servans mettaient sur table, et recevaient les plats des garçons servans.

Le prince le plus près de la couronne présentait à laver les mains au roi, au moment où il allait se mettre à table; une princesse rendait les mêmes devoirs à la reine.

Le service de table était anciennement fait, chez la reine, par la dame d'honneur et quatre femmes en grand habit; cette partie du service des femmes leur avait été attribuée à la destruction des charges de filles d'honneur. La reine supprima cette étiquette dans la première année de son règne. A la sortie du dîner, la reine rentrait seule dans son appartement

avec ses femmes : elle ôtait son panier et son bas de robe.

Depuis l'avènement de Louis XVI au trône, la reine attendait la visite de son frère l'empereur Joseph II : ce prince était le sujet habituel de ses entretiens ; elle vantait son esprit, son amour pour le travail, ses connaissances militaires, son extrême simplicité. Toutes les personnes qui environnaient Sa Majesté désiraient vivement de voir à la cour de Versailles un prince si digne de son rang. Enfin le moment de l'arrivée de Joseph II, sous le nom du comte de Falkenstein, fut annoncé, et l'on indiqua le jour même où il serait à Versailles. Les premiers embrassemens de la reine et de son auguste frère se passèrent en présence de toute la maison de la reine. Ce spectacle fut très-attendrissant ; les sentimens de la nature inspirent involontairement plus d'intérêt quand on les voit se développer avec toute leur puissance et tout leur abandon dans le cœur des souverains.

L'empereur fut d'abord généralement admiré en France ; les savans, les militaires instruits, les artistes célèbres apprécièrent l'étendue de ses connaissances. Il obtint moins de suffrages à la cour, et fort peu dans l'intérieur du roi et de la reine. Des manières bizarres, une franchise qui dégénérait souvent en rudesse, une simplicité dont on remarquait visiblement l'affectation : tout le fit envisager comme un prince plus singulier qu'admirable. La reine lui parla de l'appartement qu'elle lui avait fait

préparer dans le château ; l'empereur lui répondit qu'il ne l'accepterait pas, et qu'en voyageant il logeait toujours au *cabaret* (ce fut sa propre expression) : la reine insista, et l'assura qu'il serait parfaitement libre et placé loin du bruit. Il lui répondit qu'il savait que le château de Versailles était fort grand, et qu'on y logeait tant de *polissons*, qu'il pouvait bien y avoir une place ; mais que son valet de chambre avait déjà fait dresser son lit de camp dans un hôtel garni, et qu'il y logerait.

Il dînait avec le roi et la reine, et soupait avec toute la famille réunie. Il témoigna prendre intérêt à la jeune princesse Élisabeth qui sortait alors de l'enfance, et avait toute la fraîcheur de cet âge. Il circula, dans le temps, quelque bruit de mariage avec cette jeune sœur du roi ; je crois qu'ils n'eurent aucun fondement.

Le service de table était encore fait par les femmes lorsque la reine mangeait dans les cabinets avec le roi, la famille royale et les têtes couronnées. J'assistais presque tous les jours au dîner de la reine. L'empereur y parlait beaucoup et de suite ; il s'exprimait avec facilité dans notre langue, et la singularité de ses expressions ajoutait quelque chose de piquant à ses discours. Je lui ai plusieurs fois entendu dire qu'il aimait les choses *spectaculeuses*, pour indiquer tout ce qui formait un aspect ou une scène digne d'intérêt. Il ne déguisait aucune de ses préventions contre l'étiquette et les usages de la cour de France, et en faisait même, en présence du roi,

le sujet de ses sarcasmes. Le roi souriait et ne répondait jamais rien ; la reine paraissait en souffrir. L'empereur terminait souvent ses récits, sur les choses qu'il avait admirées à Paris, par des reproches au roi sur ce qu'elles lui étaient inconnues : il ne pouvait concevoir comment tant de richesses en tableaux restaient dans la poussière d'immenses magasins ; et lui dit un jour que, si l'usage n'était pas d'en placer quelques-uns dans les appartemens de Versailles, il ne connaîtrait pas même les principaux chefs-d'œuvre qu'il possédait. Il lui reprochait aussi de n'avoir pas visité l'hôtel des Invalides et celui de l'École Militaire ; et lui disait même, en notre présence, qu'il devrait connaître non-seulement tout ce qui existait à Paris, mais voyager en France, et résider quelques jours dans chacune de ses grandes villes.

La reine finit par être blessée de l'indiscrète sincérité de l'empereur, et par lui faire elle-même quelques leçons sur la facilité avec laquelle il se permettait d'en donner. Un jour qu'elle était occupée à signer des brevets et des ordonnances de paiemens pour sa maison, elle s'entretenait avec M. Augeard, son secrétaire des commandemens, qui lui présentait successivement les objets à signer et les replaçait dans son portefeuille. L'empereur, pendant ce travail, se promenait dans la chambre ; tout-à-coup il s'arrête pour reprocher assez sévèrement à la reine de signer tous ces papiers sans les lire, ou, au moins, sans y jeter les yeux, et lui dit les choses les plus justes sur

le danger de donner légèrement sa signature. La reine lui répondit que l'on pouvait appliquer très-mal de fort judicieux principes; que son secrétaire des commandemens, qui méritait toute sa confiance ne lui présentait, en ce moment, que les ordonnances du paiement des trimestres des charges de sa maison, enregistrées à la Chambre des comptes ; et qu'elle ne risquait pas de donner inconsidérément sa signature.

La toilette de la reine était aussi un sujet perpétuel de critique pour l'empereur. Il lui reprochait d'avoir introduit trop de modes nouvelles, et la tourmentait sur l'usage du rouge auquel ses yeux ne pouvaient s'habituer. Un jour qu'elle en mettait plus que de coutume, devant aller au spectacle, il lui conseilla d'en ajouter encore, et indiquant une dame qui était dans la chambre, et qui en avait à la vérité beaucoup : « Encore un peu, sous les yeux, dit l'empereur à la reine; mettez du rouge, en furie, comme madame. » La reine pria son frère de cesser ses plaisanteries, et surtout de ne les adresser qu'à elle seule, quand elles seraient désobligeantes. Cette manière de critiquer les usages et les modes établies convenait assez à l'esprit frondeur qui régnait alors, autrement l'empereur eût été généralement blâmé. Les gens qui tenaient par principes aux anciens usages, furent seuls affligés, et lui surent très-mauvais gré de quelques accès d'une franchise par trop déplacée.

La reine lui avait donné rendez-vous au Théâtre-

Italien. Sa Majesté changea d'avis, et se rendit aux Français. Elle envoya un page aux Italiens prier son frère de venir la rejoindre. L'empereur sortit de sa loge, éclairé par le comédien Clairval, et accompagné de M. de La Ferté, intendant des menus-plaisirs, qui souffrit beaucoup d'entendre Sa Majesté impériale dire à Clairval, en lui exprimant obligeamment son regret de ne point assister à la représentation des Italiens : « Elle est bien étourdie, votre jeune reine; mais heureusement cela ne vous déplaît pas trop à vous autres Français. »

Je me trouvais avec mon beau-pere dans un des cabinets de la reine; l'empereur vint l'y attendre, et sachant que M. Campan remplissait les fonctions de bibliothécaire, il l'entretint des livres qui devaien naturellement composer la bibliothèque de la reine. Après avoir parlé de nos auteurs les plus célèbres, le hasard lui fit dire : « Il n'y a sûrement pas ici d'ouvrages sur les finances, ni sur l'administration. »

Ces mots furent suivis de son opinion sur tout ce qu'on avait écrit dans ce genre, sur les différens systèmes de nos deux célèbres ministres Sully et Colbert; sur les fautes qui se commettaient sans cesse, en France, dans des parties si essentielles à la prospérité de l'empire; sur les réformes qu'il ferait lui-même à Vienne lorsqu'il en aurait le pouvoir; tenant M. Campan par le bouton de son habit, il passa plus d'une heure à parler avec véhémence et sans aucun ménagement sur le gouvernement français : chose d'autant plus blâmable, qu'avec du

tact et de la dignité, l'empereur ne devait entretenir le secrétaire bibliothécaire que des objets analogues à ses fonctions. Mais il était si préoccupé du grand talent qu'il se croyait pour gouverner les peuples, que cet orgueil lui faisait commettre, en ce moment, une faute d'écolier. Cet entretien dura près d'une heure. L'étonnement autant que le respect nous tint, mon beau-père et moi, dans le plus profond silence; et lorsque nous fûmes seuls, nous prîmes la résolution de ne point parler de cet entretien.

L'empereur aimait à raconter les anecdotes secrètes des cours d'Italie qu'il avait visitées; les querelles de jalousie, entre le roi et la reine de Naples, l'amusaient beaucoup : il peignait parfaitement la manière d'être et de parler de ce souverain. Il racontait aussi beaucoup de choses fort amusantes sur la cour de Parme, dont il parlait avec assez de dédain. Si l'on eût écrit chaque jour tout ce que le prince disait sur l'intérieur de ces cours, et même sur celle de Vienne, on en eût fait un recueil très-piquant : j'ai seulement retenu un trait qui rappelle l'engouement de Léopold, grand-duc de Toscane, pour le système des économistes, et donne une idée du jugement que l'empereur en avait porté. Il raconta au roi que le grand-duc de Toscane et le roi de Naples s'étant trouvés réunis, le premier parla beaucoup des changemens qu'il avait effectués dans ses Etats. Le grand-duc avait rendu une foule d'édits nouveaux, pour y mettre les préceptes des économistes en exécution, espérant par-là travailler au bonheur de ses peuples. Le

roi de Naples le laissa parler long-temps, puis lui demanda simplement combien il y avait de familles napolitaines en Toscane. Le grand-duc en compta bientôt le très-petit nombre. « Eh bien ! mon frère, reprit le roi de Naples, je ne conçois pas vos peuples de rechercher si peu le bonheur; car j'ai quatre fois plus de familles toscanes établies dans mes Etats, que vous n'en avez de napolitaines chez vous. »

La reine se trouvant à l'Opéra avec l'empereur, ce prince avait voulu y rester caché; mais elle le prit par la main, et, avec un peu de violence, l'attira vers le premier rang de sa loge. Cette espèce de présentation faite au public eut le plus grand succès : on donnait *Iphigénie en Aulide*, et pour la seconde fois, le chœur, *Chantons, célébrons notre reine*, fut demandé avec la plus vive chaleur, et chanté au milieu d'applaudissemens universels.

Une fête d'un genre nouveau fut donnée au petit Trianon. L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant : des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs, et en faisaient ressortir les diverses teintes, de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient, dans le fossé, derrière le temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin. Au reste cette soirée n'eut de remarquable que ce qu'elle devait au bon goût des

artistes; cependant il en fut beaucoup parlé. Le local n'avait pas permis d'y admettre une grande partie de la cour; les personnes non invitées furent mécontentes, et le peuple, qui ne pardonne que les fêtes dont il jouit, eut grande part aux exagérations de la malveillance sur les frais de cette petite fête, portés à un prix si ridicule, que les fagots brûlés dans les fossés paraissaient avoir exigé la destruction d'une forêt entière. La reine, prévenue de ces bruits, voulut connaître exactement ce qu'il y avait eu de bois consumé : l'on sut que quinze cents fagots avaient suffi pour entretenir le feu jusqu'à quatre heures du matin.

L'empereur quitta la France après un séjour de quelques mois, et promit à sa sœur de venir encore la voir.

Tous les officiers de la chambre de la reine avaient eu, pendant le séjour de l'empereur, beaucoup d'occasions de le servir; on s'attendait qu'il ferait des présens avant son départ. Le serment des charges portait positivement qu'on ne recevrait jamais aucun don des princes étrangers; on convint alors qu'on commencerait par refuser les présens de l'empereur, en demandant le temps nécessaire pour obtenir la permission de les accepter. L'empereur, probablement instruit de cet usage, dégagea tous ces honnêtes gens de l'embarras de se faire relever d'un serment. Il partit sans faire aucun présent.

Dans l'hiver de 1778, on obtint du roi la permission de laisser revenir Voltaire, après plus de vingt-

sept ans d'absence. Quelques gens, austères ou prudens, jugèrent comme très-déplacée cette condescendance de la cour. L'empereur, en quittant la France, passa près du château de Ferney, et ne trouva pas convenable de s'y arrêter. Il avait conseillé à la reine de ne pas permettre que Voltaire lui fût présenté. Une femme de la cour sut l'opinion de l'empereur à ce sujet, et lui reprocha son peu d'enthousiasme pour le plus grand génie du siècle : il lui répondit qu'il chercherait toujours à profiter, pour le bien des peuples, des lumières dues aux philosophes, mais que son métier de souverain l'empêcherait toujours de se ranger parmi les adeptes de cette secte. Le clergé fit aussi des démarches pour que Voltaire ne parût point à la cour. Cependant Paris porta au plus haut degré l'enthousiasme et les honneurs rendus au grand poëte. Il y avait un inconvénient majeur à laisser Paris prononcer, avec de pareils transports, une opinion aussi contraire à celle de la cour; on le fit bien observer à la reine, en lui représentant qu'elle devrait au moins, sans accorder à Voltaire les honneurs de la présentation, le voir dans les grands appartemens; elle ne fut pas trop éloignée de suivre cet avis, et paraissait uniquement embarrassée de ce qu'elle dirait, dans le cas où elle consentirait à le voir. On lui conseilla de lui parler seulement de *la Henriade*, de *Mérope* et de *Zaïre* : la reine dit à ceux qui avaient pris la liberté de lui faire ces observations, qu'elle consulterait encore des personnes dans lesquelles elle avait une

très-grande confiance. Le lendemain, elle répondit qu'il était décidé irrévocablement que Voltaire ne verrait aucun membre de la famille royale, ses écrits étant pleins de principes qui portaient une atteinte trop directe à la religion et aux mœurs. « Il est pourtant étrange, ajouta la reine en rendant la réponse, que nous refusions d'admettre Voltaire en notre présence, comme chef des écrivains philosophes, et que la maréchale de Mouchy se soit prêtée, d'après les intrigues de la secte, à me présenter, il y a quelques années, madame Geoffrin qui devait sa célébrité au titre de mère-nourrice des philosophes. »

A l'occasion du duel de M. le comte d'Artois avec le prince de Bourbon, la reine voulut voir secrètement le baron de Besenval qui devait être un des témoins, pour lui communiquer les intentions du roi. J'ai lu avec une peine infinie de quelle manière ce fait si simple est rendu dans les Mémoires de M. de Besenval : il a raison de dire que M. Campan le conduisit par des corridors supérieurs du château, et l'introduisit dans un appartement qu'il ne connaissait pas, mais le ton de roman donné à cette entrevue est aussi blâmable que ridicule. M. de Besenval dit qu'il se trouva, sans savoir comment il y était parvenu, dans un appartement *modeste*, mais *très-commodément meublé*, dont il ignorait jusqu'à l'existence. Il fut étonné, ajoute-t-il, *non pas que la reine eût tant de facilités, mais qu'elle ait osé se les procurer*. Il n'avait pu avoir occasion de connaître l'existence de cet appartement, composé d'une très-petite anti-

chambre, d'une chambre à coucher et d'un cabinet. Depuis que la reine habitait le sien, il était destiné à loger la dame d'honneur de Sa Majesté, dans le cas de maladie, et servait à cet usage. Il était si important que personne ne sût que la reine eût parlé au baron avant le combat, qu'elle avait imaginé de se rendre par son intérieur dans ce petit appartement où M. Campan devait le conduire

Le baron de Besenval, dans ses Mémoires, paraît fort surpris du refroidissement subit de la reine, et l'attribue d'une manière très-défavorable à l'inconstance de son caractère : je puis donner le motif de ce changement, en répétant ce que sa Majesté me dit à cette époque ; et je ne changerai pas une seule de ses expressions. En me parlant de l'étrange présomption des hommes, et de la réserve que les femmes doivent toujours observer avec eux, la reine ajouta que l'âge ne leur ôtait pas l'idée de plaire, quand ils avaient conservé quelques qualités agréables; qu'elle avait traité le baron de Besenval comme un brave Suisse, aimable, poli, spirituel, que ses cheveux blancs lui avaient fait voir comme un homme sans conséquence, et qu'elle s'était bien trompée. Sa Majesté, après m'avoir recommandé le plus grand secret sur ce qu'elle allait me confier, me raconta que, s'étant trouvée seule avec le baron, il avait commencé par lui dire des choses d'une galanterie qui l'avait jetée dans le plus grand étonnement, et qu'il avait porté le délire jusqu'à se précipiter à ses genoux, en lui faisant une déclaration en forme. La

reine ajouta qu'elle lui avait dit : « Levez-vous, Monsieur : le roi ignorera un tort qui vous ferait disgracier pour toujours; » que le baron avait pâli et balbutié des excuses; qu'elle était sortie de son cabinet sans lui dire un mot de plus, et que, depuis ce temps, elle lui parlait à peine. La reine, à cette occasion, me dit : « Il est doux d'avoir des amis; mais, dans ma position, il est difficile que les amis de nos amis nous conviennent autant. »

En courageux courtisan, le baron sut dévorer également la honte d'une démarche aussi coupable, et le ressentiment qui en avait été la suite naturelle : il ne perdit point l'honorable faveur d'être placé sur la liste des gens reçus dans la société de Trianon.

Ce fut au commencement de 1778 que mademoiselle d'Éon obtint la permission de rentrer en France, à condition qu'elle n'y paraîtrait qu'en habit de femme. M. le comte de Vergennes pria M. Genet, mon père, premier commis des affaires étrangères, qui avait connu très-anciennement le chevalier d'Éon, de recevoir ce bizarre personnage chez lui, pour diriger et contenir, s'il était possible, sa tête ardente. La reine, venant d'apprendre son arrivée à Versailles, envoya un valet de pied dire à mon père de la conduire chez elle; mon père pensa qu'il était de son devoir d'aller d'abord prévenir son ministre du désir de Sa Majesté. Le comte de Vergennes lui témoigna sa satisfaction sur la prudence qu'il avait eue, et lui dit de l'accompagner. Le ministre eut une audience de quelques minutes. Sa Majesté sortit

de son cabinet avec lui, et, trouvant mon père dans la pièce qui le précédait voulut bien lui exprimer le regret de l'avoir déplacé inutilement ; elle ajouta en souriant, que quelques mots que M. le comte de Vergennes venait de lui dire, l'avaient guérie pour toujours de la curiosité qu'elle avait eue. Ce qui vient depuis peu d'être découvert et confirmé à Londres, sur le véritable sexe de cette prétendue fille, porte à croire que le peu de mots dits à la reine par le ministre des affaires étrangères, était simplement le mot de cette énigme. On sait qu'étant ministre plénipotentiaire à Londres, le chevalier d'Éon avait outrageusement flétri l'honneur du comte de Guerchy ; et la cour de France, ne lui permettant de reparaître dans sa patrie qu'en habit de femme, réparait en quelque sorte, pour une famille considérée, les outrages du chevalier d'Éon.

Le chevalier d'Éon avait été utile en Russie à l'espionnage particulier de Louis XV. Très-jeune encore il avait trouvé le moyen de s'introduire à la cour de l'impératrice Élisabeth, et avait servi cette souveraine en qualité de lecteur; reprenant ensuite ses habits militaires, il fit la guerre avec honneur et fut blessé : nommé premier secrétaire de légation, puis ministre plénipotentiaire à Londres, il offensa l'ambassadeur comte de Guerchy par les outrages les plus sanglans : ils furent de nature à ce que l'ordre officiel de faire rentrer le chevalier en France fut délivré au conseil du roi ; mais Louis XV retarda le départ du courrier qui devait porter cet ordre, et en

fit secrètement partir un qui remit au chevalier d'Éon une lettre de sa main où il lui disait : « Je sais que vous m'avez servi aussi utilement sous les habits de femme, que sous ceux que vous portez actuellement. Reprenez-les de suite; retirez-vous dans la cité; je vous préviens que le roi a signé hier soir l'ordre de vous faire rentrer en France; vous n'êtes point en sûreté dans votre hôtel, et vous trouveriez ici de trop puissans ennemis. » J'ai entendu plusieurs fois, chez mon père, le chevalier d'Éon répéter le contenu de cette lettre où Louis XV séparait ainsi son existence personnelle de celle du roi de France. Le chevalier ou la chevalière d'Éon avait conservé toutes les lettres du roi. MM. de Maurepas et de Vergennes désirèrent retirer de ses mains des lettres que l'on craignait qu'il ne fît imprimer. Depuis long-temps, ce bizarre personnage sollicitait sa rentrée en France; mais il fallait trouver un moyen d'épargner à la famille qu'il avait offensée l'espèce d'insulte qu'elle verrait dans son retour : on lui fit reprendre le costume d'un sexe auquel on pardonne tout en France. Le désir de revoir sa terre natale le décida sans doute à subir cette loi, mais il s'en vengea en faisant contraster avec la longue queue de sa robe et ses manchettes à triple étage, les attitudes et les propos d'un grenadier, ce qui lui donna le ton de la plus mauvaise compagnie.

Enfin l'événement tant désiré par la reine et par tous ceux qui lui étaient attachés arriva. Sa Majesté devint grosse : le roi en fut ravi. Jamais on n'a pu

voir d'époux plus unis et plus heureux. Le caractère de Louis XVI était tout-à-fait changé, prévenant, soumis; il avait subi le joug de l'amour, et la reine était bien dédommagée des peines que l'indifférence du roi lui avait fait éprouver pendant les premières années de leur union.

L'été de 1778 fut extrêmement chaud : juillet et août se passèrent sans que l'air eût été rafraîchi par un seul orage. La reine, incommodée, passait les jours entiers dans ses appartements exactement fermés, et ne pouvait s'endormir qu'après avoir respiré l'air frais de la nuit, en se promenant, avec les princesses et ses frères, sur la terrasse au-dessous de son appartement. Ces promenades ne firent d'abord aucune sensation; mais on eut l'idée de jouir, pendant ces belles nuits d'été, de l'effet d'une musique à vent. Les musiciens de la chapelle eurent l'ordre d'exécuter des morceaux de ce genre, sur un gradin que l'on fit construire au milieu du parterre. La reine assise sur un des bancs de la terrasse, avec la totalité de la famille royale, à l'exception du roi qui n'y parut que deux fois, n'aimant point à déranger l'heure de son coucher, jouissait de l'effet de cette musique. Rien de plus innocent que ces promenades dont bientôt Paris, la France, et même l'Europe, furent occupés de la manière la plus offensante pour le caractère de Marie-Antoinette. Il est vrai que tous les habitans de Versailles voulurent jouir de ces sérénades, et que bientôt il y eut foule depuis onze heures du soir jusqu'à deux et trois heures du matin.

Les fenêtres du rez-de-chaussée occupé par Monsieur et Madame, restaient ouvertes, et la terrasse était parfaitement éclairée par les nombreuses bougies allumées dans ces deux appartemens. Des terrines placées dans le parterre, et les lumières du gradin des musiciens éclairaient le reste de l'endriot où l'on se tenait.

J'ignore si quelques femmes inconsidérées osèrent s'éloigner et descendre dans le bas du parc : cela peut être; mais la reine, Madame et madame la comtesse d'Artois se tenaient par le bras et ne quittaient jamais la terrasse. Vêtues de robes de percale blanche avec de grands chapeaux de paille et des voiles de mousseline (costume généralement adopté par toutes les femmes), lorsque les princesses étaient assises sur les bancs, on les remarquait difficilement; debout, leurs tailles différentes les faisaient toujours reconnaître, et l'on se rangeait pour les laisser passer. Il est vrai que lorsqu'elles se plaçaient sur des bancs, quelques particuliers vinrent s'asseoir à côté d'elles, ce qui les amusa beaucoup. Un jeune commis de la guerre, assez spirituel et d'un fort bon ton, ne reconnaissant pas ou feignant de ne pas reconnaître la reine, lui adressa la parole : la beauté de la nuit et l'effet agréable de la musique furent le motif de la conversation; la reine, ne se croyant pas reconnue, trouva plaisant de garder l'incognito; on parla de quelques sociétés particulières de Versailles, que la reine connaissait parfaitement, puisque toutes étaient formées de gens attachés à la maison du roi ou à la

sienne. Au bout de quelques minutes, la reine et les princesses se levèrent pour se promener, et saluèrent le commis en quittant le banc. Ce jeune homme sachant ou ayant découvert qu'il avait parlé à la reine, en tira quelque vanité dans ses bureaux. On le sut, on lui fit dire de se taire, et on s'occupa si peu de lui, que la révolution le trouva encore simple commis de la guerre. Un autre soir, un garde-du-corps de Monsieur, étant venu de même se placer auprès des princesses, les reconnut, quitta la place où il était assis, et vint en face de la reine lui dire qu'il était bien heureux de pouvoir saisir une occasion d'implorer les bontés de sa souveraine; qu'i sollicitait à la cour... Au seul mot de sollicita tion, la reine et les princesses se levèrent précipitamment et rentrèrent dans l'appartement de madame.

J'étais chez la reine le jour même. Elle nous entretint de ce petit événement pendant toute la durée de son coucher, et ses plaintes se bornaient à trouver mauvais qu'un garde de Monsieur eût eu l'audace de lui parler. Sa Majesté ajoutait qu'il aurait dû respecter leur incognito, que ce n'était pas là qu'il devait se permettre de faire une demande. Madame l'avait reconnu et voulait s'en plaindre à son capitaine. La reine s'y opposa, attribuant au peu d'éducation d'un homme de province la faute qu'il avait commise.

Cependant, il faut l'avouer, ces réunions avaient de graves inconvéniens. J'osai le représenter à la reine.

Mes avis furent inutiles ; la reine abusée par le plaisir qu'elle trouvait dans ces promenades, et par la sécurité que donne une conduite sans reproches, ne voulut point croire aux fatales conséquences qu'elles devaient nécessairement avoir. Ce fut un grand malheur; car, outre les désagrémens qu'elle en éprouva, il est bien probable qu'elles ont donné l'idée du mauvais roman qui occasionna la funeste erreur du cardinal de Rohan.

Après avoir joui près d'un mois de ces promenades de nuit, la reine voulut avoir un concert particulier dans l'enceinte de la colonnade où se trouve le groupe de Pluton et de Proserpine. On plaça des factionnaires aux entrées de ce bosquet, et la consigne était de n'admettre dans l'intérieur de la colonnade qu'avec un billet signé de mon beau-père. Les musiciens de la chapelle et les musiciennes de la chambre de la reine y donnèrent un fort beau concert. La reine s'y rendit avec mesdames de Polignac, de Châlon, d'Andlau ; MM. de Polignac, de Coigny, de Besenval, de Vaudreuil : il y avait aussi quelques écuyers. Sa Majesté me permit d'assister à ce concert avec quelques-unes de mes parentes. Il n'y eut pas de musique sur la terrasse; la foule des curieux, éloignée par les factionnaires qui gardaient l'enceinte de la colonnade, se retira très mécontente.

Beaucoup de gens auraient voulu jouir de ce concert nocturne qui en effet fut très-agréable. Le petit nombre de personnes admises occasionna sans doute la jalousie, et fit naître des propos offensans,

recueillis avec avidité dans le public. Je ne prétends point faire ici l'apologie du genre d'amusement que la reine se permit tout cet été et l'été suivant; les conséquences en ont été si funestes, que la faute sans doute a été grave. Les suites vont le prouver ; je ne les tairai point, mais on peut croire à la vérité de mes récits sur la nature de ces promenades.

Lorsque la saison des promenades du soir fut terminée, d'odieux couplets se répandirent dans Paris : la reine y était traitée de la manière la plus outrageante.

J'eus, dans ce temps, la certitude que le roi parla, en présence de deux de ses plus intimes serviteurs, à M. de Maurepas, du danger qu'il voyait pour la reine dans ses promenades de nuit sur la terrasse de Versailles, le public se permettant de les blâmer hautement. Le vieux ministre eut la cruelle politique de répondre au roi qu'il fallait la laisser faire ; qu'elle avait de l'esprit, que ses amis avaient beaucoup d'ambition et désiraient la voir se mêler des affaires, et qu'il n'y avait pas de mal de lui laisser prendre un caractère de légèreté. M. de Vergennes était tout aussi opposé à l'influence de la reine que l'était M. de Maurepas. Il est donc très-présumable, lorsque le premier ministre avait osé trouver, en présence du roi, quelque avantage à laisser la reine se déconsidérer, que lui et M. de Vergennes se servaient de tous les moyens qui sont au pouvoir de ministres puissans, et profitaient des plus légères

fautes de cette malheureuse princesse pour la perdre dans l'opinion publique.

Madame, fille du roi, vint au monde avant midi le 19 décembre. On présenta la jeune princesse à la reine. Elle la pressa sur son cœur vraiment maternel : « Pauvre petite, lui dit-elle, vous n'étiez pas désirée, mais vous ne m'en serez pas moins chère. Un fils eût plus particulièrement appartenu à l'Etat. Vous serez à moi, vous aurez tous mes soins, vous partagerez mon bonheur et vous adoucirez mes peines. »

Le roi fit partir un courrier pour la ville de Paris; écrivit lui-même des lettres pour Vienne.

La reine fit son entrée à Paris pour les relevailles; on dota cent filles; elles furent mariées à Notre-Dame : il y eut peu d'acclamations populaires, mais Sa Majesté fut parfaitement accueillie à l'Opéra.

L'attachement de la reine pour la comtesse Jules ne faisait que s'accroître; elle se rendit plusieurs fois chez elle à Paris, et s'établit même au château de la Muette pour être plus à portée de la visiter. Elle avait marié mademoiselle de Polignac, à peine âgée de treize ans, à M. de Grammont qui, en faveur de ce mariage, fut nommé duc de Guiche et capitaine des gardes du roi en survivance du duc de Villeroy. La duchesse de Civrac, dame d'honneur de madame Victoire, avait eu la promesse de cette place pour le duc de Lorges, son fils. Le nombre des familles mécontentes s'augmentait à la cour.

Le titre de favorite était trop hautement donné à

la comtesse Jules par ses amis : le sort des favorites des reines n'est pas heureux en France.

L'impératrice Marie-Thérèse n'eut pas le bonheur de voir sa fille chérie donner un héritier à la couronne de France. Cette illustre princesse termina ses jours à la fin de 1780, après avoir prouvé, par son exemple, qu'on pouvait, comme la reine Blanche, unir les talens d'un souverain aux vertus d'une pieuse princesse. Le roi fut très-touché de cette mort, et dit, à l'arrivée du courrier de Vienne, qu'il ne se sentait pas la force d'affliger la reine en lui apprenant un événement dont il était lui-même si pénétré de douleur. Sa Majesté pensa que l'abbé de Vermond, qui avait eu la confiance de Marie-Thérèse pendant son séjour à Vienne, était la personne la plus propre à s'acquitter de ce pénible devoir auprès de la reine; il envoya M. de Chamilly, son premier valet de chambre, chez l'abbé de Vermond, le soir du jour où il avait reçu les dépêches de Vienne, pour lui ordonner d'être le lendemain chez la reine avant l'heure de son déjeuner, de s'acquitter avec prudence de la commission affligeante dont il le chargeait, et de le faire avertir du moment où il entrerait dans la chambre de la reine; l'intention de Sa Majesté étant d'y arriver juste un quart-d'heure après lui. Le roi vint ponctuellement à l'heure qu'il avait indiquée; on l'annonça; l'abbé sortit, et Sa Majesté lui dit, comme il se rangeait à la porte pour la laisser passer : *Je vous remercie, monsieur l'abbé, du service que vous venez de me*

rendre. C'est la seule fois, pendant l'espace de dix-neuf ans, que le roi lui ait adressé la parole.

La douleur de la reine fut telle qu'on devait la prévoir et la craindre. Une heure après avoir appris cet événement, elle prit le deuil de respect, en attendant que le deuil de cour fût prêt; elle resta enfermée dans ses cabinets pendant plusieurs jours, ne sortit que pour entendre la messe, ne vit que la famille royale, et ne reçut que la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac. Elle ne cessait de parler du courage, des malheurs, des succès et des pieuses vertus de sa mère. Les sentimens d'humilité chrétienne n'avaient jamais abandonné cette princesse; son linceul et les vêtemens qui devaient servir à l'ensevelir, faits entièrement de sa main, se trouvèrent préparés dans un de ses cabinets. La reine ne trouvait dans son affliction d'autre soulagement que de s'entretenir de cette mère chérie; elle était parfaitement instruite des événemens divers qui illustrèrent le règne de l'impératrice, et de toutes les qualités qui la rendaient chère à sa famille, à son intérieur et à ses peuples. Elle témoignait souvent le regret qu'elle éprouvait en pensant que les nombreux devoirs de son auguste mère l'eussent empêchée de veiller elle-même à l'éducation de ses filles, et disait avec modestie, qu'elle aurait valu beaucoup mieux, si elle avait eu le bonheur de recevoir directement des leçons d'une souveraine aussi sage et aussi digne d'admiration.

J'écris ces pages bien long-temps après avoir été

témoin et quelquefois dépositaire de choses qu'il eût été précieux d'y consigner; je regrette plusieurs anecdotes sur la cour de Marie-Thérèse, et dont il ne me reste que des idées confuses; mais je crois devoir en rapporter une qui me frappa peut-être davantage et se retrouve dans ma mémoire. La reine me dit un jour que sa mère était restée veuve dans un âge où sa beauté avait encore un grand éclat; qu'elle fut instruite, par des moyens secrets, du projet que ses trois principaux ministres avaient formé de lui plaire; d'un pacte, fait entre eux, de ne point se laisser atteindre par un sentiment de jalousie contre celui qui aurait le bonheur d'obtenir le cœur de leur souveraine, et de se jurer mutuellement que le plus fortuné serait toujours l'ami et l'appui des deux autres. L'impératrice, bien assurée de ce fait, après avoir présidé son conseil, fit tomber la conversation sur les femmes, sur les souveraines, sur les devoirs de leur sexe et de leur rang, et portant ses réflexions générales sur elle-même, elle leur dit qu'elle espérait se garantir toute sa vie des faiblesses de cœur; mais que si jamais un sentiment impérieux pouvait la détourner de ses principes, ce ne serait qu'en faveur d'un homme dégagé de toute ambition, éloigné des affaires d'État, ne connaissant et n'aimant que la douceur d'une vie privée, et qu'enfin, si son cœur s'égarait au point de lui faire aimer un homme revêtu d'un poste important, dès le moment qu'il serait instruit de ses sentimens, il perdrait sa place et son crédit. Il n'en fallut pas davantage : les trois

ministres, plus ambitieux qu'épris, renoncèrent pour jamais à leurs projets.

La reine donna le jour à un dauphin le 22 octobre 1781. La joie du roi était extrême, des pleurs coulaient de ses yeux : il présentait indistinctement sa main à tout le monde, et son bonheur l'avait fait sortir de son caractère habituel. Gai, affable, il renouvelait sans cesse les occasions de placer les mots, *mon fils*, ou *le dauphin*. La reine voulut contempler cet enfant si désiré. Madame la princesse de Guéménée le lui apporta. La reine lui dit qu'elle n'avait pas besoin de lui recommander ce dépôt précieux; mais que, pour lui faciliter les moyens de lui donner plus librement ses soins, elle partagerait avec elle ceux qu'exigeait l'éducation de sa fille. Le dauphin, établi dans son appartement, reçut, dans son berceau, les hommages et les visites d'usage. Le duc d'Angoulême rencontrant son père à la sortie de l'appartement du dauphin, lui dit : « Mon Dieu, papa, qu'il est petit, mon cousin ! — Il viendra un jour où vous le trouverez bien assez grand, mon fils, » lui répondit presque involontairement le prince.

Enfin la naissance d'un dauphin sembla mettre le comble à tous les vœux; la joie fut universelle; le peuple, les grands, tout parut, à cet égard, ne faire qu'une même famille : on s'arrêtait dans les rues, on se parlait sans se connaître, on embrassait tous les gens que l'on connaissait. Chacun voit, dans la naissance d'un légitime héritier du pouvoir souverain, un gage de prospérité et de tranquillité publique.

Les fêtes furent aussi brillantes qu'ingénieuses : les arts et métiers de Paris dépensèrent des sommes considérables pour se rendre à Versailles, en corps, avec leurs différens attributs : des vêtemens frais et élégans formaient le plus agréable coup d'œil ; presque tous avaient de la musique à la tête de leurs troupes : arrivés dans la cour royale, ils se la distribuèrent avec intelligence et donnèrent le spectacle du tableau mouvant le plus curieux. Des ramoneurs, aussi bien vêtus que ceux qui paraissent sur le théâtre, portaient une cheminée très décorée, au haut de laquelle était juché un des plus petits de leurs compagnons; les porteurs de chaises en avaient une très-dorée, dans laquelle on voyait une belle nourrice et un petit dauphin ; les bouchers paraissaient avec leur bœuf gras; les pâtissiers, les maçons, les serruriers, tous les métiers étaient en mouvement : les serruriers frappaient sur une enclume; les cordonniers achevaient une petite paire de bottes pour le dauphin; les tailleurs un petit uniforme de son régiment, etc. Le roi resta longtemps sur son balcon pour jouir de ce spectacle qui intéressa toute la cour. L'enthousiasme fut si général, que la police ayant mal surveillé l'ensemble de cette réunion, les fossoyeurs eurent l'imprudence d'envoyer aussi leur députation et les signes représentatifs de leur sinistre profession. Ils furent rencontrés par la princesse Sophie, tante du roi, qui en fut saisie d'effroi, et vint demander au roi que ces insolens fussent à l'instant chassés de la marche

des corps de métier qui défilaient sur la terrasse.

Les dames de la Halle vinrent complimenter la reine, et furent reçues avec le cérémonial que l'on accordait à cette classe de marchandes ; elles se présentèrent au nombre de cinquante, vêtues de robes de soie noire, ce qui, jadis, était la grande parure des femmes de leur état ; presque toutes avaient des diamans : la princesse de Chimay fut à la porte de la chambre de la reine recevoir trois de ces femmes qui furent introduites. L'une d'elles harangua Sa Majesté : son discours avait été fait par M. de La Harpe, et était écrit dans un éventail sur lequel elle jeta plusieurs fois les yeux, mais sans aucun embarras ; elle était jolie et avait un très-bel organe. La reine fut touchée de ce discours et y répondit avec une grande affabilité, voulant distinguer ces marchandes des poissardes qui lui faisaient toujours une impression désagréable. Le roi fit donner un grand repas à toutes ces femmes ; un des maîtres-d'hôtel de Sa Majesté, le chapeau sur la tête, était seul assis au milieu de la table pour leur en faire les honneurs ; le public y fut admis, et beaucoup de gens eurent la curiosité d'y aller.

Les chansons des poissardes furent nombreuses, et quelques-unes assez bien faites.

Les gardes-du-corps obtinrent du roi la permission de donner à la reine un bal paré dans la grande salle de l'Opéra de Versailles. Sa Majesté ouvrit le bal par un menuet qu'elle dansa avec un simple garde nommé par le corps, et auquel le roi accord

le bâton d'exempt. La fête fut des plus brillantes; tout était alors joie, bonheur et tranquillité.

Le dauphin avait un an lorsque la banqueroute du prince de Guéménée nécessita la retraite de la princesse sa femme, gouvernante des enfans de France.

La reine était à la Muette pour l'inoculation de Madame, sa fille; elle me fit ordonner de m'y rendre et voulut bien me dire qu'elle désirait s'entretenir avec moi d'un projet qui la charmait, mais dans lequel elle envisageait des inconvéniens : ce projet était de nommer la duchesse de Polignac à la place de madame de Guéménée; elle voyait avec un plaisir extrême la facilité que cette nomination lui donnerait de surveiller l'éducation de ses enfans, sans risquer de blesser la vanité de la gouvernante; de trouver réunis dans le même lieu tous les objets de ses plus tendres affections, ses enfans et son amie. « Les amis de la duchesse de Polignac, continua la reine, seront charmés de l'éclat, de l'importance que donne cet emploi. Quant à la duchesse, je la connais : cette place ne convient nullement à ses goûts simples et paisibles, et à l'espèce d'indolence de son caractère; ce sera la plus grande preuve de dévouement qu'elle puisse me donner si elle se rend à mes désirs. » La reine me parla aussi de la princesse de Chimay et de la duchesse de Duras, que l'on désignait dans le public comme dignes d'occuper la place de gouvernante; mais elle trouvait la piété de la princesse de Chimay par trop austère; quant à la duchesse de

Duras, son esprit et son savoir lui faisaient peur. Ce que la reine craignait, en choisissant la duchesse de Polignac, était essentiellement la jalousie des courtisans qui ne cesseraient de lui donner des chagrins inséparables de cette élévation. La reine montrait un désir si vif de voir son projet exécuté, que je ne doutai nullement qu'elle ne finît par compter pour rien les obstacles qu'elle y entrevoyait; je ne me trompai point : peu de jours après, la duchesse fut pourvue de la charge de gouvernante.

L'intention de la reine, en me faisant demander pour m'entretenir de son projet, fut sans aucun doute de me fournir les moyens d'expliquer la nature des sentimens qui la déterminaient à préférer une gouvernante disposée par l'amitié à la laisser jouir de tous ses droits de mère : elle savait que je recevais beaucoup de monde.

La reine dînait très-souvent chez la duchesse, après avoir assisté au dîner particulier du roi. On fit donc ajouter à son traitement de gouvernante soixante-un mille francs, comme dédommagement de ce surcroît de dépenses.

La reine s'était ennuyée des voyages de Marly, et n'avait pas eu de peine à en dégoûter le roi qui en redoutait les dépenses, tout le monde y étant nourri. Louis XIV avait établi pour ces voyages un genre de représentation différent de celui de Versailles, mais encore plus gênant.

Le jeu et le souper avaient lieu tous les jours, et exigeaient beaucoup de toilette; le dimanche et les

jours de fêtes, les eaux jouaient, le peuple était admis dans les jardins, et il y avait toujours autant de monde qu'aux fêtes de Saint-Cloud.

Les siècles ont leur couleur, et bien positivement Marly reportait encore plus que Versailles vers celui de Louis XIV : tout semblait y avoir été construit par la magique puissance d'une baguette de fée.

Les palais, les jardins de cette maison de plaisance pouvaient aussi se comparer aux décorations théâtrales d'un cinquième acte d'opéra. Il n'existe plus la moindre trace de tant de magnificence; les démolisseurs révolutionnaires ont arraché du sein de la terre jusqu'aux tuyaux de fonte qui servaient à la conduite des eaux. Peut-être lira-t-on avec intérêt une courte description de ce palais et des usages que Louis XIV y avait établis.

Le jardin de Marly, long et fort large, montait, par la plus insensible pente, jusqu'au pavillon du soleil, habité seulement par le roi et par sa famille. Les pavillons des douze signes du zodiaque bordaient les deux côtés du parterre, et étaient unis les uns aux autres par d'élégans berceaux où les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer. Les pavillons les plus rapprochés de celui du soleil étaient réservés aux princes du sang et aux ministres; les autres étaient occupés par les grandes charges de la cour ou par les personnes invitées à séjourner à Marly : tous les pavillons tenaient leurs noms de peintures à fresque qui en couvraient les murs et avaient été exécutées par les plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV.

Sur la ligne du pavillon d'en haut, se trouvait, à gauche, la chapelle; à droite, un pavillon, dit la *Perspective*, qui masquait un long corps de commun où se trouvaient cent logemens destinés aux personnes attachées au service de la cour, des cuisines, et de vastes salles où plus de trente tables étaient splendidement servies.

Pendant la moitié du règne de Louis XV, les dames portèrent encore l'*habit de cour de Marly*, ainsi désigné par Louis XIV, et qui différait peu de celui adopté pour Versailles : la robe française, à plis dans le dos et à grands paniers, remplaça cet habit, et fut conservée jusqu'a la fin du règne de Louis XVI.

Les diamans, les plumes, le rouge, les étoffes brodées et lamées en or faisaient disparaître jusqu'à la moindre apparence d'un séjour champêtre; mais le peuple aimait à voir la pompe de ses souverains et d'une cour brillante défiler sous ces ombrages.

Après le dîner et avant l'heure du jeu, la reine, les princesses et leurs dames, roulées, par des gens à la livrée du roi, dans des carrioles surmontées de dais richement brodés en or, parcouraient les bosquets de Marly, dont les arbres, plantés par Louis XIV, étaient d'une élévation prodigieuse : dans plusieurs bosquets, la hauteur de ces arbres était encore dépassée par des jets de l'eau la plus limpide, tandis que, dans d'autres, des cascades de marbre blanc, dont les eaux frappées par quelques rayons du soleil paraissaient des nappes de gaze d'argent, contrastaient avec l'imposante obscurité des bosquets.

Le soir, pour être admis au jeu de la reine, il suffisait à tout homme bien mis d'être nommé et présenté par un officier de la cour à l'huissier du salon de jeu. Le salon, très-vaste et d'une forme octogone, s'élevait jusqu au haut du toit à l'italienne, et se terminait par une coupole ornée de balcons où des femmes non présentées obtenaient facilement d'être placées pour jouir de la vue de cette brillante réunion.

Sans faire partie des gens de la cour, les hommes admis dans le salon pouvaient prier une des dames, placées au lansquenet ou au pharaon de la reine, de jouer sur leurs cartes l'or ou les billets qu'ils leur présentaient.

Les gens riches et les gros joueurs de Paris ne manquaient pas une seule des soirées du salon de Marly, et les sommes perdues ou gagnées étaient toujours très-considérables.

Louis XVI détestait le gros jeu et témoignait souvent de l'humeur quand on citait de fortes pertes. Les hommes n'avaient point encore introduit l'usage de porter un habit noir sans être en deuil; et le roi donna quelques-uns de ses coups de *boutoir* à des chevaliers de Saint-Louis, ainsi vêtus, qui venaient hasarder deux ou trois louis dans l'espoir que la fortune favoriserait les jolies duchesses qui voulaient bien les placer sur leurs cartes.

On voit souvent des contrastes singuliers au milieu de la grandeur des cours : pour jouer un si gros jeu au pharaon de la reine, il fallait un banquier muni

de fortes sommes d'argent, et cette nécessité faisait asseoir à la table de jeu, où l'étiquette n'admettait que les gens les plus titrés, non-seulement M. de Chalabre qui en était le banquier, mais un simple capitaine d'infanterie retiré, qui lui servait de second. On entendait aussi très-souvent prononcer un mot trivial, mais tout-à-fait consacré, pour exprimer la manière dont on y faisait la cour au roi. Les hommes présentés, qui n'avaient point été invités à résider à Marly, y venaient cependant comme à Versailles, et retournaient ensuite à Paris ; alors il était convenu de dire qu'on n'était à Marly qu'en *polisson*; et rien ne me paraissait plus singulier que d'entendre répondre par un charmant marquis à un de ses intimes qui lui demandait s'il était du voyage de Marly: « Non, je n'y suis qu'en polisson. » Cela voulait simplement dire, j'y suis comme tous ceux dont la noblesse ne date pas de 1400. Que de talens sublimes, que de gens d'un haut mérite, qui bientôt devaient trop malheureusement porter atteinte à l'antique monarchie, se trouvaient dans cette classe désignée par le mot de polissons!

Les voyages de Marly étaient fort chers pour le roi ; après les tables d'honneur, celles des aumôniers, des écuyers, des maîtres-d'hôtels, etc., etc., étaient toutes assez magnifiquement servies, pour que l'on trouvât bon que des étrangers y fussent invités; et presque tout ce qui venait de Paris était nourri aux dépens de la cour.

L'économie personnelle du prince infortuné, qui a

succombé sous le poids des dettes de l'État, favorisa donc la préférence que la reine accordait à son petit Trianon; et cinq ou six ans avant l'époque de la révolution, il y eut fort peu de voyages à Marly.

Le roi, occupé du bonheur de sa famille, avait donné aux princesses ses tantes la jouissance du château de Bellevue; dans la suite, il fit l'acquisition de la maison de la princesse de Guéménée, dans l'avenue de Paris, pour madame Élisabeth. Madame la comtesse de Provence avait acheté une petite maison à Montreuil; Monsieur avait Brunoy; la comtesse d'Artois fit construire Bagatelle; Versailles devint, pour tous les membres de la famille royale, le séjour le moins agréable; on ne se croyait chez soi que dans des demeures plus simples, embellies par des jardins anglais; on y jouissait mieux des beautés de la nature : le goût des cascades et des statues était entièrement passé.

La reine séjournait quelquefois un mois de suite au petit Trianon, et y avait établi tous les usages de la vie de château; elle entrait dans son salon sans que le piano-forte ou les métiers de tapisseries fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard, ni celle de trictrac. Il y avait peu de logements dans le petit château de Trianon. Madame Élisabeth y accompagnait la reine; mais les dames d'honneur et les dames du palais n'y furent point établies : selon les invitations faites par la reine, on y arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le roi et les princes y venaient régulièrement

souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac, enchantait la reine; et, chaque année, elle montrait plus d'éloignement pour les fastueux voyages de Marly.

L'idée de jouer la comédie, comme on le faisait alors dans presque toutes les campagnes, suivit celle qu'avait eue la reine de vivre à Trianon dégagée de toute représentation. Il fut convenu qu'à l'exception de M. le comte d'Artois, aucun jeune homme ne serait admis dans la troupe, et qu'on n'aurait pour spectateurs que le roi, Monsieur et les princesses qui ne jouaient pas; mais que, pour animer un peu les acteurs, on ferait occuper les premières loges par les lectrices, les femmes de la reine, leurs sœurs et leurs filles : cela composait une quarantaine de personnes.

La reine riait beaucoup de la voix de M. d'Adhémar, belle anciennement, mais devenue très-chevrotante : l'habit de berger, dans le Colin du *Devin du Village*, rendait son âge fort ridicule, et la reine se plaisait à dire qu'il était difficile que la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le choix d'un pareil amoureux. Le roi s'amusait beaucoup de ces comédies.

Louis XVI assistait à toutes les répétitions; on l'attendait souvent pour les commencer. Caillot, acteur célèbre, retiré depuis long-temps du théâtre, et Dazincourt, connus l'un et l'autre par des mœurs

estimables, furent choisis pour donner des leçons, le premier pour l'opéra-comique dont le genre plus facile fut préféré, le second pour la comédie : l'emploi de répétiteur, de souffleur et d'ordonnateur pour tous les détails du théâtre, fut donné à mon beau-père. Le premier gentilhomme de la Chambre, M. le duc de Fronsac, en fut très-blessé. Il crut devoir faire des représentations sérieuses à ce sujet : il écrivit des lettres à la reine qui se borna toujours à cette réponse : « Vous ne pouvez être premier gentilhomme, quand nous sommes les acteurs; d'ailleurs je vous ai déjà fait connaître mes volontés sur Trianon ; je n'y tiens point de cour; j'y vis en particulière, et M. Campan y sera toujours chargé des ordres relatifs aux fêtes intérieures que je veux y donner. » Les représentations du duc ne s'étant point terminées, le roi fut obligé de s'en mêler; le duc s'obstina et soutint que ses droits de premier gentilhomme de la chambre n'admettaient aucun remplaçant, qu'il devait se mêler des plaisirs intérieurs comme de ceux qui étaient publics : il fallut terminer les débats par une brusquerie.

Le petit duc de Fronsac ne manquait jamais, à la toilette de la reine, lorsqu'il venait lui faire sa cour, d'amener quelque entretien sur Trianon, pour placer avec ironie une phrase sur mon beau-père qu'il appela depuis ce moment : Mon collègue Campan. La reine haussait les épaules et disait lorsqu'il était retiré : « Il est affligeant de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu. »

La *Gageure imprévue* fut au nombre des pieces représentées à Trianon. La reine jouait le rôle de Gotte, la comtesse Diane, celui de madame de Clainville, madame Élisabeth la jeune personne, et le comte d'Artois un des rôles d'hommes. Le rôle de Colette, dans le *Devin du Village*, fut réellement très-bien joué par la reine. On représenta aussi, les années suivantes, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, *le Sorcier*, *l'Anglais à Bordeaux*, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Barbier de Séville*, etc.

Tant qu'on n'admit personne à ces représentations, elles furent peu blâmées; mais l'exagération des complimens augmenta l'idée que les acteurs avaient de leurs talens, et donna le désir d'obtenir plus de suffrages.

La reine permit aux officiers des gardes-du-corps et aux écuyers du roi et de ses frères d'entrer à ce spectacle; on donna des loges grillées à des gens de la cour; on invita quelques dames de plus; des prétentions s'élevèrent de toutes parts pour obtenir la faveur d'être admis.

La reine refusa d'y recevoir les officiers des gardes des princes, ceux des cent-suisses du roi, et beaucoup d'autres personnes qui en furent très-mortifiées.

La troupe était bonne pour une troupe de société, et l'on applaudissait à outrance; cependant en sortant on critiquait tout haut, et quelques gens dirent que c'était *royalement mal joué*.

Pendant que le bonheur d'avoir donné un héritier au trône des Bourbons, et l'emploi du temps en fêtes

et en plaisirs, remplissaient les jours heureux de Marie-Antoinette, la société était uniquement occupée de la guerre des Anglo-Américains. Deux rois, ou plutôt leurs ministres, excitèrent et propagèrent dans le Nouveau-Monde l'amour de la liberté : le roi d'Angleterre, en fermant son cœur et ses oreilles aux longues et respectueuses représentations de sujets éloignés de la terre natale, devenus nombreux, riches et puissans par la valeur du sol qu'ils avaient fertilisé; le roi de France en donnant des secours à ce peuple soulevé contre son ancien souverain. De jeunes militaires, tenant aux premières familles de l'État, suivirent l'exemple de M. de La Fayette, et se dérobèrent à tous les prestiges de la grandeur, à tous les charmes du luxe, des plaisirs, de l'amour, pour aller offrir leur valeur et leur instruction aux Américains révoltés. Beaumarchais, secrètement soutenu par MM. de Maurepas et de Vergennes, obtint de faire passer aux Américains des équipemens en armes et en vêtemens. Franklin avait paru à la cour avec le costume d'un cultivateur américain : ses cheveux plats sans poudre, son chapeau rond, son habit de drap brun, contrastaient avec les habits pailletés, brodés, les coiffures poudrées et embaumantes des courtisans de Versailles. Cette nouveauté charma toutes les têtes vives des femmes françaises. On donna des fêtes élégantes au docteur Franklin qui réunissait la renommée d'un des plus habiles physiciens aux vertus patriotiques qui lui avaient fait embrasser le noble rôle d'apôtre de la liberté. J'ai assisté à l'une

de ces fêtes, où la plus belle, parmi trois cents femmes, fut désignée pour aller poser, sur la blanche chevelure du philosophe américain, une couronne de laurier, et deux baisers aux joues de ce vieillard. Jusque dans le palais de Versailles, à l'exposition des porcelaines de Sèvres, on vendait, sous les yeux du roi, le médaillon de Franklin ayant pour légende :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Le roi ne s'expliquait jamais sur un enthousiasme que, sans aucun doute, son sens droit le portait à blâmer. Cependant la comtesse Diane ayant, à titre de femme d'esprit, partagé avec assez de chaleur l'engouement pour le délégué des Américains, une plaisanterie, qui resta très-ignorée, put nous faire juger les sentimens secrets de Louis XVI. Il fit faire à la manufacture de Sèvres un vase de nuit, au fond duquel était placé le médaillon avec la légende si fort en vogue, et l'envoya en présent d'étrennes à la comtesse Diane. La reine s'expliquait plus ouvertement sur la part que la France prenait à l'indépendance des colonies américaines, et y fut constamment opposée. Elle était bien loin de prévoir qu'une révolution, aussi éloignée de la France, pût jamais en susciter une où un peuple égaré dût venir un jour l'arracher de son palais, pour la conduire à la plus injuste, comme à la plus cruelle mort. Elle trouvait seulement trop peu de générosité dans le moyen que la France avait choisi pour porter atteinte à la puissance anglaise.

Cependant, comme reine de France, elle jouissait de voir un peuple entier rendre hommage à la prudence, à la valeur, aux vertus d'un jeune Français, et partagea l'enthousiasme qu'inspiraient la conduite et les succès militaires du marquis de La Fayette. La reine lui accorda plusieurs audiences lors de son premier retour d'Amérique, et, jusqu'au 10 août, jour où ma maison fut pillée, j'ai conservé, écrits de sa main, des vers de Gaston et Bayard, où les amis de M. de La Fayette trouvaient l'exacte peinture de son caractère :

Eh! que fait sa jeunesse,
Lorsque de l'âge mûr je lui vois la sagesse?
Profond dans ses desseins qu'il trace avec froideur
C'est pour les accomplir qu'il garde son ardeur.
Il sait défendre un camp et forcer des murailles;
Comme un jeune soldat il aime les batailles;
Comme un vieux général il sait les éviter.
Je me plais à le suivre et même à l'imiter.
J'admire sa prudence et j'aime son courage;
Avec ces deux vertus un guerrier n'a point d'âge.

Ces vers avaient été applaudis et redemandés au Théâtre-Français; toutes les têtes étaient exaltées : il n'y avait point de cercle où l'on n'applaudît avec transport à l'appui que le gouvernement français accordait ouvertement à la cause de l'indépendance américaine.

Plusieurs souverains du Nord, à la fin du dernier siècle, prirent le goût des voyages. Christian III, roi de Danemarck, était venu à la cour de France,

sous le règne de Louis XV, en 1763; nous avions vu à Versailles le roi de Suède et Joseph II. Le grand-duc de Russie, fils de Catherine II (depuis Paul Ier), et sa femme, princesse de Wurtemberg, voulurent aussi visiter la France. Ils voyageaient sous le titre de comte et de comtesse du Nord. Leur présentation eut lieu le 20 mai 1782. La reine les reçut avec infiniment de dignité et de grâce. Le jour de leur arrivée à Versailles, ils dînèrent dans les cabinets avec le roi et la reine.

L'extérieur simple et modeste de Paul Ier avait convenu à Louis XVI. Il lui parlait avec plus de confiance et de gaieté qu'à Joseph II. La comtesse du Nord, d'une belle taille, fort grasse pour son âge, ayant la roideur du maintien allemand, instruite, et le faisant connaître peut-être avec trop de confiance, n'avait pas obtenu dans les premiers jours le même succès auprès de la reine. Au moment de la présentation du comte et de la comtesse du Nord, la reine avait été très-intimidée. Elle se retira dans son cabinet avant de se rendre dans la pièce où elle devait dîner avec les illustres voyageurs, demanda un verre d'eau, avouant « qu'elle venait d'éprouver que le rôle de reine était plus difficile à remplir en présence d'autres souverains, ou de princes faits pour le devenir, qu'avec des courtisans. »

Elle fut bientôt remise de ce premier trouble, et reparut avec grâce et confiance. Le dîner fut assez gai, la conversation fort animée.

Il y eut de très-belles fêtes à la cour pour le roi de

Suède et le comte du Nord. Ils furent reçus dans l'intérieur du roi et de la reine; mais on garda beaucoup plus de cérémonial qu'avec l'empereur, et Leurs Majestés me parurent toujours s'observer beaucoup devant ces souverains. Cependant le roi demanda un jour au grand-duc de Russie, s'il était vrai qu'il ne pût compter sur la foi d'aucun de ceux qui l'accompagnaient; ce prince lui répondit sans hésiter et devant un assez grand nombre de personnes, qu'il serait très-fâché d'avoir avec lui un caniche qui lui fût très-attaché, parce qu'il ne quitterait pas Paris que sa mère ne l'eût fait jeter dans la Seine avec une pierre au cou : cette réponse que j'entendis me fit peur, soit qu'elle peignît le caractère de Catherine, soit qu'elle exprimât les préventions de ce prince.

La reine donna au grand-duc un souper à Trianon et en fit illuminer les jardins, comme ils l'avaient été pour l'empereur. Le cardinal de Rohan se permit, très-indiscrètement, de s'y introduire à l'insu de la reine. Toujours traité avec la plus grande froideur, depuis son retour de Vienne, il n'avait pas osé s'adresser à elle pour lui demander la permission de voir l'illumination; mais il avait obtenu la promesse du concierge de Trianon de l'y faire entrer aussitôt que la reine serait partie pour Versailles, et Son Éminence s'était engagée à rester dans le logement de ce concierge jusqu'à ce que toutes les voitures fussent sorties du château : il ne tint pas la parole qu'il avait donnée, et tandis que le concierge était

occupé des fonctions de sa place dans l'intérieur, le cardinal, qui avait conservé ses bas rouges et seulement passé une redingote, descendit dans le jardin, et se rangea, avec un air mystérieux, dans deux endroits différens, pour voir défiler la famille royale et sa suite.

Sa Majesté fut vivement offensée de cette hardiesse, et ordonna le lendemain le renvoi de son concierge : on fut généralement révolté de la déloyauté du cardinal envers ce malheureux homme, et peiné de la perte qu'il faisait de sa place. Touchée de l'infortune d'un père de famille, ce fut moi qui obtins sa grâce ; je me suis reproché, depuis, le mouvement de sensibilité qui me fit agir. Le concierge de Trianon renvoyé avec éclat, l'humiliation qui en serait rejaillie sur le cardinal eût fait connaître plus publiquement encore les préventions de la reine contre lui, cela eût probablement empêché la honteuse et trop célèbre intrigue du collier. Sans la manière astucieuse dont le cardinal s'était introduit dans les jardins de Trianon, sans l'air de mystère qu'il avait affecté toutes les fois que la reine l'y avait rencontré, il n'aurait pu se dire trompé par aucun intermédiaire entre la reine et lui.

La reine, fort prévenue contre le roi de Suède, le reçut avec beaucoup de froideur. Il vint un jour demander à dîner à la reine sans être prié, et sans avoir fait connaître son projet. La reine le reçut dans le petit cabinet et me fit demander de suite. Alors elle m'ordonna de faire à l'instant appeler le con-

trôleur de sa bouche; de s'informer si elle avait un dîner suffisant pour l'offrir à M. le comte d'Haga, et de le faire augmenter si cela était nécessaire. Le roi de Suède l'assurait qu'il y aurait toujours assez pour lui; et moi, pensant à l'étendue du menu du dîner du roi et de la reine, dont plus de la moitié ne paraissait pas quand ils dînaient dans les cabinets, je souriais involontairement. La reine me fit, des yeux, un signe imposant, et je sortis. Le soir, la reine me demanda pourquoi j'avais paru si ébahie quand elle m'avait donné ordre de faire augmenter son dîner; que j'aurais dû juger de suite la leçon qu'elle donnait au roi de Suède pour sa trop grande confiance. Je lui avouai que la scène m'avait paru si bourgeoise, qu'involontairement j'avais pensé aux côtelettes sur le gril, et à l'omelette qui, dans les petits ménages, viennent augmenter un trop mince ordinaire. Elle s'amusa beaucoup de ma réponse, et la conta au roi qui en rit à son tour.

La paix, faite avec l'Angleterre, avait satisfait toutes les classes de la société occupées de l'honneur national. Les Anglais abondèrent à Paris. Il y en eut un grand nombre de présentés à la cour. La reine affectait de les traiter avec des égards particuliers; elle voulait sans doute leur faire distinguer l'estime qu'elle portait à leur noble nation, des vues politiques du gouvernement dans l'appui qu'il avait donné aux Américains. Il y eut quelques mécontentemens, fortement articulés à la cour, sur les marques d'intérêt données par la reine aux seigneurs

anglais ; on traitait ces attentions d'*engouement*. On était injuste; et la reine se plaignait avec raison de cette ridicule jalousie.

Le voyage de Fontainebleau, et l'hiver à Paris et à la cour furent brillans. Le printemps ramena les plaisirs que la reine commençait à préférer à l'éclat des fêtes. L'union la plus intime régnait entre le roi et la reine ; et je n'ai jamais vu s'élever, entre cet auguste couple, qu'un nuage promptement dissipé, et dont la cause m'est restée parfaitement inconnue.

Mon beau-père, dont je révérais l'esprit et l'expérience, m'avait recommandé, lorsqu'il me vit placée au service d'une jeune reine, d'éviter toute espèce de confidence. « Elles n'attirent, m'avait-il dit, qu'une faveur passagère et dangereuse : servez avec zèle, avec toute votre intelligence, et ne faites jamais qu'obéir. Loin d'employer votre adresse à savoir pourquoi un ordre, une commission, qui peuvent paraître importans, vous sont donnés, mettez-la à vous garantir d'en être instruite. » J'eus à employer cette sage et utile leçon. J'entrai un matin à Trianon, dans la chambre de la reine; elle était couchée, avait des lettres sur son lit, pleurait abondamment; ses larmes étaient entremêlées de sanglots interrompus par ces mots : *Ah! je voudrais mourir.* — *Ah! les méchans, les monstres!... Que leur ai-je fait?* — Je lui offris de l'eau de fleur d'oranger, de l'éther. — *Laissez-moi*, me dit-elle, *si vous m'aimez ; il vaudrait mieux me donner la mort.* Elle jeta en ce moment son bras sur mon épaule, et se mit à verser de

nouvelles larmes. Je vis qu'une grande et secrète peine déchirait son pauvre cœur; qu'elle avait besoin d'une confidente, que ce devait être son amie. Je le lui dis, et lui proposai d'envoyer chercher la duchesse de Polignac : elle s'y opposa fortement. Je renouvelai mes motifs et mes instances pour lui procurer la consolation d'un épanchement dont elle avait besoin; l'opposition devint moins forte. Je me dégageai de ses bras, et courus aux antichambres où je savais qu'un piqueur, prêt à monter à cheval, attendait toujours pour se rendre à l'instant à Versailles. Je lui ordonnai d'aller, au plus grand galop, dire à madame la duchesse de Polignac que la reine se trouvait très-incommodée, et la demandait sur-le-champ. La duchesse avait une voiture toujours prête. En moins de dix minutes, elle fut près de la reine. J'y étais seule, j'avais eu la défense de faire appeler d'autres femmes. Madame de Polignac entra : la reine lui tendit les bras, elle s'élança vers elle. J'entendis encore des sanglots et je sortis.

Un quart-d'heure après, la reine, devenue plus calme, sonna pour faire sa toilette. Je fis entrer ses femmes; elle passa une robe et se retira dans son boudoir avec la duchesse. Bientôt après, le comte d'Artois arriva de Compiègne où il était avec le roi. Il traversa l'antichambre et la chambre, en demandant avec empressement où était la reine. Il resta une demi-heure avec elle et la duchesse, et en sortant me dit que la reine me demandait. Je la trouvai assise sur son canapé, à côté de son amie : ses traits

étaient remis, son visage riant et gracieux. Elle me tendit la main et dit à la duchesse : « Je lui ai fait tant de peine ce matin, que je dois me hâter d'en alléger son pauvre cœur. » Puis elle ajouta : « Vous avez sûrement vu, dans les plus beaux jours d'été, un nuage noir qui vient tout-à-coup menacer de fondre sur la campagne et de la dévaster; il est chassé bientôt par le plus léger vent, et laisse reparaître le ciel bleu et le temps serein; voilà précisément l'image de ce qui m'est arrivé dans la matinée. » Ensuite elle me dit que le roi reviendrait de Compiègne après y avoir chassé; qu'il souperait chez elle : qu'il fallait que je fisse demander son contrôleur pour choisir avec lui, sur ses menus de repas, tous les mets qui convenaient le plus au roi; qu'elle voulait qu'il n'y en eût point d'autres de servis le soir sur sa table; que c'était une attention qu'elle désirait que le roi pût remarquer. La duchesse de Polignac me prit aussi la main, et me dit « combien elle était heureuse d'avoir été près de la reine, dans un moment où elle avait besoin d'une amie ». J'ignorai toujours ce qui avait pu donner à la reine une si vive et si courte alarme; mais je jugeai, par l'attention particulière qu'elle avait prise au sujet du roi, qu'on avait cherché à l'irriter contre elle; que la noirceur de ses ennemis avait été promptement reconnue et déjouée par le bon esprit et l'attachement du roi, et que le comte d'Artois s'était empressé de lui en apporter la nouvelle.

Ce fut, à ce que je crois, dans l'été de 1787, pen-

dant un voyage de Trianon, que la reine de Naples envoya le chevalier de Bressac près de Sa Majesté, avec une mission secrète, relative à un projet de mariage entre son fils, le prince héréditaire, et Madame, fille du roi ; il s'adressa à moi en l'absence de la dame d'honneur. Quoiqu'il me parlât beaucoup de la confiance intime dont l'honorait la reine de Naples, et de ses lettres de créance, je lui trouvai tout-à-fait l'air d'un aventurier : il avait à la vérité des lettres particulières pour la reine, et sa mission était réelle; il m'en entretint fort inconsidérément avant même d'avoir été admis, et me pria de faire tout ce qui dépendait de moi pour disposer l'esprit de la reine en faveur du vœu de sa souveraine : je m'en défendis en l'assurant qu'il ne m'appartenait pas de me mêler d'affaires d'État. Il voulut inutilement me prouver que l'union désirée par la reine de Naples ne devait pas être envisagée de cette manière.

J'obtins pour M. de Bressac l'audience qu'il désirait, mais sans me permettre de paraître instruite de l'objet de sa mission. Ce fut la reine qui m'en parla ; elle blâmait le choix du personnage, et cependant pensait que la reine sa sœur avait très-bien fait de ne pas se servir d'un homme fait pour être avoué, ce qu'elle désirait ne pouvant avoir lieu. J'eus occasion, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, de juger combien la reine appréciait et aimait la France et l'éclat de notre cour. Elle me dit alors que Madame, en épousant son cousin le duc d'Angoulême, ne pouvait perdre son rang de fille de

roi, et que sa position serait bien préférable à celle de reine dans un autre pays ; qu'il n'y avait rien en Europe de comparable à la cour de France, et qu'il faudrait, pour ne pas exposer une princesse française aux plus cruels regrets, si on la mariait à un prince étranger, lui faire quitter le palais de Versailles à sept ans, et l'envoyer, dès cet âge, dans la cour où elle devait vivre ; qu'à douze ans, ce serait trop tard, parce que les souvenirs et les comparaisons nuiraient au bonheur de sa vie entière. La reine envisageait la destinée de ses sœurs comme bien inférieure à la sienne.

Dans le nombre des traits qui caractérisaient l'extrême bonté de la reine, on doit placer son respect pour la liberté individuelle. Je l'ai vue éprouver les plus grandes importunités de gens dont l'esprit était aliéné, sans permettre qu'ils fussent arrêtés. Sa patiente bonté fut mise à une bien désagréable épreuve par un ancien conseiller au parlement de Bordeaux, nommé Castelnaux : cet homme s'était déclaré l'amoureux de la reine, et était généralement connu sous ce nom. Durant dix années consécutives, il fit tous les voyages de la cour; pâle, hâve comme les gens dont l'esprit est égaré, son aspect sinistre inspirait un sentiment pénible : pendant les deux heures que durait le jeu public de la reine, il restait sans bouger en face de la place de Sa Majesté; à la chapelle, il se plaçait de même sous ses yeux, et ne manquait pas de se trouver au dîner du roi ou grand couvert; au spectacle de la ville, il s'asseyait le plus

près possible de la loge de la reine. Il partait toujours pour Fontainebleau, pour Saint-Cloud un jour avant la cour, et lorsque Sa Majesté arrivait dans ces différentes habitations, la première personne qu'elle rencontrait, en descendant de voiture, était ce lugubre fou qui ne parlait jamais à personne. Pendant les séjours de la reine au petit Trianon, la passion de ce malheureux homme devenait encore plus importune; il mangeait à la hâte un morceau chez quelque suisse, et passait le jour entier, même par les temps de pluie, à faire le tour du jardin marchant toujours au bord des fossés. La reine le rencontrait souvent quand elle se promenait seul ou avec ses enfans; cependant elle ne voulait permettre aucun moyen de violence pour la soustraire à cette insoutenable importunité. Ayant un jour donné à M. de Sèze une permission d'entrer à Trianon, elle lui fit dire de se rendre chez moi, et m'ordonna d'instruire ce célèbre avocat de l'égarement d'esprit de M. de Castelnaux; puis de l'envoyer chercher, pour que M. de Sèze eût avec lui un entretien. Il lui parla près d'une heure, et fit beaucoup d'impression sur son esprit : enfin M. de Castelnaux me pria d'annoncer à la reine que, décidément, puisque sa présence lui était importune, il allait se retirer dans sa province. La reine fut fort aise et me recommanda de bien exprimer à M. de Sèze toute sa satisfaction. Une demi-heure après que M. de Sèze fut parti, on m'annonça le malheureux fou; il venait me dire qu'il se rétractait, qu'il ne pouvait, par le seul effet de sa

volonté, cesser de voir la reine aussi souvent que cela lui était possible. Cette nouvelle réponse était désagréable à porter à Sa Majesté; mais combien je fus touchée de l'entendre dire : « Qu'il m'ennuie ! mais qu'on ne lui ravisse pas le bonheur d'être libre. »

On n'avait connu l'influence directe de la reine, dans les affaires, pendant les premières années du règne, que par la bonté qu'elle mit à obtenir du roi la révision de deux procès célèbres.

Si le roi n'a point inspiré à la reine un vif sentiment d'amour, il est au moins bien sûr qu'elle lui en accordait un mêlé d'enthousiasme et d'attendrissement, pour la bonté de son caractère et l'équité dont il a donné tant de preuves multipliées pendant son règne. Nous la vîmes rentrer un soir fort tard; elle sortait des cabinets du roi, et nous dit à M. de Mizery et à moi, en essuyant ses yeux remplis de larmes : « Vous me voyez pleurer, mais n'en prenez pas d'inquiétude : ce sont les plus douces larmes qu'une femme puisse verser; elles sont causées par l'impression que m'ont faite la justice et la bonté du roi; il vient d'accorder à ma demande la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Montyon, victimes de la haine du duc d'Aiguillon contre le duc de Choiseul. Il a été tout aussi juste pour le duc de Guines, dans son affaire avec Tort. Il est heureux pour une reine de pouvoir admirer, estimer celui qui lui fait partager son trône; et vous, je vous félicite d'avoir à vivre sous le règne d'un souverain aussi vertueux. » Nos larmes d'attendrissement se

mêlèrent à celles de la reine; elle voulut bien nous permettre de baiser ses charmantes mains. Cette scène si touchante ne s'est jamais effacée de mon souvenir. Et c'est sous le règne de souverains aussi clémens, aussi sensibles, que nous avons eu à souffrir des fureurs que la plus cruelle tyrannie n'eût pas même excusées; et ce sont ces êtres augustes, si bien formés par la divine providence pour le bonheur des peuples, que nous avons eu la douleur de voir eux-mêmes victimes de ces fureurs aussi insensées qu'elles ont été barbares !

Il existait sans cesse une guerre sourde entre les amis et les partisans de M. de Choiseul, que l'on nommait les Autrichiens, et tout ce qui tenait à MM. d'Aiguillon, de Maurepas, de Vergennes, qui, par la même raison, entretenaient le foyer des intrigues existantes à la cour et dans Paris, contre la reine. De son côté, Marie-Antoinette soutenait ceux qui pouvaient avoir souffert dans cette rixe politique; ce fut ce même sentiment qui la décida à demander la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Montyon. Le premier, colonel et inspecteur d'artillerie, le second, propriétaire de forges à Saint-Étienne, avaient été condamnés, sous le ministère du duc d'Aiguillon, à vingt ans et un jour de prison, pour avoir réformé, dans les arsenaux de la France, d'après un ordre du duc de Choiseul, un nombre infini de fusils, livrés comme n'ayant plus que la valeur du fer, tandis que la plus grande partie de ces fusils furent, à l'instant même, embarqués et

vendus aux Américains. Il paraît que le duc de Choiseul avait fait connaître à la reine, comme moyens de défense pour les condamnés, les vues politiques qui l'avaient décidé à autoriser cette réforme et cette vente, de la manière dont elle avait été exécutée. Ce qui rendait la cause de MM. de Bellegarde et de Montyon plus défavorable, c'est que l'officier d'artillerie qui avait fait la réforme, en qualité d'inspecteur, se trouvait, par un mariage clandestin, beau-frère du propriétaire des forges, acquéreur des armes réformées. Cependant l'innocence des deux prisonniers fut prouvée ; ils vinrent à Versailles avec leurs femmes et leurs enfants, se jeter aux pieds de leur bienfaitrice. Cette scène touchante se passa dans la grande galerie, à la sortie de l'appartement de la reine : elle voulut empêcher les femmes de se mettre à genoux, disant *que la justice seule leur avait été rendue ; qu'elle devait en ce moment même être félicitée sur le bonheur le plus réel qui fût attaché à sa position, celui de faire parvenir jusqu'au roi de justes réclamations.*

Dans toutes les occasions où il fallait exprimer sa pensée en public, malgré la gêne que pouvait éprouver une étrangère, la reine rencontrait toujours le mot précis, noble et touchant. Elle répondait à toutes les harangues, et avait mis de la persévérance à conserver cette habitude puisée à la cour de Marie-Thérèse. Depuis long-temps, les princesses de la maison de Bourbon ne prenaient plus, dans de semblables circonstances, la peine d'articuler la réponse.

Madame Adélaïde fit reproche a la reine de n'avoir pas suivi cet usage, l'assurant qu'il suffisait de marmoter quelques mots en simulacre de réponse ; et que les harangueurs, très-occupés de ce qu'ils venaient de dire eux-mêmes, trouvaient toujours qu'on avait répondu d'une manière parfaite. La reine jugea que la paresse seule avait pu dicter un semblable protocole, et que l'usage adopté de marmoter quelques mots, constatant la nécessité de répondre, il fallait le faire simplement mais clairement et le mieux possible. Quelquefois même, prévenue du sujet des harangues, elle écrivait le matin ses réponses, non pour les apprendre par cœur, mais pour fixer les idées ou les sentimens qu'elle voulait y développer.

Le crédit de la duchesse de Polignac augmentait chaque jour; ses amis en profitèrent pour amener des changements dans le ministère. La disgrâce de M. de Montbarey, homme sans talens et sans mœurs, fut généralement approuvée; on l'attribuait avec raison à la reine; il avait été placé au ministère par M. de Maurepas, et soutenu par sa vieille femme : l'un et l'autre furent, plus que jamais, déchaînés contre la reine et la société Polignac.

La nomination de M. de Ségur au ministère de la guerre, et celle de M. de Castries à celui de la marine, furent entièrement l'ouvrage de cette société. La reine craignait de faire des ministres ; sa favorite pleurait souvent quand les hommes de sa société la forçaient d'agir. Les hommes reprochent aux femmes de se mêler d'affaires, et, dans les cours, ce

sont eux qui se servent de leur ascendant pour des choses dont elles ne devraient jamais s'occuper.

Le jour où M. de Ségur fut présenté à la reine, à raison de son nouveau poste, elle me dit : « Vous venez de voir un ministre de ma façon ; j'en suis bien aise pour le service du roi, car je crois le choix fort bon ; mais je suis presque fâchée de la part que j'ai à cette nomination ; je m'attire une responsabilité : j'étais heureuse de n'en point avoir ; et, pour m'en alléger autant que possible, je viens de promettre à M. de Ségur, et cela sur ma parole d'honneur, de n'apostiller aucun placet, et de n'entraver aucune de ses opérations par des demandes pour mes protégés.

La reine avait espéré le rétablissement des finances, lors du premier ministère de M. Necker, que son ambition n'avait pas encore entraîné vers des plans étrangers à ses propres talens, et ses vues lui semblaient fort sages. Sachant que M. de Maurepas voulait amener M. Necker à donner sa démission, elle l'engageait alors à patienter jusqu'à la mort d'un vieillard que le roi conservait près de lui, par respect pour son premier choix et par égard pour son grand âge. Elle alla même jusqu'à lui dire que M. de Maurepas était toujours malade, et que l'époque de sa fin ne pouvait être éloignée. M. Necker ne voulut point attendre ce moment ; la prédiction de la reine se réalisa : M. de Maurepas termina ses jours à la suite d'un voyage de Fontainebleau, en 1781.

M. Necker s'était retiré ; il avait surtout été outragé

par une perfidie du vieux ministre, qu'il ne pouvait lui pardonner. J'avais su quelque chose de cette intrigue, à l'époque où elle eut lieu; elle m'a été confirmée depuis par le maréchal de Beauvau. M. Necker voyant son crédit baisser à la cour, et craignant que cela ne nuisît à ses opérations en finances, écrivit au roi pour le supplier de lui accorder une grâce qui pût manifester, aux yeux du public, qu'il n'avait pas perdu la confiance de son souverain; il terminait sa lettre en désignant cinq choses différentes, telle charge ou telle marque d'honneur, ou telle décoration, et il la remit à M. de Maurepas. Les *ou* furent changés en *et* : le roi fut mécontent de l'ambition de M. Necker, et de la confiance avec laquelle il osait la manifester.

Après MM. Joly de Fleury et d'Ormesson, faibles contrôleurs-généraux, on fut obligé de recourir à un homme d'un talent plus reconnu, et les amis de la reine, réunis en ce moment au comte d'Artois, et, par je ne sais quel motif, à M. de Vergennes, firent nommer M. de Calonne. La reine en eut un déplaisir extrême, et son intimité avec la duchesse de Polignac commença à en souffrir : c'est à cette époque qu'elle disait que lorsque les souverains avaient des favoris, ils élevaient auprès d'eux des puissances, qui, encensées d'abord pour leurs maîtres, finissaient par l'être pour eux-mêmes, avaient un parti dans l'État, agissaient seuls, et faisaient retomber le blâme de leurs actions sur les souverains auxquels ils devaient leur crédit.

Les inconvéniens de la vie privée, pour une souveraine, frappaient alors la reine sous tous les rapports; elle m'en entretenait avec confiance, et m'a souvent dit que j'étais la seule personne instruite des chagrins que ses habitudes de société lui donnaient; mais qu'il fallait supporter des peines dont on était seule l'auteur; que l'inconstance dans une amitié telle que celle qui l'avait liée à la duchesse, et une rupture totale, avaient des inconvéniens encore plus graves, et ne pouvaient amener que de nouveaux torts. Ce n'est pas qu'elle eût à reprocher à madame de Polignac un seul défaut qui pût lui faire regretter le choix qu'elle en avait fait comme amie; mais elle n'avait pas prévu l'inconvénient d'avoir à supporter les amis de ses amis, et la société y contraint.

Souvent, dans les entretiens d'un entier épanchement, la reine avouait qu'elle avait acquis à ses dépens une expérience qui la rendrait bien attentive à veiller à la conduite de ses belles-filles; qu'elle serait surtout fort scrupuleuse sur les qualités et les vertus de leurs dames, et qu'aucun égard ni pour leur rang, ni pour la faveur, ne la déterminerait dans un choix si important. Elle attribuait à une dame fort légère, qu'elle avait trouvée dans son palais en arrivant en France, plusieurs démarches de sa première jeunesse. Elle se proposait aussi d'interdire aux princesses qui dépendraient d'elle l'usage de faire de la musique avec des professeurs, et disait avec sincérité et aussi sévèrement qu'auraient pu le faire ses détracteurs : « Je devais entendre chanter Garat,

et ne jamais chanter de duo avec lui. » C'est avec cette impartialité qu'elle parlait de sa jeunesse. Que ne devait-on pas espérer de son âge mûr !

La reine, n'ayant pu empêcher la nomination de M. de Calonne, ne déguisa pas assez le mécontentement qu'elle en avait.

Pendant le long et cruel hiver de 1783 à 1784, le roi donna trois millions pour le soulagement des infortunés. M. de Calonne, qui sentait la nécessité de se rapprocher de la reine, saisit infructueusement cette occasion de lui montrer son respect et son dévouement. Il vint lui offrir de lui remettre un million sur les trois destinés au secours des indigens, pour qu'il fût distribué en son nom et selon sa volonté. La reine lui répondit que ce bienfait en entier devait être distribué au nom du roi, et qu'elle se priverait cette année des moindres jouissances pour ajouter au soulagement des malheureux ce que ses épargnes lui permettraient de leur offrir.

A l'instant où M. de Calonne sortit du cabinet, la reine me fit demander : « Faites-moi votre compliment, ma chère, me dit-elle; je viens d'éviter un piége, ou tout au moins une chose qui, par la suite, aurait pu me donner de grands chagrins. Je n'ai pas voulu qu'une somme du Trésor royal, même pour l'usage le plus respectable, ait jamais été entre mes mains. »

La reine faisait chaque mois des économies sur les fonds de sa cassette, et possédait, par le fruit de ses propres épargnes, cinq à six cent mille francs

Elle employa donc une somme de deux a trois cent mille francs, que ses premières femmes envoyèrent à M. Lenoir, aux curés de Paris, de Versailles, aux sœurs hospitalières, et répandirent sur des familles indigentes.

La reine désirant placer dans le cœur de Madame, sa fille, non-seulement le désir de soulager l'infortune, mais les qualités nécessaires pour se bien acquitter de ce devoir sacré, quoiqu'elle fût encore bien jeune, l'occupait sans cesse des souffrances que le pauvre avait à subir pendant une saison si cruelle. La princesse avait déjà une somme de huit à dix mille francs pour ces charités, et la reine lui en fit distribuer elle-même une partie.

Voulant donner encore à ses enfans une leçon de bienfaisance, elle m'ordonna de faire apporter de Paris, comme les autres années, la veille du jour de l'an, tous les joujoux à la mode, et de les faire étaler dans son cabinet. Prenant alors ses enfans par la main, elle leur fit voir toutes les poupées, toutes les mécaniques qui y étaient rangées, et leur dit qu'elle avait eu le projet de leur donner de jolies étrennes; mais que le froid rendait les pauvres si malheureux, que tout son argent avait été employé en couvertures, en hardes, pour les garantir de la rigueur de la saison et leur donner du pain; ainsi, que cette année ils n'auraient que le plaisir de voir toutes ces nouveautés. Rentrée dans son intérieur avec ses enfans, elle dit qu'il y avait cependant une dépense indispensable à faire; que sûrement un grand nom-

bre de mères feraient cette année la même réflexion qu'elle; que le marchand de joujoux devait y perdre, et qu'elle lui donnait cinquante louis pour l'indemniser de ses frais de voyage et le consoler de n'avoir rien vendu.

Une chose fort simple en elle-même, et qui eut, à raison de l'esprit qui régnait alors, des résultats très-défavorables pour la reine, fut l'acquisition de Saint-Cloud.

Le palais de Versailles avait besoin de réparations pour la solidité et la beauté du monument. Le roi demanda donc à M. Micque plusieurs plans pour la restauration du palais. J'ai oublié le nombre des millions qui furent indiqués : mais je me souviens que M. Micque répondit que six années suffiraient pour terminer toute l'entreprise, si le Trésor royal pouvait effectuer les paiemens sans aucun retard. « Et combien d'années demandez-vous, dit le roi, si les paiemens ne sont pas aussi exacts ? — *Dix ans*, Sire, répondit l'architecte. — Il faut alors compter sur dix années, reprit Sa Majesté, et remettre cette grande entreprise à l'année 1790; *cela occupera le reste du siècle.* » Ce fut ce projet qui favorisa celui de l'acquisition de Saint-Cloud. La première idée en était venue à la reine, un jour qu'elle s'y promenait en calèche avec la duchesse de Polignac et la comtesse Diane ; elle en parla au roi à qui cela convint très-fort : cette acquisition favorisait l'intention qu'il avait de quitter Versailles pendant dix années consécutives.

La reine conseilla au roi de lui donner Saint-Cloud, comme un moyen d'éviter d'y établir un gouverneur, son projet étant de n'y avoir qu'un simple concierge, ce qui épargnerait toutes les dépenses qu'amenaient les gouverneurs des châteaux. Le roi y consentit. Saint-Cloud fut acheté pour la reine, elle fit prendre sa livrée aux suisses des grilles, aux garçons du château, etc., comme à ceux de Trianon, où le concierge de cette maison avait fait afficher quelques règlemens de police intérieure, avec ces mots : *De par la reine.* Cet usage fut imité à Saint-Cloud. Cette livrée de la reine à la porte d'un palais où l'on ne croyait trouver que celle du roi, ces mots : *De par la reine*, à la tête des imprimés collés auprès des grilles, firent une grande sensation et produisirent un effet très-fâcheux, non-seulement dans le peuple, mais parmi les gens d'une classe supérieure. Le mécontentement que les Parisiens en manifestèrent porta sans doute M. d'Esprémenil, à l'époque des premiers troubles du parlement, à dire qu'il était également *impolitique* et *immoral* de voir des palais appartenir à une reine de France : ainsi un changement opéré par un motif d'économie prit, aux yeux du public, un caractère tout différent.

La marine royale avait repris une attitude imposante pendant la guerre pour l'indépendance de l'Amérique, une paix glorieuse avec l'Angleterre avait réparé, pour l'honneur français, les anciens outrages de nos ennemis ; le trône était environné

de nombreux héritiers ; les finances seules pouvaient donner de l'inquiétude ; mais cette inquiétude ne se portait que sur la manière dont elles étaient administrées. Enfin la France avait le sentiment intime de ses forces et de sa richesse, lorsque deux événemens qui ne semblent pas dignes de prendre place dans l'histoire, et qui cependant en ont une marquée dans celle de la révolution française, vinrent jeter, dans toutes les classes de la société, l'esprit de sarcasme et de dédain, non-seulement sur les rangs les plus élevés, mais sur les têtes les plus augustes : je veux parler d'une comédie et d'une grande escroquerie.

Depuis long-temps Beaumarchais était en possession d'occuper quelques cercles de Paris, par son esprit et ses talens en musique, et les théâtres par des drames plus ou moins médiocres, lorsque sa comédie du *Barbier de Séville* lui acquit des suffrages plus marqués sur la scène française. Après plusieurs années d'une heureuse situation, critiquer et rire étaient devenus plus généralement la disposition de l'esprit français ; et lorsque Beaumarchais eut terminé son monstrueux et plaisant *Mariage de Figaro*, tous les gens connus ambitionnèrent le bonheur d'en entendre une lecture, les censeurs de la police ayant prononcé que cette pièce ne pouvait être représentée. Une phrase, qu'il avait eu l'adresse d'insérer dans son ouvrage, avait comme forcé le suffrage des grands seigneurs ou des gens puissans qui visaient à l'honneur d'être

rangés parmi les esprits supérieurs : il faisait dire à son Figaro, *qu'il n'y avait que les petits esprits qui craignissent les petits écrits.* Le baron de Breteuil, et tous les hommes de la société de madame de Polignac, étaient rangés parmi les plus ardens protecteurs de cette comédie. Les sollicitations auprès du roi devenaient si pressantes, que Sa Majesté voulut juger elle-même un ouvrage qui occupait autant la société. Je reçus, un matin, un billet de la reine qui m'ordonnait d'être chez elle à trois heures, et de ne point venir sans avoir dîné, parce qu'elle me garderait fort long-temps.

Lorsque j'arrivai dans le cabinet intérieur de Sa Majesté, je la trouvai seule avec le roi ; un siége et une petite table étaient déjà placés en face d'eux, et sur la table était posé un énorme manuscrit en plusieurs cahiers; le roi me dit : « C'est la comédie de Beaumarchais, il faut que vous nous la lisiez ; il y aura des endroits bien difficiles à cause des ratures et des renvois; je l'ai déjà parcourue, mais je veux que la reine connaisse cet ouvrage. Vous ne parlerez à personne de la lecture que vous allez faire. »

Je commençai. Le roi m'interrompit souvent par des exclamations toujours justes, soit pour louer, soit pour blâmer. Le plus souvent il se récriait : « C'est de mauvais goût ; cet homme ramène continuellement sur la scène l'habitude des *Concetti* italiens. » Au monologue de Figaro, dans lequel il attaque diverses parties d'administration, mais essentiellement à la tirade sur les prisons d'État, le roi

se leva avec vivacité et dit : « C'est détestable, cela ne sera jamais joué : il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme déjoue tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. — On ne la jouera donc point? dit la reine. — Non, certainement, répondit Louis XVI ; vous pouvez en être sûre. »

Peu de temps après, on insinua dans le monde la résolution que Beaumarchais avait enfin prise de supprimer tous les passages de son ouvrage qui pouvaient blesser le gouvernement. Peu de temps après on obtint enfin la représentation de cet ouvrage. La reine croyait que Paris allait être bien attrapé en ne voyant qu'une pièce mal conçue et dénuée d'intérêt, depuis que toutes les satires en avaient été supprimées. Monsieur, persuadé qu'il n'y avait pas un seul passage susceptible d'applications malicieuses ou dangereuses, se rendit à la première représentation en grande loge : tout le monde sait quel fut le fol enthousiasme du public pour cette pièce, et le juste mécontentement de Monsieur ; bientôt après la détention de l'auteur eut lieu, tandis que son ouvrage était porté aux nues, et que la cour n'aurait pas osé en suspendre les représentations.

La reine témoigna son mécontentement à toutes les personnes qui avaient aidé l'auteur du *Mariage de Figaro* à surprendre le consentement du roi pour la représentation de sa comédie. Ses reproches s'adressaient plus directement à M. de Vaudreuil

pour l'avoir fait jouer chez lui. Le caractère violent et dominateur de l'ami de sa favorite avait fini par lui déplaire.

Un soir que la reine rentrait de chez la duchesse, elle dit à son valet de chambre d'apporter sa queue de billard dans son cabinet, et m'ordonna d'ouvrir l'étui qui contenait cette queue. Je fus étonnée de n'en pas trouver le cadenas dont la reine portait la clef à la chaîne de sa montre. J'ouvris l'étui et j'en retirai la queue en deux morceaux. Elle était d'ivoire, et faite d'une seule dent d'éléphant; la crosse en était d'or, travaillée avec infiniment de goût. « Voilà, me dit-elle alors, de quelle manière M. de Vaudreuil a arrangé un bijou auquel j'attachais un grand prix. Je l'avais posée sur le canapé, pendant que je parlais à la duchesse dans le salon; il s'est permis de s'en servir, et dans un mouvement de colère, pour une bille bloquée, il a frappé la queue si violemment contre le billard, qu'il l'a cassée en deux. Le bruit me fit rentrer dans la salle; je ne lui dis pas un seul mot; mais je le regardai avec l'air du mécontentement dont j'étais pénétrée. Il a été d'autant plus affligé de cet accident, qu'il vise déjà à la place de gouverneur du dauphin, et qu'avec cette ambition, l'emportement n'est pas un défaut à laisser éclater. Je n'ai jamais pensé à lui pour cette place. C'est bien assez d'avoir agi selon mon cœur pour le choix d'une gouvernante, et je ne veux pas que celui de gouverneur du dauphin dépende en rien de l'influence de mes amis. J'en serais responsable à la nation. »

« Le pauvre malheureux, ajouta la reine, ne sait pas que ma décision est formée, car je ne m'en suis jamais expliquée avec la duchesse. Aussi jugez de la nuit qu'il a dû passer. Au reste, ce n'est pas le premier événement qui m'ait prouvé que, si les reines s'ennuient dans leur intérieur, elles se compromettent chez les autres. »

Peu de temps après le mouvement donné à l'esprit public, par la représentation du *Mariage de Figaro*, une intrigue sourde, combinée par des escrocs, et qui se préparait dans l'ombre, devait attaquer le caractère de la reine, et porter l'atteinte la plus directe à la majesté du trône et au respect qui lui est dû.

Je vais parler de cette fameuse intrigue du collier acheté, disait-on, pour la reine par le cardinal de Rohan. Je n'omettrai pas une seule des circonstances qui ont été à ma connaissance : les moindres détails prouveront à quel point la reine devait être éloignée de craindre le coup qui la menaçait.

J'ai dit qu'en 1774 la reine avait acheté du joaillier Bœhmer des girandoles de trois cent soixante mille francs, les avait payées sur les propres fonds de sa cassette, et avait mis plusieurs années à effectuer ce paiement. Depuis ce temps, le roi lui avait fait présent d'une parure de rubis et de diamans blancs, puis d'une paire de bracelets de deux cent mille francs. La reine, après avoir fait changer la forme de ses parures de diamans blancs, avait dit à Bœhmer qu'elle trouvait son écrin assez riche, et ne voulait plus y rien ajouter; cependant, ce joaillier s'occu-

pait depuis plusieurs années de réunir un assortiment des plus beaux diamans en circulation dans le commerce, pour en composer un collier à plusieurs rangs, qu'il se proposait de faire acheter à Sa Majesté; il l'apporta chez M. Campan, le priant d'en parler à la reine pour lui donner le désir de le voir et d'en faire l'acquisition. M. Campan refusa de lui rendre ce service, et lui dit qu'il sortirait des bornes de son devoir s'il se permettait de proposer à la reine une dépense de seize cent mille francs, et qu'il ne croyait même pas que la dame d'honneur ni la dame d'atours voulussent se charger d'une semblable commission. Bœhmer obtint du premier gentilhomme d'année de service chez le roi de présenter cette superbe parure à Sa Majesté, qui en fut si satisfaite, qu'elle désira en voir la reine ornée, et fit porter l'écrin chez elle : mais la reine l'assura qu'elle serait très-affligée que l'on fît une dépense aussi considérable pour un pareil objet; qu'elle avait de beaux diamans, qu'on n'en portait plus à la cour que quatre ou cinq fois par an, qu'il fallait renvoyer ce collier, et que la construction d'un navire était une dépense bien préférable à celle que l'on proposait. Un an après cette tentative infructueuse, Bœhmer fit encore proposer au roi d'acheter son collier de diamans, partie en paiement à diverses échéances et partie en rentes viagères : on fit envisager ses propositions comme très-avantageuses, et le roi en parla de nouveau à la reine; ce fut en ma présence. Je me souviens que la reine lui dit que si réellement le marché n'était pas onéreux

le roi pouvait faire cette acquisition, et conserver ce collier pour les époques des mariages de ses enfans, mais qu'elle ne s'en parerait jamais, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher dans le monde d'avoir désiré un objet d'un prix aussi excessif; le roi lui répondit que ses enfans étaient trop jeunes pour faire une dépense qui serait augmentée par le nombre d'années où elle resterait sans utilité, et qu'il refuserait définitivement cette proposition. Bœhmer se plaignit à tout le monde de son malheur; et des gens raisonnables lui reprochaient d'avoir pensé à réunir des diamans pour une somme si considérable, sans avoir eu le moindre ordre à ce sujet. Cet homme avait acheté la charge de joaillier de la couronne, ce qui lui donnait quelques entrées à la cour. Après plusieurs mois de démarches inutiles et de vaines plaintes, il obtint une audience de la reine qui avait près d'elle la jeune princesse sa fille; Sa Majesté ignorait pour quel sujet Bœhmer avait demandé cette audience, et ne croyait pas que ce fût pour lui reparler d'un bijou deux fois refusé par elle et par le roi.

Bœhmer se jette à genoux, joint les mains, pleure et s'écrie : « Madame, je suis ruiné, déshonoré, si vous n'achetez mon collier. Je ne veux pas survivre à tant de malheurs. D'ici, Madame, je pars pour aller me précipiter dans la rivière. — Levez-vous, Bœhmer, lui dit la reine, avec un ton assez sévère pour le faire rentrer en lui-même, je n'aime point de pareilles exclamations; et les honnêtes gens n'ont

pas besoin de supplier à genoux. Je vous regretterais si vous vous donniez la mort, comme un insensé auquel je prenais intérêt, mais je ne serais nullement responsable de ce malheur. Non-seulement je ne vous ai point commandé l'objet qui, dans ce moment, cause votre désespoir; mais toutes les fois que vous m'avez entretenue de beaux assortimens, je vous ai dit que je n'ajouterais pas quatre diamans à ceux que je possédais. Je vous ai refusé votre collier; le roi a voulu me le donner; je l'ai refusé de même : ne m'en parlez donc jamais. Tâchez de le diviser et de le vendre, et ne vous noyez pas. Je vous sais très-mauvais gré de vous être permis cette scène de désespoir en ma présence et devant cette enfant. Qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Sortez. » Bœhmer se retira désolé, et l'on n'entendit plus parler de lui.

Pendant que la reine me dit que M. de Sainte-James l'avait fait prévenir que Bœhmer s'occupait encore de la vente de son collier, et que Sa Majesté devait, pour sa propre tranquillité, chercher à savoir ce que cet homme en avait fait, elle me recommanda de ne point oublier, la première fois que je le rencontrerais, de lui en parler sous prétexte d'intérêt pour lui; je le vis peu de jours après, et lui ayant parlé de son collier, il me dit qu'il était bien heureux, qu'il avait vendu cet objet à Constantinople pour la sultane favorite. Je rendis cette réponse à la reine qui en fut charmée, mais qui ne concevait pas qu'on achetât à Paris des diamans pour le Grand-Seigneur.

Depuis long-temps la reine évitait de voir Bœhmer dont elle craignait la tête exaltée, et son valet de chambre joaillier était seul chargé des réparations à faire à ses parures. A l'époque du baptême de monseigneur le duc d'Angoulême, le roi lui fit présent d'une épaulette et de boucles de diamans, et fit donner à Bœhmer l'ordre de remettre ces objets à la reine; il les lui présenta à l'heure où Sa Majesté revenait de la messe, et lui remit en même temps une lettre en forme de placet. Il disait à la reine, dans cet écrit, « qu'il était heureux de la voir en possession des plus beaux diamans connus en Europe, et qu'il la priait de ne point l'oublier. » La reine lut tout haut ce que lui avait écrit Bœhmer, et n'y vit qu'une preuve d'aliénation d'esprit, ne concevant pas comment il lui faisait compliment sur la beauté de ses diamans et lui écrivait pour la prier de ne point l'oublier; elle brûla ce papier à une bougie qui se trouvait allumée, ayant quelques lettres à cacheter, et dit : « Cela ne vaut pas la peine d'être gardé. » Elle a depuis beaucoup regretté ce placet énigmatique. Après avoir brûlé ce papier, Sa Majesté me dit : « Cet homme existe pour mon supplice; il a toujours quelque folie en tête; songez bien, la première fois que vous le verrez, à lui dire que je n'aime plus les diamans, que je n'en achèterai plus de ma vie; que si j'avais à dépenser de l'argent, j'aimerais bien mieux augmenter mes propriétés de Saint-Cloud, par l'acquisition des terres qui les environnent; entrez dans tous ces détails avec lui pour l'en convaincre et les bien graver

dans sa tête. » Je lui demandai si elle désirait que je le fisse venir chez moi ; elle me dit que non, qu'il suffirait de saisir la première occasion où je le rencontrerais.

Le 1er août je quittai Versailles pour aller à ma maison de campagne ; dès le 3, je vis arriver Bœhmer qui, fort inquiet de n'avoir eu aucune réponse de la reine, venait me demander si elle m'avait chargée de quelque commission pour lui ; je lui répondis qu'elle ne m'en avait donné aucune, qu'elle n'avait rien à lui commander, et je répétai fidèlement tout ce qu'elle m'avait ordonné de lui dire. « Mais, me dit Bœhmer, la réponse à la lettre que je lui ai présentée, à qui dois-je m'adresser pour l'obtenir ? — A personne, lui dis-je ; Sa Majesté a brûlé votre placet sans même avoir compris ce que vous vouliez lui dire. — Ah ! Madame, s'écria-t-il, cela n'est pas possible, la reine sait qu'elle a de l'argent à me donner ! — De l'argent, Monsieur Bœhmer ? Il y a long-temps que nous avons soldé vos derniers comptes pour la reine. — Madame, vous n'êtes pas dans la confidence ? on n'a pas soldé un homme que l'on ruine en ne le payant pas, lorsqu'on lui doit plus de quinze cent mille francs. — Avez-vous perdu l'esprit ? lui dis-je ; pour quel objet la reine peut-elle vous devoir une somme si exorbitante ? — Pour mon collier, Madame, me répondit froidement Bœhmer. — Quoi ! repris-je encore, ce collier pour lequel vous avez inutilement tourmenté la reine pendant plusieurs années ! Mais vous m'aviez dit que vous l'aviez vendu pour Cons-

tantinople ? — C'est la reine qui m'avait fait ordonner de faire cette réponse à tous ceux qui m'en parleraient, » reprit ce fatal imbecile. Alors il me dit que la reine avait voulu avoir le collier et le lui avait fait acheter par monseigneur le cardinal de Rohan. « Vous êtes trompé ! m'écriai-je; la reine n'a pas adressé la parole une seule fois au cardinal depuis son retour de Vienne; il n'y a pas d'homme plus en défaveur à la cour. — Vous êtes trompée vous-même, Madame, me dit Bœhmer; elle le voit si bien en particulier, que c'est à Son Éminence qu'elle a remis trente mille francs qui m'ont été donnés pour premier à-compte, et elle les a pris, en sa présence, dans le petit secrétaire de porcelaine de Sèvres qui est auprès de la cheminée de son boudoir. — Et c'est le cardinal qui vous a dit cela ? — Oui, Madame, lui-même. — Ah ! quelle odieuse intrigue ! m'écriai-je. — Mais à la vérité, Madame, je commence à être bien effrayé, car Son Éminence m'avait assuré que la reine porterait son collier le jour de la Pentecôte, et je ne le lui ai pas vu ; c'est ce qui m'a décidé à écrire à Sa Majesté. » Ensuite il me demanda ce qu'il devait faire. Je lui conseillai d'aller à Versailles, d'obtenir de suite une audience du baron de Breteuil, de prendre garde à lui; qu'il me paraissait fort coupable, non comme marchand de diamans, mais parce qu'ayant une charge qui lui avait fait prêter serment de fidélité, il était impardonnable d'avoir agi sans des ordres précis du roi, de la reine ou du ministre. Il me répondit qu'il n'avait pas agi sans des ordres précis, qu'il

avait tous les secrets signes par la reine, et que même il avait été forcé de les montrer à plusieurs banquiers pour obtenir une prolongation des époques de ses paiemens. Je pressai son départ pour Versailles.

Lorsque Bœhmer fut parti, je voulus le suivre et me rendre chez la reine, à Trianon; mon beau-père m'en empêcha, et m'ordonna de laisser le ministre débrouiller une pareille affaire; que c'était une intrigue infernale; que j'avais donné à Bœhmer l'avis le plus convenable, et n'avais rien de mieux à faire.

Bœhmer se présenta à Trianon, et fit dire à la reine que je lui avais conseillé de venir lui parler; on répéta ses propres paroles à Sa Majesté, qui dit : « Il est fou, je n'ai rien à lui dire, et ne veux pas le voir. » Deux ou trois jours après, elle me fit écrire de venir à Trianon; je la trouvai seule dans son boudoir. Elle me parla de différens petits objets, et tout en lui répondant, je songeais au collier, et cherchais l'occasion de lui apprendre ce qui m'en avait été dit en dernier lieu, lorsqu'elle me dit : « Savez-vous que cet imbécile de Bœhmer est venu demander à me parler, en disant que vous le lui aviez conseillé? J'ai refusé de le recevoir, continua la reine, que me veut-il? Le savez-vous? » Alors je lui communiquai ce que cet homme m'avait dit, et que je croyais ne pas devoir lui taire, quelque peine que j'éprouvasse à l'entretenir de semblables infamies. Elle me fit répéter plusieurs fois la totalité de l'entretien que j'avais eu avec Bœhmer, se récria vivement sur la peine infinie que lui faisait la circulation de faux bil-

lets signés de son nom ; mais ne concevait pas comment le cardinal se trouvait mêlé dans cette affaire ; c'était un dédale pour elle ; son esprit s'y perdait. Elle envoya à l'instant chercher l'abbé de Vermond et le baron de Breteuil. Bœhmer ne m'avait pas dit un mot de la femme de Lamotte, et son nom fut prononcé, pour la première fois, par M. le cardinal, à l'interrogatoire qu'il subit chez le roi.

Pendant plusieurs jours la reine concerta, avec le baron et l'abbé, ce qu'il convenait de faire dans cette circonstance. Malheureusement, une ancienne et implacable haine contre le cardinal faisait de ces deux conseillers les hommes les plus propres à égarer Sa Majesté dans le parti qu'elle avait à prendre. Si M. le comte de Vergennes eût été appelé par la reine, pour lui donner ses avis, son expérience des choses et des hommes lui eût fait juger, dès le premier moment, qu'il fallait étouffer une intrigue d'escroquerie dans laquelle l'auguste nom de Marie-Antoinette se trouvait compromis.

Le 15 août, le cardinal étant déjà revêtu de ses habits pontificaux, fut appelé, à midi, dans le cabinet du roi, où se trouvait la reine. Le roi lui dit : « Vous avez acheté des diamans à Bœhmer ? — Oui, Sire. — Qu'en avez-vous fait ? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la reine. — Qui vous avait chargé de cette commission ? — Une dame appelée madame la comtesse de Lamotte-Valois, qui m'avait présenté une lettre de la reine, et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette com-

cession. » Alors la reine l'interrompit et lui dit : « Comment, Monsieur, avez vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisissais pour conduire cette négociation, et par l'entremise d'une pareille femme ? — Je vois bien, répondit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé; je paierai le collier; l'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux ; je n'ai vu nulle supercherie, et j'en suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un portefeuille dans lequel était la lettre de la reine à madame de Lamotte, pour lui donner cette commission. Le roi la prit, et la montrant au cardinal, lui dit : « Ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature : comment un prince de la maison de Rohan, et un grand-aumônier de France, a-t-il pu croire que la reine signait *Marie-Antoinette de France* ? Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême. Mais, Monsieur (continua le roi, en lui présentant une copie de sa lettre à Bœhmer), avez-vous écrit une lettre pareille à celle-ci ? » Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux : « Je ne me souviens pas, dit-il, de l'avoir écrite. — Et si l'on vous montrait l'original, signé de vous ? — Si la lettre est signée de moi, elle est vraie. — Expliquez-moi donc, continua le roi, toute cette énigme; je ne veux pas vous trouver coupable, je désire votre justification. Expliquez-moi ce que signifient toutes ces démarches auprès de Bœhmer, ces assurances et ces billets ? » et le cardinal rougit alors à vue d'œil, et s'appuyant

contre la table) : — « Sire, je suis trop troublé pour répondre à Votre Majesté d'une manière.... — Remettez-vous, Monsieur le cardinal, et passez dans mon cabinet, vous y trouverez du papier, des plumes et de l'encre; écrivez ce que vous avez à me dire. » Le cardinal passa dans le cabinet du roi, et revint, un quart-d'heure après, avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales; le roi dit alors : « Retirez-vous, Monsieur. » Le cardinal sortit de la chambre du roi avec le baron de Breteuil qui le fit arrêter par un sous-lieutenant des gardes-du-corps, avec ordre de le mener jusqu'à son appartement. Mais pendant que le cardinal n'avait avec lui que le jeune sous-lieutenant des gardes, fort troublé lui-même d'avoir à exécuter un pareil ordre, Son Éminence rencontra son heiduque à la porte du salon d'Hercule; il lui parla en allemand, puis demanda au sous-lieutenant s'il pouvait lui prêter un crayon; l'officier lui donna celui qu'il portait sur lui, et le cardinal écrivit à M. l'abbé Georgel, son grand-vicaire et son ami, de brûler, à l'instant même, toute la correspondance de madame de Lamotte, et, en général, toutes ses lettres. Cette commission fut exécutée avant que M. de Crosne, lieutenant de police, eût reçu de M. le baron de Breteuil l'ordre de mettre les scellés sur les papiers du cardinal. La destruction de la totalité des correspondances de Son Éminence, et particulièrement de celle de madame de Lamotte, jeta une impénétrable obscurité sur toute cette intrigue.

La reine chercha inutilement à se rappeler les traits de cette femme dont elle avait entendu parler comme d'une intrigante qui venait souvent, le dimanche, dans la galerie de Versailles, et lorsqu'à l'époque où le procès du cardinal occupait toute la France, on mit en vente le portrait de la comtesse de Lamotte-Valois, Sa Majesté me dit, un jour où j'allais à Paris, de lui acheter cette gravure que l'on disait assez ressemblante, pour qu'elle vît si elle lui retracerait une personne qu'elle devait avoir aperçue dans la galerie.

Le père de cette femme de Lamotte était paysan à Auteuil, quoiqu'il se nommât Valois. Madame de Boulainvilliers avait vu de sa terrasse deux pétites paysannes assez jolies, portant avec peine de lourds fagots; le curé de la paroisse, qui se promenait avec elle, lui dit que ces enfans avaient des papiers fort curieux.

Cette famille de Valois avait cessé de paraître depuis fort long-temps. Des vices héréditaires les avaient successivement jetés dans la plus grande misère.

J'ai entendu dire que le dernier de ces Valois connu avait occupé la terre de Gros-Bois; que, venant rarement à la cour, Louis XIII lui demanda ce qu'il faisait pour rester toujours à la campagne; et que ce M. de Valois se borna à lui répondre : *Sire, je n'y fais que ce que je dois.* Peu de temps après, on découvrit qu'il faisait à Gros-Bois de la fausse monnaie.

Je dois suspendre ce que je rapporte sur la fameuse intrigue du collier, pour parler de cette femme de Lamotte. Non-seulement la reine, mais tout ce qui approchait Sa Majesté, n'avait jamais eu la moindre relation avec cette intrigante; madame de Lamotte avait épousé un simple garde-du-corps de Monsieur; elle logeait à Versailles dans un très-médiocre hôtel garni, à la *Belle-Image*, et l'on ne peut concevoir comment une personne aussi obscure était parvenue à se faire croire amie de la reine, qui, malgré son extrême bonté, n'accordait d'audience que très-rarement, et aux personnes titrées.

Le procès du cardinal est trop connu pour que j'en rapporte ici les détails. La chose la plus embarrassante pour lui fut l'entretien qu'il avait eu, en février 1785, avec M. de Saint-James, à qui il avait confié les détails de la prétendue commission de la reine, et montré les engagemens approuvés et signés *Marie-Antoinette de France*.

J'offris au roi d'aller déclarer que Bœhmer m'avait dit et soutenu que le cardinal l'avait assuré tenir de la main même de la reine les trente mille francs donnés comme à-compte, au moment où le marché avait été conclu, et que Son Éminence avait vu Sa Majesté prendre cette somme en billets de la caisse d'escompte dans le secrétaire de porcelaine placé dans son boudoir. Le roi refusa ma proposition, et me dit : « Étiez-vous seule avec Bœhmer lorsqu'il vous a dit cela ? » Je lui répondis que j'étais seule avec lui dans mon jardin. « Eh bien ! reprit-il,

cet homme nierait le fait ; le voilà assuré du paiemen de ses seize cent mille francs, que la famille du car dinal sera tenue de lui faire; nous ne devons plus compter sur sa sincérité; vous auriez l'air d'être envoyée par la reine, et cela n'est pas convenable. »

Le réquisitoire du procureur-général fut sévère pour le cardinal ; les évêques écrivirent à Sa Majesté, pour lui représenter qu'un simple ecclésiastique qui serait impliqué dans l'affaire qui s'instruisait aurait le droit de réclamer ses juges naturels, et que ce droit était refusé à un cardinal, son supérieur dans l'ordre hiérarchique. Enfin le clergé et la plus grande partie de la noblesse furent, en ce moment, déchaînés contre l'autorité, et principalement contre la reine.

Les conclusions du procureur-général et d'une partie des chefs de la magistrature furent aussi sévères pour M. le cardinal, que l'avait été le réquisitoire; mais à une majorité de trois voix, il fut *totalement acquitté* ; la femme de Lamotte, condamnée à être fouettée, marquée et détenue ; son mari contumace fut condamné aux galères perpétuelles.

La douleur de la reine fut extrême. Aussitôt que j'appris le jugement du procès, je me rendis chez elle, je la trouvai seule dans son cabinet : « Venez, me dit Sa Majesté, venez plaindre votre reine outragée et victime des cabales et de l'injustice. Mais à mon tour je vous plaindrai comme Française. Si je n'ai pas trouvé de juges équitables dans une affaire qui portait atteinte à mon caractère, que

pouvez-vous espérer si vous aviez un procès qui touchât votre fortune et votre honneur? » Le roi entra en ce moment, et me dit : « Vous trouvez la reine bien affligée ; elle a de grands motifs de l'être ; mais quoi! ils n'ont voulu voir dans cette affaire que le prince de l'Église et le prince de Rohan, tandis que ce n'est qu'un besogneux d'argent (je me sers de la propre expression de Sa Majesté) et que tout ceci n'était qu'une ressource pour faire de la terre le fossé, et dans laquelle le cardinal a été escroqué à son tour ; rien n'est plus aisé à juger, et il ne faut pas être Alexandre pour couper ce nœud gordien. »

L'opinion confirmée par le temps est que M. le cardinal avait été entièrement dupé par la femme de Lamotte et par Cagliostro. Le roi pouvait être dans l'erreur en le croyant complice dans cette misérable et coupable intrigue, mais j'ai répété fidèlement le jugement que Sa Majesté en avait porté.

La joie de l'abbé de Vermond éclata lorsqu'il fut parvenu à faire nommer l'archevêque de Sens chef du conseil de finance. Je l'ai entendu dire plus d'une fois que dix-sept ans de patience n'étaient pas un terme trop long pour réussir dans une cour. Alors l'abbé ne cachait plus, dans l'intérieur de la reine, et son crédit et son influence ; rien n'égalait la confiance avec laquelle il développait le genre de son ambition.

La reine fut forcée par le caractère du roi, et par le peu de confiance qu'il accorda à l'archevêque de

Sens, de se mêler des affaires. Tant que M. de Maurepas vécut, elle évita ce danger.

La reine m'a souvent répété qu'elle ne s'était mêlée qu'une fois des intérêts de l'Autriche, et seulement pour réclamer l'exécution du traité d'alliance à l'époque où Joseph II eut la guerre avec la Prusse et avec la Turquie ; qu'elle avait alors demandé qu'on lui envoyât une armée de 24,000 hommes, au lieu de quinze millions, double clause qui avait été laissée en arbitrage dans le traité, qu'elle ne put l'obtenir, et que M. de Vergennes, dans un entretien qu'il avait eu avec elle à ce sujet, avait mis fin à ses instances en lui disant qu'il répondait à la mère du dauphin et non à la sœur de l'empereur.

Marie-Antoinette n'eut donc d'influence directe sur les affaires d'État qu'après la mort de M. de Maurepas, celle de M. de Vergennes et la retraite de M. de Calonne. Un jour que je l'aidais à serrer des mémoires et des rapports que des ministres l'avaient chargée de remettre au roi : « *Ah !* dit-elle en soupirant, *il n'y a plus de bonheur pour moi depuis qu'ils m'ont faite intrigante.* » Je me récriai sur ce mot. « Oui, reprit la reine, c'est bien le mot propre, toute femme qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances, et hors des bornes de son devoir, n'est qu'une *intrigante*. Les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien. Savez-vous, ajouta cette excellente princesse, ce qui m'est arrivé dernièrement? Depuis que je vais à des comités particuliers chez le roi, j'ai entendu, pendant

que je traversais l'œil de bœuf, un des musiciens de la chapelle dire assez haut pour que je n'en aie pas perdu une seule parole : *Une reine qui fait sor devoir reste dans ses appartemens à faire du filet.* »

Séduite et entraînée par le langage brillant de l'archevêque de Sens, la reine, après avoir fait la faute de l'amener au ministère, en fit malheureusement une aussi grave en le soutenant, à l'époque d'une disgrâce obtenue du désespoir de la nation entière. Elle crut de sa dignité de lui donner, au moment de son départ, des preuves ostensibles de son estime : elle lui envoya son portrait enrichi de pierreries, et le brevet de dame du palais pour sa nièce, madame de Canisy, disant qu'il fallait dédommager un ministre sacrifié par la brigue des cours.

Lorsque la mesure infructueuse des assemblées des notables et l'esprit de rébellion des parlemens eurent amené la nécessité des états généraux, on discuta longtemps, dans le conseil, s'il fallait les assembler à Versailles, ou à quarante ou soixante lieues de la capitale. La reine adopta ce dernier avis; l'opinion de M. Necker prévalut, et Versailles fut le lieu indiqué.

L'ouverture des états généraux se fit le 4 mai. Pour la dernière fois de sa vie, la reine parut avec la magnificence royale.

Je ne passerai pas sous silence une anecdote connue qui prouve qu'avant cette époque une faction avait ourdi des trames contre cette princesse. Lors de la procession des états généraux, des femmes

du peuple, en voyant passer la reine, crièrent *vive le duc d'Orléans !* avec des accents si factieux, qu'elle pensa s'évanouir. On la soutint, et ceux qui l'environnaient craignirent un moment qu'on ne fût obligé d'arrêter la marche de la procession. La reine se remit, et eut un vif regret de n'avoir pu éviter les effets de ce saisissement.

La première séance des états eut lieu le lendemain. Le roi prononça son discours avec assurance et noblesse; la reine m'avait dit qu'il s'en occupait beaucoup, et le répétait souvent pour être maître des intonations de sa voix.

Sa Majesté donna des marques publiques d'attachement et de déférence pour la reine qui furent applaudies; mais il fut aisé de remarquer que ces applaudissemens étaient un hommage rendu seulement au roi.

Dès les premières séances, on put s'apercevoir combien Mirabeau serait redoutable à l'autorité. On assure qu'il fit connaître, en ce temps, au roi, et plus particulièrement à la reine, une partie de ses projets. Cet homme jouait à la révolution pour gagner une grande fortune. La reine me dit à cette époque qu'il demandait une ambassade, et c'était, si ma mémoire ne me trompe pas, celle de Constantinople. Il fut refusé avec le juste mépris qu'inspire le vice, et que la politique eût sans doute su déguiser, si elle eût pu prévoir l'avenir.

Cette époque de notre histoire est trop connue, et a déjà été écrite par des gens trop habiles, pour que je sorte des détails auxquels je dois me borner.

La reine se couchait très-tard, ou plutôt cette infortunée princesse commençait à ne plus goûter de repos. Vers la fin de mai, un soir qu'elle était assise au milieu de la chambre, elle racontait plusieurs choses remarquables qui avaient eu lieu pendant le cours de la journée; quatre bougies étaient placées sur sa toilette; la première s'éteignit d'elle-même, je la rallumai; bientôt la seconde, puis la troisième, s'éteignirent aussi. Alors la reine, me serrant la main avec un mouvement d'effroi, me dit : « Le malheur peut rendre superstitieuse; si cette quatrième bougie s'éteint comme les autres, rien ne pourra m'empêcher de regarder cela comme un sinistre présage.. » La quatrième bougie s'éteignit

On fit observer à la reine que les quatre bougies avaient probablement été coulées dans le même moule, et qu'un défaut à la mèche s'était naturellement trouvé au même endroit, puisque les bougies s'étaient éteintes dans l'ordre où on les avait allumées.

Les députés du tiers arrivaient à Versailles avec les plus fortes préventions contre la cour. Ils croyaient que le roi se permettait les plaisirs de la table jusqu'à des excès honteux ; ils étaient persuadés que la reine épuisait les trésors de l'État, pour satisfaire au luxe le plus déraisonnable : presque tous voulurent visiter le petit Trianon. L'extrême simplicité de cette maison de plaisance ne répondant pas à leurs idées, quelques-uns insistèrent pour qu'on leur fît voir jusqu'aux moindres cabinets, disant

qu'on leur cachait les pièces richement meublées. Enfin, ils en indiquèrent une qui, selon eux, devait être partout ornée de diamans, avec des colonnes torses, mélangées de saphirs et de rubis. La reine ne pouvait revenir de ces folles idées, et en entretint le roi qui, à la description que ces députés avaient faite de cette chambre aux gardiens de Trianon, jugea qu'ils cherchaient la décoration de diamans de composition qui avait été faite, sous le règne de Louis XV, pour le théâtre de Fontainebleau.

Le roi pensait que ses gardes-du-corps, retournant dans leurs provinces, après avoir fait leur quartier de service à la cour, racontaient ce qu'ils y avaient vu, et que ces récits exagérés devaient souvent finir par y être dénaturés. Cette première idée du roi, sur la recherche de la chambre de diamans, fit penser à la reine que l'opinion sur le prétendu goût du roi pour la boisson devait aussi venir des gardes qui accompagnaient sa voiture, lorsqu'il chassait à Rambouillet. Le roi n'aimant pas à découcher, partait de ce rendez-vous de chasse après son souper; il s'endormait profondément dans sa voiture, et n'était réveillé qu'au moment de son arrivée dans la cour royale: il descendait de voiture au milieu des gardes-du-corps, en chancelant comme un homme à moitié éveillé, ce qui avait été pris pour un état d'ivresse.

La plupart des députés arrivés avec des préventions dues à l'erreur, ou semées par la malveillance, se logèrent chez les plus petits particuliers de Versailles,

dont les propos inconsidérés ne contribuèrent pas peu à entretenir ces préventions. Tout enfin disposait l'esprit des députés à servir les projets des chefs de la rébellion.

Peu de temps après l'ouverture des états généraux, le premier dauphin mourut. Ce jeune prince était tombé, en quelques mois, d'une santé florissante dans un rachitisme qui lui avait courbé l'épine du dos, allongé les traits du visage, et renflé les jambes si faibles, qu'on le soutenait comme un vieillard caduc pour le faire marcher. Que de pleurs maternels cet état languissant et précurseur d'une mort certaine fit verser à cette princesse, livrée d'ailleurs aux alarmes que lui causait déjà la situation du royaume! A tant de chagrins se joignirent encore des tracasseries, insupportables, quand elles se renouvellent fréquemment. Une désunion ouverte entre les familles et les amis du duc d'Harcourt, gouverneur du dauphin, et de la duchesse de Polignac, sa gouvernante, influa beaucoup sur les afflictions de la reine. Le jeune prince témoignait une grande prévention contre la duchesse de Polignac qui l'attribuait soit au duc, soit à la duchesse d'Harcourt, et venait s'en plaindre à la reine. Il est vrai que deux fois le dauphin l'avait fait sortir de sa chambre, en lui disant, avec cet air de maturité que les maladies de langueur donnent toujours à l'enfance : « Sortez, duchesse, vous avez la fureur de faire usage d'odeurs qui m'incommodent toujours; » et elle n'en portait jamais. La reine s'aperçut aussi

que les préventions contre son amie s'étendaient sur elle-même; son fils ne parlait plus en sa présence. Il avait pris le goût des sucreries; elle le sut, et lui présenta quelques pâtes de guimauve et de jujube. Les sous-gouverneurs et jusqu'au premier valet de chambre la prièrent de ne rien donner à M. le dauphin qui ne devait recevoir aucune espèce d'aliment qu'avec l'aveu de la faculté. Je m'abstiens d'exprimer le déchirement de cœur qu'une pareille défense lui fit éprouver, d'autant plus que la reine n'ignorait pas que l'on avait l'injustice de croire qu'elle accordait une préférence marquée au duc de Normandie dont la santé brillante et l'amabilité contrastaient, en effet, avec l'air languissant et le caractère mélancolique de son frère aîné. Elle ne pouvait au moins douter que depuis assez long-temps, on n'eût le projet de lui ravir la tendresse d'un enfant qu'elle aimait en bonne et tendre mère et que ses souffrances lui rendaient encore plus intéressant. Avant l'audience que le roi donna, le 10 août 1788, aux envoyés de Tipoo-Saëb, sultan, elle avait prié le duc d'Harcourt de détourner le dauphin, dont la difformité était déjà apparente, de l'idée d'assister à cette cérémonie, ne voulant pas, dans l'état de dépérissement où il était alors, l'exposer aux regards de la foule de curieux de Paris, qui seraient placés dans la galerie. Malgré cette espèce d'injonction, on laissa cependant le dauphin écrire à sa mère pour qu'elle lui permît d'assister à cette audience. La reine fut forcée de le refuser, et en fit de vifs reproches

au gouverneur qui lui répondit seulement qu'il n'avait pu s'opposer au désir d'un enfant malade. Un an avant la mort du dauphin, la reine avait perdu la princesse Sophie qui tétait encore; ce premier malheur avait été, selon ce que disait la reine, le début de tous ceux qui s'étaient succédé depuis ce moment.

Le trop mémorable serment des états généraux, fait au jeu de paume à Versailles, fut suivi de la séance royale du 23 juin.

Bientôt les insurrections du 11, du 12 et du 14 juillet ouvrirent la scène de désastres dont la France était menacée. Le massacre de M. de Flesselles et de M. de Launay fit répandre à la reine des larmes bien amères, et l'idée que le roi avait perdu des sujets dévoués lui déchirait le cœur.

Le soulèvement ne portait plus le seul caractère d'insurrection populaire. Les mots *vive la nation! vive le roi! vive la liberté!* avaient jeté la plus grande lumière sur l'étendue du plan des réformateurs. Cependant le peuple parlait encore du roi avec amour, et semblait le considérer comme propre, par son caractère, à favoriser le vœu de la nation pour la réforme de ce que l'on appelait les abus; mais on le croyait arrêté par les opinions et l'influence de M. le comte d'Artois et de la reine, et ces deux augustes personnes étaient alors les objets de la haine des mécontens. Les dangers que courait M. le comte d'Artois déterminèrent la première démarche du roi auprès de l'Assemblée nationale.

Il s'y rendit, le 15 juillet au matin, avec ses frères, sans cortége, sans gardes, y parla debout et découvert, et prononça ces paroles mémorables : « Je me fie à vous, je ne veux faire qu'un avec ma nation; et comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. » Le roi revint à pied de la salle des états généraux jusqu'à son palais; les députés s'empressèrent de le suivre, et formèrent son cortége et celui des princes qui l'accompagnaient.

Les cours du château étaient garnies d'une foule immense; on demanda que le roi, la reine et ses enfans parussent sur le balcon. La reine me remit la clef des portes intérieures qui conduisaient chez M. le dauphin, et m'ordonna d'aller trouver la duchesse de Polignac, de lui dire qu'elle demandait son fils, et m'avait chargée de le conduire moi-même dans ses cabinets où elle l'attendait pour le montrer au peuple. La duchesse me dit que cet ordre lui annonçait qu'elle ne devait pas accompagner le prince. Je ne répondis rien; elle me serra la main, en me disant : « Ah! madame Campan, quel coup je reçois! » Elle embrassa l'enfant en pleurant, et me demanda une semblable marque d'attachement. Elle savait combien j'aimais, combien j'estimais la bonté et la noble simplicité de son caractère! Je voulus la rassurer en lui disant que j'allais ramener le prince; mais elle persista, disant qu'elle entendait cet ordre et savait ce qu'il lui annonçait. Alors, son mouchoir sur les yeux, elle rentra dans

son cabinet intérieur. Une sous-gouvernante me demanda si elle pouvait suivre M. le dauphin; je lui répondis que la reine n'avait donné aucun ordre qui pût l'en empêcher, et nous nous rendîmes chez la reine qui attendait le prince pour le faire paraître sur le balcon.

Cette douloureuse commission exécutée, je descendis dans les cours où je me mêlai parmi la foule. J'entendis mille vociférations : il était aisé de juger, à la différence entre le langage et le vêtement de certaines gens, qu'il y en avait de déguisés. Une femme ayant un voile de dentelle noire baissé sur le visage, m'arrêta avec assez de violence par le bras, et me dit, en m'appelant par mon nom : « Je vous connais très-bien, dites à votre reine qu'elle ne se mêle plus de nous gouverner; qu'elle laisse son mari et nos bons états généraux faire le bonheur du peuple. » Au même instant, un homme vêtu comme un fort de la halle, le chapeau rabattu sur les yeux, me saisit par l'autre bras, et me dit : « Oui, oui, répétez-lui souvent qu'il n'en sera pas de ces états-ci comme des autres, qui n'ont rien produit de bon pour le peuple. » J'étais saisie de frayeur; la reine parut alors sur son balcon. « Ah! dit la femme voilée, la duchesse n'est pas avec elle. — Non, reprit l'homme, mais elle est encore à Versailles : elle est comme les taupes, elle travaille en-dessous; mais nous saurons piocher pour la déterrer. » Cet odieux couple s'éloigna de moi, et je rentrai dans le palais, me soutenant à peine. Je crus devoir rendre compte à la reine du

dialogue de ces deux inconnus; elle m'en fit raconter les détails devant le roi.

Vers les quatre heures après-midi, je me rendais chez madame Victoire, en passant par la terrasse; trois hommes étaient arrêtés sous les fenêtres de la salle du trône. Un d'eux criait à haute voix : « Voilà où est placé ce trône dont on cherchera les vestiges avant peu. » Il ajouta mille invectives contre Leurs Majestés. J'entrai chez la princesse qui travaillait seule dans son cabinet, derrière un store de canevas qui la garantissait d'être vue du dehors. Ces trois hommes continuaient à se promener sur la terrasse; je les lui montrai, en répétant ce qu'ils venaient de dire. Elle se leva pour les voir de plus près, et m'apprit que l'un d'eux se nommait Saint-Huruge; qu'il était vendu au duc d'Orléans, et déchaîné contre l'autorité, pour avoir été quelque temps enfermé par lettre-de-cachet, comme mauvais sujet.

Le roi n'ignorait pas toutes ces menaces populaires; il savait de même les jours où l'on avait versé de l'argent dans Paris, et une ou deux fois la reine m'avait empêchée d'y aller en me disant de rester à Versailles, qu'il y aurait sûrement du bruit le lendemain, parce qu'elle savait que l'on avait semé beaucoup d'écus dans les faubourgs.

Le 14 juillet au soir, le roi était entré chez la reine, comme j'étais seule avec Sa Majesté; il lui parlait des soupçons affreux que les factieux de l'Assemblée avaient fait répandre, en disant qu'il avait fait miner la salle des états généraux, pour la faire sauter; mais

il ajouta qu'il devait continuer à mépriser une semblable ineptie. Je me permis de lui dire que j'avais soupé la veille avec M. Bégouen, député, qui avait dit que des personnes fort estimables pensaient que cet horrible moyen avait été suggéré à l'insu du roi. « L'idée d'une semblable atrocité n'a pas révolté un homme aussi vertueux que Bégouen, dit alors Sa Majesté; demain matin, de bonne heure, j'ordonnerai que l'on fasse fouiller dans la salle. » On voit, en effet, par le discours du roi à l'Assemblée nationale le 15 juillet, que les soupçons qu'on avait semés méritaient son attention. « Je sais, dit-il dans ce discours, que l'on a répandu d'injustes soupçons; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté : serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu? »

La démarche du 15 juillet n'avait point calmé les troubles. Des députations de poissardes se succédaient pour demander que le roi vînt à Paris où sa présence seule ferait cesser l'insurrection.

Le 16 juillet, il y eut un comité chez le roi, où il s'agissait de la question la plus importante. Sa Majesté devait-elle quitter Versailles et partir avec les troupes dont elle venait d'ordonner la retraite, ou se rendre à Paris pour calmer les esprits? La reine désirait le départ. Le 16 au soir, elle me fit ôter de ses écrins toutes ses parures de diamans, pour les réunir dans un seul petit coffre qu'elle devait emporter dans sa propre voiture. Elle brûla avec moi

une grande quantité de papiers; car, dès ce moment, on menaçait Versailles d'une incursion de gens armés de Paris.

Le 16 au matin, avant de se rendre à un autre comité chez le roi, et après avoir préparé ses bijoux et visité tous ses papiers, la reine m'en remit un, plié et non cacheté, et m'ordonna de ne le lire qu'à l'instant même où elle m'en ferait donner l'ordre de chez le roi; qu'alors j'exécuterais tout ce qu'il contenait. Mais elle revint elle-même vers dix heures du matin, la chose était décidée : l'armée partait sans le roi; tous ceux qui couraient un danger imminent devaient partir en même temps. « Le roi ira demain à l'Hôtel-de-Ville, me dit la reine; ce n'est pas lui qui a choisi ce parti, les débats ont été longs, le roi les a terminés en se levant, et en disant : *Enfin, Messieurs, il faut se décider, dois-je partir ou rester? Je suis prêt à l'un comme à l'autre.* La majorité a été pour que le roi restât; l'avenir nous fera voir si on a choisi le bon parti. » Je remis à la reine l'écrit qui n'était plus utile : elle me le lut; il contenait ses ordres pour le départ; je devais la suivre, tant pour continuer mes fonctions auprès de sa personne, que pour servir d'institutrice à Madame. La reine déchira ce papier les larmes aux yeux en disant : « Lorsque je l'écrivis, j'espérais bien qu'il me serait utile, mais le sort en a ordonné autrement; je crains bien que ce ne soit pour notre malheur à tous. »

Après le départ des troupes, on remercia le nouveau ministère; M. Necker fut rappelé. On ne put

douter que les soldats d'artillerie ne fussent corrompus. « Pourquoi ces canons ? criaient des troupes de femmes qui remplissaient les rues : voulez-vous tuer vos mères, vos femmes, vos enfans? — Ne craignez rien, répondaient les soldats, ces canons seront plutôt braqués contre le palais du tyran que contre vous. »

Le comte d'Artois, le prince de Condé, avec leurs enfans, partirent en même temps que les troupes. Le duc, la duchesse de Polignac, leur fille, la duchesse de Guiche, la comtesse Diane de Polignac, sœur du duc, et l'abbé de Balivière émigrèrent aussi dans la même nuit. Rien ne fut plus attendrissant que les adieux de la reine et de son amie ; l'excès du malheur avait écarté loin d'elles le souvenir des différens que les opinions politiques avaient seules fait naître. Après ces tristes adieux, la reine eut plusieurs fois le désir de l'aller encore embrasser : ses démarches étaient trop observées, elle fut obligée de se priver de cette dernière consolation, mais elle chargea M. Campan d'assister à son départ, et lui remit une bourse de cinq cents louis, en lui ordonnant d'insister pour qu'elle trouvât bon qu'elle lui prêtât cette somme pour fournir aux frais de sa route. La reine ajouta qu'elle connaissait sa position ; qu'elle avait souvent calculé ses revenus et les dépenses qu'exigeait sa place à la cour ; que le mari et la femme, n'ayant d'autre fortune que les traitemens de leurs charges, ne pouvaient faire aucune économie, ce qu'on était bien loin de penser à Paris. M. Campan

resta jusqu'à minuit auprès de la duchesse pour la voir monter en voiture. Elle était vêtue en femme de chambre, et se mit sur le devant de la berline; elle demanda à M. Campan de parler souvent d'elle à la reine, et quitta pour toujours ce palais, cette faveur, ce crédit, qui lui avaient procuré de si cruels ennemis. Arrivés à Sens, les voyageurs trouvèrent le peuple soulevé : on demandait à tous ceux qui venaient de Paris si les Polignac étaient encore auprès de la reine. Un groupe de ces curieux adressa cette question à l'abbé de Balivière qui leur répondit, avec l'accent le plus ferme et les expressions les plus cavalières, qu'ils étaient bien loin de Versailles, et qu'on était quitte de tous ces mauvais sujets. A la poste suivante, le postillon monta sur le marche-pied, et dit à la duchesse : « Madame, il y a d'honnêtes gens dans ce monde : je vous ai tous reconnus à Sens. » On donna une poignée d'or à ce galant homme.

Au moment où ces premiers troubles éclatèrent, un vieillard plus que septuagénaire donna à la reine une véritable preuve d'attachement et de fidélité. M. Péraque, riche habitant des colonies, père de M. d'Oudenarde, venait de Bruxelles à Paris; il fut rencontré en relayant par un jeune homme qui quittait la France, et qui lui recommanda, s'il était chargé de quelques lettres des pays étrangers de les brûler sur-le-champ, surtout s'il en avait pour la reine. M. Péraque en avait une de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, pour Sa Majesté. Il remercia

l'inconnu et cacha sa dépêche avec soin; mais en avançant vers Paris, l'insurrection lui parut si générale et si animée, qu'il ne jugea aucun moyen suffisant pour s'assurer que cette lettre ne serait point saisie. Il prit sur lui de la décacheter, et fit l'effort, surprenant pour son grand âge, de l'apprendre par cœur, quoique cette lettre eût quatre pages d'écriture. Arrivé à Paris, il la transcrivit et vint la présenter à la reine, en lui disant que le cœur d'un vieux et fidèle sujet lui avait donné le courage de prendre une semblable résolution. La reine reçut M. Péraque dans ses cabinets, lui exprima sa reconnaissance par l'attendrissement le plus honorable pour ce respectable vieillard. Sa Majesté pensa que le jeune inconnu, qui l'avait prévenu de la situation de Paris, était le prince Georges de Hesse-Darmstadt qui lui était fort dévoué, et qui avait quitté la capitale à cette même époque.

La marquise de Tourzel remplaça madame la duchesse de Polignac. Elle avait été choisie par la reine, comme une mère de famille, d'une conduite irréprochable, et qui avait elle-même dirigé avec le plus grand succès l'éducation de mesdames ses filles.

Le roi partit le 17 juillet pour Paris, accompagné du maréchal de Beauvau, du duc de Villeroy, du duc de Villequier; il prit aussi dans sa voiture le comte d'Estaing et le marquis de Nesle, qui avaient alors la faveur populaire. Douze gardes-du-corps, et la garde bourgeoise de Versailles, le conduisirent

jusqu'au *Point-du-Jour*, près de Sèvres où l'attendait la garde parisienne. Son départ causa une douleur égale aux alarmes auxquelles on était livré, malgré le calme qu'il fit paraître. La reine retint ses larmes, et s'enferma dans ses cabinets avec toute sa famille. Elle envoya chercher plusieurs personnes de sa cour : on trouva des cadenas à leurs portes. La terreur les avait éloignées. Le silence de la mort régnait dans tout le palais, les craintes étaient extrêmes; à peine espérait-on le retour du roi. La reine se fit préparer une robe, et fit ordonner à ses écuries de tenir tous ses attelages prêts. Elle écrivit un discours de quelques lignes pour l'Assemblée, voulant s'y rendre avec sa famille, son palais et son service, si le roi était retenu prisonnier dans Paris. Elle apprenait ce discours; je me souviens qu'il commençait par ces mots : « Messieurs, je viens vous remettre l'épouse et la famille de votre souverain; ne souffrez pas que l'on désunisse sur la terre ce qui a été uni dans le ciel. » En répétant ce discours, sa voix était coupée par ses larmes et par ces mots douloureux : *Ils ne le laisseront pas revenir !*

Il était plus de quatre heures quand le roi, qui était parti de Versailles à dix heures du matin, entra à l'Hôtel-de-Ville. Enfin, à six heures du soir, M. de Lastours, premier page du roi, arriva; il n'avait pas mis une demi-heure à venir de la barrière de la Conférence à Versailles. Tout le monde sait que le moment du calme à Paris fut celui où l'infortuné souverain reçut, des mains de M. Bailly, la cocarde aux

trois couleurs, et l'attacha à son chapeau. Un cri de *vive le roi* partit alors de tous côtés : il n'avait pas été une fois articulé auparavant; le roi respira à cet instant, et, les larmes aux yeux, s'écria que son cœur avait besoin de ces cris du peuple. Un de ses écuyers (M. de Cubières) lui dit que le peuple l'aimait, et qu'il n'avait jamais pu en douter. Le roi lui répondit avec un accent de sensibilité : « Cubières, les Français aimaient Henri IV, et quel roi l'a jamais mieux mérité? »

Son retour à Versailles remplit sa famille d'une joie inexprimable; il se félicitait dans les bras de la reine, de sa sœur et de ses enfans, de ce qu'il n'était arrivé aucun accident, et ce fut alors qu'il répéta plusieurs fois : « Heureusement, il n'a pas coulé de sang, et je jure qu'il n'y aura jamais une goutte de sang français versé par mon ordre. »

La dernière démarche du roi fit espérer à beaucoup de gens que le calme allait rendre à l'Assemblée les moyens de continuer ses travaux et d'amener promptement le terme de sa réunion.

Cinq jours après le voyage du roi à Paris, le départ des troupes et l'éloignement des princes et des grands dont l'influence semblait inquiéter le peuple, un attentat horrible, commis par des assassins soudoyés, prouva que le roi avait descendu les degrés de son trône, sans avoir obtenu de réconciliation avec son peuple.

M. Foulon, adjoint au ministère pendant que M. de Broglie commandait l'armée réunie à Ver-

sailles, s'était caché à Viry. Il y fut reconnu ; les paysans l'arrêtèrent et le traînèrent jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le cri de mort s'y fit entendre; les électeurs, les membres du comité, M. de La Fayette, alors l'idole de Paris, voulurent inutilement sauver cet infortuné. Après un supplice dont les détails font frémir, son corps fut traîné dans les rues et jusqu'au Palais-Royal, et son cœur, porté, le dirai-je? par des femmes..... au milieu d'un bouquet d'œillets blancs.

Le gendre de M. Foulon, M. Berthier, intendant de Paris, fut arrêté à Compiègne en même temps que son beau-père le fut à Viry, et traité avec une cruauté encore plus persévérante.

La reine a toujours été convaincue que quelque indiscrétion avait occasionné cet horrible attentat : elle me confia alors que M. Foulon avait fait deux mémoires, pour diriger la conduite du roi, à l'instant où il avait été appelé à la cour, lors du départ de M. Necker; que ces mémoires contenaient deux plans tout-à-fait opposés pour tirer le roi de la crise affreuse où il se trouvait. Dans le premier de ces plans, M. Foulon s'exprimait hautement sur les vues criminelles du duc d'Orléans.

Son autre plan tendait à ce que le roi s'emparât de la révolution avant son explosion totale; il lui conseillait de se rendre à l'Assemblée, d'y demander lui-même les cahiers, de faire les plus grands sacrifices pour satisfaire les véritables vœux du peuple, et ne pas donner aux factieux le temps de les faire tourner à l'avantage de leurs criminels desseins. Madame Adé-

laïde se fit lire ces deux mémoires par M. Foulon, en présence de quatre ou cinq personnes. Une d'elles était très-liée avec madame de Staël, et c'était cette liaison qui donnait lieu de croire à la reine que le parti contraire avait eu connaissance des mémoires de M. Foulon.

On sait que le jeune Barnave, dans un cruel égarement d'esprit, expié quelque temps après par un sincère repentir et même par sa mort, prononça ces mots atroces : *Le sang qui coule est-il donc si pur?* lorsque le fils de M. Berthier vint à l'Assemblée implorer M. de Lally pour lui demander de sauver la vie de son père. J'ai su depuis qu'un fils de M. Foulon, rentré en France, après ces premières crises de la révolution, voulut voir Barnave, et lui remit celui des deux mémoires dans lequel M. Foulon avait conseillé à Louis XVI de prévenir l'explosion révolutionnaire, en accordant, de sa propre volonté, tout ce que l'Assemblée demandait avant l'époque du 14 juillet. « Lisez ce mémoire ; je vous l'ai apporté pour ajouter à vos remords ; c'est la seule vengeance que je veuille tirer de vous. » Barnave fondit en larmes, et lui dit tout ce que la plus profonde douleur put lui inspirer.

Après le 14 juillet, par une ruse que les plus habiles factieux de tous les temps eussent enviée à ceux de l'Assemblée, toute la France fut armée et organisée en gardes nationales. On avait fait répandre, le même jour et presque à la même heure, dans la France entière, que quatre mille brigands marchaient

vers les villes et les villages que l'on voulait faire armer. Jamais projet ne fut mieux combiné; la terreur se répandit à la fois sur tout le royaume, et pénétra jusque dans les cantons les plus reculés. Dans les montagnes du Mont-d'Or, un paysan me montra, en 1791, une roche escarpée où sa femme s'était réfugiée, le jour où les quatre mille brigands devaient assaillir leur village, et me dit qu'on avait été obligé de se servir de cordages pour la descendre de l'endroit où le seul effet de la peur l'avait fait parvenir.

Le lieu où l'habit militaire parut le plus choquant, fut sans doute Versailles. Tous les valets du roi, de la dernière classe, furent transformés en lieutenans, en capitaines; presque tous les musiciens de la chapelle osèrent paraître un jour à la messe du roi avec un costume militaire; le roi en fut très-offensé, et fit défendre à ses serviteurs de paraître en sa présence avec un costume aussi déplacé.

Le départ de la duchesse de Polignac devait laisser tomber tous les dangers de la faveur sur l'abbé de Vermond; on en parlait déjà comme d'un conseiller nuisible au bonheur du peuple. La reine en fut alarmée, et lui conseilla de se rendre à Valenciennes, où commandait le comte d'Esterhasy; il ne put y résider que peu de jours et partit pour Vienne où il est toujours resté.

La nuit du 17 au 18 juillet, la reine, ne pouvant dormir, me fit veiller près d'elle jusqu'à trois heures du matin. Je fus très-surprise de l'entendre dire que

l'abbé de Vermond serait fort longtemps sans reparaître à la cour, quand même la crise actuelle s'apaiserait, parce qu'on lui pardonnerait trop difficilement son attachement pour l'archevêque de Sens, et qu'elle perdait un serviteur bien dévoué. Puis tout-à-coup, elle me dit que je ne devais pas l'aimer beaucoup; que cependant il était peu prévenu contre moi, mais qu'il ne pouvait souffrir que mon beau-père occupât la place de secrétaire du cabinet. Cet homme qui, la veille, était dans la plus grande intimité, la reine me parlait de lui, avec beaucoup de sang-froid, et comme d'une personne qu'elle ne reverrait peut-être plus! Je restai pétrifiée !... La reine persista, et me dit que, depuis plus de douze ans, il avait été ennemi de ma famille, sans avoir pu la desservir dans son esprit; qu'ainsi je n'avais pas à redouter son retour, quelque sévère que fût la manière dont je l'avais jugé. Je résumai promptement mes idées sur ce favori, et je me rappelle seulement que le portrait fut fait avec sincérité, en éloignant néanmoins tout ce qui pouvait donner l'idée de la haine. J'en citerai un seul trait; je disais que, né bavard et indiscret, il s'était fait singulier et brusque pour masquer ces deux défauts. La reine m'interrompit en me disant : « Ah! que cela est vrai! » J'ai eu occasion, depuis cette époque, de découvrir que, malgré la haute faveur de l'abbé de Vermond, la reine avait pris quelques précautions pour se garantir par la suite d'un ascendant dont elle ne pouvait juger toutes les conséquences.

Ce fut dans le courant de juillet que le régiment

des gardes-françaises, déjà insurgé à la fin de juin, abandonna ses drapeaux. Une seule compagnie de grenadiers resta fidèlement à son poste de Versailles : M. le baron de Leval en était le capitaine. Il venait me prier tous les soirs de rendre compte à la reine de la disposition de ses soldats; mais M. de La Fayette leur ayant fait parvenir un billet, ils désertèrent tous dans la nuit, et furent joindre leurs camarades enrôlés dans la garde de Paris, et Louis XVI, en s'éveillant, ne vit plus de gardes aux postes qui leur étaient confiés.

On connaît les décrets insensés du 4 août, qui détruisaient tous les priviléges. Le roi sanctionna ce qui tenait au sacrifice de ses plaisirs, mais refusa son adhésion aux autres décrets de cette tumultueuse nuit : ce refus devint une des principales causes des crises du mois d'octobre.

Dès les premiers jours de septembre, il y eut des attroupemens au Palais-Royal, et des motions pour aller à Versailles : on disait qu'il fallait séparer le roi de ses funestes conseillers, et le garder au Louvre ainsi que le dauphin. Les proclamations de la commune, pour ramener le calme, furent inutiles; mais cette fois, M. de La Fayette parvint à dissiper les attroupemens. L'Assemblée se déclara permanente; et, pendant tout ce mois où, sans doute, on préparait les grandes insurrections du mois suivant, la cour ne fut point inquiétée.

Le roi avait fait venir à Versailles le régiment de Flandre; on eut malheureusement l'idée de faire fra-

terniser les officiers de ce régiment avec les gardes-du-corps, et ces derniers les invitèrent à un repas qui fut donné dans la grande salle de spectacle du château de Versailles, et non dans le salon d'Hercule, comme le disent certains chroniqueurs. Des loges furent distribuées à plusieurs personnes qui désirèrent assister à cette fête. La reine me dit qu'on lui avait conseillé d'y paraître; mais que, dans les circonstances où l'on se trouvait, elle pensait que cette démarche pourrait être plus nuisible qu'utile; que de plus, ni le roi, ni elle, ne devaient avoir une part directe à une telle fête. Elle m'ordonna de m'y rendre, et me recommanda de tout observer, afin de lui en faire un fidèle récit.

Les tables étaient dressées sur le théâtre; on y avait placé alternativement un garde-du-corps et un officier du régiment de Flandre. Un orchestre nombreux était dans la salle; les loges étaient remplies de spectateurs. On joua l'air : *O Richard, ô mon roi !* les cris de *vive le roi* retentirent dans la salle pendant plusieurs minutes. J'avais avec moi l'une de mes nièces, et une jeune personne élevée par Sa Majesté avec Madame. Elles criaient *vive le roi* de toutes leurs forces, lorsqu'un député du tiers-état qui était dans la loge voisine de la mienne, et que je n'avais jamais vu, les interpella, en leur faisant des reproches sur leurs cris; il s'affligeait, disait-il, de voir de jeunes et jolies Françaises, élevées à suivre d'aussi vils usages, crier à tue-tête, pour la vie d'un seul homme, et le placer dans leur cœur, par un vé-

ritable fanatisme, au-dessus même de leurs plus chers parens. Il leur peignait le mépris qu'inspirerait une semblable conduite à de braves Américaines, si elles voyaient des Françaises corrompues de cette manière dès leur plus tendre jeunesse. Ma nièce répondait avec assez de force; et je priai ce député de cesser un entretien qui ne pouvait en rien répondre à ses vues, puisque ces jeunes personnes et moi vivions pour servir et aimer le roi. Pendant que je mettais ainsi un terme à cette conversation, quel fut mon étonnement de voir entrer dans la salle le roi, la reine et le dauphin? C'était M. de Luxembourg qui avait opéré ce changement dans la résolution que la reine avait prise.

L'enthousiasme devint général : l'orchestre joua de nouveau, au moment de l'arrivée de Leurs Majestés, l'air que je viens de citer, et de suite un air du Déserteur : *Peut-on affliger ce qu'on aime?* qui fit aussi beaucoup de sensation sur les spectateurs : on entendait des éloges de Leurs Majestés, des cris d'amour, des expressions de regret sur ce qu'elles avaient déjà souffert, des battemens de main, des *vivent le roi, la reine, le dauphin.* Il a été dit que des cocardes blanches furent mises aux chapeaux : le fait est faux. Il paraît seulement que quelques jeunes gens de la garde nationale de Versailles, invités à ce repas, retournèrent leurs cocardes nationales qui étaient blanchies en-dessous. Tous les militaires quittèrent la salle, et reconduisirent le roi et sa famille jusqu'à leur appartement. L'ivresse s'était mêlée à

ces transports de joie. On fit des folies; on dansa sous les fenêtres du roi; un soldat du régiment de Flandre escalada jusqu'au balcon de la chambre de Louis XVI, pour crier *vive le roi!* plus près de Sa Majesté. Ce soldat devint, à ce que m'ont dit plusieurs officiers de ce corps, un des premiers et des plus dangereux de leurs insurgés, aux journées des 5 et 6 octobre. Le même soir, un autre soldat de ce régiment se tua d'un coup d'épée. Un de mes parens, chapelain de la reine, qui venait souper chez moi, le vit étendu à l'un des coins de la place d'armes; il s'en approcha pour lui donner des secours spirituels, et reçut ses aveux et ses derniers soupirs. Il s'était tué de regret de s'être laissé corrompre par les ennemis de son roi, et disait que depuis qu'il l'avait vu, ainsi que la reine et le dauphin, ses remords lui avaient fait perdre la tête.

J'étais revenue chez moi, ravie de tout ce que j'avais vu. J'y trouvai beaucoup de monde : M. de Beaumetz, député d'Arras, écouta mes récits d'un air glacé, et lorsque je les eus terminés, me dit que ce qui venait de se passer était affreux; qu'il connaissait l'esprit de l'Assemblée; que les plus grands malheurs suivraient de près la scène de ce soir, et qu'il me demandait la permission de se retirer pour délibérer, avec quelque réflexion, si, le lendemain, il devait émigrer ou passer du côté gauche de l'Assemblée.

Il prit ce dernier parti, et ne reparut plus dans ma société.

Le 2 octobre, il y eut, par suite de ce repas mili-

taire, un déjeuner à l'hôtel des gardes-du-corps; on dit qu'il y fut question de marcher sur l'Assemblée; mais j'ignore absolument ce qui se passa à ce déjeuner. Dès ce moment, Paris ne cessa d'être en rumeur; les attroupemens étaient perpétuels; les plus virulentes motions s'entendaient dans toutes les places; on parlait toujours de se porter sur Versailles. Le roi et la reine ne paraissaient pas le craindre et ne prenaient aucune précaution; enfin, le soir du 5 octobre, quand l'armée était déjà sortie de Paris, le roi chassait au tir à Meudon, et la reine était absolument seule à se promener dans ses jardins de Trianon, qu'elle parcourait pour la dernière fois de sa vie. Elle était assise dans sa grotte, livrée à de douloureuses réflexions, lorsqu'elle reçut un mot d'écrit de M. le comte de Saint-Priest qui la suppliait de rentrer à Versailles. M. de Cubières partit en même temps pour inviter le roi à quitter sa chasse et à rentrer dans son palais; il s'y rendit à cheval et fort lentement. Quelques momens après, on vint l'avertir qu'une bande nombreuse de femmes, qui précédait l'armée parisienne, était à Chaville, à l'entrée de l'avenue de Paris.

La rareté du pain et le repas des gardes-du-corps furent le prétexte du soulèvement des 5 et 6 octobre; mais comme, depuis le commencement de septembre, on ne cessait de faire circuler dans le peuple que le roi projetait de se retirer, avec sa famille et ses ministres, dans quelque place forte; comme dans les rassemblemens populaires on parlait toujours

d'aller à Versailles s'emparer du roi, il est démontré que ce nouvel attentat du peuple avait fait partie du plan des factieux.

Les femmes seules se présentèrent d'abord; on fit fermer les grilles du château et ranger les gardes-du-corps et le régiment de Flandre sur la place d'armes. Les détails de cette affreuse journée se trouvant avec exactitude dans plusieurs ouvrages, je dirai seulement que le désordre égalait la consternation dans l'intérieur du palais.

A cette époque, je n'étais pas de service auprès de la reine. M. Campan resta près d'elle jusqu'à deux heures du matin. Comme il allait sortir, elle daigna lui recommander, avec une bonté infinie, de me rassurer sur les dangers du moment, et de me répéter les propres mots de M. de La Fayette qui venait d'inviter la famille royale à se coucher, en lui répondant de son armée.

La reine était loin de compter sur l'attachement de M. de La Fayette; mais elle m'a souvent répété qu'elle crut ce jour-là, qu'ayant affirmé au roi, en présence d'une foule de témoins, qu'il répondait de l'armée parisienne, il ne hasarderait pas sa gloire de commandant, et était sûr de son fait. Elle pensait aussi que toute cette armée lui était dévouée, et que tout ce qu'il avait dit sur la violence qu'elle lui avait faite pour le faire marcher sur Versailles n'était qu'une feinte.

Dès la première nouvelle de la marche des Parisiens, M. le comte de Saint-Priest avait fait préparer

Rambouillet pour recevoir le roi, sa famille et leur suite, et déjà les voitures étaient avancées, mais quelques cris de *vive de roi !* lorsque les femmes avaient rapporté la réponse favorable de Sa Majesté, firent abandonner le projet du départ, et l'on donna l'ordre aux troupes de se retirer. Cependant, les gardes-du-corps furent assaillis de pierres et de coups de fusil, lorsqu'ils se rendaient de la place d'armes à leur hôtel. Les alarmes recommencèrent ; on voulut de nouveau partir ; quelques voitures étaient encore attelées, on les fit demander; elles furent arrêtées par un misérable comédien du théâtre de la ville, qui fut secondé par la multitude : le moment de fuir avait été manqué.

C'était particulièrement contre la reine que l'insurrection était dirigée : je frémis encore en me souvenant que les poissardes, ou plutôt les furies qui portaient des tabliers blancs, criaient qu'ils étaient destinés à recevoir les entrailles de Marie-Antoinette; qu'elles s'en feraient des cocardes, et mêlaient les expressions les plus obscènes à ces horribles menaces.

La reine se coucha à deux heures du matin, et s'endormit, fatiguée par une journée aussi pénible. Elle avait ordonné à ses deux femmes de se mettre au lit, pensant toujours qu'il n'y avait rien à craindre, du moins pour cette nuit; mais l'infortunée princesse dut la vie au sentiment d'attachement qui les empêcha de lui obéir. Ma sœur, qui était l'une de ces deux dames, m'apprit le lendemain tout ce que je vais en citer.

Au sortir de la chambre de la reine, ces dames appelèrent leurs femmes de chambre, et se réunirent toutes quatre, assises contre la porte de la chambre à coucher de Sa Majesté. Vers quatre heures et demie du matin, elles entendirent des cris horribles et quelques coups de fusil; l'une d'elles entra chez la reine pour la réveiller, et la faire sortir de son lit. Ma sœur vola vers l'endroit où lui paraissait être le tumulte; elle ouvrit la porte de l'antichambre qui donne dans la grande salle des gardes, et vit un garde-du-corps, tenant son fusil en travers de la porte, et qui était assailli par une multitude qui lui portait des coups. Son visage était déjà couvert de sang; il se retourna et lui cria : *Madame, sauvez la reine, on vient pour l'assassiner.* Elle ferma soudain la porte sur cette malheureuse victime de son devoir, poussa le grand verrou, et prit la même précaution en sortant de la pièce suivante; après être arrivée à la chambre de la reine, elle lui cria : *Sortez du lit, Madame; ne vous habillez pas, sauvez-vous chez le roi.* La reine épouvantée se jette hors du lit, on lui passe un jupon sans le nouer, et ses deux dames la conduisent vers l'œil-de-bœuf. Une porte du cabinet de toilette de la reine, qui tenait à cette pièce, n'était jamais fermée de l'autre côté. On frappe à coups redoublés; un domestique d'un valet de chambre du roi vient ouvrir; la reine entre dans la chambre de Louis XVI et ne l'y trouve pas. Alarmé pour les jours de la reine, il était descendu par les escaliers et les corridors qui régnaient sous l'œil-de-bœuf, et le

conduisaient habituellement chez la reine, sans avoir besoin de traverser cette pièce. Il entre chez Sa Majesté, et n'y trouve que des gardes-du-corps qui s'y étaient réfugiés. Le roi leur dit d'attendre quelques instants, craignant d'exposer leur vie, et leur fit dire ensuite de se rendre à l'œil-de-bœuf. Madame de Tourzel, alors gouvernante des enfans de France, venait de conduire Madame et le dauphin chez le roi. La reine revit ses enfants. On peut se peindre cette scène d'attendrissement et de désolation.

Il n'est pas vrai que les brigands aient pénétré jusqu'à la chambre de la reine, et percé de coups d'épée ses matelas. Les gardes-du-corps réfugiés furent les seuls qui entrèrent dans cette chambre, et, si la foule y eût pénétré, ils auraient été massacrés. D'ailleurs, quand les assassins eurent forcé les portes des antichambres, les valets de pied et les officiers de service, sachant que la reine n'était plus chez elle, les en prévinrent avec un accent de vérité auquel on ne se méprend jamais. A l'instant, cette criminelle horde se précipita vers l'œil-de-bœuf, espérant sans doute la ressaisir à son passage.

L'armée couvrait la place d'armes, toutes les cours du château et l'entrée de l'avenue. On demande que la reine paraisse sur le balcon : elle s'y présente avec Madame et le dauphin. On crie : *Pas d'enfans !* Voulait-on la dépouiller de l'intérêt qu'elle inspirait, étant accompagnée de sa jeune famille, ou les chefs des factieux espéraient-ils que quelque forcené oserait

diriger un coup mortel sur sa personne? L'infortunée princesse eut sûrement cette dernière idée, car elle renvoya ses enfans, et, les yeux et les mains levés vers le ciel, elle s'avança sur le balcon, comme une victime qui se dévoue.

Quelques voix crièrent *à Paris!* Ce cri devint bientôt général. Le roi, avant de se décider à ce départ, voulut consulter l'Assemblée nationale, et la fit inviter de tenir sa séance au château. Mirabeau s'y opposa. Pendant que ces messieurs délibéraient, la foule immense et désorganisée devenait de plus en plus difficile à contenir. Le roi, ne prenant conseil que de lui-même, dit au peuple : « Mes enfans, vous voulez que je vous suive à Paris, j'y consens, mais à condition que je ne me séparerai pas de ma femme et de mes enfans. » Le roi ajouta qu'il demandait sûreté pour ses gardes : on répondit : *Vive le roi! vivent les gardes-du-corps!* Les gardes, le chapeau en l'air, tourné du côté de la cocarde, crièrent : *Vive le roi, vive la nation!* Il se fit bientôt une décharge générale de tous les fusils, en signe de réjouissance. Le roi et la reine partirent de Versailles à une heure; monseigneur le dauphin, Madame fille du roi, Monsieur, Madame, madame Élisabeth et madame de Tourzel étaient dans le carrosse; plusieurs voitures de suite contenaient d'abord madame la princesse de Chimay, les dames du palais de semaine, puis la suite du roi et le service. Cent voitures de députés et le gros de l'armée parisienne terminaient le cortége. Quel cortége, grand Dieu!

Les poissardes entouraient et précédaient le carrosse de Leurs Majestés, en criant : « Nous ne manquerons plus de pain, nous tenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Au milieu de cette troupe de Cannibales s'élevaient les deux têtes des gardes-du-corps massacrés. Les monstres, qui en faisaient un trophée, eurent l'atroce idée de vouloir forcer un perruquier de Sèvres à recoiffer ces deux têtes, et à mettre de la poudre sur leurs cheveux ensanglantés. L'infortuné auquel on demanda cet horrible service mourut de saisissement.

La marche fut si lente qu'il était près de six heures du soir lorsque cette auguste famille, prisonnière de son propre peuple, arriva à l'Hôtel-de-Ville. Bailly les y reçut ; on les fit monter sur un trône, lorsqu'on venait de briser celui de leurs aïeux. Le roi parla avec assurance et bonté ; il dit *qu'il venait toujours avec plaisir et confiance au milieu des habitans de sa bonne ville de Paris.* M. Bailly répéta cette phrase aux représentans de la commune, qui venaient haranguer le roi ; mais il oublia les mots *avec confiance.* La reine les lui rappela sur-le-champ à haute voix. Le roi et la reine, leurs enfans et madame Élisabeth, se rendirent aux Tuileries. Rien n'était prêt pour les y recevoir. Depuis long-temps, tous les logemens étaient donnés à des gens de la cour ; ils en sortirent précipitamment le jour même, et laissèrent leurs meubles que la cour acheta. La comtesse de La Marck, sœur des maréchaux de Noailles et de Mouchy, occupait l'appartement qui fut donné à la reine.

Monsieur et Madame se rendirent au Luxembourg.

La reine m'avait fait demander le matin du 6 octobre, à Versailles, pour me laisser, ainsi qu'à mon beau-père, le dépôt de ses plus précieux effets. Elle emporta seulement son coffre de diamans.

J'avais vu Sa Majesté seule dans ses cabinets, un instant avant son départ pour Paris ; elle pouvait à peine parler; des pleurs inondaient son visage, vers lequel tout le sang de son corps paraissait s'être porté. Elle me fit la grâce de m'embrasser, donna sa main à baiser à M. Campan, et nous dit : « Venez de suite vous établir à Paris; je veux vous faire loger aux Tuileries ; venez, ne me quittez plus ; de fidèles serviteurs, dans des momens semblables, deviennent d'utiles amis ; nous sommes perdus, entraînés peut-être à la mort : les rois prisonniers en sont bien près. »

Aussitôt que les jacobins les plus forcenés avaient eu occasion de voir la reine de plus près, de lui parler, d'entendre sa voix, ils devenaient ses plus zélés partisans, et, jusque dans la prison du Temple, plusieurs de ceux qui avaient contribué à l'y entraîner périrent pour avoir tâché de l'en faire sortir.

Le 7 octobre au matin, les mêmes femmes qui, la veille, montées sur des canons, environnaient la voiture de l'auguste famille prisonnère et l'accablaient d'injures, vinrent se placer sur la terrasse du château, sous les fenêtres de la reine, en demandant à la voir. Sa Majesté se montra. Il y a toujours dans ces sortes de groupes des orateurs; une femme s'érigeant

en conseiller lui dit qu'il fallait maintenant qu'elle éloignât d'elle tous ces courtisans qui perdent les rois, et qu'elle aimât les habitans de sa bonne ville. La reine répondit qu'elle les avait aimés à Versailles et les aimerait de même à Paris. *Oui, oui*, dit une autre ; *mais au 14 juillet vous vouliez assiéger la ville et la faire bombarder, et au 6 octobre vous deviez vous enfuir aux frontières.* La reine répondit avec bonté qu'on le leur avait dit, et qu'elles l'avaient cru ; que c'était là ce qui faisait le malheur du peuple, et celui du meilleur des rois. Une troisième lui adressa quelques paroles en allemand ; la reine lui dit qu'elle ne l'entendait plus, qu'elle était si bien devenue Française qu'elle avait même oublié sa langue maternelle. Des *bravos* et des battements de mains répondirent à cette déclaration ; alors elles lui dirent de faire un pacte avec elles : « Eh ! comment, reprit la reine, puis-je faire un pacte avec vous, puisque vous ne croyez pas à celui que mes devoirs me dictent, et que je dois respecter pour mon propre bonheur? » Elles lui demandèrent les rubans et les fleurs de son chapeau ; Sa Majesté les détacha elle-même et les leur donna ; ces objets furent partagés entre toute la troupe, qui ne cessa de crier pendant plus d'une demi-heure : *Vive Marie-Antoinette ! vive notre bonne reine !*

Leurs Majestés trouvèrent quelques consolations dans leur vie privée : la douceur de Madame et son tendre attachement pour les augustes auteurs de ses jours ; les grâces et la vivacité d'esprit du jeune dauphin, les soins et la tendresse de la pieuse princesse

Élisabeth, leur procuraient encore des instans de bonheur. Chaque jour le jeune prince donnait des preuves de sensibilité et de discernement; il n'avait pas encore passé dans les mains des hommes; mais un précepteur particulier lui donnait toute l'éducation de son âge; sa mémoire était très cultivée, et il récitait les vers avec beaucoup de grâce et de sentiment.

Le lendemain de l'arrivée de la cour à Paris, entendant quelque rumeur dans les jardins des Tuileries, il se jeta dans les bras de la reine en criant: *Bon Dieu! maman, est-ce qu'aujourd'hui serait encore hier?* Peu de jours après cette attendrissante naïveté, il s'approcha du roi et le regardait avec un air pensif. Le roi lui demanda ce qu'il voulait; il lui répondit qu'il voulait lui dire quelque chose de très-sérieux. Le roi l'ayant engagé à s'expliquer, le jeune prince le pria de lui raconter pourquoi son peuple, qui l'aimait tant, était tout-à-coup fâché contre lui, et ce qu'il avait fait pour le mettre si fort en colère. Son père le prit sur ses genoux, et lui dit, à peu de mots près, ce qui suit : « Mon enfant, j'ai voulu rendre le peuple encore plus heureux qu'il ne l'était; j'ai eu besoin d'argent pour payer les dépenses occasionnées par les guerres. J'en ai demandé à mon peuple, comme l'ont toujours fait mes prédécesseurs; des magistrats qui composent le parlement s'y sont opposés, et ont dit que mon peuple seul avait le droit d'y consentir. J'ai assemblé à Versailles les premiers de chaque ville par leur naissance, leur fortune ou

leurs talens ; voilà ce qu'on appelle des *états généraux*. Quand ils ont été assemblés, ils m'ont demandé des choses que je ne puis faire, ni pour moi, ni pour vous qui serez mon successeur ; il s'est trouvé des méchans qui ont fait soulever le peuple, et les excès où il s'est porté les jours derniers sont leur ouvrage ; il ne faut pas en vouloir au peuple. »

La reine faisait entendre parfaitement au jeune prince qu'il devait traiter avec affabilité les commandans de bataillon, les officiers de la garde nationale, et tous les Parisiens qui se trouvaient rapprochés de lui ; l'enfant s'occupait beaucoup de plaire à toutes ces personnes-là, et quand il avait eu occasion de répondre avec obligeance au maire ou aux membres de la commune, il venait dire à l'oreille de sa mère : *Est-ce bien comme cela?*

Il pria M. Bailly de lui faire voir le bouclier de Scipion qui est à la bibliothèque royale ; et M. Bailly lui ayant demandé lequel il préférait de Scipion ou d'Annibal, le jeune prince répondit, sans hésiter, qu'il préférait celui qui avait défendu son propre pays. Il donnait souvent des preuves d'une finesse vraiment spirituelle. Un jour que la reine faisait répéter à Madame ses cahiers d'histoire ancienne, la jeune princesse ne se rappela pas à l'instant même le nom de la reine de Carthage ; le dauphin souffrait du manque de mémoire de sa sœur, et quoiqu'il ne la tutoyait jamais, il lui vint à l'esprit de lui crier : Mais *dis donc* à Maman le nom de cette reine; *dis donc* comment elle se nommait. »

Peu de temps après l'arrivée du roi et de sa famille à Paris, la duchesse de Luynes vint proposer à la reine, d'après l'avis d'un comité de constitutionnels, de s'éloigner pour quelque temps de la France, afin de laisser achever la constitution, sans que les patriotes pussent l'accuser de s'y opposer auprès du roi. Elle savait jusqu'où les projets des factieux avaient été portés, et son attachement pour la reine était la principale cause du conseil qu'elle lui donnait. La reine jugea parfaitement le motif de la démarche de madame la duchesse de Luynes, mais lui répondit que jamais elle ne quitterait ni le roi, ni son fils.

Un soir du mois de novembre 1790, je rentrai chez moi assez tard; j'y trouvai M. le prince de Poix. Il me dit qu'il venait me prier de contribuer à lui rendre le repos; qu'au commencement de l'Assemblée nationale, il s'était laissé entraîner à l'idée d'un meilleur ordre de choses; qu'il rougissait de son erreur, et qu'il détestait des projets dont les résultats avaient déjà été si funestes; qu'il rompait pour la vie avec les novateurs, qu'il venait de donner sa démission comme député à l'Assemblée nationale qu'enfin il désirait que la reine ne s'endormît pas sans être instruite de ses dispositions. Je me chargeai de sa commission et m'en acquittai de mon mieux. Je n'eus aucun succès. Le prince de Poix resta à la cour, y souffrit beaucoup de dégoûts, et ne cessa de servir le roi, dans les commissions les plus dangereuses, avec le zèle qui a toujours distingué sa maison.

Lorsque le roi, la reine et leurs enfans furent convenablement établis aux Tuileries, ainsi que madame Élisabeth et madame la princesse de Lamballe, la reine reprit ses habitudes ordinaires : elle employait sa matinée à veiller à l'éducation de Madame qui prenait toutes ses leçons en sa présence, et elle entreprit de grands ouvrages de tapisserie. Son esprit était trop préoccupé des événemens et des dangers dont elle était environnée pour pouvoir se livrer à la lecture; l'aiguille était la seule chose qui lui procurât quelque distraction. Elle recevait la cour deux fois par semaine, avant de se rendre à la messe, et dînait ces jours-là en public avec le roi : elle passait le reste du temps avec sa famille et ses enfans; elle n'eut point de concert, et ne fut au spectacle qu'en 1791, après l'acceptation de la constitution. La princesse de Lamballe eut cependant, dans son appartement aux Tuileries, quelques soirées, assez brillantes par l'affluence du monde qui s'y rendait. La reine fut à quelques-unes de ces réunions; mais promptement convaincue que sa position ne lui permettait plus de se trouver dans des cercles nombreux, elle restait dans son intérieur, et conversait en travaillant. Ses entretiens n'avaient, comme on peut bien le croire, que la révolution pour unique objet; elle cherchait à connaître les véritables opinions des Parisiens sur son compte, et comment elle avait pu perdre si totalement l'amour du peuple, et même de beaucoup de gens qui étaient placés dans des rangs supérieurs : elle savait bien

qu'elle devait tout attribuer à l'esprit de parti, à la haine du duc d'Orléans, à la folie des Français, qui voulaient un changement total dans leur constitution ; mais elle n'en cherchait pas moins à connaître les sentimens particuliers de tous les gens en place.

Depuis le commencement de la révolution, le général Luckner se permettait souvent de violentes sorties contre elle. Sa Majesté, ayant su que je voyais une dame depuis long-temps liée avec ce général, me chargea de découvrir, par ce moyen, sur quelle cause particulière Luckner établissait sa haine contre elle. Questionné sur ce point, il répondit que le maréchal de Ségur l'avait assuré qu'il l'avait proposé pour le commandement d'un camp d'observation, mais que la reine avait fait une barre sur son nom, et que cette *parre*, disait-il avec sa prononciation allemande, lui était restée sur le cœur. La reine m'ordonna de raconter moi-même cette réponse au roi, et lui dit : « Voyez, Monsieur, si je n'ai pas eu raison de vous dire que vos ministres, pour se laisser toute liberté dans la distribution des grâces, avaient eux-mêmes persuadé aux Français que je me mêlais de tout : on ne donnait pas en province un débit de sel ou de tabac, que le peuple ne crût que c'était à un de mes protégés. — Cela est très-vrai, reprit le roi ; mais j'ai bien de la peine à croire que le maréchal de Ségur ait dit une pareille chose à Luckner ; il savait trop bien que vous ne vous étiez jamais mêlée du travail des grâces. Ce Luckner est un mauvais sujet, et Ségur un brave et galant homme qui

n'aura pas fait un tel mensonge; cependant vous avez raison, et, pour quelques protégés que vous avez fait pourvoir, on a trop injustement repandu que vous donniez tous les emplois civils et militaires. »

Toute la noblesse qui n'était pas sortie de Paris se faisait un devoir de se présenter assidûment chez le roi, et l'affluence était considérable au palais des Tuileries. Les marques d'attachement se manifestaient même par des signes extérieurs; les femmes portaient d'énormes bouquets de lis à leur côté et sur leur tête, quelquefois même des nœuds de ruban blanc. Il y avait souvent du bruit aux spectacles entre le parterre et les loges, pour faire ôter ces parures que le peuple considérait comme des signes dangereux. On vendait, dans tous les coins de Paris, des cocardes nationales; toutes les sentinelles arrêtaient les gens qui n'en portaient pas; les jeunes gens se faisaient un mérite de se soumettre à cette loi populaire, devenue respectable depuis que l'infortuné Louis XVI s'y était soumis. Il s'élevait alors des rixes fâcheuses, parce qu'elles excitaient l'esprit de rébellion. Le roi faisait des démarches vis-à-vis de l'Assemblée, dans l'espoir d'obtenir le calme; les sens de la révolution étaient peu disposés à croire à sa sincérité : malheureusement, les royalistes servaient cette incrédulité en répétant sans cesse que le roi n'était pas libre, que tout ce qu'il faisait était de toute nullité, et ne l'engageait en rien pour l'avenir. Le degré de chaleur était porté à un tel point, qu'il n'était pas même permis aux gens les plus sincère-

ment attachés au roi de prendre le langage de la raison et de conseiller plus de retenue dans les discours. On parlait, on discutait à table, sans penser que tous les valets appartenaient à l'armée ennemie, et l'on peut dire qu'il y avait autant d'imprudence et de légèreté dans le parti attaqué, que de ruse, d'audace et de persévérance dans celui qui l'attaquait.

La reine voulut envoyer un homme dévoué à la cause du [illegible] des lettres aux princes qui étaient alors à Turin. Elle jeta les yeux sur un officier, chevalier de Saint-Louis, intimement lié avec la famille de M. Campan, et dont elle m'avait souvent entendu parler avec éloge. Je ne balançai pas un instant entre le plaisir de voir un de mes amis chargé d'une commission honorable, et le danger de la faire confier à un homme que j'avais la douleur de voir entraîné par les funestes opinions du temps. Je le dis à la reine et la priai de faire un autre choix. Sa Majesté me sut gré de cette sincérité; la commission fut donnée à M. de J*** qui, depuis ce temps, n'a jamais cessé d'unir à la plus grande discrétion, à la sagacité la plus reconnue, un zèle qui ne s'est jamais ralenti.

Au mois de mars suivant, j'eus occasion de connaître le véritable sentiment du roi sur les évasions qui lui étaient sans cesse proposées. Un soir, vers dix heures, M. le comte d'Inisdal, député par la noblesse, vint me prier de l'entendre en particulier, ayant une chose importante à me communiquer. Il me dit que, dans cette même nuit, on devait enlever le roi; que la section de la garde nationale, commandée

ce jour-là par M. d'Aumont, était gagnée, et que les attelages de chevaux, donnés par de bons royalistes étaient posés en relais à des distances convenables qu'il venait de quitter une partie de la noblesse réunie pour l'exécution de ce projet, et qu'on l'avait envoyé vers moi pour que j'obtinsse, avant minuit, un consentement positif du roi par le moyen de la reine; que le roi avait connaissance de leur plan, mais que jamais Sa Majesté n'avait voulu se prononcer d'une manière précise; et qu'à l'instant d'agir, il était nécessaire qu'elle consentît à cette entreprise. Je me rappelle que je désobligeai beaucoup le comte d'Inisdal en exprimant mon étonnement de ce que la noblesse, à l'instant d'exécuter un plan de cette importance, m'envoyait trouver, moi, première femme de la reine, pour obtenir un consentement qui aurait dû être la base de tout projet bien concerté. Je lui dis aussi qu'il m'était impossible de descendre en ce moment chez la reine, sans que ma présence fixât l'attention des antichambres; que le roi jouait avec la reine et sa famille, et que je ne paraissais dans cet intérieur que lorsque j'y étais appelée. Cependant j'ajoutai que M Campan avait ce genre d'entrée, et que, s'il voulait lui faire la même confidence, il pouvait compter sur lui. Mon beau-père, auquel le comte d'Inisdal répéta ce qu'il m'avait dit, se chargea de la commission, et passa chez la reine. Le roi jouait au wisk avec la reine, Monsieur et Madame; madame Élisabeth était à genoux sur une voyeuse auprès de la table. M. Campan raconta à

la reine ce qui venait de se passer chez moi, personne ne dit mot. La reine prit la parole, et dit au roi : « Monsieur, entendez-vous ce que Campan vient de nous dire? — Oui, j'entends, » dit le roi, en continuant de jouer. Monsieur, qui avait l'habitude de placer très-souvent, dans sa conversation, des passages de comédie, dit à mon beau-père : « Monsieur Campan, répétez-nous, *s'il vous plaît, ce joli couplet;* » et pressa le roi de répondre. Enfin la reine dit : « Il faut pourtant bien dire quelque chose à Campan. » Alors le roi adressa ces propres mots à mon beau-père : « *Dites à M. d'Inisdal que je ne puis consentir à ce qu'on m'enlève.* » La reine insista pour que M. Campan observât de rendre fidèlement cette réponse : « *Vous entendez bien*, ajouta-t-elle, *le roi ne peut consentir à ce qu'on l'enlève.* » M. le comte d'Inisdal fut très-mécontent de la réponse du roi, et sortit, en disant : « J'entends, il veut d'abord jeter tout le blâme sur ceux qui se dévoueront. » Il partit, et je pensai que le projet serait abandonné. Cependant la reine resta seule avec moi, jusqu'à minuit, à préparer ses cassettes, et m'ordonna de ne point me coucher. Elle pensait qu'on interpréterait la réponse du roi comme un consentement tacite, et simplement comme un refus de participer à l'entreprise. J'ignore ce qui se fit chez le roi pendant cette nuit; mais je regardais de temps en temps aux fenêtres : je voyais le jardin libre; je n'entendais aucun bruit dans le palais, et le jour vint me confirmer dans l'idée que le projet avait été abandonné.

« *Il faudra pourtant bien s'enfuir*, me dit la reine peu de temps après : *on ne sait pas jusqu'où iront les factieux. Le danger augmente de jour en jour.* » Cette princesse recevait des conseils et des mémoires de toutes parts. Rivarol lui en adressa plusieurs dont je lui fis lecture. Il y avait fourré beaucoup d'esprit; mais la reine trouvait qu'ils ne contenaient rien d'essentiellement utile pour leur position.

M. le comte de Ségur, à son retour de Russie, fut quelque temps employé par la reine, et eut de l'influence sur elle; mais cela dura peu. Le comte Auguste de La Marck se dévoua de même à des négociations utiles au roi, auprès des chefs des factieux. M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, avait aussi la confiance de la reine; mais rien de ce qui se faisait dans l'intérieur ne pouvait amener des résultats satisfaisans. L'impératrice Catherine II fit aussi parvenir à la reine son opinion sur la situation de Louis XVI, et la reine m'a fait lire quelques lignes de la propre écriture de l'impératrice, qui se terminaient par ces mots : « Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiemens des chiens. » Je ne discuterai sûrement pas sur cette maxime de la despotique souveraine de Russie; mais elle était bien peu applicable à la position d'un roi déjà prisonnier.

Tous ces conseils particuliers, soit du dehors, soit de l'intérieur, n'amenaient aucune décision dont la cour pût profiter. Cependant le parti de la révolu-

tion suivait son audacieuse entreprise d'un pas ferme, et sans éprouver d'opposition. Les conseils du dehors, tant de Coblentz que de Vienne, influaient diversement sur les membres de la famille royale, et ces cabinets n'étaient pas d'accord. J'ai eu souvent occasion de juger, par ce que me disait la reine, qu'elle pensait qu'en laissant tout l'honneur du rétablissement de l'ordre au parti de Coblentz, Louis XVI serait mis en tutelle au retour des émigrés, ce qui augmenterait encore ses propres malheurs. Souvent elle me disait : « Si les émigrés réussissent, ils feront long-temps la loi; il sera impossible de leur rien refuser; c'est contracter avec eux une trop grande obligation que de leur devoir la couronne. » Il m'a toujours paru qu'elle désirait que sa famille balançât, par des services désintéressés, le mérite des émigrés. Elle redoutait M. de Calonne, et c'était à juste titre. Elle avait acquis la preuve que ce ministre était devenu son plus cruel ennemi, et qu'il se servait, pour noircir son caractère, des moyens les plus vils et les plus criminels. Je puis *attester* que j'ai vu dans les mains de la reine un manuscrit des mémoires infâmes de la femme de Lamotte, qu'on lui avait apporté de Londres, et qui était corrigé de la main même de M. de Calonne, dans tous les endroits où l'ignorance totale des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs.

Les deux gardes du roi, qui avaient été blessés à la porte de Sa Majesté, le 6 octobre, étaient MM. du

Repaire et de Miomandre de Sainte-Marie; le second, dans l'affreuse nuit du 6 octobre, avait pris le poste du premier, aussitôt que celui-ci eut été mis hors d'état d'y rester.

M. de Miomandre était, à Paris, lié avec un autre garde, nommé Bernard, qui avait reçu, le même jour, un coup de fusil des brigands, dans une autre partie du château. Ces deux officiers, soignés et guéris ensemble, à l'infirmerie de Versailles, se quittaient peu; on les reconnut au Palais-Royal; ils y furent insultés. La reine jugea qu'il fallait qu'ils quittassent Paris. Elle me dit d'écrire à M. de Miomandre de Sainte-Marie de se rendre chez moi, à huit heures du soir, et de lui communiquer le désir qu'elle avait de le voir en sûreté, et m'ordonna, quand il serait décidé à partir, de lui ouvrir sa cassette, et de lui dire, en son nom, que l'or ne payait point un service tel que celui qu'il avait rendu : qu'elle espérait bien être un jour assez heureuse pour l'en récompenser comme elle le devait; mais qu'une sœur offrait de l'argent à un frère qui se trouvait dans la situation où il était dans ce moment, et qu'elle le priait de prendre tout ce qui était nécessaire pour acquitter ses dettes à Paris et payer les frais de son voyage. Elle me dit aussi de lui mander d'amener avec lui son ami Bernard, et de lui faire la même offre qu'à M. de Miomandre.

Les deux gardes arrivèrent à l'heure prescrite, et acceptèrent, je crois, chacun cent ou deux cents louis. Un moment après, la reine ouvrit ma porte;

elle était accompagnée du roi et de madame Elisabeth; le roi se tint debout, le dos contre la cheminée; la reine s'assit dans une bergère, madame Élisabeth assez près d'elle; je me plaçai derrière la reine, et les deux gardes restèrent en face du roi. La reine leur dit que le roi avait voulu voir, avant leur départ, deux des braves qui lui avaient donné les plus grandes preuves de courage et d'attachement. Miomandre prit la parole et dit tout ce que ces mots touchans et honorables pour les gardes devaient lui inspirer. Madame Elisabeth parla de la sensibilité du roi; la reine reprit de nouveau la parole pour insister sur la nécessité de leur prompt départ: le roi garda le silence; son émotion pourtant était visible, et des larmes d'attendrissement remplissaient ses yeux. La reine se leva, le roi sortit, madame Élisabeth le suivit; la reine avait ralenti sa marche, et, dans l'embrasure d'une fenêtre, elle me dit: « Je regrette d'avoir amené le roi ici! et je suis bien sûre qu'Élisabeth pense comme moi. Si le roi eût dit à ces braves gens le quart de ce qu'il pense de bien pour eux, ils auraient été ravis, mais il ne peut vaincre sa timidité. »

L'empereur Joseph venait de mourir. La douleur de la reine fut assez modérée. Ce frère, dont elle avait été si fière, qu'elle avait aimé si tendrement, avait probablement perdu une grande partie de son affection; elle lui reprochait quelquefois, quoique avec beaucoup de ménagement, d'avoir adopté plusieurs des principes de la philosophie moderne, et peut-être savait-elle qu'il envisageait nos troubles plus en

souverain d'Allemagne qu'en frère de la reine de France.

Mirabeau n'avait pas perdu l'espoir de se rendre la dernière ressource de la cour opprimée, et je me rappelle qu'il y eut déjà à cette époque quelques communications entre la reine et lui. Il s'agissait alors d'un ministère à lui donner. On en eut connaissance, et ce doit être vers ce temps que l'Assemblée décréta qu'aucun député ne pourrait remplir les fonctions de ministre du roi, que deux ans après que ses fonctions législatives auraient été terminées. Je sais que la reine fut très-affligée de cette décision, et la regarda comme un moyen puissant qui était enlevé à la cour.

L'habitation du palais des Tuileries, très désagréable en été, fit désirer à la reine d'aller à Saint-Cloud. Ce voyage fut décidé sans éprouver d'opposition ; la garde nationale de Paris y suivit la cour. A cette époque, on présenta de nouveaux projets d'évasion ; rien n'était plus facile alors que de les exécuter Le roi avait obtenu de sortir sans gardes, et de n'être accompagné que par un aide-de-camp de M. de La Fayette. La reine en avait de même un de service auprès d'elle, ainsi que M. le dauphin. Le roi et la reine sortaient souvent à quatre heures après-midi, et ne rentraient qu'à huit ou neuf heures du soir.

Voici un projet de départ que la reine me communiqua, et dont l'exécution paraissait infaillible. La famille royale devait se rendre dans un bois à quatre lieues de distance de Saint-Cloud ; des personnes bien dévouées eussent accompagné le roi, qui, d'ailleurs,

était toujours suivi de ses écuyers et de ses pages; la reine l'eût rejoint avec sa fille et madame Élisabeth. Ces princesses avaient de même que la reine, des écuyers et des pages dont les sentimens n'étaient pas douteux. Le dauphin eût été, de son côté, au rendez-vous avec madame de Tourzel : une grande berline et une chaise de suite suffisaient pour toute la famille; on aurait pu alors gagner les aides-de-camp, ou les soumettre. Le roi devait laisser sur son bureau, à Saint-Cloud, une lettre pour le président de l'Assemblée nationale. Le service du roi et de la reine aurait attendu sans inquiétude jusqu'à neuf heures du soir, puisque la famille ne rentrait quelquefois qu'à cette heure-là. Cette lettre ne pouvait être remise à Paris que vers dix heures au plus tôt. L'Assemblée alors n'était pas réunie; il eût fallu trouver le président chez lui ou dans une autre maison. On aurait atteint minuit, avant que l'Assemblée eût été convoquée, et qu'on eût fait partir des courriers pour faire arrêter la famille royale, qui aurait déjà eu l'avance de six ou sept heures, étant partie à six lieues de distance de Paris, et, à cette époque, on voyageait encore très-facilement en France. La reine avait approuvé ce plan; mais je ne me permettais pas de la questionner, et je pensais même, que s'il s'exécutait, elle me le laisserait ignorer. Un soir du mois de juin, à neuf heures, les gens du château, ne voyant pas revenir le roi, se promenaient avec inquiétude dans les cours. Je croyais au départ, et respirais à peine dans le trouble de mes vœux, lorsque j'entendis le bruit des

voitures. J'avouai à la reine que je l'avais crue partie; elle me dit qu'il fallait d'abord attendre que Mesdames fussent sorties de France et voir ensuite si le projet pourrait s'accorder avec ceux du dehors.

On se rendit à Paris pour la première fédération, le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Quelle étonnante réunion que celle de quatre cent mille hommes dont il n'y en avait peut-être pas deux cents qui ne crussent que le roi trouvait son bonheur et sa gloire dans l'ordre de choses qui s'établissait ! L'amour qu'on lui portait, à l'exception de ceux qui avaient médité sa ruine, était encore dans toute sa force dans le cœur de tous les Français.

La cour revint à Saint-Cloud après la fédération : un scélérat, nommé Rotondo, s'y introduisit dans le dessein d'assassiner la reine. On a su qu'il avait pénétré jusque dans les jardins intérieurs : la pluie empêcha Sa Majesté de sortir ce jour-là. M. de La Fayette, qui avait eu connaissance de ce complot, donna les consignes les plus sévères à tous les factionnaires, et le signalement de ce monstre fut répandu dans le palais, par l'ordre du général. J'ignore comment on parvint à le soustraire au supplice. Une contre-police, qui appartenait au roi, découvrit aussi qu'il se tramait un projet d'empoisonner la reine. Elle m'en parla sans la moindre émotion, ainsi qu'à son premier médecin, M. Vicq-d'Azyr. Mais nous cherchâmes, lui et moi, quelles précautions il fallait prendre. Il se reposait beaucoup sur l'extrême sobriété de la reine; cependant, il me conseilla d'avoir

toujours à ma portée une bouteille d'huile d'amandes douces que je ferais renouveler de temps en temps; cette huile et le lait étant, comme on sait, le contre-poison le plus sûr pour les déchiremens qu'excitent les corrosifs. La reine avait une habitude qui inquiétait particulièrement M. Vicq-d'Azyr : du sucre en poudre se trouvait toujours sur la commode de la chambre de Sa Majesté, et souvent, sans même appeler personne, elle en mettait des cuillerées dans un verre d'eau, lorsqu'elle voulait boire. Il fut convenu que je ferais râper une grande quantité de sucre chez moi, que j'en aurais toujours des cornets dans mon sac, et que trois ou quatre fois dans le jour, lorsque je me trouverais seule dans la chambre de Sa Majesté, je le substituerais à celui du sucrier. Nous savions que la reine eût empêché toute précaution de ce genre, mais nous ignorions son motif. Un jour, elle me surprit seule, faisant l'échange dont je viens de parler, et me dit qu'elle jugeait bien que c'était une opération concertée entre moi et M. Vicq-d'Azyr; mais que je prenais une peine bien inutile. « Souvenez-vous, ajouta-elle, qu'on n'emploiera pas un grain de poison contre moi. Les Brinvilliers ne sont pas de ce siècle-ci; on a la calomnie qui vaut beaucoup mieux pour tuer les gens, et c'est par elle qu'on me fera périr. »

Pendant que des avertissements aussi tristes et les projets les plus criminels affligeaient et flétrissaient le cœur de cette infortunée princesse, des témoignages les plus sincères d'attachement pour sa per-

sonne et pour la cause du roi, venaient souvent lui offrir d'agréables illusions. Un jour, pendant ce même voyage de Saint-Cloud, je fus témoin d'une scène bien attendrissante, et que nous eûmes soin de ne pas divulguer. Il était quatre heures après-midi, la garde n'était pas montée, il n'y avait presque personne ce jour-là à Saint-Cloud, et je faisais une lecture à la reine qui travaillait à son métier dans une pièce de son appartement dont un balcon donnait sur la cour. Les fenêtres étaient fermées; nous entendîmes cependant un bruit sourd formé par un grand nombre de voix qui semblaient n'articuler que des sons étouffés. La reine me dit d'aller voir ce que c'était; je levai le rideau de mousseline, et j'aperçus, au-dessous du balcon, plus de cinquante personnes. Cette réunion était composée de femmes jeunes et vieilles, parfaitement mises dans le costume en usage à la campagne, de vieux chevaliers de Saint-Louis, de jeunes chevaliers de Malte et de quelques ecclésiastiques. Je dis à la reine que c'était probablement une réunion de plusieurs sociétés des campagnes voisines, qui désiraient la voir. Elle se leva, ouvrit la fenêtre et parut sur le balcon. Voilà tous ces braves gens qui lui disent à voix basse : « Ayez du courage, Madame, les bons Français souffrent pour vous et avec vous ; ils prient pour vous, le Ciel les exaucera; nous vous aimons, nous vous respectons, nous révérons notre vertueux roi. » La reine fondait en larmes, et avait porté son mouchoir sur les yeux, « Pauvre reine ! elle pleure ! » disaient les femmes

et les jeunes filles. Mais la crainte de compromettre Sa Majesté, et même les personnes qui lui montraient tant d'amour, m'inspira de prendre la main de Sa Majesté avec le signe de vouloir la faire rentrer dans sa chambre, et, en levant les yeux, je fis entendre à cette estimable société que la prudence dictait ma démarche. On le jugea ainsi, car j'entendis : *Elle a raison cette dame;* et puis des : *Adieu, Madame;* et tout cela avec des accens d'un sentiment si vrai et si douloureux, qu'en me les rappelant, au bout de vingt ans, j'en suis encore attendrie.

Quelques jours après, arriva l'insurrection de Nancy. On n'en a connu que le motif apparent; il y en avait un autre dont j'aurais pu être bien informée, si le trouble extrême que j'éprouvai à ce sujet ne m'eût pas ôté la faculté d'y faire attention : je vais tâcher de m'expliquer. Dans les premiers jours de septembre, la reine, en se couchant, m'ordonna de laisser sortir tout son service, et de rester près d'elle. Lorsque nous fûmes seules, elle me dit : « A minuit le roi viendra ici. Vous savez qu'il vous a toujours distinguée; il vous donne la marque de confiance de vous choisir pour écrire, sous sa dictée, tout le récit de l'affaire de Nancy. Il faut qu'il en ait plusieurs copies. » A minuit, le roi entra chez la reine, et me dit en souriant : « Vous ne vous attendiez pas à être mon secrétaire, et cela pendant la nuit. » Je suivis le roi; il me conduisit dans la salle du conseil. J'y trouvai un cahier de papier, un encrier, des plumes, tout cela préparé. Il s'assit à

côté de moi, et me dictait le rapport du marquis de Bouillé, qu'il copiait en même temps. Ma main tremblait, j'avais de la peine à écrire; mes réflexions me laissaient à peine l'attention nécessaire pour écouter le roi. Cette grande table, ce tapis de velours, ces sièges qui ne devaient servir qu'aux premiers conseillers du souverain ; ce qu'avait été ce séjour, ce qu'il était dans ce moment où le roi employait une femme à des fonctions qui avaient si peu de rapport avec ses devoirs ordinaires; les malheurs qui l'avaient amené à cette nécessité ; ceux que mon amour et mes craintes pour mes souverains me faisaient encore redouter, toutes ces idées me firent une telle impression que, rentrée dans l'appartement de la reine, je ne pus, du reste de la nuit, retrouver le sommeil, ni me ressouvenir de ce que j'avais écrit.

Plus je voyais que j'avais le bonheur d'être de quelque utilité à mes maîtres, plus j'observais de vivre seulement avec ma famille, et jamais je ne me permettais aucun entretien qui pût faire connaître l'intimité dans laquelle j'étais admise.

Les communications secrètes qui existaient toujours entre la cour et Mirabeau finirent par l'amener à une entrevue avec la reine dans les jardins de Saint-Cloud. Il partit de Paris, à cheval, sous prétexte de se rendre à la campagne, chez un de ses amis, M. de Clavières ; mais il s'arrêta à une des portes des jardins de Saint-Cloud, et fut conduit, je ne sais par qui, vers un endroit où la reine l'attendait

seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. Elle me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de la monarchie, sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée; mais quand on parle à un Mirabeau... » Cette pauvre reine était charmée d'avoir trouvé cette manière de le placer au-dessus de tous, et, en me confiant les détails de cette entrevue, elle me disait : « Savez-vous que ces mots, *un Mirabeau*, ont paru le flatter infiniment ? » Cependant, selon moi, c'était le flatter bien peu, car son esprit a fait plus de mal qu'il n'eût jamais pu faire de bien. Il avait quitté la reine en lui disant avec enthousiasme : « Madame, la monarchie est sauvée. » Ce fut bientôt après que Mirabeau dut recevoir des sommes très-considérables. Il le laissa trop apercevoir par l'augmentation de sa dépense. Déjà quelques-uns de ses propos, sur la nécessité d'arrêter les factieux, circulaient dans la société. Invité un jour à dîner avec une personne très-attachée à la reine, il sut que cette personne s'était retirée en apprenant qu'il était un des convives; les maîtres de la maison se plurent à le lui dire, et l'on fut très-étonné de l'entendre louer le convive absent, et assurer qu'à sa place il en aurait fait autant; mais il ajouta qu'on n'avait qu'à inviter de nouveau cette personne dans quelques mois, et qu'on la ferait dîner avec le restaurateur de la monarchie. Mirabeau oubliait que le mal était plus aisé

à faire que le bien, et se croyait en politique l'Atlas du monde entier.

Les outrages et même la moquerie se mêlaient sans cesse à la marche audacieuse des révolutionnaires : l'usage était de donner des aubades sous les fenêtres du roi le jour de l'an. La musique de la garde nationale s'y rendit ce jour-là 1791. Voulant faire allusion à la liquidation des dettes de l'État, décrétée par l'Assemblée, elle joua uniquement, à plusieurs reprises, l'air de l'opéra-comique *des Dettes*, dont le refrain est : *Mais nos créanciers sont payés ; c'est ce qui nous console.*

Ce même jour, des *vainqueurs de la Bastille*, grenadiers de la garde parisienne, précédés d'une musique militaire, vinrent présenter pour étrennes au jeune dauphin un domino fait de pierre et de marbre de cette prison d'État. La reine me donna ce sinistre joujou, en me disant de le conserver, qu'il serait curieux pour l'histoire du temps de la révolution. Sur le couvercle étaient gravés de mauvais vers dont voici le sens : *Des pierres de ces murailles, qui renfermaient d'innocentes victimes du pouvoir arbitraire, ont été transformées en jouet pour vous être offert, Monseigneur, comme un hommage de l'amour du peuple, et pour vous apprendre quelle est sa puissance.*

La reine disait que la passion de la popularité condamnait M. de La Fayette à se prêter indistinctement à toutes les impertinences populaires. Son aversion pour ce général augmentait de jour en jour

au point que, vers la fin de la révolution, lorsqu'il voulut soutenir le trône ébranlé, elle ne voulut jamais tenir de lui un si grand service.

L'émigration avait déjà beaucoup éloigné de monde: des gens, qui, avant cette époque, n'auraient jamais osé prétendre à quelque emploi distingué, cherchaient, sous prétexte de zèle pour la cause du roi, à s'approcher de l'intérieur des Tuileries. J'ai connu beaucoup de ces gens-là; quelques-uns n'étaient que de misérables intrigans, d'autres avaient de bonnes intentions, mais manquaient des lumières qui auraient pu les rendre utiles.

M. de J***, colonel attaché à l'état-major de l'armée, eut le bonheur de rendre plusieurs services à la reine, et s'acquitta avec la discrétion et la dignité convenables de plusieurs missions importantes. Leurs Majestés avaient la plus grande confiance en lui, quoique souvent la sagesse de ses craintes, quand il s'agissait de projets inconsidérés, l'eût fait taxer, par des imprudens et des ennemis, de suivre les principes des constitutionnels. Envoyé à Turin, il eut de la peine à dissuader les princes du projet qu'ils avaient, à cette époque, de rentrer en France par Lyon, avec une très-faible armée; et lorsque, dans un conseil qui se prolongea jusqu'à trois heures du matin, il eut fait voir ses instructions, et démontré que cette démarche exposerait le roi, le seul comte d'Artois se prononça contre le plan qui était de M. le prince de Condé.

La reine donnait souvent des audiences à M. de

La Fayette. Un jour qu'il était dans ses cabinets intérieurs, ses aides-de-camp se promenaient en l'attendant dans le grand cabinet où se tenait le service. Quelques jeunes femmes imprudentes se plaisaient à dire, avec le projet d'être entendues par ces officiers, qu'il était bien inquiétant de voir la reine seule avec un rebelle et un brigand. Je souffrais de ces inconséquences qui produisaient toujours de mauvias effets, et je leur imposai silence. Une d'elles insistait sur la dénomination de brigand. Je lui dis que pour rebelle, M. de La Fayette méritait bien ce titre; mais que celui de chef de parti était donné par l'histoire à tout homme qui commandait à quarante mille hommes, à une capitale, et à quarante lieues de pays; que souvent les rois avaient traité avec des chefs de parti; et que s'il convenait à la reine de le faire, il ne nous appartenait à nous que de nous taire et de respecter ses actions. Le lendemain, la reine, d'un ton sérieux, mais avec la plus grande bonté, me demanda ce que j'avais dit la veille au sujet de M. de Lafayette, ajoutant qu'on l'avait assurée que j'avais imposé silence à ses femmes, parce qu'elles ne l'aimaient pas, et que j'avais pris son parti. Je répétai à la reine, mot pour mot, ce qui s'était passé. Elle voulut bien me dire que j'avais parfaitement raison.

Mesdames, tantes du roi, partirent de Bellevue au commencement de l'année 1791. Je fus prendre congé de madame Victoire. Je ne croyais pas voir pour la dernière fois de ma vie cette auguste et vertueuse

protectrice de ma première jeunesse. Elle me reçut seule dans ses cabinets, et m'assura qu'elle espérait, autant qu'elle le désirait, rentrer bientôt en France. Je savais par la reine que le départ de Mesdames avait été jugé nécessaire pour laisser le roi libre dans ses démarches, lorsqu'il serait contraint de s'éloigner avec sa famille. La constitution du clergé ne pouvant être qu'en opposition directe avec les principes de religion de Mesdames, l'on pensait que leur voyage à Rome ne serait attribué qu'à leur seule piété.

Mesdames désiraient emmener madame Élisabeth à Rome. Le libre exercice de la religion, le bonheur de se réfugier auprès d'un chef de l'Église, et de vivre avec sécurité auprès de ses tantes qu'elle aimait tendrement, tout fut sacrifié par cette vertueuse princesse à son attachement pour la personne du roi.

Le serment exigé des prêtres par la constitution civile du clergé, avait amené, dans l'Église de France, une division qui augmentait les dangers multipliés dont le roi était déjà environné. Mirabeau passa une nuit entière chez le curé de Saint-Eustache, confesseur du roi et de la reine, pour le décider à faire le serment exigé par cette constitution. Leurs Majestés choisirent un autre confesseur qui resta inconnu.

Quelques mois après, ce trop fameux Mirabeau, démocrate mercenaire, et royaliste vénal, termina sa carrière. La reine le regretta, et s'étonnait elle-même en parlant de ses regrets; mais elle avait espéré que

celui-là seulement, qui avait eu l'adresse et la force de tout désorganiser, aurait pu avoir celle de réparer le mal causé par son funeste génie. On a beaucoup parlé sur le genre de mort de Mirabeau. M. Cabanis, son ami et son médecin, niait qu'il eût été empoisonné. Voici ce que j'ai entendu dire à la reine par M. Vicq-d'Azyr, le jour même de l'ouverture du cadavre. Ce médecin l'assura que le procès-verbal qui avait été fait sur l'état des intestins était aussi applicable à une mort produite par des remèdes violens que par le poison

Au commencement du printemps de 1791, le roi, fatigué du séjour des Tuileries, voulut retourner à Saint-Cloud. Déjà toute sa maison était partie, et son dîner y était préparé. Il monta en voiture à une heure; la garde se révolta, ferma les grilles, et déclara qu'elle ne le laisserait point partir. Ce coup était certainement monté sur des indices d'un projet d'évasion. Deux personnes, qui s'approchèrent de la voiture du roi, furent très-maltraitées. Mon beau-père fut saisi avec violence par les gardes qui lui enlevèrent son épée. Le roi et sa famille furent forcés de descendre de voiture et de rentrer dans leurs appartemens. Cet outrage ne leur fut pas intérieurement très-sensible; ils y virent un motif de légitimer, aux yeux du peuple même, le projet qu'ils avaient de s'éloigner de Paris.

Dès le mois de mars de la même année, la reine s'occupa des préparatifs de son départ. Je passai ce mois auprès d'elle, et j'exécutai une grande partie

des ordres secrets qu'elle me donna à ce sujet. Je la voyais avec peine occupée de soins qui me semblaient inutiles et même dangereux, et je lui fis observer que la reine de France trouverait des chemises et des robes partout. Mes observations furent infructueuses : elle voulut avoir à Bruxelles un trousseau complet, tant pour elle que pour ses enfans. Je sortais seule, et presque déguisée, pour acheter et faire faire ce trousseau.

Je commandais six chemises dans une boutique de lingère, six dans une autre, des robes, des peignoirs, etc. Ma sœur fit faire un trousseau complet pour Madame, sur les mesures des hardes de sa fille aînée, et je commandai des habits pour M. le dauphin, sur celles de mon fils. Je remplis une malle entière de tous ces objets, et l'adressai, par ordre de la reine, à une de ses femmes, veuve du major d'Arras où elle se trouvait en congé illimité, afin qu'elle fût prête à partir pour Bruxelles ou pour tout autre lieu, lorsqu'elle en recevrait l'ordre. Cette dame avait des terres dans la partie de la Flandre autrichienne, et pouvait quitter Arras sans que cela fût observé.

La reine ne devait emmener de Paris que sa première femme de service. Elle m'avait prévenue que, si je n'étais pas en fonction à l'instant du départ, elle s'arrangerait pour que je pusse la rejoindre. Elle voulait aussi emporter son nécessaire de voyage. Elle me demanda le moyen de le faire partir, sous le prétexte d'en faire présent à l'archiduchesse Chris-

tine, gouvernante des Pays-Bas. J'osai m'opposer fortement à ce projet, et lui représentai qu'au milieu de tant de gens qui épiaient ses moindres actions, on devait raisonnablement prévoir qu'il s en trouverait d'assez clairvoyans pour deviner que ce présent n'était qu'un prétexte de faire partir ce meuble avant son départ; elle persista dans cette idée, et tout ce que je pus obtenir fut que le nécessaire ne disparaîtrait pas de sa chambre, et de convenir avec M. de***, chargé d'affaires de la cour de Vienne pendant l'absence du comte de Merci, qu'il viendrait à sa toilette lui demander en présence de toute sa chambre, de vouloir bien commander, pour madame la gouvernante des Pays-Bas, un nécessaire absolument semblable au sien. La reine m'ordonna donc, devant le chargé d'affaires, de commander ce meuble. Cette manière d'exécuter sa volonté n'avait que le léger inconvénient d'une dépense de cinq cents louis, et parut devoir éloigner tout soupçon. Si je n'omets aucune circonstance sur ce qui concerne ce nécessaire, c'est que ces minutieux détails ont leur importance, puisque ces premiers préparatifs de voyage furent découverts par une femme dont je soupçonnais depuis long-temps la conduite, et dont je redoutais même les délations. C'était une femme de garderobe; son service durait toute l'année sans interruption. Placée auprès de la reine, dès le temps du mariage, Sa Majesté, accoutumée à la voir, aimait son adresse et son intelligence. Son sort était au-dessus de celui que devait avoir une femme de sa

classe; ses appointemens et ses profits s'étaient successivement accrus, jusqu'à lui procurer un revenu de plus de douze mille francs. Elle recevait chez elle, dans les entresols au dessus de la reine, des députés du tiers. On verra bientôt à quel excès la porta son ingratitude.

Vers le milieu de mai 1791, un mois après que la reine m'eût donné l'ordre de commander le nécessaire, elle me demanda s'il serait bientôt fini. J'envoyai chercher l'ébéniste qui en était chargé. Il ne pouvait le livrer qu'au bout de six semaines; j'en rendis compte à la reine, qui me dit qu'elle n'avait pas le temps de l'attendre, devant partir dans le courant de juin. Elle ajouta qu'ayant commandé le nécessaire de sa sœur en présence de toute sa chambre, cette précaution suffisait, surtout en disant que sa sœur s'impatientait de ne pas le recevoir, qu'il fallait donc faire vider et nettoyer le sien, et l'envoyer au chargé d'affaires qui le ferait partir. J'exécutai cet ordre sans paraître le cacher par le moindre mystère. J'ordonnai à la femme de garde-robe d'ôter tout ce que contenait le nécessaire, parce que celui destiné à madame l'archiduchesse ne pouvait être achevé de long-temps, et d'avoir grand soin de ne laisser aucune trace des parfums qui pouvaient ne pas convenir à cette princesse. J'anticiperai sur l'ordre des événemens pour faire voir que toutes ces précautions ne furent pas moins inutiles que dangereuses.

Après le retour de Varennes, le maire de Paris remit à la reine une dénonciation de la femme de

garde-robe, datée du 21 mai, où elle déclarait qu'il se faisait des préparatifs aux Tuileries pour un départ; qu'on avait cru qu'elle ne devinerait pas le motif de l'envoi du nécessaire de la reine à Bruxelles, mais que l'annonce d'un présent fait par Sa Majesté à sa sœur n'était qu'un prétexte; que Sa Majesté était trop attachée à ce meuble pour s'en priver, et qu'elle avait dit souvent qu'il lui serait très-utile en cas de voyage. Elle déclara aussi que j'étais restée une soirée entière enfermée avec la reine, et occupée à emballer de nouveau tous ses diamans; qu'elle les avait trouvés épars avec du coton sur le canapé de l'entresol de la reine aux Tuileries. Cette dénonciation fit juger à la reine que cette femme avait, à son insu, une double clef de ce cabinet. Sa Majesté avait, à la vérité, interrompu l'arrangement de ses diamans, un soir, à sept heures, pour se rendre à son jeu, et avait ôté la clef de son cabinet, en me disant qu'elle viendrait le lendemain après son lever achever cet emballage avec moi; qu'une sentinelle était sous sa fenêtre; qu'elle avait la clef de son cabinet dans sa poche, et ne voyait aucun danger pour ses bijoux. C'était donc le soir, après que nous eûmes quitté ce cabinet, ou le lendemain matin de très-bonne heure, que cette malheureuse avait surpris ces préparatifs secrets. Le coffre des diamans fut remis à Léonard, coiffeur de la reine, qui partit avec M. le duc de Choiseul, et ce dépôt fut laissé à Bruxelles. Déjà Leurs Majestés avaient livré à des commissaires de l'Assemblée les diamans de la couronne qui étaient

à leur usage; ceux que la reine avait fait sortir de France lui appartenaient en propre.

Ce fut lors de ces préparatifs de départ que la reine me dit qu'elle avait un dépôt bien précieux à me confier, et qu'il fallait que je trouvasse des gens honnêtes, d'une existence indépendante, et entièrement dévoués à leurs souverains, auxquels je confierais un porte-feuille qu'elle me remettrait. J'eus l'idée de choisir madame Vallayer Coster, peintre de l'Académie, logée aux galeries du Louvre, et à laquelle je trouvai, ainsi qu'à son mari, toutes les qualités que la reine exigeait dans les personnes qui se chargeraient de ce dépôt. Ils furent aussi fidèles que je l'avais annoncé. Ce ne fut qu'en septembre 1791, après l'acceptation de la constitution, qu'ils me remirent ce porte-feuille. La femme criminelle, dont je n'ai eu que trop à parler, avait fait aussi quelques délations sur ce fait. Elle disait qu'elle avait vu un porte-feuille sur un fauteuil où jamais il n'y en avait eu de placé; que la reine me parlait bas en me le montrant, et que, depuis ce moment, il avait disparu. M. Bailly, qui remit deux pages entières de ces dénonciations à la reine, n'en avait fait aucun usage qui eût pu nuire à Sa Majesté.

Madame la duchesse d'Angoulême a dû avoir tous les diamants de la reine. Sa Majesté ne garda qu'une parure de perles, une paire de boucles d'oreilles, composées d'un anneau et de deux poires d'un seul diamant. Ces boucles et beaucoup de bijoux de fantaisie, qui ne valaient pas la peine d'être emballés,

étaient restes dans la commode de la chambre de Sa Majesté aux Tuileries, et ont sûrement été saisis par le comité qui s'empara du palais le 10 août.

Après avoir fait tous les préparatifs dont j'ai parlé, j'eus encore à remplir diverses commissions secrètes et toutes relatives au départ. J'étais à la veille de quitter moi-même Paris avec mon beau-père. La reine n'ayant pas voulu qu'il y restât, dans la crainte des excès où le peuple pourrait se porter, au moment de son évasion, contre ceux dont le dévouement à sa personne était connu, avait dit à M. Vicq-d'Azyr de lui ordonner les eaux du Mont-d'Or. Sa Majesté eut aussi la bonté de regretter que mon servive ne me mît pas dans la position de pouvoir partir avec elle, et voulut me donner cinq cents louis pour le voyage que j'avais à faire, jusqu'au jour où je pourrais la rejoindre. J'avais tout l'argent nécessaire, et je savais d'ailleurs combien il lui était important d'en conserver le plus possible; je ne les acceptai point. Au reste, elle m'assura que le roi n'allait qu'aux frontières, pour traiter de là avec l'Assemblée, et ne quitterait la France que dans le cas où son plan et ses propositions ne produiraient pas l'effet espéré. Elle comptait sur un parti nombreux dans l'Assemblée, où beaucoup de gens, disait-elle, étaient guéris de leur première exaltation. Je partis donc le 1er juin, et j'arrivai le 6 au Mont-d'Or, attendant de jour en jour la nouvelle du départ. Enfin elle nous parvint. J'avais déjà préparé ce qui devait assurer ma sortie; mais les mesures prises par l'Assemblée après le

départ de Leurs Majestés eussent rendu cette sortie plus difficile que la reine ne l'avait pensé. J'étais prête à me mettre en route, lorsque j'entendis un courrier, venu de la petite ville de Besse, crier aux habitants du Mont-d'Or, avec des transports de joie, que le roi et la reine étaient arrêtés. Le soir même, cette nouvelle nous fut confirmée, et deux jours après nous reçûmes une lettre de la reine, écrite sous sa dictée par un de ses huissiers, dont elle connaissait le dévouement et la discrétion. Elle contenait ces mots : « Je vous fais écrire de mon bain où je viens de me mettre pour soulager au moins mes forces physiques. Je ne puis rien dire sur l'état de mon âme; nous existons, voilà tout. Ne revenez ici que sur une lettre de moi, cela est bien important. » Cette lettre, non signée, portait la date du jour de l'arrivée de la reine à Paris. Nous reconnûmes la main de celui qui l'avait écrite, et nous fûmes pénétrés d'attendrissement en voyant que, dans un moment pareil, cette infortunée princesse avait daigné penser à nous. Après avoir reçu cette lettre, je retournai à Clermont où le comité de surveillance de l'Assemblée voulait nous faire arrêter; mais, comme il fut prouvé que M. Campan était véritablement malade au moment de son départ de Paris, cette rigoureuse mesure n'eut pas lieu. Vers les premiers jours d'août, la reine me manda de rentrer à Paris; qu'elle n'y voyait plus de danger pour moi, et que mon prompt retour lui serait agréable. Je ne pourrai donc donner d'autres détails sur l'évasion

de Leurs Majestés que ceux que j'ai entendu raconter par la reine et par les personnes qui furent témoins de son retour dans son intérieur.

Lorsque la famille royale fut ramenée de Varennes aux Tuileries, le service de la reine éprouva les plus grandes difficultés pour arriver jusqu'à son appartement ; tout avait été arrangé pour que la femme de garde-robe qui avait servi d'espion restât seule chargée de son service ; elle y devait être aidée par sa sœur et sa fille.

M. de Gouvion, aide-de-camp de M. de La Fayette, avait fait placer le portrait de cette femme au bas de l'escalier qui conduisait chez la reine, afin que la sentinelle ne permît pas à d'autres femmes d'y pénétrer. Aussitôt que la reine fut instruite de cette pitoyable consigne, elle l'apprit au roi qui, ne pouvant le croire, envoya au bas de l'escalier pour s'assurer du fait. Sa Majesté fit donc demander M. de La Fayette, réclama la liberté de son intérieur, et surtout celui de la reine, et lui ordonna de faire sortir du palais une femme à laquelle lui seul pouvait donner de la confiance. M. de La Fayette fut obligé d'y consentir.

Les mesures prises pour garder le roi étaient à la fois rigoureuses pour l'entrée dans le palais, et insultantes dans son intérieur. Les commmandans de bataillon, placés dans le salon qu'on appelait *grand-cabinet*, et qui précédait la chambre à coucher de la reine, avaient l'ordre d'en tenir toujours la porte ouverte, afin d'avoir les yeux sur la famille royale.

Le roi ferma un jour cette porte. L'officier de garde l'ouvrit et lui dit que telle était sa consigne, et qu'il l'ouvrirait toujours; qu'ainsi Sa Majesté, en la fermant, prenait une peine inutile. Elle restait même ouverte la nuit, quand la reine était dans son lit, et l'officier se plaçait dans un fauteuil, entre les deux portes, la tête tournée du côté de Sa Majesté. On obtint seulement que la porte intérieure serait fermée quand la reine se lèverait et s'habillerait. La reine fit placer le lit de sa première femme très-près du sien ; ce lit, roulant et garni de rideaux, la préservait d'être vue par l'officier

Madame de Jarjaïe, ma compagne, qui continua ses fonctions pendant tout le temps de mon absence, m'a raconté qu'une nuit le commandant de bataillon, qui couchait entre les deux portes, voyant qu'elle dormait profondément, et que la reine veillait, quitta son poste et s'approcha de Sa Majesté pour lui donner des avis sur la conduite qu'elle devait tenir. Quoiqu'elle eût la bonté de lui dire de parler plus bas, pour ne pas troubler le sommeil de sa première femme, celle-ci fut éveillée et pensa mourir de saisissement en voyant un homme en uniforme de la garde parisienne si près du lit de la reine. Sa Majesté la rassura, lui dit de ne pas se lever, que la personne qu'elle voyait était un bon Français, trompé sur les intentions et la position de son souverain et de la sienne, mais dont les discours annonçaient un véritable attachement pour le roi. Il y avait une sentinelle dans le corridor noir qui règne derrière cet

appartement, et où se trouve un escalier, qui alors était intérieur et servait au roi et à la reine pour communiquer librement. Ce poste très-désagréable, puisqu'il fallait le garder vingt-quatre heures, fut souvent réclamé par Saint-Prix, acteur des Français. Il s'y était en quelque sorte dévoué pour favoriser de courts entretiens que le roi et la reine avaient dans ce corridor. Il s'éloignait d'eux et les avertissait s'il entendait le moindre bruit. M. Collot, commandant de bataillon de la garde nationale, chargé du service militaire de l'intérieur de la reine, allégea de même, avec prudence, toutes les consignes révoltantes qu'il avait reçues ; par exemple, celle de suivre la reine jusqu'à la porte de sa garde-robe, ce qui ne fut jamais exécuté. Un officier de la garde parisienne osa parler de la reine avec insolence dans son propre appartement. M. Collot voulut en porter plainte à M. de La Fayette, et le faire casser. La reine s'y opposa, et daigna dire à cet homme quelques mots de raison et de bonté ; il devint à l'instant même un de ses partisans les plus dévoués.

La première fois que je revis Sa Majesté, après la funeste catastrophe du voyage de Varennes, je la trouvai sortant de son lit ; ses traits n'étaient pas extrêmement altérés ; mais après les premiers mots de bonté qu'elle m'adressa, elle ôta son bonnet, et me dit de voir l'effet que la douleur avait produit sur ses cheveux. En une seule nuit, ils étaient devenus blancs comme ceux d'une femme de soixante-dix ans. Je ne peindrai pas ici les sentimens qui déchirèrent

mon cœur. Il serait trop peu convenable de parler de mes peines, quand je retrace une si grande infortune. Sa Majesté me fit voir une bague qu'elle venait de faire monter pour la princesse de Lamballe : c'était une gerbe de ses cheveux blancs avec cette inscription : *blanchis par le malheur*. A l'époque de l'acceptation de la constitution, la princesse voulut rentrer en France. La reine, qui ne croyait nullement au retour de la tranquillité, s'y opposa; mais l'attachement que lui avait voué madame de Lamballe lui fit venir chercher la mort.

Dès le jour de mon arrivée, la reine me fit entrer dans son cabinet pour me dire qu'elle aurait grand besoin de moi, pour des relations qu'elle avait établies avec MM. Barnave, Duport et Alexandre Lameth. Elle me dit que Barnave était un homme digne d'inspirer de l'estime. Je fus étonnée d'entendre prononcer ce nom de Barnave avec tant de bienveillance. La reine m'étonnait de plus en plus par la chaleur avec laquelle elle justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de Barnave. Alors elle me dit que sa conduite en route avait été parfaite, tandis que la rudesse républicaine de Pétion avait été outrageante; qu'il mangeait, buvait dans la berline du roi, avec malpropreté, jetant les os de volailles par la portière, au risque de les envoyer jusque sur le visage du roi; haussant son verre sans dire un mot, quand madame Élisabeth lui versait du vin, pour indiquer qu'il en avait assez; que ce ton offensant était calculé puisque cet homme avait reçu de l'éducation ; que

Barnave en avait été révolté. Pressé par la reine de prendre quelque chose : « Madame, répondit Barnave, les députés de l'Assemblée nationale, dans une circonstance aussi solennelle, ne doivent occuper Vos Majestés que de leur mission, et nullement de leurs besoins. » Enfin ses respectueux égards, ses attentions délicates et toutes ses paroles avaient gagné non seulement sa bienveillance, mais celle de madame Élisabeth.

Le roi avait commencé à parler à Pétion sur la situation de la France et sur les motifs de sa conduite, qui étaient fondés sur la nécessité de donner au pouvoir exécutif une force nécessaire à son action pour le bien même de l'acte constitutionnel, puisque la France ne pouvait être république... « Pas encore, à la vérité, lui répondit Pétion, parce que les Français ne sont pas assez mûrs pour cela. » Cette audacieuse et cruelle réponse imposa silence au roi qui le garda jusqu'à son arrivée à Paris. Pétion tenait sur ses genoux le petit dauphin ; il se plaisait à rouler sur ses doigts les beaux cheveux blonds de l'intéressant enfant; et parlant avec action, il tirait ses boucles assez fort pour le faire crier... « Donnez-moi mon fils, lui dit la reine ; il est accoutumé à des soins, à des égards qui le disposent peu à tant de familiarités. »

Le chevalier de Dampierre avait été tué près de la voiture du roi, en sortant de Varennes. Un pauvre curé de village, à quelques lieues de l'endroit où ce crime venait d'être commis, eut l'imprudence de

s'approcher pour parler au roi; les cannibales qui environnaient la voiture se jettent sur lui. « Tigres, leur cria Barnave, avez-vous cessé d'être Français? Nation de braves, êtes-vous devenue un peuple d'assassins?.... » Ces seules paroles sauvèrent d'une mort certaine le curé déjà terrassé. Barnave, en les prononçant, s'était jeté presque hors la portière, et madame Élisabeth, touchée de ce noble élan, le retenait par la basque de son habit. La reine disait, en parlant de cet événement, que dans les momens des plus grandes crises, les contrastes bizarres la frappaient toujours, et que, dans cette circonstance, la pieuse Élisabeth, retenant Barnave par le pan de son habit, lui avait paru une chose surprenante. Ce député avait éprouvé un autre genre d'étonnement. Les dissertations de madame Élisabeth sur la situation de la France, son éloquence douce et persuasive, la noble simplicité avec laquelle elle entretenait Barnave, sans s'écarter en rien de sa dignité, tout lui parut céleste dans cette divine princesse, et son cœur, disposé sans doute à de nobles sentimens, s'il n'eût pas suivi le chemin de l'erreur, fut soumis par la plus touchante admiration. La conduite des deux députés fit connaître à la reine la séparation totale entre le parti républicain et le parti constitutionnel. Dans les auberges où elle descendait, elle eut quelques entretiens particuliers avec Barnave. Celui-ci parla beaucoup des fautes des royalistes dans la révolution, et dit qu'il avait trouvé les intérêts de la cour si faiblement, si mal défendus, qu'il

avait été tenté plusieurs fois d'aller lui offrir un athlète courageux qui connût l'esprit du siècle et celui de la nation. La reine lui demanda quels auraient été les moyens qu'il lui aurait conseillé d'employer. « La popularité, Madame. — Et comment pouvais-je en avoir, repartit Sa Majesté, elle m'était enlevée? — Ah! Madame, il vous était bien plus facile de la reconquérir qu'à moi de l'obtenir. » Cette assertion fournirait matière à commentaire; je me borne à rapporter ce curieux entretien.

La reine attribuait essentiellement à M. de Goguelat l'arrestation à Varennes; elle disait qu'il avait mal calculé le temps que devait durer le voyage. Il avait fait celui de Montmédy à Paris, seul dans une chaise de poste, avant de venir prendre les derniers ordres du roi, et avait établi tous ses calculs sur le temps qu'il avait mis à faire le trajet. On en a fait depuis l'épreuve, et une voiture légère sans courrier a mis près de trois heures de moins qu'une voiture lourde et précédée d'un courrier.

Leurs Majestés descendues chez un épicier, maire de Varennes, nommé Sauce, le roi lui avait parlé longtemps sur les motifs qui l'éloignaient de Paris, et désirait lui prouver l'utilité de sa démarche qui, loin d'être hostile, avait été prescrite par son amour pour ses sujets. Ce maire eût pu sauver le roi. La reine était assise dans la boutique entre deux ballots de chandelles, et parlait à madame Sauce qui paraissait une femme prépondérante dans son ménage, et que M. Sauce regardait de temps en temps comme

pour la consulter; mais la reine obtenait pour toute réponse : « Que voulez-vous, Madame, votre position est bien fâcheuse; mais voyez-vous cela exposerait M. Sauce, on lui couperait la tête. Une femme doit penser pour son mari. — Eh bien ! lui répondait la reine, le mien est votre roi; il a fait votre bonheur pendant long-temps, il veut le faire encore. » Madame Sauce reparlait des dangers de son mari; les aides-de-camp arrivèrent dans ce moment, et le retour à Paris fut décidé.

La première femme de chambre du dauphin, jugeant que quelque délai pourrait donner à M. de Bouillé le temps d'amener des forces, se jeta sur un lit, et se mit à crier qu'elle se mourait d'une colique affreuse. La reine s'approcha d'elle, et cette dame lui serra la main pour lui faire juger son motif. Sa Majesté dit qu'elle ne pouvait abandonner, dans un semblable état, une femme qui s'était dévouée pour la suivre dans un voyage dangereux, et qu'elle lui devait des soins; mais on devina probablement cette innocente ruse, et l'on n'accorda pas le moindre délai.

Après tout ce que la reine m'avait dit des fautes commises par M. de Goguelat, je le croyais disgracié. Quel fut mon étonnement, lorsqu'ayant été mis en liberté après l'amnistie qui suivit l'acceptation de la constitution, il se présenta chez la reine et fut reçu avec les témoignages de la plus grande bonté ! Elle disait qu'il avait fait ce qu'il avait pu, et que le zèle le plus sincère devait faire excuser le reste.

Arrivée à Paris, le 25 août, j'y avais trouvé des dis-

positions beaucoup plus calmes que je n'osais l'espérer; on parlait du moment de l'acceptation de la constitution, des fêtes qui auraient lieu à cette occasion. La reine commençait à espérer un meilleur ordre de choses. La rixe entre les jacobins et les constitutionnels, le 17 juillet, lui avait cependant fait passer des momens affreux, et le canon du Champ-de-Mars, tirant contre un parti qui demandait le jugement du roi, et dont les chefs étaient au sein même de l'Assemblée, avait laissé dans l'esprit de la reine les plus sinistres impressions.

L'Assemblée législative, qui venait remplacer la Constituante, apportait, pour base de conduite, les principes républicains les plus exagérés. La constitution avait été, comme je l'ai dit, présentée au roi le 3 septembre. Tous les ministres, excepté M. de Montmorin, insistèrent sur la nécessité d'accepter l'acte constitutionnel dans son entier. Ce fut aussi l'avis du prince de Kaunitz. Duport et Barnave, alarmés de l'esprit qui régnait dans la société des jacobins, et même dans l'Assemblée où Robespierre les avait déjà dénoncés comme traîtres à la patrie, et craignant de grands malheurs, unirent leurs avis à ceux de la majorité des ministres et de M. Kaunitz. Ceux qui voulaient franchement maintenir la constitution conseillaient de ne point l'accepter purement et simplement; de ce nombre étaient, comme je l'ai dit, MM. de Montmorin et Malouet. Le roi paraissait goûter leur avis, et c'est une des plus grandes preuves de la sincérité de l'infortuné monarque.

Alexandre Lameth, Duport et Barnave, comptant encore sur les ressources de leur parti, espéraient avoir la gloire de diriger le roi par l'influence qu'ils croyaient avoir acquise sur l'esprit de la reine. On fit aussi consulter des gens connus par leurs lumières, mais qui n'étaient d'aucun conseil ni d'aucune assemblée. De ce nombre fut un M. Dubucq, ancien intendant de la marine et des colonies. Il répondit par cette seule ligne : *Empêchez le désordre de s'organiser.*

La lettre que le roi écrivit à l'Assemblée, pour demander d'accepter la constitution dans le lieu même où elle avait été formée, et où il annonçait qu'il se rendrait le 14, à midi, fut reçue avec transport, et de nombreux applaudissemens en interrompirent plusieurs fois la lecture. Soixante membres furent nommés pour aller exprimer au roi toute la satisfaction que la lettre de Sa Majesté avait occasionnée. Le garde-des-sceaux sortit de la salle au bruit des applaudissemens, pour précéder chez le roi la députation.

Le roi répondit au discours qui lui fut prononcé, et termina en disant à l'Assemblée qu'un décret qui, le matin, avait aboli l'Ordre du Saint-Esprit, lui laissait seulement la liberté d'en être décoré ainsi que son fils; mais qu'un Ordre n'ayant à ses yeux d'autre prix que le pouvoir de le communiquer, il n'en ferait plus usage.

La reine, son fils et Madame se tinrent à la porte de la salle où l'on avait admis la députation. Le roi dit aux députés : « Voilà ma femme et mes enfans qui

partagent mes sentimens; » et la reine confirma elle-même l'assurance que le roi leur donnait. Ces marques apparentes de confiance étaient bien éloignées de l'état d'agitation de son âme. « Ces gens ne veulent point de souverains, disait-elle. Nous succomberons à leur tactique perfide, mais très-bien suivie; ils démolissent la monarchie pierre par pierre. »

Le lendemain du jour de la députation, les détails de la réception du roi furent reportés à l'Assemblée; ils y excitèrent de vifs applaudissemens. Mais le président ayant mis en délibération si l'Assemblée ne devait pas rester assise pendant que le roi prononcerait son serment : « Sans doute, s'écria un grand nombre de voix; *et le roi debout, tête nue.* » M. Malouet observa qu'il n'y avait pas de circonstance où la nation, assemblée en présence du roi, ne le reconnût pas pour son chef; que c'était manquer à la nation autant qu'au monarque, que de ne pas traiter le chef de l'État avec le respect qui lui était dû. Il demanda que le roi devant prêter son serment debout, l'Assemblée l'entendît aussi dans la même attitude. Sur les remarques de M. Malouet, le décret avait été rapporté; mais un député breton cria d'une voix perçante : « Qu'il avait à proposer un amendement qui mettrait tout le monde d'accord. Décrétons, dit-il, qu'il sera permis à M. Malouet, et à quiconque en aura envie, de recevoir le roi à genoux; mais maintenons le décret. »

Le roi se rendit à la salle à midi. Son discours fut suivi de plusieurs minutes d'applaudissemens. Après

la signature de l'acte constitutionnel, tout le monde s'assit. Le président se leva pour prononcer son discours; mais, après avoir commencé, voyant que le roi ne se levait pas pour l'écouter, il s'assit à son tour. Son discours fit une grande sensation; la phrase qui le terminait enleva de nouveaux applaudissemens, des *bravos*, des cris de *vive le roi!* « Sire, disait-il, qu'elle doit être grande à nos yeux et chère à nos cœurs, qu'elle sera sublime dans notre histoire, l'époque de cette régénération, qui donne à la France des citoyens, aux Français, une patrie, et à vous, comme roi, un nouveau titre de grandeur et de gloire; à vous encore, comme homme, une nouvelle source de jouissances et de nouvelles sensations! »

L'Assemblée en corps reconduisit le roi au milieu des cris d'allégresse du peuple, d'une musique militaire et des salves d'artillerie.

Enfin, j'espérais revoir sur le visage de mes augustes maîtres ce calme, qui, depuis si long-temps, en était effacé. La suite les quitta dans le salon; la reine salua les dames avec précipitation, et rentra fort émue. Le roi la suivait, et, se jetant dans un fauteuil, il porta un mouchoir sur ses yeux. « Ah! Madame, s'écria-t-il avec une voix entrecoupée par ses larmes, pourquoi avez-vous assisté à cette séance, pour être témoin...? » Je n'entendis que ces mots; pénétrée de leur douleur et de la nécessité d'en respecter l'effusion, je me retirai, frappée du contraste de ces cris de joie au-dehors du palais avec la douleur profonde qui existait dans l'intérieur du souverain.

Pendant tout le reste de la journée, le château et les Tuileries furent remplis d'une foule prodigieuse; les illuminations étaient magnifiques. On invita le roi et la reine à se promener en voiture dans les Champs-Élysées, escortés par les aides-de-camp et les chefs de l'armée parisienne, la garde constitutionnelle n'étant point encore organisée. Beaucoup de *vive le roi!* se firent entendre; mais à chaque fois que ces cris cessaient, un homme du peuple, qui ne quitta pas un seul instant la portière du roi, criait seul avec une voix de Stentor : ***Non, ne les croyez pas : vive la nation!*** Cette voix sinistre frappa la reine de terreur; elle ne crut pas devoir s'en plaindre, et parut confondre avec les acclamations publiques le cri séparé de ce fanatique ou de ce vil stipendié.

Pendant que l'intérieur du roi et de la reine était livré à toutes ces alarmes, les fêtes pour l'acceptation de la constitution continuaient. Leurs Majestés furent à l'Opéra. Tout ce qui était attaché au parti du roi composa l'assemblée, et l'on put jouir ce jour-là du bonheur de le voir quelques instans environné de sujets fidèles; les acclamations furent sincères.

On avait choisi, pour la représentation aux Français, *la Coquette corrigée*, uniquement parce que c'était le triomphe de mademoiselle Contat. Cependant l'opinion qu'avaient répendue les ennemis de la reine, venant s'unir dans ma pensée au titre de cette comédie, j'en trouvais le choix très maladroit, et ne savais comment le dire à Sa Majesté.

Mais l'attachement sincère donne du courage; je m'expliquai; elle m'en sut gré, et fit demander une autre comédie : on donna *la Gouvernante*.

La reine, Madame fille du roi, Madame Élisabeth, furent de même très-accueillies à ce spectacle. Il est vrai que l'opinion et les sentimens de tous les spectateurs qui remplissaient les loges ne pouvaient qu'être favorables; on s'était occupé, avant ces deux représentations, de bien composer le parterre. Mais les jacobins, à leur tour, prirent la précaution contraire avec tant d'avantage, au théâtre Italien, que le tumulte y fut extrême. On donnait *les Événements imprévus* de Grétry; madame Dugazon eut malheureusement l'idée de s'incliner vers la reine, en chantant dans un duo ces paroles : *Ah! comme j'aime ma maîtresse!* A l'instant plus de vingt voix s'élèvent du parterre en criant : *Pas de maîtresse! pas de maître! liberté!* Quelques hommes répondent des loges et balcons : *Vive la reine! vive le roi! vive à jamais le roi et la reine!* On répond dans le parterre : *Point de maître, point de reine!* La querelle s'échauffe, le parterre se partage, on se bat, et les jacobins eurent le dessous. Leurs touffes de cheveux noirs volaient dans la salle; une garde nombreuse arrive; le faubourg Saint-Antoine, averti de ce qui se passait aux Italiens, s'attroupait et parlait déjà de marcher vers ce spectacle. La reine conservait le maintien le plus noble et le plus calme; les commandans de la garde l'environnaient et la rassuraient. Leur conduite fut active et prudente; il

n'arriva aucun malheur. La reine, en sortant, reçut de nombreux applaudissemens. C'est la dernière fois qu'elle soit entrée dans une salle de spectacle.

Pendant que les courriers portaient les lettres confidentielles du roi aux princes ses frères et aux princes étrangers, l'Assemblée fit inviter le roi à écrire aux princes pour les engager à rentrer en France. Le roi chargea l'abbé de Montesquiou de lui faire la lettre qu'il voulait envoyer. Cette lettre parfaitement écrite, d'un style touchant et simple, analogue au caractère de Louis XVI, et remplie d'argumens très-forts sur l'avantage de se rallier aux principes de la constitution, me fut confiée par le roi, qui me chargea de lui en faire une copie.

Parmi les inquiétudes de la reine, elle en avait une trop bien fondée, c'était la légèreté des Français qu'elle envoyait dans des cours étrangères. Elle disait que, pour tirer vanité de la confiance dont ils étaient honorés dès qu'ils avaient passé les frontières, ils ne cachaient plus les choses les plus secrètes sur les sentimens intimes du roi, et que les chefs de la révolution en étaient instruits par leurs agens dont plusieurs étaient des Français soi-disant émigrés pour la cause de leur roi.

Après l'acceptation de la constitution, on s'occupa de former la maison du roi, tant militaire que civile. Le duc de Brissac eut le commandement de la garde constitutionnelle qui fut composée d'officiers et de soldats choisis dans les régimens, et de plusieurs officiers tirés de la garde nationale de Paris. Le roi

était content des sentimens et de la tenue de cette troupe qui, comme on le sait, exista fort peu de temps.

La nouvelle constitution détruisait ce qu'on appelait les honneurs, et les prérogatives qui y étaient attachées. La duchesse de Duras donna sa démission de la place de dame du palais, ne voulant pas perdre à la cour son droit au tabouret. Cette démarche affligea la reine qui se voyait abandonnée pour des priviléges perdus, quand ses droits étaient si violemment attaqués. Plusieurs grandes dames s'éloignèrent de la cour par le même motif.

La reine écrivait presque toute la journée et passait une partie des nuits à lire : son courage soutenait ses forces physiques; son caractère n'était nullement aigri par l'infortune, et jamais on ne lui vit un moment d'humeur. C'était pourtant la même personne que l'on peignait au peuple comme emportée, furieuse toutes les fois qu'elle voyait attaquer les droits de la couronne.

J'étais un jour près d'elle, derrière une de ses fenêtres. Nous vîmes un homme, vêtu avec la simplicité d'un ecclésiastique, environné d'une foule immense. La reine crut que c'était un abbé que l'on allait jeter dans le bassin des Tuileries; elle ouvrit sa fenêtre avec précipitation, et envoya un valet de chambre savoir ce qui se passait dans le jardin. C'était l'abbé Grégoire que les hommes et les femmes des tribunes reconduisaient en triomphe pour une motion qu'il venait de faire à l'Assemblée national

contre l'autorité royale. Le lendemain, les journalistes démocrates peignaient la reine témoin de ce triomphe, montrant à sa fenêtre, par des gestes expressifs, combien elle était outragée des honneurs rendus à ce patriote.

La correspondance de la reine avec l'étranger se faisait en chiffres. Celui qu'elle avait préféré ne peut jamais être deviné, mais il faut une patience extrême pour en faire usage. Chaque correspondant doit avoir un ouvrage de la même édition. *Paul et Virginie* était celui qu'elle avait choisi. On indique par des chiffres convenus la page, la ligne où se trouvent les lettres que l'on cherche et quelquefois un mot d'une seule syllabe. Je l'aidais dans ce travail à chercher les lettres; et très-souvent je lui faisais une copie exacte de tout ce qu'elle avait chiffré sans savoir un mot de ce qui avait été écrit.

Les occasions de services mystérieux et secrets se renouvelaient à chaque instant. Des trois députés coalisés, Barnave était le seul qui n'avait pas vu le roi et la reine depuis le voyage de Varennes. On redoutait, plus pour lui que pour tout autre, l'espionnage de l'Assemblée.

Jusqu'au jour de l'acceptation, il fut impossible d'introduire Barnave dans l'intérieur du palais; mais étant quitte de la garde intérieure, la reine lui fit dire qu'elle le verrait. Les précautions extrêmes que le député devait prendre pour soustraire ses relations avec le roi et la reine, les forcèrent de passer deux heures à l'attendre inutilement dans un des corri-

dors des Tuileries. Le premier jour qu'il devait être admis, un homme que Barnave savait être suspect l'ayant rencontré dans la cour du palais, il crut devoir la traverser sans s'arrêter, et se promena ostensiblement dans les jardins. J'avais été chargée d'attendre Barnave à une petite porte des entresols du palais, la main posée sur la serrure ouverte. J'étais dans cette position depuis une heure. Le roi venait m'y visiter souvent, et toujours pour me parler de l'inquiétude que lui donnait un garçon du château, patriote. Il revint me demander encore si j'avais entendu ouvrir la porte de Decret. L'ayant assuré que personne n'avait passé dans le corridor, il fut tranquillisé. Il craignait vivement que l'on ne découvrît ses relations avec Barnave. « Ce serait, dit le roi, un sujet de graves dénonciations, et le malheureux serait perdu. » Je me permis alors de représenter à Sa Majesté que, n'étant pas la seule dans le secret des affaires qui l'amenaient près de Leurs Majestés, un de ses collègues pouvait être tenté de parler d'un rapprochement dont ils devaient être honorés, et que l'on risquerait de dégager ces messieurs d'une partie de la responsabilité du secret, en leur faisant connaître par ma présence que j'en étais instruite. Sur cette remarque, le roi me quitta brusquement et revint un moment après avec la reine. « Donnez-moi votre poste, me dit-elle, je vais l'attendre à mon tour Vous avez convaincu le roi. Il ne faut pas augmenter, à leurs yeux, le nombre des personnes instruites de leurs communications avec nous. »

La police de M. de Laporte, intendant de la liste civile, le fit prévenir, dès la fin de 1791, qu'un homme des offices du roi, qui s'était établi pâtissier au Palais-Royal, allait rentrer dans les fonctions de sa charge que lui rendait la mort d'un survivancier; que c'était un jacobin si effréné, qu'il avait osé dire que l'on ferait un grand bien à la France en abrégeant les jours du roi. Ses fonctions se bornaient aux seuls détails de la pâtisserie; il était très-observé par les chefs de la bouche, gens dévoués à Sa Majesté, mais un poison subtil peut être si aisément introduit dans les mets, qu'il fut décidé que le roi et la reine ne mangeraient plus que du rôti, que leur pain serait apporté par M. Thierry de Villedavray, intendant des petits appartemens, et qu'il se chargerait de même de fournir le vin. Le roi aimait les pâtisseries; j'eus ordre d'en commander, comme pour moi, tantôt chez un pâtissier, tantôt chez un autre. Le sucre râpé était de même dans ma chambre. Le roi, la reine, madame Élisabeth mangeaient ensemble et il ne restait personne du service. Ils avaient chacun une servante d'acajou, et une sonnette pour faire entrer quand ils le désiraient. M. Thierry venait lui-même m'apporter le pain et le vin de Leurs Majestés, et je serrais tous ces objets dans une armoire particulière du cabinet du roi, au rez-de-chaussée. Aussitôt que le roi était à table, j'apportais la pâtisserie et le pain. Tout se cachait sous la table, dans la crainte que l'on eût besoin de faire entrer le service. Le roi pensait qu'il était aussi dangereux qu'affli-

geant de montrer cette crainte d'attentats contre sa personne, et cette défiance du service de sa bouche. Comme il ne buvait jamais une bouteille de vin entière à ses repas (les princesse ne buvaient que de l'eau), il remplissait celle dont il avait bu à peu près la moitié avec la bouteille servie par les officiers de son gobelet. Je l'emportais après le dîner. Quoiqu'on ne mangeât d'autre pâtisserie que celle que j'avais apportée, on observait de même de paraître avoir mangé de celle qui était servie sur la table. La dame qui me remplaça trouva ce service secret organisé, et l'exécuta de même; jamais on ne sut dans le public ces détails, ni les craintes qui y avaient donné lieu. Au bout de trois ou quatre mois, les avis de la même police furent qu'on n'avait plus à redouter ce genre de complot contre les jours du roi, que le plan était entièrement changé, que les coups que l'on voulait porter seraient autant dirigés contre le trône que contre la personne du souverain.

D'autres que moi ont su que, dans ce temps-là, une des choses que la reine désirait le plus de savoir, était l'opinion du célèbre Pitt. Quelquefois, elle me disait : « Je ne prononce pas le nom de *Pitt*, que la petite mort ne me passe sur le dos. (Je répète ici ses propres expressions.) Cet homme est l'ennemi mortel de la France. Il sait que c'est non-seulement la politique, mais l'inclination particulière du roi, de s'occuper de la marine, que la démarche la plus marquante qu'il ait faite, pendant son règne, a été d'aller visiter le port de Cherbourg. Pitt a servi la révolution

française dès les premiers troubles; il la servira peut-être jusqu'à son anéantissement. Je veux essayer de savoir jusqu'où il compte nous mener, et pour cela j'envoie à Londres M***. Il a été lié intimement avec Pitt; souvent ils ont eu ensemble des entretiens politiques sur le gouvernement français. Je veux qu'il le fasse parler, du moins autant que peut parler un pareil homme. »

Quelque temps après, la reine me dit que son envoyé secret était revenu de Londres; que tout ce qu'il avait pu arracher à Pitt, dans lequel il n'avait trouvé qu'une réserve alarmante, était *qu'il ne laisserait pas périr la monarchie française;* que ce serait une grande faute pour la tranquillité de toute l'Europe, de laisser l'esprit révolutionnaire amener en France une république organisée.

La mort de l'empereur Leopold arriva le 1er mars 1792. La reine était sortie lorsque la nouvelle en parvint aux Tuileries. A son retour, je lui remis la lettre qui la lui annonçait. Elle s'écria que l'empereur avait été empoisonné, qu'elle avait remarqué et conservé une gazette où, dans un article de la séance des jacobins, à l'époque où l'empereur Léopold s'était déclaré pour la coalition, on disait, en parlant de lui, *qu'une croûte de pâté* pourrait arranger cette affaire. Dès ce moment, la reine avait regardé cette phrase comme échappée aux propagandistes. Elle regretta son frère. L'éducation de François II, dirigée par l'empereur Joseph, lui donnait cependant de nouvelles espérances, elle pensait qu'il devait avoir hérité de

ses sentimens pour elle, et ne doutait pas qu'il n'eût puisé, près de son oncle, cet esprit de valeur si nécessaire au soutien des couronnes. A cette époque, Barnave avait obtenu de la reine de lire toutes les lettres qu'elle écrirait. Il craignait les correspondances particulières qui pouvaient entraver le plan qui lui était tracé; il se défiait de la sincérité de Sa Majesté sur cet article, et malheureusement ce qui entraînait le plus rapidement la cour vers sa perte, était la diversité des conseils, et la nécessité de condescendre d'un côté à une partie des vues des constitutionnels, de l'autre à celles des princes français et même des cours étrangères.

La reine aurait voulu pouvoir montrer à Barnave la lettre de condoléance qu'elle écrivait à François II. Cette lettre devait être communiquée à son *triumvirat* (c'est ainsi qu'elle désignait quelquefois les trois députés que j'ai nommés). Elle ne voulait pas qu'il s'y trouvât un seul mot qui, en contrariant leurs plans, empêchât sa lettre de partir; elle craignait aussi d'y insérer quelque chose de contraire à ses sentimens secrets que l'empereur pouvait connaître par d'autres voies. « Mettez-vous à cette table, me dit-elle, et faites-moi un brouillon; insistez sur ce que je vois en mon neveu l'élève de Joseph. Si votre lettre est mieux que les miennes, vous me la lirez. » Je l'écrivis; elle en fit la lecture et me dit : « C'est cela même, la chose me touchait de trop près pour que j'eusse pu saisir le juste degré que vous y avez mis. »

Le parti des princes, ayant été instruit du rapprochement des débris du parti constitutionnel avec la reine, en fut très-alarmé. De son côté, la reine redoutait toujours le parti des princes et les prétentions des Français qui le formaient.

Je lisais souvent à la reine les lettres que Barnave lui adressait. Une, entre autres, m'a beaucoup frappée, et je crois en avoir retenu l'esprit assez ponctuellement pour la rendre avec fidélité. Il disait à la reine qu'elle était trop en défiance sur les forces qui restaient au parti constitutionnel; qu'à la vérité leur drapeau était déchiré, mais qu'on y lisait encore le mot *constitution;* que ce mot retrouverait sa force, si le roi et ses amis s'y ralliaient de bonne foi; que les auteurs de cette constitution, éclairés sur leurs propres erreurs, pouvaient encore la relever, et rendre au trône sa splendeur; qu'il ne fallait pas non plus donner une confiance entière aux puissances étrangères dirigées par la politique de leurs cabinets, et non par les liens du sang, que l'intérieur seul pouvait maintenir l'intégrité du royaume, Il terminait cette lettre en disant qu'il mettait aux pieds de Sa Majesté le seul parti national qui existât encore; que la dénomination lui en faisait peur; mais qu'elle ne devait pas oublier que les princes étrangers n'avaient pas aidé Henri IV à reconquérir ses Etats, et qu'il était monté sur un trône catholique, après avoir combattu à la tête d'un parti protestant.

Barnave et ses amis présumaient trop de leurs forces ; il les avaient épuisées en combattant la cour.

La reine le savait, et si elle paraissait avoir en eux de la confiance, c'était probablement par des motifs d'une politique qui, je l'avoue, ne pouvait que lui être funeste.

Au commencement de 1792, un prêtre fort estimable me fit demander un entretien particulier. Il avait connaissance du manuscrit d'un nouveau libelle de madame de Lamotte. Il me dit qu'il n'avait remarqué, dans les gens qui venaient de Londres pour le faire imprimer à Paris, que le seul appât du gain, et qu'ils étaient prêts à lui livrer ce manuscrit pour mille louis, s'il pouvait trouver quelque amie de la reine disposée à faire ce sacrifice à sa tranquillité; qu'il avait pensé à moi, et que, si Sa Majesté voulait lui donner les vingt-quatre mille francs, il me remettrait le manuscrit en les touchant.

Je communiquai cette proposition à la reine qui la refusa et m'ordonna de répondre que, dans les temps où il eût été possible de punir les colporteurs de ces libelles, elle les avait jugés si atroces et si invraisemblables, qu'elle avait dédaigné les moyens d'en arrêter le cours; que si elle avait l'imprudence et la faiblesse d'en acheter un seul, l'actif espionnage des jacobins pourrait le découvrir; que ce libelle acheté n'en serait pas moins imprimé, et deviendrait bien plus dangereux, quand ils apprendraient au public le moyen qu'elle avait employé pour lui en ôter la connaissance.

Le baron d'Aubier, gentilhomme ordinaire du roi et mon ami particulier, avait une mémoire facile et

une manière précise et nette de me transmettre le sens des délibérations, des débats, des décrets de l'Assemblée nationale. J'entrais chaque jour chez la reine, pour en rendre compte au roi qui disait en me voyant : « Ah ! voilà le postillon par Calais. »

Un jour M. d'Aubier vint me dire : « L'Assemblée a été très occupée d'une dénonciation faite par les ouvriers de la manufacture de Sèvres. Ils ont apporté, sur le bureau du président, une liasse de brochures qu'ils ont dit être la vie de Marie-Antoinette. Le directeur de la manufacture a été mandé à la barre, et il a déclaré avoir reçu l'ordre de brûler ces imprimés dans les fours qui servent à la cuisson des pâtes de ses porcelaines. »

Pendant que je rendais ce compte à la reine, le roi rougit et baissa la tête sur son assiette. La reine lui dit : « Monsieur, avez-vous connaissance de cela ? » Le roi ne répondit rien. Madame Elisabeth lui demanda de lui expliquer ce que cela signifiait : même silence. Je me retirai promptement. Peu d'instans après, la reine vint chez moi, et m'apprit que c'était le roi qui, par intérêt pour elle, avait fait acheter la totalité de l'édition imprimée d'après le manuscrit que je lui avais proposé, et que M. de Laporte n'avait pas trouvé de manière plus mystérieuse d'anéantir la totalité de l'ouvrage, qu'en le faisant brûler à Sèvres parmi deux cents ouvriers dont cent quatre-vingts devaient être jacobins. Elle me dit qu'elle avait caché sa douleur au roi ; qu'il

était consterné, et qu'elle n'avait rien à dire, quand sa tendresse et sa bonne volonté pour elle étaient cause de cet accident.

Quelque temps après, l'Assemblée reçut une dénonciation contre M. de Montmorin. On accusait cet ex-ministre d'avoir laissé quarante dépêches de M. Genet, chargé des affaires de France en Russie, sans les avoir même décachetées, parce que M. Genet marchait dans le sens constitutionnel. M. de Montmorin était venu à la barre pour répondre à cette accusation. Quelle que fut la peine que j'éprouvais en ce moment à m'acquitter de l'ordre que j'avais reçu du roi, de venir lui rendre compte de la séance, je crus devoir n'y pas manquer. Mais au lieu de donner à mon frère son nom de famille, je dis simplement *le chargé d'affaires de Votre Majesté à Saint-Pétersbourg*. Le roi me fit la grâce de me dire qu'il remarquait dans mon récit une mesure qu'il approuvait. La reine voulut bien ajouter quelques mots obligeants à ceux du roi, dont j'étais déjà si touchée que je me retirai très-émue. Cependant mes fonctions de journaliste venaient de me donner un si vif chagrin, que, m'en étant acquittée encore quelques jours, je saisis une occasion où le roi me témoignait sa satisfaction sur la manière précise dont je lui rendais ce compte journalier, pour lui dire que le mérite en était uniquement à M. d'Aubier qui assistait à toutes les séances pour m'en faire le résumé, et j'osai demander au roi que ce brave homme vînt lui-même rendre compte des séances. Je me permis

d'ajouter que, dans un temps où le cœur du roi était déchiré par la conduite de tant de sujets infidèles, il me semblait que des hommes aussi dévoués que l'était M. d'Aubier, méritaient l'honneur d'être rapprochés de Sa Majesté. J'assurai le roi que, s'il le permettait, ce gentilhomme pouvait, sans être vu, entrer chez la reine par la porte de mon appartement; le roi y consentit. Dès lors M. d'Aubier fut admis dans cet intérieur, et donna au roi des preuves multipliées de zèle et d'attachement, unies à beaucoup d'intelligence.

La reine n'avait plus M. le curé de Saint-Eustache pour confesseur, depuis qu'il avait prêté le serment constitutionnel. Je ne me rappelle pas le nom de l'ecclésiastique qui lui succéda dans cette fonction; je sais seulement qu'il était introduit chez elle avec le plus grand mystère. Leurs Majestés ne faisaient plus leurs pâques publiquement, parce qu'elles ne pouvaient se prononcer pour le clergé constitutionnel, ni agir de manière à prouver qu'elles lui fussent contraires.

La reine fit ses pâques en 1792; mais elle se rendit seule avec moi à la chapelle. Elle m'avait chargée de prévenir un de mes parens, qui était son chapelain, de lui dire une messe à cinq heures du matin, il faisait encore nuit; elle me donnait le bras, et je l'éclairais avec un bougeoir. Je la laissai absolument seule à la porte de la chapelle; elle ne revint chez elle que lorsque le petit jour commençait à poindre. Ces pâques, aussi mystérieusement faites, ne pouvaient

servir à l'édification publique, mais prouvent en faveur des principes religieux de la reine.

Le danger augmentait chaque jour. L'Assemblée se fortifiait aux yeux du peuple, par les hostilités des armées étrangères et de l'armée des princes. La communication avec ce dernier parti devenait plus active; la reine écrivait presque tout le jour. M. de Goguelat avait sa confiance pour toute sa correspondance avec l'étranger, et j'étais forcée de l'avoir chez moi, la reine le demandant très-souvent et à des heures qu'elle ne pouvait indiquer.

Tous les partis s'agitaient, soit pour perdre le roi, soit pour le sauver. Un jour je trouvai la reine extrêmement troublée, elle me dit qu'elle ne savait plus où elle en était; que les chefs des jacobins se faisaient offrir à elle par l'organe de Dumouriez, ou que Dumouriez, abandonnant le parti des jacobins, était venu s'offrir à elle; qu'elle lui avait donné une audience; que, seul avec elle, il s'était jeté à ses pieds, et lui avait dit qu'il avait enfoncé le bonnet rouge jusque sur ses oreilles, mais qu'il n'était, ni ne pouvait être jacobin; qu'on avait laissé rouler la révolution jusqu'à cette canaille de désorganisateurs qui, n'aspirant qu'après le pillage, était capable de tout, et pourrait donner à l'Assemblée une armée formidable, prête à saper les restes d'un trône déjà trop ébranlé. En parlant avec une chaleur extrême, il s'était jeté sur la main de la reine et la baisait avec transport, lui criant : *Laissez-vous sauver*. La reine me dit que l'on ne pouvait croire aux protestations

d'un traître; que toute sa conduite était si bien connue, que le plus sage était sans contredit de ne point s'y fier.

Les dénonciations contre la garde constitutionnelle ne concernaient que *l'état-major de cette garde, et le duc de Brissac.* Barnave écrivit à la reine que l'état-major de la garde était déjà attaqué, que l'Assemblée allait rendre un décret pour le casser, qu'il la suppliait, à l'instant même où le décret paraîtrait, d'obtenir du roi de recréer cet état-major et de le composer des gens dont il lui envoyait les noms. Je n'ai pas vu cette liste, mais Barnave disait que tous ceux qui la composaient passaient pour être jacobins prononcés, et ne l'étaient pas; qu'ils étaient, ainsi que lui, désolés de voir porter atteinte au gouvernement monarchique; qu'ils avaient su dissimuler leurs sentimens, et que l'Assemblée serait quinze jours au moins avant de pouvoir les bien connaître, et surtout avant d'avoir pu les dépopulariser; qu'il fallait profiter de ce court espace de temps pour s'éloigner de Paris, et cela dans les premiers jours de la nomination de ceux qu'il désignait. La reine crut ne pas devoir céder à cet avis. M. le duc de Brissac fut envoyé à Orléans, et la garde fut cassée.

Barnave voyant que la reine n'adoptait aucun de ses avis, et jugeant qu'elle mettait toutes ses espérances dans les secours du dehors, résolut de s'éloigner de Paris. Il obtint une dernière audience. « Vos malheurs, Madame, et ceux que je prévois pour la France, m'avaient déterminé à me dévouer à vous

servir. Je vois que mes avis ne répondent pas aux vues de Vos Majestés. J'augure peu de succès du plan que l'on vous fait suivre; vous êtes trop loin des secours, vous serez perdus avant qu'ils parviennent à vous. Je désire ardemment me tromper dans une si douloureuse prédiction, mais je suis bien sûr de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré, et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande pour toute récompense l'honneur de baiser votre main. » La reine lui accorda cette faveur, les yeux baignés de pleurs, et conserva l'idée la plus favorable de l'élévation des sentimens de ce député. Madame Élisabeth les partageait, et les deux princesses s'entretenaient souvent de Barnave avec intérêt. Elle avait aussi reçu plusieurs fois M. Duport, mais avec moins de mystère. Ses relations avec les députés constitutionnels furent connues. Alexandre de Lameth fut le seul des trois qui survécut à la vengeance des jacobins.

La garde nationale qui remplaça celle du roi s'étant emparée des portes des Tuileries, tout ce qui venait chez la reine fut sans cesse impunément insulté.

Les motions les plus menaçantes se proclamaient jusque dans les Tuileries; elles appelaient à la destruction du trône et au meurtre du prince. Les insultes avaient pris le caractère de celles de la plus vile populace. Un jour la reine, entendant rire aux éclats sous ses fenêtres, me dit de regarder ce que ce pouvait être. Je vis un homme presque déshabillé et

tournant le dos à son appartement; je fis un mouvement d'étonnement et d'indignation. La reine se leva pour s'approcher; je la retins en lui disant que c'était la plus grossière des insultes faite par un homme du peuple.

A cette époque, le roi tomba dans un découragement qui allait jusqu'à l'abattement physique. Il fut dix jours de suite sans articuler un mot, même au sein de sa famille, si ce n'est qu'à une partie de trictrac qu'il faisait avec madame Élisabeth après son dîner, il était obligé de prononcer les mots indispensables à ce jeu. La reine le tira de cette position si funeste dans un état de crise où chaque minute amenait la nécessité d'agir, en se jetant à ses pieds, en employant tantôt des images faites pour l'effrayer, tantôt les expressions de sa tendresse pour lui. Elle réclamait aussi celle qu'il devait à sa famille, et alla jusqu'à lui dire que, s'il fallait périr, ce devait être avec honneur et sans attendre qu'on vînt les étouffer l'un et l'autre sur le parquet de leur appartement.

Vers le 15 juin, le roi refusa sa sanction aux deux décrets qui ordonnaient la déportation des prêtres et la formation d'un camp de vingt-mille hommes sous les murs de Paris. Il avait voulu les sanctionner, et disait que l'insurrection générale attendait la première occasion d'éclater; la reine insista sur le *veto*, et se le reprochait amèrement lorsque ce dernier acte de l'autorité constitutionnelle eut amené la journée du 20 juin.

Quelques jours auparavant, plus de vingt-mille

hommes s'étaient rendus à la commune pour annoncer que, le 20, ils iraient planter l'arbre de la liberté à la porte de l'Assemblée nationale, et présenter au roi une pétition sur le *veto* qu'il avait mis au décret pour la déportation des prêtres. Cette horrible armée traversa le jardin des Tuileries et défila sous les fenêtres de la reine. Elle était composée de gens qui s'appelaient les citoyens des faubourgs Saint Antoine et Saint-Marceau. Couverts de mauvais vêtemens, tous avaient les figures les plus effrayantes, et leur émanation infectait l'air. Chacun se demandait où résidait une pareille armée : rien d'aussi dégoûtant n'avait encore paru dans Paris.

Le 20 juin, cette troupe, encore plus nombreuse, armée de piques, de haches et d'instrumens meurtriers de toutes sortes garnis de rubans aux couleurs de la nation, se porta vers le palais des Tuileries, criant : *Vive la nation ! à bas le veto !* Le roi était sans gardes. Une partie de ces énergumènes monte à son appartement. La porte allait être enfoncée; le roi ordonna qu'on l'ouvrît. MM. de Bougainville, d'Hervilly, de Parois, d'Aubier, Acloque, Gentil, et d'autres braves gens qui étaient chez M. de Septeuil, premier valet de chambre du roi, entrèrent à l'instant dans l'appartement de Sa Majesté. M. de Bougainville, voyant le flot s'avancer avec fureur, cria : « Mettez le roi dans l'embrasure de la fenêtre, et des banquettes devant lui. » Six grenadiers royalistes du bataillon des Filles-Saint-Thomas pénètrent par un escalieur intérieur, et se rangent devant les

banquettes. L'ordre donné par M. de Bougainville sauva le roi du fer des assassins, parmi lesquels se trouvait un nommé Lazousky, Polonais, qui devait porter les premiers coups. Les braves défenseurs du roi disaient : « Sire, ne craignez rien. » On sait la réponse du roi : « Mettez la main sur mon cœur, vous verrez si j'ai peur. » M. Vanot, commandant de bataillon, avait détourné l'arme d'un scélérat, dirigée contre la personne du roi; un grenadier des Filles-Saint-Thomas para un coup d'épée dont la direction annonçait le même dessein. Madame Élisabeth était accourue chez son frère. Dès la porte de la chambre, elle entend des cris de mort contre la reine : on demande la tête de l'Autrichienne. « Ah ! laissez-leur croire que je suis la reine, dit-elle à ceux qui l'environnaient, afin qu'elle ait le temps de se sauver. »

La reine n'avait pu parvenir jusqu'au roi; elle était dans la salle du conseil, et on avait eu de même l'idée de la placer derrière la grande table, pour la garantir, autant que possible, de l'approche de ces barbares. Dans cette horrible situation, conservant un maintien noble et décent, elle tenait le dauphin devant elle, assis sur la table. Madame était à ses côtés; madame la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente, mesdames de La Roche-Aymon, de Tourzel et de Mackau, l'environnaient. Elle avait attaché à sa tête une cocarde aux trois couleurs, qu'un garde national lui avait donnée. Le pauvre petit dauphin était ainsi que le roi affublé d'un

énorme bonnet rouge. La horde défila devant cette table; les espèces d'étendards qu'elle portait étaient des symboles de la plus atroce barbarie. Il y en avait un qui représentait une potence à laquelle une méchante poupée était suspendue; ces mots étaient écrits au bas : *Marie-Antoinette à la lanterne.* Un autre était une planche sur laquelle on avait fixé un cœur de bœuf, autour duquel était écrit : *Cœur de Louis XVI.* Enfin un troisième offrait les cornes d'un bœuf avec une légende obscène.

L'une des plus furieuses jacobines qui défilaient avec ces misérables s'arrêta pour vomir mille imprécations contre la reine. Sa Majesté lui demanda si elle l'avait jamais vue, elle lui répondit que non; si elle lui avait fait quelque mal personnel, sa réponse fut la même, mais elle ajouta : « C'est vous qui faites le malheur de la nation. — On vous l'a dit, reprit la reine; on vous a trompée. Épouse d'un roi de France, mère du dauphin, je suis Française, jamais je ne reverrai mon pays, je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France, j'étais heureuse quand vous m'aimiez. » Cette mégère se mit à pleurer, à lui demander pardon; à lui dire : « C'est que je ne vous connaissais pas; je vois que vous êtes bien bonne. »

Santerre, le roi des faubourgs, faisait défiler ses sujets le plus promptement qu'il pouvait, et l'on a cru dans le temps qu'il avait ignoré le but de cette insurrection, qui était le meurtre de la famille royale. Cependant il était huit heures du soir quand

le palais fut entièrement évacué. Douze députés, guidés par leur attachement à la personne du roi, étaient venus se ranger auprès de lui, dès le commencement de l'insurrection, mais la députation de l'Assemblée n'arriva aux Tuileries qu'à six heures du soir; toutes les portes des appartemens étaient brisées. La reine montrait aux députés l'état dans lequel était le palais du roi, et la manière outrageante dont on avait violé son asile sous les yeux même de l'Assemblée; elle s'aperçut, pendant qu'elle parlait, que Merlin de Thionville était attendri au point de verser des larmes. « Vous pleurez, M. Merlin, lui dit-elle, de voir le roi et sa famille traités si cruellement par un peuple qu'il a toujours voulu rendre heureux. — Il est vrai, Madame, lui répondit Merlin, je pleure sur les malheurs d'une femme belle, sensible et mère de famille; mais ne vous y méprenez point, il n'y a pas une de mes larmes pour le roi ni pour la reine; je hais les rois et les reines, c'est le seul sentiment qu'ils m'inspirent, c'est ma religion. » La reine ne pouvait s'expliquer une semblable frénésie, et voyait tout ce qu'on pouvait redouter de gens qui en étaient possédés

Tout espoir était perdu, on ne pensait plus qu'aux secours étrangers. La reine implorait sa famille et les frères du roi; ses lettres devenaient probablement plus pressantes, et exprimaient ses craintes sur la lenteur des secours. Sa Majesté m'en lut une de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas; elle lui reprochait quelques-unes de ses ex-

pressions, et lui disait que, hors de la France, on était au moins aussi alarmé qu'elle sur la position du roi et sur la sienne; mais que la manière de la secourir pouvait amener son salut ou sa perte, et que, chargée d'intérêts aussi chers, la coalition devait agir avec prudence.

Le 14 juillet, destiné par la constitution à l'anniversaire de l'indépendance de la nation, approchait. Le roi et la reine étaient contraints d'y paraître; sachant que le complot du 20 juin avait leur assassinat pour but, ils ne doutèrent pas que leur mort ne fût arrêtée pour le jour de cette fête nationale. On conseilla à la reine, pour donner aux amis du roi le temps de les défendre, si l'attaque avait lieu, de le garantir du premier coup de poignard en lui faisant porter un plastron. J'eus ordre d'en faire faire un chez moi : il était composé de quinze épaisseurs de taffetas d'Italie, et consistait en un gilet et une large ceinture. L'essai de ce plastron fut fait; il résistait aux coups de stylet et plusieurs balles s'y amortirent. Lorsque l'ouvrage commandé fut terminé, la difficulté fut de le faire essayer au roi sans courir le risque d'être surpris. Je portai cet énorme et pesant gilet, en jupe de dessous, pendant trois jours, sans pouvoir rencontrer le moment favorable. Enfin, le roi put un matin, dans la chambre de la reine, ôter son habit et essayer le plastron.

La reine était couchée ; le roi me tirait doucement par ma robe, et m'éloignait le plus qu'il pouvait du

lit de la reine, pour me dire très-bas : « C'est pour la satisfaire que je consens à cette importunité; ils ne m'assassineront pas, leur plan est changé; ils me feront mourir autrement. » La reine vit que le roi me parlait bas, et, quand il fut sorti, elle me demanda ce qu'il avait dit. J'hésitais à répondre; elle insista en me disant qu'il fallait ne lui rien cacher, qu'elle était résignée sur tout. Quand elle eut connaissance de la réflexion du roi, elle me dit qu'elle l'avait devinée; que depuis long-temps il lui avait dit que tout ce qui se passait en France était une imitation de la révolution d'Angleterre, sous Charles Ier, et qu'il lisait sans cesse l'histoire de cet infortuné monarque, pour se conduire mieux qu'il ne l'avait fait dans une crise semblable. « Je commence à redouter un procès pour le roi, ajouta la reine; quant à moi, je suis étrangère, ils m'assassineront. Que deviendront nos pauvres enfants ? » Un torrent de larmes suivit ces douloureuses exclamations. Je voulus lui donner une potion anti-spasmodique; elle la refusa, en disant que les maux de nerfs étaient la maladie des femmes heureuses, que l'état cruel où elle était réduite rendait ces secours inutiles. En effet, la reine qui, pendant le temps de son bonheur, avait souvent des crises spasmodiques, eut la santé la plus égale depuis que toutes les facultés de son âme soutenaient ses forces physiques.

A son insu, je lui avais fait faire un corset semblable au gilet du roi; mais elle ne voulut pas en faire usage ; mes prières, mes larmes, tout fut

inutile. « Si les factieux m'assassinent, répondit-elle, ce sera un bonheur pour moi, ils me délivreront de l'existence la plus douloureuse. » Peu de jours après que le roi eut essayé son plastron, je le rencontrai dans un escalier intérieur; je me rangeai pour le laisser passer. Il s'arrêta et me prit la main; je voulus baiser la sienne, il s'y refusa, m'approcha de lui, et, me tirant par la main, il m'embrassa sur les deux joues sans articuler un seul mot. Ce témoignage silencieux de sa satisfaction me troubla tellement, que j'en aurais, dans la suite, confondu le souvenir avec les rêves qui me retraçaient souvent mes infortunés souverains, si mes sœurs ne m'eussent pas rappelé que je leur avais confié cette preuve de bonté du roi, peu de momens après qu'il me l'eut donnée.

La crainte d'une nouvelle invasion des Tuileries fit faire les recherches les plus exactes dans les papiers du roi : je brûlai presque tous ceux de la reine. Elle mit dans un portefeuille qu'elle confia à M. de J*** ses lettres de famille, plusieurs correspondances qu'elle jugeait nécessaires de conserver pour l'histoire du temps de la révolution, et particulièrement les lettres de Barnave et ses réponses, dont elle avait fait des copies. M. de J*** n'a pu conserver ce dépôt, il a été brûlé. La reine laissa quelques papiers dans son secrétaire. De ce nombre était une instruction pour madame de Tourzel, sur le caractère de ses enfans et sur l'esprit et les moyens des sous-gouvernantes que cette dame avait sous ses ordres. Cet écrit, que la reine avait fait à l'époque de la no-

mination de madame de Tourzel, ainsi que plusieurs lettres de Marie-Thérèse, remplies des meilleurs conseils et des instructions les plus louables, ont été imprimés, après le 10 août, par ordre de l'Assemblée, dans le recueil de toutes les pièces trouvées dans les secrétaires du roi et de la reine.

Sa Majesté avait encore, sans compter l'argent courant de son mois, cent quarante mille francs en or. Elle voulait m'en remettre la totalité en dépôt ; mais je lui conseillai de garder quinze cents louis, une somme un peu forte pouvant, d'un moment à l'autre, lui être très-nécessaire. Le roi avait une quantité prodigieuse de papiers, et avait eu malheureusement l'idée de faire construire très-secrètement, par un serrurier qui travaillait près de lui depuis plus de dix ans, une cachette dans un corridor intérieur de son appartement. Cette cachette, sans la dénonciation de cet homme, eût été longtemps ignorée. Le mur, dans l'endroit où elle était placée, était peint en larges pierres, et l'ouverture se trouvait parfaitement dissimulée dans les rainures brunes qui formaient la partie ombrée de ces pierres peintes. Mais, avant même que ce serrurier eût dénoncé à l'Assemblée ce que l'on a depuis appelé *l'armoire de fer*, la reine avait su qu'il en avait parlé à quelques gens de ses amis, et que cet homme, auquel le roi, par habitude, accordait une trop grande confiance, était un jacobin. Elle en avertit le roi, et le décida à remplir un très-grand porte-feuille de tous les papiers qu'il avait le plus d'intérêt à conserver,

et à me le confier. Elle l'invita en ma présence à ne rien laisser dans cette armoire, et le roi, pour la tranquilliser, lui répondit qu'il n'y avait rien laissé. Je voulus prendre le porte-feuille et l'emporter dans mon appartement ; il était trop lourd pour que je pusse le soulever. Le roi me dit qu'il allait le porter lui-même; je le précédai pour lui ouvrir les portes. Quand il eut déposé ce porte-feuille dans mon cabinet intérieur, il me dit seulement : « La reine vous dira ce que cela contient. » Rentrée chez la reine, je le lui demandai jugeant, par les paroles du roi, qu'il était nécessaire que j'en fusse instruite. « Ce sont, me dit la reine, des pièces qui seraient des plus funestes pour le roi, si on allait jusqu'à lui faire son procès. Mais ce qu'il veut sûrement que je vous dise, c'est qu'il y a dans ce même porte-feuille un procès-verbal d'un conseil d'État, dans lequel le roi a donné son avis contre la guerre. Il l'a fait signer par tous les ministres, et, dans le cas même de ce procès, il compte que cette pièce serait très-utile. » Je demandais à qui la reine croyait que je devais confier ce porte-feuille. « A qui vous voudrez, me répondit-elle, vous en êtes *seule responsable* : ne vous éloignez pas du palais, même dans vos mois de repos. Il y a des circonstances où il nous serait très-utile de le trouver à l'instant même. »

A cette époque, M. de La Fayette, revenu probablement de l'idée d'établir en France une république semblable à celle des États-Unis, et voulant maintenir la première constitution qu'il avait juré de dé-

fendre, quitta son armée, et vint appuyer, par sa présence à l'Assemblée et par un discours courageux, une pétition signée par vingt mille citoyens, sur la violation qui avait été faite de la demeure du roi et de sa famille. Ce général retrouva le parti constitutionnel sans force, et vit que lui-même avait perdu sa popularité. L'Assemblée désapprouva sa démarche; le roi, pour lequel il la faisait, n'en témoigna aucune satisfaction, et il se vit contraint de retourner en toute hâte à son armée.

A son arrivée, on avait présenté à la reine un plan dans lequel on lui proposait, par la réunion de l'armée de La Fayette au parti du roi, de sauver la famille royale et de la conduire à Rouen. Je n'ai pas connu les détails de ce plan; la reine me dit seulement à ce sujet, « qu'on leur offrait M. de La Fayette comme ressource, mais qu'il valait mieux périr que de demander son salut à l'homme qui leur avait fait le plus de mal, et de se mettre dans la nécessité de traiter avec lui. »

Je passai le mois de juillet entier sans entrer dans mon lit; je redoutais quelque attaque ou quelque entreprise de nuit. Il y en eut une contre les jours de la reine qui n'a jamais été connue. A une heure du matin, j'étais seule auprès de son lit; nous entendîmes marcher doucement dans le corridor qui régnait le long de son appartement, et qui était alors fermé à clef aux deux extrémités. Je sortis pour aller chercher le valet de chambre; il entra dans le corridor, et nous entendîmes bientôt, la reine et moi,

le bruit de deux hommes qui se battaient. Cette malheureuse princesse me tenait serrée dans ses bras, et me disait : « Quelle position ! des outrages le jour, des assassins la nuit ! » Le valet de chambre lui cria du corridor : « Madame, c'est un scélérat que je connais, je le tiens. — Lâchez-le, lui répondit la reine ; ouvrez-lui la porte ; il venait pour m'assassiner, il serait demain porté en triomphe par les jacobins. » Cet homme était un garçon de toilette du roi, qui avait pris la clef du corridor dans la poche de Sa Majesté après son coucher, et sans doute dans le dessein de commettre cet attentat. Le valet de chambre, homme d'une très-grande vigueur, le tenait par les poignets et le mit à la porte. Ce misérable n'avait pas articulé une parole; le valet de chambre dit à la reine, qui lui parla avec bonté du danger auquel il s'était exposé, « qu'il ne craignait rien, et que, pour la seule défense de Sa Majesté, il avait toujours deux excellens pistolets sur lui. »

Le lendemain, M. de Septeuil fit changer toutes les serrures de l'intérieur du roi; j'en fis autant pour celui de la reine.

A chaque instant, on nous disait que le faubourg Saint-Antoine se mettait en mouvement pour marcher sur le palais. Un des derniers jours de juillet, à quatre heures du matin, on vint me donner cet avis. Je fis à l'instant partir deux hommes dont j'étais sûre, qui avaient ordre de se rendre aux lieux ordinaires de rassemblement, et de venir promptement me rendre compte de la situation de la

ville. On savait qu'il fallait une heure au moins avant que les faubourgs, réunis sur la place de la Bastille, fussent arrivés aux Tuileries. Il me paraissait suffisant, pour la sûreté de la reine, que tout ce qui l'environnait fût éveillé. J'étais entrée doucement dans sa chambre : elle dormait, je ne la réveillai pas. Je trouvai dans le grand cabinet le général de W..., qui venait me dire que pour cette fois le rassemblement se dissipait. Ce général avait cherché à plaire à la populace par les moyens qui avaient servi M. de La Fayette. Il saluait la moindre poissarde, et baissait son chapeau jusqu'à son étrier. Mais le peuple, flatté depuis trois ans, avait besoin d'autres honneurs rendus à sa puissance, et ce pauvre homme ne fut pas remarqué. On avait éveillé le roi et madame Elisabeth, qui s'était rendue près de lui. La reine, cédant à l'accablement de ses peines, avait, par extraordinaire, dormi ce jour-là jusqu'à neuf heures. Le roi était déjà venu savoir si elle était éveillée : je lui avais rendu compte de ce que j'avais fait et du soin que j'avais eu de respecter son sommeil. Il m'en remercia et me dit : « J'étais éveillé, tout le palais l'était, elle ne courait aucun risque : c'est bien heureux de la voir prendre un peu de repos. Oh! ses peines doublent les miennes, » ajouta le roi en me quittant. Quel fut mon chagrin lorsqu'à son réveil, la reine, instruite de ce qui s'était passé, se mit à pleurer amèrement de regret de n'avoir pas été éveillée, et me reprocha à moi, sur l'amitié de laquelle elle devait compter, de

l'avoir si mal servie dans une semblable circonstance! Je lui répétais en vain que ce n'avait été qu'une très fausse alarme, qu'elle avait besoin de réparer ses forces abattues : « Elles ne le sont pas, disait-elle, le malheur en donne de très grandes. Élisabeth était près du roi, et je dormais ! moi qui veux périr à ses côtés : je suis sa femme, je ne veux pas qu'il coure le moindre péril sans moi. »

Pendant le mois de juillet, la correspondance de M. Bertrand de Molleville avec le roi et la reine fut des plus actives. M. de Marsilly, ancien lieutenant des cent-suisses de la garde, en était porteur. Il se présenta chez moi, la première fois, avec un billet de la reine adressé à M. Bertrand lui-même. La reine disait dans ce billet : « Adressez-vous à madame Campan avec toute confiance ; la conduite de son frère en Russie n'a en rien influé sur ses sentimens; elle nous est entièrement dévouée, et, si la suite amenait des choses à nous faire passer verbalement, vous pouvez compter entièrement sur son dévouement et sa discrétion. »

Les attroupemens, qui se faisaient presque toutes les nuits dans les faubourgs, avaient alarmé les amis de la reine ; ils la supplièrent de ne plus coucher dans son appartement du rez-de-chaussée des Tuileries. Elle monta au premier étage dans une pièce qui était entre l'appartement du roi et celui de M. le dauphin. Éveillée dès la pointe du jour, elle exigeait que l'on ne fermât ni volets ni persiennes, afin que ses longues nuits sans sommeil fussent

moins pénibles. Vers le milieu d'une de ces nuits, où la lune éclairait sa chambre, elle la contempla et me dit que dans un mois elle ne verrait pas cette lune, sans être dégagée de ses chaînes, et sans voir le roi libre. Alors elle me confia que tout marchait à la fois pour les délivrer, mais que les opinions de leurs conseillers intimes étaient partagées à un point alarmant; que les uns garantissaient le succès le plus complet, tandis que les autres leur faisaient entrevoir des dangers insurmontables. Elle ajouta qu'elle avait l'itinéraire de la marche des princes et du roi de Prusse; que tel jour ils seraient à Verdun, tel autre dans un autre endroit; que le siège de Lille allait se faire; mais que M. de J***, dont le roi ainsi qu'elle estimaient la sagesse et les lumières, les alarmait beaucoup sur le succès de ce siège, et leur faisait craindre, quand même le commandant leur serait dévoué, que l'autorité civile, qui par la constitution donnait une grande force aux maires des villes, ne l'emportât sur le commandant militaire. Elle était aussi très inquiète de ce qui se passerait à Paris pendant cet intervalle, et me parla du peu d'énergie du roi, mais toujours dans des termes qui peignaient sa vénération pour ses vertus et son attachement pour lui. « Le roi, disait-elle, n'est pas poltron; il a un très grand courage passif, mais il est écrasé par une mauvaise honte, une méfiance de lui-même, qui vient de son éducation autant que de son caractère. Il a peur du commandement, et craint plus que toute autre chose de

parler aux hommes réunis. Il a vécu enfant et toujours inquiet sous les yeux de Louis XV, jusqu'à vingt-un ans : cette contrainte a influé sur sa timidité. Dans la circonstance où nous sommes, quelques paroles bien articulées, adressées aux Parisiens qui lui sont dévoués, centupleraient les forces de notre parti; il ne les dira pas. Que pouvons-nous attendre de ces adresses au peuple, qu'on lui a conseillé de faire afficher? Rien que de nouveaux outrages. Pour moi, je pourrais bien agir et monter à cheval, s'il le fallait. Mais, si j'agissais, ce serait donner des armes aux ennemis du roi; le cri contre l'Autrichienne, contre la domination d'une femme, serait général en France, et d'ailleurs j'anéantirais le roi en me montrant. Une reine qui n'est pas régente doit, dans ces circonstances, rester dans l'inaction et se préparer à mourir. »

Le jardin des Tuileries était plein de forcenés qui insultaient à tout ce qui paraissait tenir à la cour. On criait sous les fenêtres de la reine : *La Vie de Marie-Antoinette*, des estampes infâmes y étaient jointes; les colporteurs les montraient aux passans. On entendait de divers côtés ce brouhaha de la joie d'un peuple en délire, presque aussi effrayant que l'éclat de ses fureurs. La reine et ses enfants ne pouvaient plus respirer l'air extérieur; il fut décidé que le jardin des Tuileries serait fermé. Aussitôt que cette mesure fut prise, l'Assemblée décréta que toute la longueur de la terrasse des Feuillans lui

appartenait, et l'on fixa les limites entre ce qu'on appelait la *terre nationale* et la *terre de Coblentz*, par un ruban aux trois couleurs tendu d'un bout à l'autre de la terrasse. Des affiches qu'on y avait attachées ordonnaient à tout bon citoyen de ne pas descendre dans le jardin, sous peine d'être traité comme l'avaient été Foulon et Berthier. La clôture des Tuileries ne donna pas à la reine et à ses enfans la possibilité de s'y promener; des huées épouvantables partaient de la terrasse, et la forcèrent deux fois de rentrer chez elle.

Dans les premiers jours d'août, beaucoup de gens zélés proposèrent de l'argent au roi ; il refusa des sommes considérables, ne voulant pas porter atteinte à la fortune des particuliers. M. de La Ferté, intendant des Menus, m'avait apporté mille louis, en me priant de les mettre aux pieds de la reine. Il pensait qu'elle ne pouvait avoir trop d'argent dans un moment si périlleux, et que tout bon Français devait s'empresser de lui remettre ce qu'il avait d'argent comptant. Elle avait refusé cette somme et de bien plus considérables qui lui avait été proposées. Cependant elle me dit, quelques jours après, qu'elle accepterait 24,000 francs de M. de La Ferté, parce qu'ils serviraient à compléter une somme que le roi devait donner. Elle m'ordonna donc d'aller prendre ces 24,000 francs, de les réunir aux 100,000 francs qu'elle m'avait confiés, et de changer le tout en assignats pour en augmenter la valeur. Ses ordres furent exécutés, et les assignats remis au

roi. La reine me confia que madame Élisabeth avait trouvé un homme de bonne volonté qui s'était chargé de gagner Pétion pour une somme considérable, et que ce député, par un signe convenu, avertirait le roi de la réussite du projet. Sa Majesté eut bientôt l'occasion de voir Pétion, et la reine lui ayant demandé, en ma présence, s'il en avait été content, le roi répondit : « Ni plus content, ni plus mécontent qu'à l'ordinaire ; il ne m'a pas fait le signe convenu, et je crois que j'ai été trompé. » La reine voulut bien alors m'expliquer entièrement l'énigme. « Pétion, me dit-elle, devait, en parlant au roi, tenir au moins pendant la durée de deux secondes le doigt posé sous son œil droit. — Il n'a pas même porté la main à son menton, reprit le roi ; au reste ce n'est que de l'argent volé. L'escroc de s'en vantera pas, et la chose restera ignorée. Parlons d'autres choses. » Il se tourna vers moi et me dit : « Votre père était intime ami de Mandat, qui commande en ce moment la garde nationale ; faites-le moi connaître, que dois-je attendre de lui ? » Je lui répondis que c'était un de ses sujets les plus fidèles, mais qu'avec beaucoup de loyauté et fort peu d'esprit, il était dans l'engouement de la constitution. « J'entends, dit le roi, c'est un homme qui défendrait mon palais et ma personne, parce que cela est imprimé dans la constitution, et qu'il a juré de la maintenir, mais qui se battrait contre le parti qui veut l'autorité souveraine. c'était bon à savoir d'une manière positive. »

Le lendemain, la princesse de Lamballe me fit demander de très grand matin; je la trouvai assise sur un canapé en face d'une fenêtre qui donne sur le Pont-Royal. Elle occupait alors l'appartement du pavillon de Flore, de plain-pied à celui de la reine. Elle me dit de m'asseoir auprès d'elle; Son Altesse tenait sur ses genoux une écritoire. « Vous avez eu bien des ennemis, me dit-elle, on a voulu vous perdre auprès de la reine; on est bien loin d'avoir réussi. Savez-vous que moi-même, vous connaissant moins particulièrement que la reine, on m'avait mise en défiance de vous, et qu'au commencement de l'arrivée de la cour aux Tuileries, je vous ai donné un espion de société, et vous en fis donner un autre de la police à votre porte? On m'assurait que vous receviez cinq ou six des plus virulens députés du tiers, mais c'était cette femme de garde-robe qui logeait au-dessus de vous. Enfin, dit la princesse, les gens vertueux n'ont rien à redouter des méchans, quant ils sont attachés à un prince aussi juste que l'est le roi. Quant à la reine, elle vous connait et vous aime depuis qu'elle est en France. Vous allez juger de l'opinion du roi sur vous, hier au soir, dans le cercle de famille, il a été décidé que, dans un moment où les Tuileries peuvent être attaquées, il fallait avoir les détails les plus vrais sur les opinions et la conduite de tous les individus qui composent le service de la reine. Le roi prend de son côté, pour ce qui l'entoure, la même précaution. Il a dit qu'il avait chez lui une personne d'une

grande intégrité qu'il chargerait de ce soin, et que, pour la maison de la reine, il fallait s'en rapporter à vous, qu'il avait jugé votre caractère depuis longtemps, et qu'il estimait votre véracité. »

La princesse avait sur son écritoire les noms de tous les individus qui composaient la chambre de la reine. Elle me demanda des notes sur chacun de ces noms. Dans un semblable moment, l'honneur et le devoir viennent effacer jusqu'au souvenir des haines dont on a été l'objet. J'eus le bonheur de n'avoir que les notes les plus favorables à donner. Il y en eut une qui concernait mon ennemie déclarée dans la chambre de la reine, celle qui aurait le plus désiré que je fusse responsable des opinions politiques de mon frère. La princesse, comme chef de la chambre, ne pouvait ignorer ces détails ; mais comme cette femme, qui adorait le roi et la reine, n'aurait pas balancé à sacrifier sa vie pour conserver leurs jours, et que peut-être son attachement, joint à une grande médiocrité d'esprit et à une éducation bornée, contribuait à sa jalousie contre moi, j'en fis le plus grand éloge.

La princesse écrivait sous ma dictée et me regardait de temps en temps avec étonnement. Quand j'eus fini, je lui dis que je suppliais Son Altesse d'écrire à mi-marge que cette dame était mon ennemie déclarée. Elle m'embrassa en me disant : « Ah ! l'écrire; on ne doit pas écrire une injustice qu'il faut oublier. » Nous en vînmes à un homme d'esprit qui était très attaché à la reine, et je le lui peignis comme né uni-

quement pour la dispute, et se montrant, par esprit de contradiction, aristocrate avec les démocrates, démocrate avec les aristocrates, mais homme de bien et attaché à son souverain. La princesse dit qu'elle connaissait beaucoup de gens de ce caractère, et qu'elle était charmée que je n'eusse que du bien à dire de cet homme, parce que c'était elle qui l'avait placé auprès de la reine.

La totalité de la chambre de Sa Majesté, parfaitement composée, donna, dans toutes les crises affreuses de la révolution, les preuves de la plus grande discrétion et du plus entier dévouement. Il n'en fut pas de même des antichambres. A l'exception de trois ou quatre, tous les serviteurs de cette classe étaient jacobins forcenés, et je vis, dans cette occasion, combien il est essentiel de composer le service intérieur des princes de gens tout-à-fait séparés de la classe du peuple.

La situation de la famille royale était si affreuse pendant les derniers mois qui précédèrent la journée du 10 août, que la reine était arrivée au point de désirer la fin de cette crise, quelle qu'en pût être l'issue. Elle disait souvent qu'une longue captivité dans une tour au bord de la mer lui paraîtrait moins insupportable que ces rixes dans lesquelles la faiblesse de son parti annonçait chaque jour une catastrophe inévitable.

Non seulement Leurs Majestés ne pouvaient plus respirer l'air extérieur, mais elles étaient outragées jusqu'au pied même des autels. Le dimanche qui pre-

céda le dernier jour de la monarchie, pendant que la famille royale traversait la galerie pour se rendre à la chapelle, la moitié des soldats de la garde nationale crièrent : *Vive le roi!* l'autre : *Non, pas de roi! à bas le veto!* et ce jour-là, aux vêpres, les musiciens s'étaient donné le mot pour tripler le son de leur voix d'une manière effrayante, lorsqu'ils récitèrent, dans le *Magnificat*, ces mots : *Deposuit potentes de sede.* Outrés d'une semblable infamie, les royalistes crièrent à leur tour par trois fois : *Et Reginam*, après le *Domine salvum fac regem*, et la rumeur fut extrême tout le temps de l'office divin.

Enfin cette terrible nuit du 10 août arriva. La veille, Pétion était venu prévenir l'Assemblée qu'une grande insurrection se préparait pour le lendemain; que le tocsin sonnerait à minuit, et qu'il craignait de n'avoir pas le moyen de résister à l'événement qui se préparait. Sur cet avertissement l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Cependant Pétion donna l'ordre de repousser la force par la force. M. Mandat était pourvu de cet ordre, et, voyant sa fidélité pour la personne du roi appuyée par ce qu'il regardait comme la loi de l'État, il marchait, dans toutes ses opérations, avec le plus grand dévouement. Le 9 au soir j'assistais au souper du roi. Pendant que Sa Majesté me donnait divers ordres, nous entendîmes un grand bruit à la porte de l'appartement. Je m'y rendis pour savoir ce qui en était la cause, et je vis les deux sentinelles aux prises. L'un disait, en parlant du roi,

qu'il était dans la constitution et qu'il le défendrait au péril de sa vie; l'autre soutenait qu'il entravait la seul constitution qui convenait à un peuple libre ils étaient près de s'égorger. Je revins, ayant les traits fort altérés. Le roi voulut savoir ce qui se passait à sa porte; je ne le pus cacher. La reine dit qu'elle n'en était pas surprise, que plus de la moitié de la garde était du parti des jacobins.

A minuit, le tocsin sonna. Les Suisses étaient rangés comme de véritables murailles, et dans ce silence militaire qui contrastait avec la rumeur perpétuelle de la garde bourgeoise. Le roi fit connaître à M. de J***, officier de l'état-major, le plan de défense que le général Vioménil avait préparé. M. de J*** me dit après cette conférence particulière : « Mettez dans vos poches vos bijoux et votre argent; nos dangers sont inévitables, les moyens de défense sont nuls; ils ne pourraient se trouver que dans la vigueur du roi, et c'est la seule vertu qui lui manque. »

A une heure après minuit, la reine et madame Élisabeth dirent qu'elles allaient se coucher sur un canapé dans un cabinet des entresols dont les fenêtres donnaient sur la cour des Tuileries.

La reine me dit que le roi venait de lui refuser de passer son gilet plastronné; qu'il y avait consenti le 14 juillet, parce qu'il allait simplement à une cérémonie où l'on pouvait craindre le fer d'un assassin, mais que, dans un jour où son parti pouvait se battre contre les révolutionnaires, il trouvait de la lacheté a preserver ses jours par un semblable moyen.

Pendant ce temps, madame Élisabeth se dégageait de quelques vêtements qui la gênaient pour se coucher sur le canapé; elle avait ôté de son fichu une épingle de cornaline, et, avant de la poser sur la table, elle me la montra et me dit de lire une légende qui y était gravée autour d'une tige de lis. J'y lus ces mots : *Oubli des offenses, pardon des injures.* « Je crains bien, ajouta cette vertueuse princesse, que cette maxime ait peu d'influence parmi nos ennemis, mais elle ne doit pas nous en être moins chère. »

La reine m'ordonna de m'asseoir auprès d'elle; les deux princesses ne pouvaient dormir; elles s'entretenaient douloureusement sur leur situation, lorsqu'un coup de fusil fut tiré dans la cour. Elles quittèrent l'une et l'autre le canapé en disant : « Voici le premier coup de feu, ce ne sera pas malheureusement le dernier, montons chez le roi. » La reine me dit de la suivre; plusieurs de ses femmes vinrent avec moi.

A quatre heures, la reine sortit de la chambre du roi et vint nous dire qu'elle n'espérait plus rien, que M. Mandat, qui s'était rendu à l'Hôtel-de-Ville pour avoir de nouveaux ordres, venait d'être assassiné et que sa tête était promenée dans les rues. Le jour était venu; le roi, la reine, madame Élisabeth, Madame et le dauphin descendirent pour parcourir les rangs des sections de la garde nationale : on cria *Vive le roi!* dans quelques endroits. J'étais à une fenêtre du côté du jardin; je vis des canonniers quitter leurs postes et s'approcher du roi, lui met

tant le poing sous le nez en l'insultant par les plus grossiers propos. MM. de Salvert et de Briges les éloignèrent avec vigueur. Le roi était pâle, comme s'il avait cessé d'exister. La famille royale rentra; la reine me dit que tout était perdu, que le roi n'avait montré aucune énergie, et que cette espèce de revue avait fait plus de mal que de bien.

J'étais avec mes compagnes dans la salle de billard; nous nous plaçâmes sur des banquettes élevées. Alors je vis M. d'Hervilly, l'épée nue à la main, ordonner à l'huissier d'ouvrir à la noblesse française. Deux cents personnes entrèrent dans cette pièce, la plus rapprochée de celle où était la famille; d'autres se rangèrent de même sur deux haies dans les pièces précédentes. Je vis quelques gens de la cour, beaucoup de figures inconnues, quelques personnes qui figuraient ridiculement parmi ce qu'on appelait la noblesse, mais que leur dévouement ennoblissait à cet instant. Tous étaient si mal armés que, même dans cette position, l'esprit français, qui ne cède à rien, amenait des plaisanteries sur le fait le moins plaisant. M. de Saint-Souplet, écuyer du roi, et un page, portaient sur l'épaule, en place de fusil, la paire de pincettes de l'antichambre du roi, qu'ils venaient de casser et de se partager. Un autre page, un pistolet de poche dans la main, en appuyait le bout sur le dos de la personne qui le précédait et qui le pria de vouloir bien le poser autrement. Une épée et une paire de pistolets étaient les seules armes de ceux qui avaient eu la prévoyance de s'en munir.

Pendant ce temps, les bandes nombreuses des faubourgs, armées de piques et de coutelas, remplissaient le Carrousel et les rues voisines des Tuileries. Les sanguinaires Marseillais étaient à leur tête, les canons braqués contre le château. Dans cette extrémité, le conseil du roi députa M. Dejoly, ministre de la justice, vers l'Assemblée, pour lui demander d'envoyer au roi une députation qui pût servir de sauvegarde au pouvoir exécutif. Sa perte était résolue; on passa à l'ordre du jour. A huit heures, le département se rendit au château; le procureur-syndic, voyant que la garde intérieure était prête à se réunir aux assaillans, entra dans le cabinet du roi et demanda à lui parler en particulier. Le roi le reçut dans sa chambre; la reine l'accompagna. Là, M. Rœderer leur dit que le roi, toute sa famille et les gens qui les environnaient allaient infailliblement périr, à moins que Sa Majesté ne prît sur-le-champ le parti de se rendre à l'Assemblée nationale. La reine s'opposa d'abord à ce conseil, mais le procureur-syndic lui dit qu'elle se rendait responsable de la mort du roi, de ses enfans et de tout ce qui était dans le palais; elle ne fit plus d'objection. Le roi consentit à se rendre à l'Assemblée. En partant, il dit aux ministres et aux personnes qui l'entouraient : *Allons, Messieurs, il n'y a plus rien à faire ici.* La reine, en sortant du cabinet du roi, me dit : « Attendez dans mon appartement, je viendrai vous rejoindre, ou je vous enverrai chercher pour aller je ne sais où. » Elle n'emmena avec elle que madame la prin-

cesse de Lamballe et madame de Tourzel. La princesse de Tarente et madame de La Roche-Aymon se désolaient d'être laissées aux Tuileries. Elles descendirent ainsi que toute la chambre dans l'appartement de la reine.

Nous vîmes défiler la famille royale entre deux haies formées par les grenadiers suisses et ceux des bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas. Ils étaient si pressés par la foule, que, pendant ce court trajet, la reine fut volée de sa montre et de sa bourse. Un homme d'une stature épouvantable et d'une figure atroce, tel qu'on en voyait à la tête de toutes les insurrections, s'approche du dauphin que la reine tenait par la main, l'enlève et le prend dans ses bras. La reine fit un cri d'effroi et fut près de s'évanouir. Cet homme lui dit : « N'ayez pas peur, je ne veux pas lui faire de mal, » et il le lui rendit à l'entrée de la salle.

Je laisse à l'histoire tous les détails de cette journée trop mémorable, me bornant à retracer quelques-unes des scènes affreuses de l'intérieur du palais des Tuileries, après que le roi l'eut quitté.

Les assaillans ignoraient que le roi et sa famille se fussent rendus au sein de l'Assemblée, et ceux qui défendaient le palais du côté des cours l'ignoraient de même. On a présumé que, s'ils en eussent été instruits, le siège n'eût pas eu lieu.

Les Marseillais commencent par chasser de leurs postes plusieurs soldats suisses qui cèdent sans résistance ; quelques-uns des assaillans se mettent à les

fusiller. Des officiers suisses, outrés de voir ainsi tomber leurs soldats, et croyant peut-être que le roi était encore aux Tuileries, ordonnent à un bataillon de faire feu. Le désordre se met parmi les agresseurs, le Carrousel est nettoyé en un instant; mais bientôt ils reviennent animés de fureur et de vengeance. Les Suisses n'étaient qu'au nombre de huit cents, ils se replient dans l'intérieur du château; des portes sont enfoncées par le canon, d'autres brisées à coups de hache; le peuple se précipite de toutes parts dans l'intérieur du palais; presque tous les Suisses sont massacrés ; des nobles, fuyant par la galerie qui conduit au Louvre, sont poignardés ou tués à coups de pistolets, on jette leurs corps par les fenêtres. MM. Pallas et de Marchais, huissiers de la chambre du roi, sont tués en défendant la porte de la salle du conseil ; beaucoup d'autres serviteurs du roi tombent victimes de leur attachement pour leur maître. Je cite ces personnes, parce que, le chapeau enfoncé, l'épée à la main, ils criaient en se défendant avec une inutile mais louable valeur : « Nous ne voulons plus vivre, c'est notre poste, nous devons y mourir. » M. Diet se conduisit de même à la porte de la chambre à coucher de la reine; il éprouva le même sort. Madame la princesse de Tarente avait heureusement fait ouvrir la porte d'entrée de l'appartement, sans quoi, cette horrible bande, en voyant plusieurs femmes réunies dans le salon de la reine, eût pensé qu'elle y était, et nous eût sur-le-champ massacrées, si sa fureur eût été augmentée par la résistance. Cepen-

dant nous allions toutes périr, quand un homme à longue barbe arriva en criant de la part de Pétion : *Faites grâce aux femmes, ne déshonorez pas la nation !* Un incident particulier me mit encore plus en danger que les autres. Dans mon trouble, je crus, un moment avant l'entrée des assaillans chez la reine, que ma sœur n'était pas parmi le groupe des femmes qui y étaient réunies, et je montai dans un entresol où je supposais qu'elle était réfugiée, pour l'engager à en descendre, imaginant qu'il importait à notre salut de n'être pas séparées. Je ne la trouvai pas dans cette pièce; je n'y vis que nos deux femmes de chambre et l'un des deux heiduques de la reine, homme de très-haute taille et d'une physionomie tout-à-fait martiale. Je le vis pâle et assis sur un lit; je criai : « Sauvez-vous, les valets de pied et nos gens le sont déjà. — Je ne le puis, me dit cet homme, je suis mort de peur. » Comme il me disait ces mots, j'entends une troupe d'hommes monter précipitamment l'escalier ; ils se jettent sur lui, je le vois assassiner. Je cours vers l'escalier, suivie de nos femmes. Les assassins quittent l'heiduque pour venir à moi. Ces femmes se jettent à leurs pieds et saisissent les sabres. Le peu de largeur de l'escalier gênait les assassins; mais j'avais déjà senti une main terrible s'enfoncer dans mon dos, pour me saisir par mes vêtemens, lorsqu'on cria du bas de l'escalier : Que faites-vous là-haut? L'horrible Marseillais qui allait me massacrer répondit par un *heim*, dont le son ne sortira jamais de ma mémoire. L'autre voix ré-

pondit ces seuls mots : *On ne tue pas les femmes.*

J'étais à genoux, mon bourreau me lâcha et me dit : *Lève-toi, coquine, la nation te fait grâce.* La grossièreté de ces paroles ne m'empêcha pas d'éprouver soudain un sentiment inexplicable qui tenait presque autant à l'amour de la vie, qu'à l'idée que j'allais revoir mon fils et tout ce qui m'était cher. Un instant auparavant, j'avais moins pensé à la mort que pressenti la douleur que m'allait causer le fer suspendu sur ma tête. On voit rarement la mort de si près sans la subir. Je peux dire qu'alors les organes, lorsqu'on ne s'évanouit pas, sont dans tout leur développement, et que j'entendais les moindres paroles des assassins, comme si j'eusse été de sang-froid.

Cinq ou six hommes s'emparèrent de moi et de mes femmes, et, nous ayant fait monter sur des banquettes, placées devant les fenêtres, nous ordonnèrent de crier : *Vive la nation !*

Je passai par-dessus plusieurs cadavres; je reconnus celui du vieux vicomte de Broves, auquel la reine, au commencement de la nuit, m'avait envoyée ordonner de sa part, ainsi qu'à un autre vieillard, de se retirer chez eux. Ces braves gens m'avaient priée de dire à Sa Majesté qu'ils n'avaient que trop obéi aux ordres du roi dans toutes les circonstances où il aurait fallu exposer leurs jours pour le sauver, que cette fois ils n'obéiraient pas, et garderaient seulement le souvenir de la bonté de la reine.

Près de la grille, du côté du pont, les hommes qui

me conduisaient me demandèrent où je voulais aller. Sur la question que je leur fis, s'ils étaient les maîtres de me mener où je le désirais, un d'eux, qui était Marseillais, me demanda, en me poussant avec la crosse de son fusil, si je doutais encore de la puissance du peuple? Je lui répondis que *non*, et j'indiquai le numéro de la maison de mon beau-frère. Je vis ma sœur, montant les degrés du parapet du pont, environnée de gardes nationaux. Je l'appelai, elle se retourna. « Veux-tu qu'elle vienne avec toi ? » me dirent mes gardiens. Je leur dis que je le désirais; ils appelèrent les gens qui conduisaient ma sœur en prison; elle me rejoignit.

Madame de La Roche-Aymon et sa fille, mademoiselle Pauline de Tourzel, madame de Ginestoux, dame de la princesse de Lamballe, les autres femmes de la reine et le vieux comte d'Affry furent menés ensemble dans les prisons de l'Abbaye.

Notre course, du palais des Tuileries jusque chez ma sœur, fut des plus pénibles. Nous vîmes tuer plusieurs Suisses qui se sauvaient; les coups de fusil se croisaient de tous côtés. Nous passâmes sous les murs de la galerie du Louvre; on tirait du parapet dans les fenêtres de la galerie, pour atteindre *les chevaliers du poignard :* c'était ainsi que le peuple désignait les sujets fidèles qui s'étaient réunis aux Tuileries pour défendre le roi.

Les brigands avaient cassé les fontaines qui étaient dans la première antichambre de la reine; l'eau mêlée au sang avait teint le bas de nos robes blanches. Les

poissardes criaient après nous, dans les rues, que nous étions attachées à l'*Autrichienne*. Nos gardiens alors nous montrèrent des égards et nous firent entrer sous une porte cochère pour ôter nos robes; mais nos simples jupons de dessous étant trop courts et nous donnant l'air de personnes déguisées, d'autres poissardes se mirent à crier que nous étions de jeunes Suisses habillés en femmes. Nous vîmes alors venir dans la rue un groupe de cannibales portant la tête du pauvre Mandat. Nos gardes nous firent entrer précipitamment dans un petit cabaret, demandèrent du vin et nous dirent de boire avec eux. Ils assurèrent la cabaretière que nous étions leurs sœurs et de bonnes patriotes. Les Marseillais nous avaient heureusement quittées pour retourner aux Tuileries. Un des hommes qui étaient restés avec nous me dit à voix basse : « Je suis ouvrier en gaze dans le faubourg ; j'ai été forcé de marcher; je ne suis pas pour tout cela. Je n'ai tué personne et je vous ai sauvée ; vous avez couru de grands risques, quand nous avons rencontré les furieuses qui portent la tête de Mandat. Ces horribles femmes, hier à minuit, sur la place de la Bastille disaient qu'il leur fallait la revanche du 6 octobre, de Versailles, et elles avaient fait serment de tuer de leurs propres mains la reine et toutes les femmes qui lui sont attachées. C'est le danger de l'action qui vous a sauvées toutes. »

En passant sur le Carrousel, j'avais vu ma maison en flammes; mais, le premier moment d'effroi passé, je ne pensais point à mes malheurs personnels. Mes

idées se portaient uniquement vers l'affreuse position de la reine.

Nous retrouvâmes, en arrivant chez ma sœur, toute notre famille désolée qui croyait ne jamais nous revoir. Je ne pus rester chez elle; des gens du peuple, assemblés à la porte, criaient que la confidente de Marie-Antoinette était dans cette maison, qu'il fallait avoir sa tête. Je me déguisai et fus me cacher chez M. Morel, administrateur des loteries. Le lendemain, on vint m'y chercher de la part de la reine. Un député, dont les sentimens lui étaient connus, s'était chargé de me trouver.

J'empruntai des hardes; je me rendis avec ma sœur aux Feuillans; nous y arrivâmes en même temps que M. Thierry de Villedavray, premier valet de chambre du roi. On nous mena dans un bureau; nous y écrivîmes nos noms, nos demeures; on nous donna des cartes pour monter dans les pièces qui appartenaient à l'archiviste Camus, où était le roi avec sa famille.

En entrant dans la première pièce, une personne qui y était me dit : « Ah! vous êtes une brave femme; mais où est ce Thierry, cet homme comblé des faveurs de son maître? — Le voici, dis-je, il me suit, et je vois que même les scènes de mort ne bannissent pas ici le sentiment de la jalousie. »

Attachée à la cour dès ma plus tendre jeunesse, j'étais connue de beaucoup de gens que je ne connaissais pas. En traversant un corridor au-dessus du cloître, et qui conduisait aux cellules habitées par

l'infortuné Louis XVI et sa famille, plusieurs grenadiers s'adressèrent à moi, en m'appelant par mon nom. Un d'eux me dit : « Eh bien! le voilà perdu le pauvre roi; le comte d'Artois s'en serait mieux tiré. — Pas mieux, » dit l'autre.

La famille royale occupait un petit appartement composé de quatre cellules des anciens Feuillans. Dans la première étaient les hommes qui avaient suivi le roi : M. le prince de Poix, M. le baron d'Aubier, M. de Saint-Pardou, écuyer de madame Elisabeth, M. de Goguelat, MM. de Chamilly et Hue. Dans la seconde pièce nous trouvâmes le roi. On lui rafraîchissait les cheveux; il en prit deux mèches, en donna une à ma sœur et une à moi. Nous voulûmes lui baiser la main, il s'y opposa et nous embrassa sans rien dire. Dans la troisième pièce était la reine, couchée et dans un état de douleur qui ne peut se définir. Nous la trouvâmes seule avec une grosse femme dont l'air était assez honnête. C'était la gardienne de cet appartement; elle servait la reine qui n'avait encore personne à elle. Sa Majesté nous tendit les bras en criant : « Venez, malheureuses femmes, venez en voir une encore plus malheureuse que vous, puisque c'est elle qui fait votre malheur à toutes. Nous sommes perdus, ajouta-t-elle; nous voilà arrivés où l'on nous a menés depuis trois ans par tous les outrages possibles; nous succomberons dans cette horrible révolution, bien d'autres périront après nous. Tout le monde a contribué à notre perte; les novateurs comme des fous, d'autres comme des

ambitieux pour servir leur fortune, car le plus forcené des jacobins voulait de l'or et des places, et la foule attend le pillage. Il n'y a pas un patriote dans toute cette infâme horde; le parti des émigrés avait ses brigues et ses projets, les étrangers voulaient profiter des dissensions de la France; tout le monde a sa part dans nos malheurs. »

Le dauphin entra avec Madame et madame la marquise de Tourzel. La reine me dit en les voyant : « Pauvres enfans! qu'il est cruel de ne pas leur transmettre un si bel héritage, et de dire : Il finit avec nous! » Ensuite elle me parla des Tuileries, des gens qui avaient péri; elle daigna me parler de l'incendie de ma maison. Sans la moindre exagération, je regardai cette perte comme une misère qui ne devait pas l'occuper, et je le lui dis. Elle me parla de la princesse de Tarente qu'elle aimait et estimait infiniment, de madame de La Roche-Aymon et de sa fille, des autres personnes qu'elle avait laissées au palais, et de la duchesse de Luynes qui devait avoir passé la nuit aux Tuileries. Elle me dit à son sujet : « Sa tête a été l'une des premières tournées par son engouement pour cette malheureuse philosophie; mais son cœur l'avait fait revenir, et j'avais retrouvé en elle une amie. » Je demandai à la reine ce que faisaient les ambassadeurs des puissances étrangères dans de pareilles circonstances. Elle me répondit qu'ils n'avaient rien à faire, que l'ambassadrice d'Angleterre venait de lui faire donner des preuves d'intérêt particulier en lui envoyant du linge pour son fils.

Je lui dis que dans le pillage de ma maison, tous mes états de caisse avaient été jetés dans le Carrousel, et que chaque feuille de mes mois de dépense était signée par elle, quelquefois en laissant quatre ou cinq pouces de papier blanc au-dessus de la signature, que cela m'inquiétait beaucoup dans la crainte qu'on ne voulût faire un mauvais usage de ces signatures. Elle m'ordonna de demander à être admise au comité de sûreté générale et d'y faire cette déclaration. Je m'y rendis sur-le-champ; j'y trouvai un député dont je n'ai jamais su le nom. Après m'avoir écoutée, il me dit « qu'il ne recevrait pas ma déposition; que Marie-Antoinette n'était plus qu'une femme comme toutes les autres Françaises, que si l'on abusait par suite de quelques-uns de ces papiers épars, portant sa signature, elle aurait alors le droit de réclamer et d'appuyer sa déclaration des faits que je venais de détailler. » La reine regretta de m'avoir donné cet ordre, et craignit d'avoir indiqué, par cette précaution même, un moyen de fabriquer quelques faux écrits dangereux pour elle; puis elle s'écria : « Mes craintes sont aussi pitoyables que la démarche que je vous ai fait faire. Ils n'ont besoin de rien pour nous perdre; tout est dit. » Elle nous raconta les détails de ce qui s'était passé depuis l'arrivée du roi à l'Assemblée. Ils sont tous connus, et je n'ai pas besoin de les écrire; je rapporterai seulement qu'avec des termes ménagés, elle nous dit qu'elle souffrait beaucoup de la tenue du roi depuis qu'il était aux Feuillans; que son habitude de ne pas

se contraindre et son fort appétit l'avaient fait manger comme dans son palais; que ceux qui ne le connaissaient pas comme elle, ne jugeaient pas tout ce qu'il y avait de pieux et de grand dans sa résignation, et que cela produisait un si fâcheux effet, que des députés qui lui était dévoués l'en avaient fait prévenir, mais qu'il n'y avait rien à faire à cela.

Je crois voir encore, je verrai toujours cette petite cellule des Feuillans, collée de papier vert, cette misérable couchette d'où cette souveraine détrônée nous tendit les bras, en disant que nos malheurs, dont elle était la cause, aggravaient les siens propres. Là, pour la dernière fois, j'ai vu couler les pleurs, j'ai entendu les sanglots de celle que sa naissance, les dons de la nature, et surtout la bonté de son cœur, avaient destinée à faire l'ornement de tous les trônes et le bonheur de tous les peuples; il est impossible, quand on a vécu auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de n'être pas intimement convaincu, tout en rendant au roi la justice due à ses vertus, que si la reine eût été, dès l'instant de son arrivée en France, l'objet des soins et de la tendresse d'un prince imposant et sévère, elle n'eût fait qu'ajouter à l'éclat de son règne.

Que de choses touchantes j'ai entendu dire à la reine, dans la profonde douleur que lui causait cette injuste prévention d'une partie de la cour et du peuple entier, qu'elle n'aimait pas la France! Combien cette injustice était révoltante pour ceux qui connaissaient son cœur et ses sentimens! Deux fois je l'ai

vue prête à sortir de son appartement des Tuileries, pour se rendre dans les jardins et parler à cette foule immense qui ne cessait de s'y rassembler pour l'outrager : « Oui, s'écriait-elle en marchant à pas précipités dans sa chambre, je leur dirai : Français, on a eu la cruauté de vous persuader que je n'aimais pas la France ! moi ! mère d'un dauphin qui doit régner sur ce beau pays ! moi que la Providence a placée sur le trône le plus puissant de l'Europe ! Ne suis-je pas de toutes les filles de Marie-Thérèse celle que le sort a le plus favorisée ? et ne devais-je pas sentir tous ces avantages ? Que trouverais-je à Vienne ? Des tombeaux ! Que perdrais-je en France ? Tout ce qui peut flatter la gloire et la sensibilité. »

Je puis le protester, je n'ai fait que répéter ici ses propres paroles ; mais si, dans cette circonstance, cet élan partit d'abord de son noble cœur, la justesse de son esprit lui fit bientôt sentir les dangers d'une semblable démarche auprès du peuple. « Je ne descendrais du trône, disait-elle, que pour exciter peut-être une sensibilité momentanée que les factieux rendraient bientôt plus funeste qu'utile pour moi. »

Oui, non seulement Marie-Antoinette aimait la France, mais peu de femmes eurent plus qu'elle ce sentiment de fierté que doit inspirer la valeur des Français. J'aurais pu en recueillir un grand nombre de preuves ; je puis du moins citer deux traits qui peignent le plus noble enthousiame national. La reine me racontait qu'à l'époque du couronnement de

'empereur François II, ce prince, en faisant admirer la belle tenue de ses troupes à un officier général français, alors émigré, lui dit : *Voilà de quoi bien battre vos sans-culottes! — C'est ce qu'il faudra voir, Sire,* lui répondit à l'instant l'officier. La reine ajouta : « Je ne sais pas le nom de ce brave Français, mais je m'en informerai; le roi ne doit pas l'ignorer. » En lisant les papiers publics, peu de jours avant le 10 août, elle y vit citer le courage d'un jeune homme qui était mort en défendant le drapeau qu'il portait, et en criant : *Vive la nation!* « Ah! le brave enfant! dit la reine; quel bonheur pour nous si de pareils hommes eussent toujours crié : *Vive le roi!* »

Dans tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici de la plus infortunée des femmes et des reines, ceux qui ne vécurent pas près d'elle, ceux qui la connurent mal, la plupart des étrangers surtout, prévenus par d'infâmes libelles, pourront penser que j'ai cru devoir sacrifier la vérité à la reconnaissance. Heureusement qu'il existe encore des témoins irrécusables que je puis attester; ils diront si ce que j'ai vu, si ce que j'ai entendu leur paraît faux ou invraisemblable.

La reine, ayant perdu sa montre et sa bourse pendant le trajet des Tuileries aux Feuillans, demanda à ma sœur de lui prêter vingt-cinq louis.

Je passai une partie de la journée aux Feuillans, et Sa Majesté me prévint qu'elle demanderait à Pétion de m'avoir auprès d'elle dans le lieu où l'Assemblée décréterait leur prison; je retournai donc chez moi préparer tout ce qui m'était nécessaire pour la suivre.

Le même jour, 11 août, à neuf heures du soir, je revins aux Feuillans, je me trouvai consignée à toutes les portes; je réclamai mon entrée à raison de la première permission qui m'avait été donnée; je fus refusée de nouveau. On me dit que la reine avait assez de monde auprès d'elle. Ma sœur y était restée ainsi qu'une de mes compagnes, sortie le 11 des prisons de l'Abbaye. Le 12, je recommençai mes sollicitations; mes prières et mes larmes ne purent fléchir les gardiens des portes, ni même un député auquel je m'adressai.

J'appris bientôt la translation de Louis XVI et de sa famille au Temple. Je me rendis chez Pétion, accompagnée d'un homme que j'avais placé à l'administration des postes, et qui m'était très dévoué. Il voulut monter seul chez Pétion; il le supplia et lui dit que, lorsqu'on demandait à porter des fers, on ne devait pas être suspect de mauvais projets, et qu'il n'y avait pas d'opinion politique qui pût faire trouver ces instances blâmables. Voyant que ce brave homme n'avait pu réussir, je crus obtenir davantage par ma présence; mais Pétion persista dans son refus, et me menaça de m'envoyer à la Force. Plus cruel encore par le genre de consolation qu'il voulut me donner, il ajouta que je pouvais être certaine que toutes les personnes qui, en ce moment, étaient près de Louis XVI et de sa famille, n'y resteraient pas longtemps. En effet, deux ou trois jours après, la princesse de Lamballe, madame de Tourzel, mademoiselle sa fille, la première femme de la reine, celle

du dauphin et de Madame, MM. de Chamilly et Hue, furent enlevés pendant la nuit et transférés à la Force.

Après le départ du roi et de la reine pour le Temple, ma sœur fut constituée prisonnière pendant vingt-quatre heures dans l'appartement que Leurs Majestés venaient de quitter.

Dès ce moment, j'eus la douleur d'être réduite à n'avoir plus de nouvelles de mon auguste et infortunée maîtresse que par la voie des journaux, ou par quelques détails que l'on obtenait des gardes nationaux qui faisaient le service du Temple.

Le roi et la reine ne m'avaient rien dit aux Feuillans du portefeuille qui m'avait été remis en dépôt; sans doute ils croyaient me revoir. Le ministre Roland et les députés qui composaient le gouvernement provisoire étaient très occupés de la recherche des papiers de Leurs Majestés. On fit fouiller partout aux Tuileries. L'infâme Robespierre pensa à M. Campan, secrétaire intime de la reine, et dit qu'il croyait que sa mort n'était pas réelle, et qu'ignoré dans quelque coin de la France, il était, sans doute, le dépositaire de tous les papiers importans. On avait trouvé dans un grand portefeuille du roi une seule lettre du comte d'Artois, qui, par sa date et les sujets qu'elle traitait, indiquait l'existence d'une correspondance suivie. (Cette lettre figure dans les pièces du procès de Louis XVI.) Un ancien précepteur de mon fils avait étudié avec Robespierre; celui-ci l'ayant rencontré dans la rue, et connaissant les rapports qu'il avait eus

avec la famille de M. Campan, le somma de lui dire, sur son honneur, s'il avait la certitude de sa mort. Cet homme lui répondit que M. Campan était mort en 1791, à la Briche, et qu'il l'avait vu enterrer dans le cimetière d'Épinay. « Eh bien! reprit Robespierre apporte-moi demain à midi son extrait mortuaire, cela m'est fort nécessaire. » Sur la communication qu'il me fit de la demande du député, j'envoyai à l'instant même lever l'extrait mortuaire de M. Campan, et Robespierre l'eut le lendemain à neuf heures du matin. Mais en pensant à mon beau-père, je trouvais que l'on arrivait bien près de moi, qui étais la véritable dépositaire de ces papiers importans. Je passais tous les jours et les nuits à chercher ce que je pouvais faire de mieux ou de moins mal dans une semblable circonstance.

J'étais dans cette situation, lorsque l'ordre d'informer contre ce qu'on appelait les attentats du 10 août amena des visites domiciliaires. Mes domestiques furent instruits que la section où je demeurais était très-occupée de la fouille qui serait faite chez moi, et vinrent m'en avertir. J'appris que cinquante hommes armés s'empareraient de la maison de M. Auguié où j'étais alors. On venait de me donner cette nouvelle, lorsque M. Gougenot, maître-d'hôtel du roi et receveur-général de la régie, homme très-dévoué à son souverain, entra dans ma chambre couvert d'une houppelande, sous laquelle il portait, avec beaucoup de peine, le portefeuille du roi, que je lui avais confié. Il le jeta à mes pieds, et me dit :

« Voilà votre dépôt; je ne l'ai pas reçu des mains mêmes de notre malheureux roi; en vous le remettant j'ai rempli ma tâche. » Après avoir dit ces mots, il voulut sortir. Je l'arrêtai en le suppliant de concerter avec moi ce que je devais faire dans une si cruelle circonstance. Il se refusait à mes instances et ne voulait pas même connaître le parti que je prendrais. Je lui dis que mon logement allait être investi; je lui confiai ce que la reine m'avait dit sur le contenu du porte-feuille. A tout cela il répondait : « Voyez, décidez-vous, je ne veux y être pour rien. » Alors, je restai quelques secondes à penser, et je me souviens que ma démarche fut établie sur les raisons suivantes. Je parlais haut, quoique avec moi-même; je marchais à grands pas; le malheureux Gougenot restait pétrifié. « Oui, disais-je, quand on ne peut plus communiquer avec son roi et prendre ses ordres, quelque attachement qu'on lui porte, on ne peut le servir qu'en obéissant à son propre jugement. La reine m'a dit : En cas de procès, ce porte-feuille contient toutes pièces du plus grand danger, s'il tombait entre les mains des gens de la révolution. Elle m'a parlé aussi d'une seule pièce qui, dans ce même cas, serait utile. C'est à moi d'interpréter ses paroles et de les considérer comme des ordres. Cela voulait dire : Vous sauverez tel papier, vous détruirez les autres s'ils étaient au moment de vous être ravis. Sans cela, avait-elle besoin de me donner des détails sur ce que renfermait ce porte-feuille? L'ordre de le garder suffisait. Problablement il contient encore

des lettres de la famille émigrée ; rien de ce qui peut être prévu ou décidé ne doit plus être utile, et il n'y a pas de fil politique qui ne soit coupé par la journée du 10 août et par l'emprisonnement du roi. Mais ma maison va être investie, je ne puis cacher un objet aussi volumineux ; je livrerais donc, par mon imprévoyance, ce qui peut causer la condamnation du roi. Ouvrons le porte-feuille ; sauvons la pièce indiquée, détruisons les autres. » Je pris un couteau, et je perçai un des côtés du porte-feuille. Je vis une quantité d'enveloppes avec les titres de la main du roi. M. Gougenot y trouva les anciens sceaux du roi, tels qu'ils étaient avant que l'Assemblée eût fait changer la légende. Dans ce moment, nous entendîmes un grand bruit ; il consentit à nouer le porte-feuille, à le reprendre sous sa houppelande et à se rendre dans un endroit sûr pour exécuter ce que j'avais pris sur moi de décider. Il me fit jurer, au nom de ce que j'avais de plus sacré, que j'affirmerais, dans tous les cas possibles, que le parti que je prenais ne m'avait été dicté par personne, et que, quel qu'en fût le résultat, j'en prenais, pour mon propre compte, la louange ou le blâme. Je levai la main et lui fis le serment qu'il exigeait ; il sortit. Une demi-heure après, beaucoup d'hommes armés arrivent chez moi ; on met des factionnaires à toutes les issues ; on enfonce des secrétaires et des armoires dont on n'avait pas les clefs ; on fouille dans les vases et dans les caisses du jardin ; on visite les caves ; le commandant dit à plusieurs

reprises : « Cherchez surtout les papiers. » Dans l'après-midi, M. Gougenot revint. Il avait encore les sceaux de France, et m'apportait un état de tout ce qu'il avait brûlé.

Ce porte-feuille contenait :

Vingt lettres de Monsieur, dix-huit ou dix-neuf de M. le comte d'Artois, dix-sept de madame Adélaïde, dix-huit de madame Victoire, beaucoup de lettres du comte Alexandre de Lameth, beaucoup de M. de Malesherbes, avec des Mémoires qui y étaient réunis. Il y en avait aussi de M. de Montmorin et de plusieurs autres anciens ministres ou ambassadeurs. Chaque correspondance portait son titre écrit de la main du roi, sur le papier blanc qui la couvrait. La plus volumineuse était celle de Mirabeau. Elle était réunie à un plan de départ qu'il jugeait nécessaire. M. Gougenot, qui avait parcouru plus particulièrement cette correspondance, me dit qu'elle était d'un si grand intérêt, que sans doute le roi la conservait comme pièce précieuse pour l'histoire de son règne; que les correspondances avec les princes, toutes relatives aux choses qui se faisaient au dehors, de concert avec le roi, eussent été les plus funestes à sa vie, si on les avait saisies. Enfin, il me remit ce procès-verbal, signé par tous les ministres, auquel le roi attachait un si grand prix, parce qu'il avait donné son opinion contre la déclaration de la guerre, une copie de la lettre écrite par le roi aux princes ses frères pour les inviter de rentrer en France, un état des diamans que la reine avait envoyés à Bruxelles

(ces deux pièces étaient de mon écriture); plus un reçu de 400,000 francs de la main d'un banquier célèbre. Cette somme provenait des 800,000 francs que la reine avait successivement économisés, pendant son règne, sur sa pension de 300,000 francs par an, et sur les 100,000 écus de présent à l'époque de la naissance du dauphin. Ce reçu, écrit sur un très petit papier, était contenu dans une couverture d'almanach. Je convins avec M. Gougenot, qui, par sa place, devait résider à Paris, qu'il conserverait le procès-verbal du conseil et le reçu des 400,000 francs ; que nous attendrions ou des ordres ou les moyens de faire parvenir ces deux pièces au roi ou à la reine et je partis pour Versailles.

Chaque jour avait ajouté à la rigueur des précautions qu'on prenait pour garder les illustres prisonniers. L'idée de ne pouvoir faire connaître au roi le parti que j'avais pris de brûler ses papiers, et la crainte de ne pouvoir lui faire parvenir celui qu'il m'avait fait indiquer comme lui étant nécessaire, me livraient à des tourmens auxquels il me paraît surprenant que la santé puisse résister. J'étais de plus tourmentée tous les matins par les craintes et les projets d'une très-honnête personne qui m'a démontré que, dans les temps de troubles civils, la frayeur fait commettre des actions qui servent les factieux, et qu'il faudrait ne confier des secrets importans qu'à des âmes fortes, incapables d'éprouver le sentiment de la peur. La couturière, qui avait été enfermée huit jours dans mon appartement aux Tui-

leries pour y faire le plastron du roi, était fort pieuse et fort attachée à la famille royale. Je croyais pouvoir compter sur elle; mais cette pauvre femme se persuada qu'elle, ses enfants et son mari étaient en danger de périr, si elle n'allait à l'Assemblée déclarer qu'à telle époque on l'avait fait venir au château des Tuileries, pour un ouvrage qu'elle croyait devoir dénoncer. Tous les jours à mon réveil, elle venait m'annoncer qu'elle partait pour Paris, qu'elle ne voulait pas perdre toute sa famille. Je la calmais, je remettais sa tête, je lui démontrais qu'elle n'était que l'aiguille dont je m'étais servie, que la chose ne pouvait être connue, à moins qu'elle ne la dévoilât, et que dans ce cas, quoiqu'il me parût être de toute impossibilité, on s'en prendrait d'abord à l'infortuné monarque pour avoir ordonné cet ouvrage, à moi pour l'avoir fait exécuter, et nullement à elle qui avait travaillé à la journée par mes ordres. Elle me quittait plus tranquille, mais revenait le lendemain avec de nouvelles terreurs. Les visions s'en mêlaient; la Vierge lui avait dit qu'on ne sacrifiait pas ses enfans et son mari pour un être humain, quel qu'il fût. Je restai au moins quinze jours avec cette inquiétude perpétuelle. Le temps calma heureusement cette tête faible. Lorsque l'Assemblée peignait aux yeux du peuple Louis XVI et Marie-Antoinette comme ayant voulu faire égorger tout Paris, elle n'eût pas manqué d'imputer au roi, comme une faiblesse, ce plastron qu'il n'avait d'abord consenti à porter que par condescendance pour les prières de la reine, et

dont il refusa de faire usage la nuit du 10 août.

Le moment du terrible procès approchait. On accorda des défenseurs officieux au roi : l'héroïque vertu de M. de Malesherbes allait lui faire braver les plus imminens dangers, soit pour sauver son maître, soit pour périr avec lui. J'espérais alors pouvoir trouver un moyen d'informer Sa Majesté de ce que j'avais cru devoir faire. J'envoyai à Paris un homme dont j'étais sûre prier M. Gougenot de venir me trouver à Versailles : il y vint aussitôt. Nous convînmes qu'il verrait M. de Malesherbes sans se servir d'aucun intermédiaire pour y parvenir.

M. Gougenot fut attendre à la porte de son hôtel le moment où il revenait du Temple, et il lui fit signe qu'il avait à lui parler. Un instant après, un domestique vint l'introduire dans la chambre de ce magistrat. Il lui confia ce que j'avais jugé convenable de prendre sur moi relativement aux papiers du roi, et lui remit le procès-verbal du conseil que Sa Majesté avait conservé pour servir éventuellement dans ses moyens de défense. Cependant il n'est point question de cet écrit dans les discours de son défenseur ; on ne voulut probablement pas en faire usage.

Je m'arrête à l'affreuse époque de l'assassinat d'un roi dont on connait les divines vertus ; mais je ne puis m'empêcher de rapporter ce qu'il n'avait pas dédaigné de dire en ma faveur à M. de Malesherbes : « Faites connaître à madame Campan qu'elle a fait ce que je lui aurais ordonné moi-même de faire, je l'en remercie ; elle est du nombre des gens que je

regrette de ne pouvoir récompenser de leur fidélité à ma personne, et de leurs bons services. » Je n'eus instruite que le lendemain de son supplice, et j'aurais, je crois, succombé à mon désespoir, si ces honorables paroles ne m'eussent apporté quelque consolation.